هكذا من الأصل

ITE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 231 — 32 PAGES — JEUDI 22 DÉCEMBRE 1977

Trois Français tenus en Guinée sont libérés

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

ETIN DE L'ÉTRANGER

Crise grave en Turquie

mois après les élections atives de juin, la crise ture retrouve à un stade de é plus prononcé encore : léveloppement économique rage » est moins que jamais u et guidé par une orien- politique cohérente. Les nents de politique étrangère t de plus en plus d'alibis tentation d'une fuite en stimulée par les extrées de droite.

enjeux immédiats ne sont amouflables : 2 milliards de s de dettes à court terme nbourser, alors que les rés en devises se montent à à 500 millions de dollars ; courants d'importation se ent, faute de paiements ; sines ferment ; le chômage t 20 % de la population e ; l'inflation dépasse largeles 20 % annuels. Et les e « ajustements » qui ont année dévalué la livre de n'ont guère eu d'effets réels. ndant plus d'une décennie oduction industrielle a connu aux de progression annuelle 10 %, qui a été maintenu ne objectif pour les cinq ans nir, sans qu'aucun financet réaliste ait été prévu ni le gouvernement Demirel ait é un choix politique rationnel e les formules que propoit les techniciens. Rien en cas de nature à satisfaire experts du Fonds monétaire national, qui ont récemment urné à Ankara pour examiner lemandes turques d'assistance ncière.

actuelle majorité qui soutenait Suleyman Demirel s'est désaée, dans les derniers jours, à uite des élections municipales ont montré que le parti répuain du peuple, de M. Bülent vit, traduisait l'orientation du s. Sentant le vent, onze députont quitté le Parti de la jus, et la coalition dont le prer ministre est le leader est ée en quelques jours de deux vingt-neuf à deux cent dixélus, soit huit de moins que majorité absolue. Le parti répuin a maintenant deux cent orze députés. Entre l'un et re, le groupe des quatorze pendants, qui s'est gonflé de nouveaux membres, semble rmais faire la balance.

ur autant, M. Demirel n'est encore démissionnaire ni Ecevit premier ministre. Car hef du gouvernement hésite attendre le dépôt d'une mode censure ou se retirer sans , comme le lui conseille nan, ministre de l'énergie. Il le en tout cas résolument le à la formule de grande tion unissant M. Ecevit et même, et permettant de libél'action gouvernementale de otèque des mouvements d'exe droite de MM. Erbakan et esh. Ces mouvements conjut l'ultranationalisme, le retour lam et le développement écolque le plus utopique, dans élange périlleux pour le desurc.

milieux d'affaires ne demanà M. Demirel que de constiun gouvernement fort, doté autorité suffisante pour r des accords avec le Fonds étaire international et tenter ébloquer l'affaire de Chypre. oins d'attirer à lui un paquet éputés liés à M. Ecevit, on ne rne pas par quel biais il y irait en se déliant de sa e.

climat psychologique est vais entre la Turquie et ses s de l'OTAN, qui la taxent ntiers d'inconscience et d'imlisme. Ankara répond en parde quasi-colonialisme et d'inpréhension, de philhellénisme ématique. Sans être dépourvus toute consistance, ces griefs proques tendent un rideau de ée sur une crise dont la grarisque de n'apparaître que qu'elle sera devenue irréméle.

LES AVIONS FRANCAIS SERAIENT DE NOUVEAU ERVENUS LE 18 DÉCEMBRE EN MAURITANIE

(Lire page 6.)

Le problème palestinien au cœur du dialogue israélo-égyptien

● M. Begin réaffirme qu'il n'y aura pas d'État indépendant
● M. Carter souhaiterait des concessions de Jérusalem sur la Cisjordanie

Le « plan de paix » de M. Begin continue de susciter de vives réactions dans le monde arabe et en Israël. De retour à Tel-Aviv, dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 décembre, le premier ministre israélien s'est efforcé de rassurer ses amis politiques autant que les représentants de l'opposition, en affirmant qu'il n'y aura pas d'Etat palestinien dans les territoires occupés.

En revanche, tous les Arabes insistent sur cette exigence. Le prince héritier d'Arabie Saoudite, Fahd Ibn El Aziz, a rappelé à l'Egypte qu'il ne peut y avoir de paix juste au Proche-Orient « tant que les droits du peuple palestinien demeureront spoliés et les territoires arabes occupés ». *Selon le* New York Times, *le président Carter, estimant que le plan de M. Begin était pratiquement inacceptable pour l'Egypte, aurait demandé au premier ministre de revoir les propositions relatives à la Cisjordanie et à Gaza avant sa prochaine rencontre, le dimanche 25 décembre, à Ismaïlia, avec le président Sadate.*

Le chef de l'Etat égyptien s'efforcera sans doute d'obtenir de M. Begin qu'il proclame sa « disposition » à se retirer de tous les territoires occupés et accepte l'inscription à l'ordre du jour des négociations sur la question de la création d'un « Etat » — ou d'une « entité » *— palestinien.*

D'autre part, on estime à Paris que l'entretien de mardi entre le premier ministre israélien et M. François-Poncet a permis de « briser la glace » dans les relations entre les deux pays.

De notre envoyé spécial

Le Caire. — La course vers la paix se poursuit à un rythme étourdissant. Après l'avalanche de rebondissements et de coups de théâtre de ces dernières semaines, on n'attendait plus que la prochaine rencontre Sadate-Begin, quand furent annoncés, coup sur coup, le mardi 20 décembre, l'arrivée à Alexandrie du général Ezer Weizman, son entretien-marathon avec le général Gamassi, et enfin l'audience que lui a accordée le président égyptien. Thème des tractations selon une source digne de foi : l'évacuation *échelonnée du Sinaï*, que les Egyptiens souhaitent récupérer avant le 1er septembre prochain, troisième anniversaire de l'accord de dégagement conclu entre les deux pays.

La conversation qu'ont eue, le même jour, le ministre des affaires étrangères par intérim, M. Boutros Ghali, et l'ambassadeur des Etats-Unis, au Caire, aurait porté entre autres sur une éventuelle coopération égypto-américano-israélienne pour la réalisation de divers projets de développement au Sinaï.

La présence ici du général Weizman est en soi un événement. Ancien pilote, il avait pilonné les positions égyptiennes au cours de la guerre de 1948. Considéré comme le fondateur de l'armée de l'air israélienne, chef du bureau des opérations lors de la guerre des Six Jours, il avait largement contribué à la destruction au sol, dans les premières heures du conflit, de la quasi-totalité de l'aviation nassérienne en 1967.

Signe des temps, le président Sadate qui avait tenu, lors de son séjour à *Jérusalem*, à s'entretenir en tête à tête avec le général Weizman, ne cesse de louer les qualités de son « *ami Ezra* » (prénom courant *parmi les juifs égyptiens et que le raïs confond apparemment avec celui d'Ezer*). *Se déclarant séduit*, lui aussi, par le président *égyptien*, le *général Weizman est « impressionné par le courage de cet homme véritable ».*

A première vue, le ministre israé*lien de la défense a peu de choses* en commun avec son collègue égyp*tien*, le *général* Gamassi. Autant le premier est chaleureux et volubile, autant le second, formé d'abord en Grande-Bretagne puis en Union sovié*tique*, est réservé et taciturne. Cependant, le héros de la guerre de six jours et le stratège de la guerre de 1973 s'estiment mutuellement et, dit-on, s'entendent merveilleusement bien.

Le général Weizman, « *juif palestinien* » parle couramment l'arabe, notamment le dialecte égyptien qu'il a appris lors de son séjour dans la vallée du Nil, lors de la deuxième guerre mondiale, quand il faisait partie des forces aériennes britanniques. *Il est surtout bien disposé à l'égard* des revendications égyptiennes. Ne *nous confiait-il pas en avril dernier* avant même la victoire électorale du Likoud qu'il ne considérait pas Charm-El-Cheikh comme indispensable à la sécurité d'Israël ? Il n'est donc pas étonnant que M. Sayed Mazei, président du Parlement, nous ait assuré qu'« *aucune difficulté sérieuse ne faisait obstacle à la restitution de l'ensemble du Sinaï à la souveraineté égyptienne* ».

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

Les suppressions d'emplois chez Rhône-Poulenc

Responsabilités...

Il n'y a pas de fatalité dans l'industrie. Les travailleurs du numéro un de la chimie française sont aujourd'hui victimes d'une longue suite d'erreurs.

Erreurs d'une profession d'abord, qui, tablant sur une progression constante de la demande, a surinvesti en Europe de façon anarchique et se trouve frappée de plein fouet par la crise consécutive au quadruplement du prix du pétrole. Erreurs des dirigeants passés de Rhône-Poulenc ensuite, qui, incapables pendant des années de faire de ce géant un ensemble cohérent, ont de surcroît mené dans le textile une politique d'investissement si discutable qu'elle a abouti, pour reprendre l'expression d'un de ses responsables « à doter le groupe des unités de fabrication les plus modernes... dans des procédés dépassés ! »

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 27.)

Le temps de vivre

par PIERRE DROUIN

Qu'est-ce qu'il y a de cassé ? Pourquoi cette belle machine de la *croissance ne fonctionne-t-elle* plus aujourd'hui comme il y a vingt *ans ? Comment se fait-il* qu'un mouvement de reprise à peine amorcé en Europe tourne court ? Les gouvernements et le public ne comprennent pas très bien. Ou plutôt, cela ne leur plaît pas tellement d'entendre les raisons qui se combinent pour expliquer le phénomène (1).

Dans l'histoire industrielle, la phase d'expansion vive a été une exception due essentiellement à la combinaison de deux facteurs : les séquelles d'une guerre qui a « favorisé » à la fois un boom technologique sans précédent et une demande de biens dont l'effet s'est prolongé bien au-delà de la période de reconstruction ; un « privilège » de l'Occident, bénéficiaire jusqu'en 1973 d'un bas prix de l'énergie.

A mesure que les inventions s'essoufflaient, la vieille loi des rendements décroissants retrouvait son champ d'application, et le réveil des pays pétroliers conduisait à des transferts de richesse des nations industrialisées vers les producteurs d'« or noir ». En attendant un nouveau cycle de trouvailles scientifiques, et l'édification d'un pont solide entre le Nord et le Sud permettant des échanges plus fructueux, la croissance vive — comme on le voit aujourd'hui — sera surtout le fait de pays du tiers-monde qui étaient près du « décollage ».

Va-t-on reprendre, comme ici et là, l'antienne sur le « déclin de l'Occident » ? La « crise » incline à cette pente facile. Les aspects à la fois sombres et bien visibles que *sont en France* les *centaines* de milliers de chômeurs et l'inflation ne *doivent* pas *masquer pourtant* les côtés *positifs* de ce changement du cours des choses économiques. Prête-t-on assez d'attention à ce mouvement qui, à travers tous les partis politiques, et passant du discours aux actes, invite l'opinion à s'intéresser davantage à son cadre de vie, à la manière dont son temps de travail et de loisirs est rempli, à la façon dont les solidarités concrètes s'exercent, dont la démocratie peut être pratiquée dans la ville ou le quartier ? Pense-t-on que cette méditation active sur la vie quotidienne et ses façons de l'embellir eût été aussi aisée sans le « répit » forcé accordé à l'économie occidentale ?

(Lire la suite page 28.)

(1) Lire l'article de Gilbert Mathieu dans *le Monde* du 7 décembre.

Pétrole et développement

Le Venezuela propose de consacrer le produit d'une hausse du brut à la réduction des dettes du tiers-monde

Les deux tendances qui se sont manifestées depuis quelques semaines au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ne semblent pas s'être rapprochées après la première journée de la conférence de l'OPEP, le 20 décembre, à Caraballeda, station balnéaire proche de Caracas. Le ministre libyen, M. Mabrouk, envisageait même ce mercredi la possibilité d'une nouvelle division de l'Organisation sur les prix.

Dans son discours d'ouverture, mardi, le président du Venezuela a proposé d'augmenter le pétrole de 5 à 8 %, mais de consacrer l'intégralité du produit de cette hausse à la réduction des dettes des pays en voie de développement. Un tel prélèvement sur les pays riches permettrait — selon le pourcentage de hausse retenu — d'accroître, de 6 à 9 milliards de dollars, l'aide de l'OPEP au tiers-monde, qui a été de 8,8 milliards de dollars en 1976. Mais cette proposition, qui reviendrait à augmenter des deux tiers, voire à doubler, l'aide des pays pétroliers aux nations pauvres, a, dit-on à Caracas, peu de chances d'être adoptée.

De notre envoyé spécial

Caracas. — *Lors* de l'ouverture, mardi 20 décembre, de la cinquantième conférence ministérielle de l'OPEP, le président vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, a surpris en proposant que le prix du pétrole soit augmenté de 5 à *8 % en 1978 et que le fruit* de cette hausse soit destiné, « *pour le bénéfice de l'humanité* », à contribuer au paiement de la dette des pays du tiers-monde. Une communication en ce sens, a-t-il annoncé, a été envoyée aux chefs d'Etat des pays membres de l'Organisation. Il a aussi suggéré qu'une réunion extraordinaire soit consacrée à cette proposition dans le courant de 1978.

Cette contre-offensive semble avoir pris de court beaucoup de monde. *Soumis à de fortes* pressions, les pays de l'OPEP, et surtout les partisans d'une hausse des prix, se sentaient cloués au pilori, désignés comme les responsables de tous les maux de l'économie mondiale. M. Andres Perez entend donc, *cette fois*, rejeter la balle dans le camp des pays industrialisés.

Il a d'ailleurs insisté, dans son discours, sur les liens entre les pays sous-développés et l'OPEP, « *non pas monopole de ceux qui ont exploité nos pays, mais bien instrument de libération économique du tiers-monde* ». Il a rappelé que les pays producteurs de pétrole ont souffert tout autant que les autres nations du tiers-monde de l'inflation importée des pays industrialisés. « *La détérioration du pouvoir d'achat des ressources pétrolières est de plus de 50 % en comparaison de l'année 1972* », a-t-il précisé. Il a de plus évalué à 1,5 milliard de dollars les pertes accumulées de l'OPEP en raison de la dépréciation de la monnaie américaine.

Si le *discours du* président vénézuélien visait à mettre au pied du mur les pays industrialisés, comment nier qu'il représentait aussi une critique voilée de certains Etats de l'Organisation ? « *Une forte pression s'est exercée sur les treize pays membres de l'OPEP depuis les plus hauts sommets du pouvoir économique mondial* », a-t-il affirmé, avant de reconnaître que « *les arguments du monde industrialisé ont fait sentir leur impact sur l'OPEP* ».

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 30.)

Le second procès de Martine Willequet

PLUSIEURS JURÉS ESTIMENT QU'ILS ONT ÉTÉ TROMPÉS PAR LE PRÉSIDENT DES ASSISES

(Lire page 10 les articles de MICHEL KAJMAN et PHILIPPE BOUCHER.)

AU JOUR LE JOUR

INDIGESTION ET PÉNURIE

De quoi se plaignent les Français ? La consommation du foie gras, ce Noël, a augmenté de 40 % et de 25 % celle de la langouste. Voilà déjà un résultat de la politique d'austérité. Bien sûr, tout le reste a augmenté en prix. Et ceux qui ne peuvent pas se payer des réveillons à la langouste ou au foie gras auront un peu plus de mal à garnir leur assiette.

Mais qu'ils se consolent, M. Barre le leur a dit : indigestion ou pénurie, de toute manière son plan est ainsi fait qu'il faudra au moins deux ans pour s'en remettre.

ROBERT ESCARPIT.

RENCONTRE AVEC INGMAR BERGMAN

Trois après-midi à Munich

Dans son appartement de Munich, au huitième étage, Ingmar Bergman dessine par la fenêtre le contour des Alpes, clair quand le temps est beau. Et ses longues *mains, dont l'extrême mobilité se* règle sur sa pensée, il les croise *parfois au-dessus de son front*, comme s'il entrait en méditation.

C'est ce *double mouvement* d'élan et de repli qui cadençait les trois brèves après-midi pendant lesquelles un cinéaste s'est ouvert sur son expérience *d'homme*, d'artiste. Et ce que Bergman a pu raconter, ce qui a pu surgir dans ces moments fermés au monde, tout cela ne relevait jamais, par chance, de l'usage. Il ne s'agissait pas d'appliquer le jeu questions-réponses, *mais*, au contraire, de l'annuler, ou de le casser. Et par *là de se conformer à l'esprit même* de Bergman, c'est-à-dire de trouver *la voie juste pour communiquer.*

Cette rencontre a donc eu lieu à Munich, où l'on projette « l'Œuf du serpent » (1) et où Bergman a choisi de vivre — après avoir songé *à Paris, qu'il a fui à cause du bruit.* En ce moment, *il monte* « Sonate *d'automne* », *qu'il vient de tourner* en Norvège et à Stockholm, et il *prépare* « *les Trois Sœurs* », de Tchékhov, qu'il compte mettre en *scène au printemps, dans le prin*cipal théâtre de la ville. Mais, pour Noël, il ira à Forö, son île, sa micro-patrie, qui demeure le lien unique avec un pays dont il avait mis en cause la bureaucratie en 1976, avant de le quitter. *Mais qui* vient de lui attribuer, pour son œuvre, la médaille d'or de l'Académie suédoise.

YVONNE BABY.

(Lire notre entretien pages 13 et 14.)

(1) Voir l'article de Jean de Baroncelli dans *le Monde* du 8 décembre.

idées

JEUNESSES

Le point de vue de...
Michel VAUZELLE

DES ROIS SANS DIVERTISSEMENT

Avocat au barreau de Paris, Michel Vauzelle est premier secrétaire de la Conférence du stage.

LA société met en accusation devant ses tribunaux un certain nombre de jeunes gens qui s'ennuient.

Les héros ordinaires ont généralement assez de bon sens pour se résigner, dans les temps ordinaires, à la médiocrité du quotidien. Certains pourtant ne se résolvent pas à se soumettre. Leur romantisme vigoureux s'exprime alors dans une attitude de contestation qui peut être criminelle.

La tentation est grande de donner à leur action une dimension politique. Toutefois le caractère radical de leur protestation révèle que, pour eux, la politique est plutôt un prétexte. Ce n'est pas à une certaine forme de la société qu'ils en veulent mais à la condition humaine elle-même.

Insurgés à contretemps, ils ne sont pas des libérateurs mais des terroristes. Loin d'aider la gauche dont ils se réclament, ils font le jeu des conservateurs autour desquels ils regroupent l'opinion affolée par leurs crimes.

Mais cela leur importe peu. A leurs yeux, l'opposition démocratique est une farce que donne au public une classe dirigeante qui est secrètement solidaire.

Désespérés par un avenir politique bloqué, ils sont obligés de constater que seule la violence peut secouer la routine démocratique.

Le premier ennemi à leurs yeux est le système actuel d'information entièrement monopolisé par les deux cents personnes, hommes politiques, journalistes, universitaires, écrivains, syndicalistes, hommes du monde qui, seuls, publient, écrivent et parlent.

Pour briser ce monopole de la classe dominante et pour accéder à l'information, ils sont obligés de recourir au scandale ou mieux encore au suspense dramatique que permet le terrorisme.

Dans ce domaine, les détournements d'avion sont peu de choses comparés à ce qui sera fait et vécu dans l'avenir, grâce au progrès des techniques et à la concentration des vies humaines.

Le grand terrorisme est l'expression d'une protestation venant de milieux souvent très évolués. Mais il existe également un petit terrorisme qui, pour être de bien moindre envergure, relève de la même démarche.

Les petits terroristes de banlieue refusent eux aussi un environnement sordide, un avenir professionnel bloqué, une impossibilité quasi totale d'expression, un manque profond d'affection et de dignité. Ils sont de plus convaincus, par le cinéma et la télévision, de la réalité, quelque part, des rêves dont ils sont porteurs.

N'ayant pas reçu une éducation bourgeoise, ils n'ont pas l'habileté ou la naïveté de masquer de politique une révolte qui cherche dans la quête violente du risque et de la peur une transfiguration du quotidien.

Qu'ils soient déguisés en motards ou en guérilleros, ces jeunes gens sont des rois sans divertissement. Ils refusent absolument l'ennui et la médiocrité dont la majorité s'accommode. La société a besoin de ces désespérés pour son équilibre. Qu'elle réprime le crime mais qu'elle n'essaie pas d'étouffer une flamme qui est sa dignité.

Deux ou trois choses que je sais d'eux

par DOMINIQUE TROUILLER (*)

ON a pu constater la vogue des films « rétro » sur l'adolescence (*les Zozos, A nous les petites Anglaises, Marche pas sur mes baskets, Diabolo menthe*). Les *Roaring Sixties*, maintenant, comme si toute une époque, la nôtre, ne pouvait plus trouver d'autres points de repère que dans un passé mythique. Le « je vivrai » confus et poignant de l'adolescence représenté par le « j'ai vécu » de vieux adolescents encore mal mûris, déjà nostalgiques et ensevelis dans le souvenir de leur jeunesse enfuie...

Pas de meilleur révélateur de notre société que le rapport qu'elle entretient avec la classe d'âge nommée « jeunesse ». Symptôme moderne d'une société « en crise » ou plutôt en mal d'avenir, malade de ne pas croire en son avenir. Ceux dont le métier est d'avoir le contact avec elle le savent, vivent plus ou moins bien cette relation, et je ne crois en rien exagérer en disant qu'ils ont le sentiment d'être « coincés ». Et doublement.

Je m'explique. En tant qu'enseignants, ils sont exactement des marginaux, en marge par rapport à un champ socio-culturel multiforme, polyvoque (T.V., médias, disques, B.D., etc.) d'une époque en perpétuelle mutation. Cette époque est d'abord celle des « enseignés », auxquels elle impose les modèles imaginaires, identificatoires, on n'ose dire les « valeurs », dont a besoin l'adolescent, pour se constituer comme individu. L'enseignant est donc, comme tout le monde, pris dans le tourbillon. La belle affaire, dira-t-on : tous les adultes ne le sont-ils pas ? Mais les enseignants le sont d'une manière un peu différente, sans doute plus aiguë, consciente, douloureuse peut-être dans la mesure où c'est leur image traditionnelle qui est en jeu.

Certes, le professeur continue de transmettre un savoir, d'apprendre une méthode (passer son examen), etc., mais il sent bien que la communication dans l'espace communautaire du cours ne va pas — ou plus — de soi, qu'elle renvoie malheureusement à tout le bavardage qu'a suscité ces dernières années la « relation enseignante » (prof sympa, prof autoritaire, prof dynamique, prof contestataire, etc.).

Dans la valse des images professorales, on comprend sans peine qu'un public d'adolescents peut avoir du mal à s'y reconnaître ! Deux désarrois face à face, en miroir. Non pas qu'il ne reste (Dieu soit loué !) de « bons professeurs » et de « bons élèves » : on en trouve. Mais le malaise des deux côtés, c'est ce qui se voit d'abord, c'est ce que je ne peux pas ne pas voir. Chez les enseignants, comment interpréter le suractivisme syndical, militant, etc., autrement que comme un symptôme de ce malaise — ou une conduite de fuite ? Chez les adolescents, les mots pour le dire — cette absence d'illusion, d'espoir en un avenir aussi vide que le présent — manquent, se dérobent. C'est devenu une banalité de déplorer l'apathie, le conformisme, l'absence de toute révolte qui caractérisent la « population » lycéenne. Che Guevara, mai 68, connaissent pas ! (Je vous demande ce que cela peut représenter pour ceux qui, en ces temps-là, en étaient à apprendre à lire...). Par contre, *Elvis Presley*, « ils » connaissent, bien que n'étant pas nés au moment où il incarnait dans sa musique l'image mythique de toute une jeunesse, dans ses refus et sa soif de vivre.

Entre ces deux pôles aussi éloignés et contradictoires, voilà comment je verrais la fonction de l'enseignant actuel. D'abord d'évocation de notre mémoire collective, de notre mythologie historique — on dira que c'est notre mythologie, à nous adultes, mais c'est aussi celle du monde « objectif » où tous, eux et nous, avons à vivre. Les adolescents doivent s'y intégrer à défaut de quoi leur seule issue est la névrose, la drogue, parfois la mort. Mais ce serait aussi une fonction d'apprentissage à critiquer, donc un recul à prendre, une distance par rapport aux grandes formations imaginaires (T.V., disques... je l'ai dit plus haut) qui les modèlent d'autant mieux qu'elles se révèlent être des investissements extrêmement rentables (l'exploitation marchande du mythe de la jeunesse, etc.). Tout cela pourrait être aussi « *mobilisateur* » pour les deux partenaires. Pas facile pour « nous », pas confortable. On peut rêver.

(*) Professeur de lycée.

Réponse à Noëlle MAROTTE

La « Charte des enfants » ou la mythologie de la transparence

Les jugements de Mme Noëlle Marotte sur mon livre dans la page « Idées » du *Monde* du 15 décembre sont outranciers et inutiles. Sur le fond, je ne peux que m'étonner des malentendus qui sont contenus dans cet article.

Si je ne différencie pas la petite enfance de l'adolescence, c'est bien parce que je dénonce des lois qui ne tiennent pas compte (sauf cas exceptionnels) justement de cette différence, et si je « mélange », c'est aussi justement parce que l'institution « mélange ». Dans les centres, les cas sociaux se retrouvent avec les fugueurs, les toxicomanes ou les délinquants. Je dénonce cette situation. Jamais l'UNAF ne l'a fait.

A propos des crèches, je n'ai jamais dit ni même sous-entendu que la femme devait rester au foyer, mais j'ai révélé les problèmes profonds qui se posent pour les enfants des crèches, en dénonçant les dangers. Nous proposons dans la *Charte des enfants* des mesures de remplacement qui vont des assistantes familiales aux « lieux de vie » avec un nombre limité d'enfants. Où est-il dit que je réclame le retour du père ou de la mère au foyer ?

Sur les juges, j'ai dénoncé la collusion entre le pouvoir répressif, préventif et éducatif, mais j'ai souhaité et je souhaite encore une évolution de ces juges et de cette justice que je crois possible. Quant à dire que les juges pour enfants sont un progrès par rapport au bagne, qui pourrait le nier ? Est-ce suffisant pour se réjouir de cette situation ? Je reste partisan de décharger les juges de leur travail sur les enfants associaux ou « en danger ».

Sur les commissions, nous avons proposé, avec l'aide de milliers d'enfants, des solutions, mais j'ai dit dans la charte que nous souhaitions de longues discussions avec tous les éducateurs, juges, parents, associations, etc. Ce n'est qu'après cela que nous pourrons prendre des décisions.

Enfin sur le choix des loisirs, vêtements, etc., j'ai dit qu'il fallait inciter à l'intelligence de la consommation et je dénonce à plusieurs reprises la publicité excessive. Mais que Mme Marotte ne s'y trompe pas, je reste fermement opposé à la protection systématique des enfants. Une certaine protection est évidemment nécessaire, mais elle doit petit à petit, à peu près vers six, sept ans, faire place à une autonomie et à une responsabilité progressives.

Quant à la conclusion de Mme Marotte, je n'y reviendrai pas non plus, elle expose là des idées globales que je n'ai pas à juger et sur lesquelles il faudrait s'expliquer. Mais il est temps de comprendre que la *Charte des enfants* est un cri d'alarme, un appel lancé à tous, sans prétention de programme ou de code de la loi. C'est un livre d'incitation, ce n'est pas un résultat. C'est un livre d'idées, d'espoirs, de revendications, de larmes ; ce n'est pas un texte élaboré. Nous n'avons jamais eu la prétention de détenir toute la vérité et d'être les seuls à savoir ce qui est « bien » pour l'enfant. La charte est une demande faite pour les enfants et les adultes qui tentent de réaliser autre chose, de vivre autrement, et qui y parviennent quand on leur en donne les moyens. En réalité, Mme Marotte ne dit pas l'essentiel dans son article : elle me fait un procès sur des détails, mais pas un mot sur la finalité de la charte, qui est de considérer l'enfant comme un être à part entière et de lui donner les moyens de son autonomie et de sa liberté. C'est cela que l'UNAF condamne et c'est cela qui nous sépare... Pour le paraphraser serait-il le reflet d'une transparence sans mythologie ?

BERTRAND BOULIN.

Trois nouveaux mensuels : « Télé-Junior », « Azimut » et « l'Actualité en direct »

La presse des jeunes va mal. Après un an d'existence, « Terminal », « le journal des lycéens », a mis la clé sous la porte. Depuis quelques semaines, « Antirouille », « mensuel sans publicité », multiplie les appels au secours. La presse des « idoles » (« Salut », « O.K... ») ne se porte pas très bien non plus. Deux nouveaux magazines, « Télé-Junior » et « Azimut », viennent pourtant de voir le jour, et le 4 février sortira dans les kiosques le premier numéro de « l'Actualité en direct », édité par la société Star-System.

A la différence des journaux isolés comme *Antirouille* ou *Terminal*, ces trois mensuels s'appuient sur des entreprises florissantes. Il faut des reins solides pour tenter une telle aventure, même si l'on est certain, comme M. Franklin Loufrani, le P.-D. G. de Junior-Production qui vient de lancer *Télé-Junior*, d'avoir trouvé un « truc ». Ce magazine, qui aurait coûté 2 350 000 F depuis son lancement le 1er septembre, complète dans le domaine de la presse ce que la société mère réalise déjà dans celui de la production et de la diffusion de disques et de livres pour enfants.

Convaincu que les jeunes de huit à quatorze ans préfèrent la télévision aux albums de *Tintin* et de *Mickey* de leurs aînés, M. Loufrani ambitionne de leur offrir, avec *Télé-Junior*, sur cent pages et pour 5 F, une « *quatrième chaîne* ». Au générique de chaque numéro, des bandes dessinées adaptées de « comics » américains et de feuilletons télévisés, et une partie magazine confiée à des « vedettes » du petit écran : Michel Drucker, Gérard Majax, Christian Zuber et Guy Drut.

Destiné à un très large public, *Télé-Junior* ne s'embarrasse pas toujours de subtilité. « *Ce que les jeunes aiment*, dit M. Loufrani, *c'est la science-fiction, les séries policières, les westerns et, comme à la télé, la publicité. Alors nous leur en donnons.* » Si la qualité n'y trouve pas toujours son compte, la recette est apparemment efficace : le troisième numéro a été vendu à deux cent mille exemplaires. Le succès aidant, Junior-Production envisage le lancement d'un autre mensuel, *Télé-Parade*. Il s'adressera aux jeunes de cinq à neuf ans et aura un caractère « *plus éducatif* ».

Très différent est *Azimut*, lancé au mois d'octobre par M. Bruno d'Epenoux, propriétaire de *Télé-Journal*. Le public visé est celui des treize-quinze ans rebuté par la presse des « idoles ». La conception de ce magazine est due à Mlle Christine Begouën Demeaux, animatrice dans le sixième arrondissement des ateliers d'enfants Le livre vivant, qui en assure la rédaction en chef. Chaque mercredi, des groupes de jeunes décident du contenu des numéros. Selon une formule qui tend à se généraliser dans ce secteur de la presse, une large place est accordée aux témoignages bruts, aux illustrations et aux poèmes des lecteurs.

On trouve en outre des bandes dessinées, du sport, des reportages et une rubrique « événement » sous forme de « tables rondes » et de courtes nouvelles. Assez austère, *Azimut* n'a, de l'aveu de son directeur, pas encore trouvé sa vitesse de croisière. D'un prix élevé (6 F), il ne compte que cinquante-six pages. Le million de francs consacré à son lancement à la radio ne semble pas avoir eu un effet décisif. Tiré à cent mille exemplaires, le numéro de novembre s'est mal vendu.

La société Star-System rencontrera-t-elle les mêmes difficultés pour imposer *l'Actualité en direct*, un magazine qui se veut lui aussi de qualité ? Son directeur, M. Michel Lafon, qui peut se prévaloir, avec le *Nouveau-Stéphanie*, d'une des rares réussites financière de ces dernières années dans le secteur de la presse des vedettes, ne le pense pas. Il escompte un succès comparable à celui de *Jacinte*, lancé par le groupe Media en octobre 1975 (*le Monde* du 28 janvier 1977). Sans que les deux magazines se ressemblent vraiment, la « cible » est en gros la même : la tranche des dix-huit-vingt-cinq ans, plus étudiante que salariée, nettement féminine dans le cas de *Jacinte*, plutôt masculine dans celui de *l'Actualité en direct*.

Tiré à trois cent mille exemplaires, celui-ci paraîtra sur soixante-douze pages. Les numéros « zéro » consacrent une large place à la couleur et aux photos de qualité. Le papier est luxueux, la mise en pages aérée, peut-être un peu trop. Le contenu se veut axé sur l'actualité. Le premier numéro comportera une interview exclusive du président Carter par un groupe de jeunes, un sondage sur les intentions de vote des dix-huit-vingt-quatre ans et une chronique de Georges Brassens sur Jacques Brel. Dans le domaine politique, ce magazine se veut « objectif ». Il développera l'information pratique (sur l'emploi, les vacances, l'orientation). Son prix sera de 6 F.

B. L. G.

★ *Télé-Junior* : 9, rue Vermiquet, 75017 Paris. Tél. : 754-77-30. *Azimut* : 6, rue de la Trémoille, 75008 Paris. Tél. : 720-31-16. *L'Actualité en direct* : 20, rue Molitor, 75016 Paris. Tél. : 520-62-90.

RECTIFICATIF. — Dans l'article sur « la Gloire posthume de Frege », de Jacques Bouveresse (*le Monde* des 18-19 décembre) il fallait lire, 4e colonne, 4e ligne, non pas « *l'idéologie* fregéenne », mais « *l'idéographie* fregéenne ».

« ANTIROUILLE » MORIBOND

Personne n'a pu dissuader Serge, berger stagiaire de dix-neuf ans, de sa folle décision. Il ne voyait pas pourquoi on coupait les cheveux en quatre : il avait lu dans le dernier numéro d'*Antirouille* que « son » journal allait disparaître si l'équipe de rédaction ne trouvait pas rapidement de l'argent. Serge est alors venu à Paris, la semaine dernière, apporter un chèque de 5 000 francs.

Il a simplement expliqué aux jeunes journalistes médusés qu'il avait fait « un petit héritage » et que sa « copine » et lui « n'avaient pas de gros besoins ». Après deux heures de discussion, il a persuadé l'équipe d'*Antirouille* d'accepter sa contribution.

Ce soutien ne suffira pas à sauver *Antirouille*. Après deux ans sans heurt et même plutôt encourageants — trente-deux mille exemplaires vendus chaque mois, — l'équipe de rédaction doit trouver 80 000 francs, faute de quoi une aventure unique dans l'histoire de la presse des jeunes rejoindra le cimetière des titres disparus. Ce n'est pas que la fidélité des lecteurs fasse défaut. Elle est même plus réelle que pour d'autres publications, si l'on tient compte de l'âge des habitués de ce mensuel « fait par des jeunes pour des jeunes ».

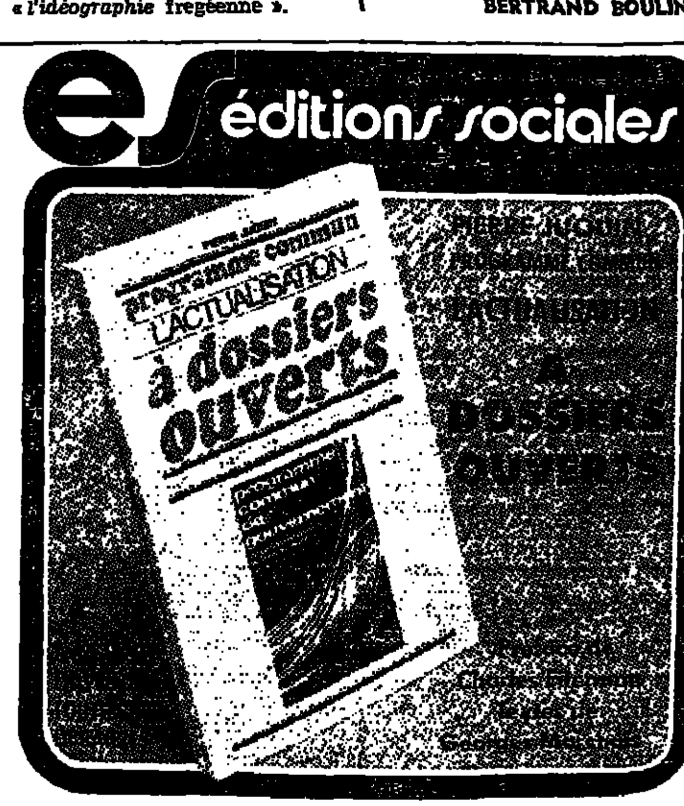
Les responsables d'*Antirouille* ont décidé de faire le tour des « *financiers sympathisants* » qu'ont déjà rencontrés, ces dernières semaines, pour d'autres raisons de naufrage, *Rouge*, le quotidien de la Ligue communiste révolutionnaire, *Témoignage chrétien*, *Politique hebdo*, *Sud*, *Histoire d'Elles*, la revue *Champ libre*, et quelques autres. Mais les bienfaiteurs traditionnels de la « presse différente », souvent des artistes ou des sympathisants de gauche et d'extrême gauche, doutent de plus en plus du sens de ce combat. Les « banquiers », comme les militants, se replient sur eux-mêmes devant les rigueurs de cet automne politique.

La dernière chance d'*Antirouille* est d'expliquer aux adultes que le public de ce mensuel est composé d'isolés, qui doutent plus encore qu'eux-mêmes du succès éventuel des luttes politiques et des capacités d'épanouissement de la société actuelle. De dire aux parents, inquiets de voir leurs enfants découragés se mettre en marge du débat social, lassés avant même d'avoir tenté l'expérience de leurs aînés, que ce journal est probablement un dernier lien fragile, une chambre d'écho des préoccupations quotidiennes des « jeunes en rupture ».

A sa création, en 1975, *Antirouille* voulait devenir « *une alternative à la presse débile des vedettes* ». Avec les mois, ce journal s'est trouvé un public de lycéens et de jeunes travailleurs. « *Ce sont d'une certaine façon des marginaux*, explique Hélène, l'un des membres de l'équipe, *mais ils ne sont pas vraiment en révolte, car ils se méfient, à l'inverse de leurs aînés, des luttes qu'on leur propose.* » Chaque mois, *Antirouille* décrit une vie plutôt triste, et ses lecteurs lui renvoient une réalité faite d'insatisfactions. Les jeunes s'expriment, racontent leurs difficultés dans le travail et les rapports avec les autres, une sensation de malaise chronique. Une double page de poèmes de lecteurs parle de la mort, du suicide, du temps qui s'écoule inexorablement vers une impasse. Lorsque dans ce brouillard glacé une lueur apparaît, comme une espérance de vie, comme une plante qui ne meurt pas au bout d'un mois, lorsqu'un lycéen ou un jeune travailleur trouve une idée qui change le quotidien, le journal raconte pour aider les autres.

PHILIPPE BOGGIO.

(*) *Antirouille*, 2, squ. Pétrelle, 75009 PARIS ; tél. : 526-84-79 - CCP 3512475 Y, La Source.





Le Monde

étranger

LE POUVOIR ET LA GAUCHE EN EUROPE DU SUD

Le parti communiste italien accepte le risque de provoquer une crise gouvernementale

De notre correspondant

Rome. — Les trois confédérations syndicales italiennes ont décidé une grève générale pour *la* mi-janvier. C'est un mauvais point pour le gouvernement de M. Andreotti, mais surtout la confirmation qu'un nouveau climat politique s'est instauré à Rome. La trêve sociale a fait place à l'agitation, tandis que l'alliance entre la démocratie chrétienne et le parti communiste, hier si sereine, ressemble presque à un affrontement.

On ne se trouve plus devant deux partenaires qui gèrent ensemble la « majorité de programme » et tempèrent l'impatience des petits partis. Les voilà de nouveau face à face, du moins en apparence, avec des positions très différentes. Le P.C. veut entrer tout de suite au gouvernement pour en changer la politique et « sauver le pays ». La D.C. défend les choix actuels et refuse la nomination de ministres communistes, qu'elle juge non seulement injustifiée mais contraire à ses engagements devant les électeurs.

Troublé par la volte-face de son partenaire, le parti gouvernemental *ne parvint pas à masquer des* divisions internes. Il cherche à gagner du temps, à reprendre l'initiative en proposant une sorte de pacte social et politique inséré dans un *programme triennal de gouvernement.* Le P.C.I. participerait à sa rédaction, l'appuierait officiellement *mais n'entrerait pas au gouvernement.* Il en faudrait davantage pour séduire M. Berlinguer. Après s'être *beaucoup avancé, il doit obtenir* quelque chose de consistant pour ne pas décevoir la base communiste, qui s'est remise à espérer malgré les sarcasmes de l'extrême gauche.

« Nous ne sommes pas contre le gouvernement, mais contre sa politique économique », répètent les dirigeants syndicaux. Ils ne veulent pas qu'une *« bataille de formules »* — c'est-à-dire la composition du futur cabinet — détourne les partis de la vraie question : sauver plusieurs groupes industriels et le pays lui-même de la faillite financière ; accomplir certaines réformes de structure pour *que* toute reprise économique ne se traduise pas en inflation.

Depuis quinze mois, l'Italie a connu en *effet deux périodes bien* distinctes. La première (septembre 1976 - mars 1977) fut celle de l'assainissement d'une économie très malade. On lui administra un remède de cheval pour freiner l'inflation et rééquilibrer les comptes extérieurs. Cette *austérité allait être acceptée aussi bien par les partis de gauche* que par les syndicats, moyennant des réformes et une défense de l'emploi. *Il en résulta un ralentissement de* l'activité, ressenti de plus en plus fort à partir du deuxième trimestre. C'est *l'*aboutissement de cette tendance, joint à l'absence de réformes réelles, qui a déclenché l'agitation sociale. Le parti communiste a senti le danger. Il s'est brusquement raidi, au risque de menacer le laborieux équilibre politique dont il avait été le principal défenseur. Au printemps, les *étudiants contestataires n'avaient* pu le contraindre à retourner dans l'opposition ; en hiver, il a vu *dans le malaise ouvrier une raison suffi*sante pour forcer la porte du gouvernement.

Mais la forcera-t-il vraiment ? L'autre soir, les téléspectateurs ont sauté sur leurs chaises en entendant M. Berlinguer déclarer : *« Je ne peux exclure que le P.C.I. déclenche la crise de gouvernement si c'est nécessaire. »* Rien, jusqu'à présent, n'était aussi condamnable que *« la crise »* aux yeux des dirigeants communistes.

La « svolta » (tournant) du parti s'est produite à la réunion de sa direction, le 7 décembre. On lui attribue plusieurs raisons immédiates : la manifestation des métallos à Rome cinq jours plus tôt : le feu vert de la Cour de cassation à huit référendums demandés par plus de cinq *cent mille citoyens, et la conversion* supposée de M. Amintore Fanfani au « compromis historique ». Si lui, *l'emblème de la droite, est favorable* à un gouvernement d'union nationale, pourquoi les communistes hésiteraient-ils à s'y engouffrer ?

Le vieux principe selon lequel l'ouverture *à gauche se fait par un* conservateur a fait réfléchir aux *Botteghe Oscure,* le siège du P.C. *« Oui, nous accepterions Fanfani comme président du conseil,* remarque un responsable communiste. *L'important est que nous soyons au gouvernement.* » Le P.C.I. se déclare persuadé qu'avec des portefeuilles ministériels il peut *« changer les choses ».*

Le pari sur des élections anticipées

Le parti républicain de M. La Malfa l'approuve entièrement, tout en déclarant la grève détestable. On est *frappé, en revanche par la modération* inhabituelle des socialistes, sensible dans les syndicats. Les observateurs *politiques en perdent leur latin.* Tout événement, comme le succès des listes catholiques aux récentes élections scolaires, donne lieu à des interprétations opposées : est-il de nature à modérer l'ardeur des communistes ou, au contraire, à les persuader que la modération ne paie pas ? Même l'opposition, pourtant très ferme, de la démocratie chrétienne, à un gouvernement d'union nationale, divise les commentateurs et, dit-on, ne convainc pas tout à fait les Américains.

Si, au fond d'eux-mêmes, les principaux dirigeants de la D.C. sont résignés à cette éventualité, les choses vont traîner en longueur. On ne fait pas entrer le loup dans la bergerie sans y préparer sa propre *famille. Or, il est difficile de consulter* l'électorat démocrate-chrétien sur le thème : *« Voulez-vous les communistes au gouvernement ? » Une bataille* électorale se fait toujours contre le concurrent. M. Zaccagnini, secrétaire général de la D.C., vient de suggérer qu'un parti responsable devait d'abord faire des choix, puis se soumettre au verdict des urnes. Cette allusion a fait un beau tollé, et le secrétaire général a dû revenir en arrière.

D'autres arguments jouent contre des élections anticipées : elles affaibliraient la lire et accentueraient la crise économique ; elles risqueraient d'avoir lieu « sous les bombes », car les terroristes se déchaîneraient ; elles ne feraient que confirmer les grandes tendances actuelles, et donc ne résoudraient rien ; enfin on ne peut pas demander à un Président de la république, suspecté d'être mêlé à des scandales et ayant déjà dissous deux fois les Chambres, de le faire *une troisième fois alors que son* mandat s'achève en décembre 1978.

Avec une *certaine* coquetterie, les Italiens aiment à *dire* que leur politique est *« incompréhensible à un étranger »*. C'est faux, mais nul n'en nie la complexité. Elle sera particulièrement sensible en 1978, puisque deux batailles vont avoir lieu en *même temps :* la composition du futur cabinet et les élections présidentielles.

Ces batailles de couloir risquent de faire oublier la raison initiale de la crise, qui est économique. En 1978, *l'Italie devra rembourser* ses dettes, contracter d'autres prêts et renégocier avec le Fonds monétaire international certains de ses engagements. *Il* lui faut, *pour tout cela, une certaine* crédibilité. C'est le principal argument de M. Andreotti pour conjurer la crise et défendre un *gouvernement* qui, tel quel, paraît condamné.

ROBERT SOLÉ.

LES PANTOUFLES DE M. BERLINGUER

Sous le portrait de Marx, qui le fixe sévèrement, M. Enrico Berlinguer est assis dans un fauteuil, en robe de chambre, les pantoufles aux pieds. Il prend son thé tandis que lui parvient par la fenêtre l'écho de cent cinquante mille métallos défilant dans les rues de *Rome*. Ce *dessin* de Giorio Forattini, paru dans *la Republica* du 4 décembre a *ému des communistes*. Même Fortebraccio, le célèbre billetiste de *l'Unita* a tiré à boulets rouges sur son confrère en affirmant que l'humour avait des limites, qu'il n'autorisait pas à *« insulter les gens »*.

Forattini a répliqué : *« Quand je caricaturais M. Fanfani, nul ne protestait. Maintenant je revendique le droit de me moquer aussi de M. Berlinguer. Les démocrates - chrétiens sont bien plus habiles que les communistes. Ils vont même jusqu'à demander les originaux de mes dessins. »* Entrant dans le fond du débat, Forattini a remarqué avec raison que les dirigeants du P.C.I. étaient au départ contre la manifestation des *métallos.*

Cette polémique a coïncidé avec le changement d'attitude des communistes. *La Republica* en a pris acte. Dans son numéro du 17 décembre, sous le crayon d'un autre dessinateur, Franco Bellivacqua, on retrouve le fauteuil et la table à thé mais M. E. Berlinguer a *accroché* sa robe de chambre au portemanteau et a retiré ses pantoufles. Il noue un foulard rouge autour de son cou et enfile un bleu de travail... Marx est impassible mais sans aucun doute content. — R. S.

Aucune solution n'est concevable au Portugal sans le parti socialiste

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — C'est le privilège *des jeunes démocraties de multiplier* les « premières ». Il y avait eu le 25 avril 1975 les premières *élections* libres depuis un demi-siècle. Le 25 juin 1976, il y eut les premières élections présidentielles sans contrainte depuis l'instauration du salazarisme. Un mois plus tard, on apprit la désignation de M. Mario Soares pour former le premier *gouvernement* selon *la* Constitution du 25 avril 1976. Voici donc la première crise gouvernementale de la jeune République portugaise...

On insiste à Lisbonne et dans *les provinces sur le caractère* naturel en démocratie du renversement d'une équipe par une majorité du Parlement. Les milieux politiques portugais, loin de ressentir le vote du 8 décembre comme une maladie plus ou moins honteuse, paraissent plutôt y voir une sorte d'épreuve initiatique pour le système mis en place il y a un peu moins de deux ans.

Examen réussi ? Apparemment oui. Le président de la République — qui, pour rendre le test plus probant, a maintenu la semaine dernière *son voyage* en Allemagne fédérale — a félicité à plusieurs reprises le peuple portugais *pour* le calme dont il a su faire preuve en la circonstance. Plusieurs dirigeants politiques ont fait de même. Comme s'ils craignaient que trois années et demie d'apprentissage de la liberté n'aient pas suffi pour tuer chez tous et en chacun le vieux démon qui a si longtemps murmuré : *« Tout, sauf le vide et la pagaille. »*

En apparence, la capitale n'a jamais paru aussi tranquille.

Pourtant, les vieux démons ne sont pas morts. L'amiral Pinheiro de Azevedo — ancien premier ministre — a proposé comme remède à la crise *« une dictature enracinée dans les masses »*, avec références senties à Hitler et Mussolini. L'homme a été gravement *malade, et on peut donc* sourire de ses propos. Mais, en très bonne santé quant à lui, le général Kaulza de Ariaga — qui en décembre 1973 avait tenté une restauration du salazarisme pur et dur — s'agite beaucoup. Des hommes investis de hautes responsabilités économiques racontent à qui veut les entendre que si *M. Sa Carneiro* (ancien président du parti social-démocrate) voulait lancer un rassemblement, il rencontrerait, *dans le nord* du pays à tout le moins, un *« impact extraordinaire »*...

Les hommes politiques à qui échoit la responsabilité de résoudre la crise minimisent ce problème, persuadés qu'à trop évoquer les fantômes on finit par leur donner consistance. Mais ils ne l'ignorent pas. On se convainc *même à lire* les éditoriaux, à discuter avec les responsables, que cette crainte a contribué à la *rapide volte-face des milieux* politiques ces derniers jours.

Le 8 décembre au matin, tout *semblait rompu. La chute du* gouvernement n'était peut-être pas l'événement le plus grave. Il y avait eu ces discours véhéments — l'image d'un « Pinochet » portugais que M. Soares avait présentée à la droite comme on tend un miroir maléfique. Il y avait eu ces attaques violentes contre l'équipe gouvernementale accusée d'incompétence et presque de duplicité. Le premier ministre battu lançait : *« A vous de jouer, messieurs, et je vous souhaite bien du plaisir. »* Puisque nul ne semblait plus vouloir parler à personne, les élections législatives anticipées semblaient la seule solution.

Et puis très vite, on se prit à réfléchir dans les états-majors des partis. Une consultation anticipée, c'était le vide pour trois mois dans une situation de crise économique aiguë et le risque de voir revenir au palais de Sao-Bento une Assemblée à peu près identique à l'actuelle, peut-être même un peu plus « ingouvernable ».

De la discussion à la négociation

L'appel lancé le 11 décembre par le président de la République pour la mise au point entre les partis d'un programme de gouvernement *susceptible* de *rallier* une majorité à l'Assemblée fut donc aussitôt accepté par tous.

Pour le P.C.P., cela ne posait pas de problème majeur. Bien que la formation de M. Alvaro Cunhal ait eu un rôle très important dans la chute de M. Soares, elle n'en demeurait pas moins prête à négocier la formation d'un gouvernement de gauche. Le C.D.S. et le P.S.D., qui avaient d'abord indiqué que des contacts ne pourraient avoir lieu qu'au palais présidentiel, acceptèrent de répondre à l'invitation du P.S. et de le ren*contrer à son siège — à charge de* réciprocité, bien entendu. L'évidence s'imposait : aucune solution parlementaire à la crise n'était concevable sans le P.S. Aussi les « discussions » *ont-elles* peu à peu commencé *« à se transformer en négociations »*, selon le mot de M. Freitas do Amaral, président du Centre démocratique *et social.*

Ainsi, deux semaines après l'ouverture de la crise, commençait-on à y voir plus clair. Toute prédiction demeure hasardeuse, mais un large consensus paraît acquis pour la formation d'un gouvernement s'appuyant sur une majorité stable dans l'actuelle Assemblée. Si l'on met à part le cas de l'Union démocratique populaire (U.D.P., extrême gauche, qui n'a qu'un seul député), la seule formation qui demeure en retrait est le P.S.D.

Les problèmes internes à ce parti expliquent peut-être ces hésitations. M. Sousa Franco, son président depuis quelques semaines, paraît favorable à un accord. Une *telle* attitude, en effet, rapprocherait davantage son parti du pouvoir que seize mois de harcèlements menés par M. Sa Carneiro, son prédécesseur, contre le gouvernement Soares. Le prestige qu'il en recevrait conforterait sans doute sa position encore fragile à la tête du P.S.D. Mais ce modéré doit compter avec les *partisans, encore nombreux et* puissants, de l'ancien leader du parti, qui a clairement choisi une stratégie de la tension. En attendant un congrès extraordinaire qui se tiendra à la fin de janvier, M. Sousa Franco est donc nécessairement contraint de ne se hâter que lentement.

Comment concilier l'indispen*sable recherche d'une* majorité parlementaire stable avec le refus socialiste tant d'un « gouvernement de coalition » que d'un accord avec les seules formations situées à sa droite ou avec le seul P.C.P. ? Les discussions s'orientent vers la négociation non pas d'une, mais de deux, voire de trois, « plates-formes » de gouvernement, — chacune signée par le parti socialiste et une ou deux autres formations : P.S. - P.C., P.S. - C.D.S., P.S. - P.S.D. ou P.S.-P.S.D.-C.D.S. Telles sont théoriquement les combinaisons possibles.

Pour que les choses aboutissent, il serait indispensable que les partis situés à la droite du P.S. acceptent que la formation de M. Cunhal soit traitée sur un plan d'égalité. Leur intention initiale était, en effet, d'aboutir à un accord à trois avec le P.S. Ensuite seulement, le nouveau *gouvernement discuterait* avec le P.C.P. M. Sousa Franco, sur ce point est particulièrement net : *« Le P.C. doit être exclu des discussions. C'est seulement lorsque les trois forces démocratiques se seront mises d'accord sur un programme que l'on pourra discuter avec les communistes sur des points concrets. »*

Encore faudrait-il que les diverses « plates-formes » ne soient pas trop incompatibles entre elles pour permettre la rédaction d'un vrai programme de gouvernement et non d'un compromis circonstantiel. Ce sera sans doute le rôle du président de la République d'y veiller. Sa tâche ne sera pas aisée.

Davantage peut-être que sur le programme, c'est sur « l'esquisse de l'esquisse » de la future équipe de gouvernement que s'attardent les discussions. Un point capital paraît cependant acquis. Aucune formation ne met plus son veto à la reconduction de M. Mario Soares *comme* premier ministre. Mais le secrétaire général du P.S., par tactique peut-être, demeure évasif. *« Si le président de la République juge nécessaire ma présence à la tête du gouvernement, je ne me récuserai pas,* nous a-t-il déclaré. *Mais, après seize mois d'un grand effort, je sens le besoin d'un peu de repos et de réflexion. En outre, je dois consacrer un peu de mon temps au parti, qui traverse une phase intéressante de reprise de confiance en lui-même. »*

La composition du futur gouvernement suscite également des difficultés. *« C'est le point le plus controversé ; presque un préalable »*, nous a déclaré M. Freitas do Amaral.

La formule retenue pourrait être un gouvernement à dominante socialiste mais où figureraient un certain nombre de *« compétences »* jouissant de la confiance de tel ou tel parti, sans cependant le représenter.

Faute d'un accord entre les partis, il ne resterait que la solution des élections anticipées.

JEAN-PIERRE CLERC.

M. ANDRÉ AMALRIK : des groupements d'ouvriers indépendants se constituent en U.R.S.S.

A l'étranger, on a fini par s'apercevoir que les petits groupes d'écrivains d'U.R.S.S. qui s'étaient *formés en dehors de l'Union* des écrivains — cet instrument du gouvernement — étaient des hommes libres, a déclaré M. André Amalrik, le 20 décembre, à Paris. L'écrivain soviétique dissident, qui était l'invité de Force ouvrière à l'occasion du trentième anniversaire de la création de la confédération, a poursuivi : *« Les mêmes petits groupes sont en train de se constituer parmi les travailleurs. Les syndicalistes de l'Occident finiront bien par se rendre compte qu'un mouvement indépendant est en train de se créer en U.R.S.S. »*

M. Amalrik a affirmé, une nouvelle fois, qu'il y avait eu des grèves en U.R.S.S. On a cédé à *l'exigence des grévistes mais* ensuite les responsables ont été sanctionnés. La répression est d'autant plus dure que l'État est censé représenter l'intérêt des travailleurs. A Moscou, un groupe de grévistes s'est récemment adressé à un correspondant de presse étrangère *(New York Times)* pour lui faire part de leurs difficultés.

Il y a du chômage en U.R.S.S., a encore dit M. Amalrik, et sa forme la plus marquée est le travail saisonnier (pêche, travaux géologiques, prospection minière, etc.). Au bout de quatre ou cinq mois, on jette les ouvriers à la porte et ils ne reçoivent rien d'autres que leurs salaires. Un ouvrier qui reste chômeur plus de dix mois risque d'être envoyé en Sibérie. *« L'envoi en Sibérie, est en somme l'équivalent des caisses de chômage de l'Occident »*, a conclu M. Amalrik.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LA COUR DE JUSTICE DE COLOGNE a rejeté lundi une requête introduite par l'ancien criminel de guerre Rudolf Hess, qui voulait obtenir que le gouvernement de Bonn engage une action diplomatique *pour le faire libérer. La* cour a estimé que le gouvernement ouest-allemand ne pouvait être tenu juridiquement d'intervenir, notamment par notes adressées aux puissances alliées et à l'ONU, en faveur de la libération du détenu. Agé de quatre-vingt-trois ans, celui-ci est incarcéré depuis trente-six ans à la prison de Spandau, à Berlin-Ouest. — *(A.F.P., A.P.)*

Australie

● LE SENATEUR GLENISTER SHEIL, ministre des anciens combattants du gouvernement formé lundi 19 décembre par M. Fraser, a été révoqué mercredi pour avoir manifesté son soutien à l'apartheid. Il avait préconisé le *« développement séparé »* pour les aborigènes *australiens* et *soutenu* publiquement les régimes sud-africain et rhodésien. — *(Reuter.)*

Bangladesh

● LE CHEF DE L'ETAT BENGALAIS, le général Ziaur Rahman, se rendra, jeudi 22 décembre, en visite officielle au Pakistan, venant de New-Delhi. Au cours de son séjour en Inde, le président *bengalais* s'est entretenu avec M. Desai ; les deux dirigeants sont convenus de renforcer leurs relations sur la base *« de l'égalité, de l'indépendance et de la non-ingérence dans leurs affaires mutuelles »*. — *(A.F.P.)*

Pologne

● LA MILICE A PERQUISITIONNÉ, lundi 19 *décembre,* dans la maison de la banlieue de Varsovie de l'un des membres du Comité de défense des ouvriers, M. Krzysztof Turalski et a saisi un certain nombre d'exemplaires du bulletin *Glos (la voix)* publié par le Comité. M. Turalski et deux autres membres du comité ont été interpellés mais relâchés trois heures plus tard. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● UN AFRICAIN a été tué par balles par la police au cours *d'émeutes qui se sont déroulées*, lundi 19 et mardi 20 décembre, dans les cités africaines autour de Port-Elizabeth. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● L'ATTAQUE, samedi 17 décembre, de la base aérienne Grand-Reef, près d'Umtali, en Rhodésie, par des guérilleros nationalistes rhodésiens basés au Mozambique, a fait vingt-deux morts parmi le personnel militaire de la base, a affirmé, *mercredi 21 décembre, Radio-*Maputo, citant des informations « venues de l'intérieur du Zimbabwe ». — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● UN MINEUR SOVIETIQUE de quarante-cinq ans, M. Vladimir Klebanov, a été arrêté et envoyé dans un hôpital psychiatrique de Moscou, lundi 19 décembre, a annoncé l'infirmier dissident Alexandre Podriabinek, membre du comité d'études de l'utilisation abusive de la psychiatrie. M. Podriabinek a précisé que cette mesure avait été prise à la suite de déclarations faites par M. Klebanov, fin novembre, à des journalistes étrangers. M. Klebanov, qui a déjà passé quatre ans et demi dans des hôpitaux psychiatriques, avait indiqué qu'il avait perdu son emploi de mineur après avoir critiqué les conditions de travail et en particulier l'insuffisance des mesures de sécurité. M. Podriabinek a, d'autre part, annoncé la libération de l'ancien journaliste Youri Belov, trente-quatre ans, après cinq ans passés dans des établissements psychiatriques. — *(A.F.P., A.P.)*

● LES « IZVESTIA » ont publié, mardi soir 20 décembre, en première page, plusieurs informations précédées de titres en gros caractères concernant M. Leonid Brejnev, qui serait actuellement atteint d'une forte grippe peut-être compliquée d'une pneumonie. Aucune de ces informations ne porte sur la santé du secrétaire général. Ces gros titres pourraient constituer une réponse indirecte aux spéculations sur l'absence de la scène politique du *numéro* un soviétique depuis le 14 décembre. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● DES NUMEROS DE TROIS JOURNAUX ETRANGERS ont été interdits à la diffusion, annonce le dernier numéro du journal officiel yougoslave. Il s'agit de *Paris-Match* du 21 octobre, du journal de Trieste *Il Piccolo* du 25 octobre et du quotidien autrichien *Sudost Tagespost* du 25 octobre, paraissant à Graz. Le journal officiel ne donne aucune précision sur les motifs de ces interdictions. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Le problème palestinien au cœur du dialogue israélo-égyptien

(Suite de la première page.)

Le gouvernement Begin ne s'opposerait pas au retour des hauteurs du Golan dans leur quasi-totalité à la Syrie. Telle est la conviction des personnalités qui avaient accompagné le président Sadate à Jérusalem le mois dernier. L'une d'elles rapporte que le général Dayan avait déclaré à ses interlocuteurs qu'il n'avait jamais cru que la valeur stratégique du Golan exigeât son annexion par Israël.

L'optimisme des négociateurs égyptiens est cependant tempéré par les divergences « *fondamentales* » qui subsistent sur l'avenir du peuple palestinien. Le « *plan de paix* » de M. Begin — font-ils remarquer — ne prévoit pas explicitement l'évacuation de la Cisjordanie et de Gaza. L'autonomie que le premier ministre israélien offre aux populations de ces deux territoires est certes méritoire — disent-ils — mais n'équivaut en aucune manière à une véritable autodétermination. Les responsables égyptiens vont jusqu'à objecter à l'Organisation, à une date ultérieure, d'un référendum qui, disent-ils, *ne peut remettre en question le droit* naturel et inaliénable d'un peuple à sa libération et à sa souveraineté. Ils n'approuveraient le principe d'un référendum qu'en dernier ressort et dans la mesure où la consultation confirmerait ce droit dans un délai relativement court.

Le gouvernement du Caire persiste dans sa conviction que seul un « *Etat palestinien souverain, lié d'une manière ou d'une autre à la Jordanie* » permettrait d'instaurer une paix durable dans la région. Il récuse dès lors la doctrine du Likoud selon laquelle la Palestine (traduction du terme hébreu Eretz Israël, selon M. Begin) a été « *libérée* » et réunifiée pour le plus grand b[ien] des peuples juif et « *arabe* » qui y cohabitent. Parler, comme le fait le premier ministre israélien des « *Arabes palestiniens* » est une manière d'exclure du processus de paix quelque deux millions de Palestiniens vivant à l'étranger ainsi que leurs représentants légitimes, à savoir *l'O.L.P. de M. Yasser Arafat.*

Le président Sadate — nous a déclaré un membre de la délégation égyptienne — s'efforcera dès lors d'obtenir de M. Begin, lors de leur rencontre dimanche prochain, qu'Israël proclame d'abord sa disposition de « *se retirer de tous les territoires occupés* », ce qui permettrait l'ouverture de négociations avec tous les belligérants arabes et *qu'il admette l'inclusion, à l'ordre du* jour, de la question de la création d'un « *Etat* » ou pour le moins d'une « *entité* » palestinienne, ce à quoi s'opposent jusqu'à ce jour les plénipotentiaires israéliens à la conférence du Caire.

C'est à ces deux conditions — nous a-t-on dit — que l'Egypte serait disposée à *discuter* immédiatement de la « *nature de la paix* », en d'autres termes d'une pleine normalisation avec l'Etat hébreu.

Le président du Parlement, M. Sayed Marei, nous a déclaré à ce propos : « *Evacuation et normalisation sont indissociables comme les deux faces d'une même monnaie. Si les Israéliens acceptent la première, les Egyptiens admettront la seconde avec le même enthousiasme qu'ils manifestent actuellement en faveur de la paix.* »

Il est fortement question, apprenons-nous de bonne source, d'associer la main-d'œuvre égyptienne à la technologie israélienne et aux capitaux américains, pour développer les ressou[r]ces inexploitées du Sinaï.

Les Egyptiens n'excluent pas pour autant l'échec des « *négociations décisives* » qui se dérouleront dimanche prochain à Ismaïlia, sur la « *Gezirai el forsan* » (l'île des Chevaliers). « *Si nous ne parvenons pas à un accord* — a déclaré mardi le président Sadate au quotidien de Milan *Corriere della Sera*, — *je l'annoncerai immédiatement à l'opinion égyptienne et mondiale.* » La menace est à peine voilée. « *Les gouvernements occidentaux, celui des Etats-Unis en tête, l'opinion mondiale, celle d'Israël en particulier, rejetteraient la responsabilité de cet échec sur M. Begin* », nous a déclaré une autre personnalité égyptienne étroitement associée aux pourparlers en cours, avant de poursuivre : « *Le président Sadate n'aura même pas besoin de regretter son voyage à Jérusalem. Au contraire, son initiative lui a gagné une popularité sans précédent dans le monde entier, y compris parmi les partisans de M. Begin.* » Notre interlocuteur a cependant ajouté aussitôt que le succès de la rencontre était « *probable* ». Rendant hommage à la « *souplesse* » du premier ministre israélien, qui ne cesse de répéter que ses propositions sont « *négociables* », il s'est félicité du fait que « *MM. Begin et Sadate sont au moins d'accord pour poursuivre, quoi qu'il advienne, un dialogue digne de deux peuples civilisés* ».

Une adhésion de l'O.L.P. ?

Une entente à « *l'île des Chevaliers* » donnerait un puissant élan au processus en cours. De nouvelles directives seraient données immédiatement aux membres de la conférence du Caire, qui reprendrait ses travaux au niveau des ministres des affaires étrangères, pour élaborer dans le détail les dispositions du futur règlement. Des invitations seraient lancées aux autres belligérants arabes afin qu'ils reviennent sur leur décision de boycottage. On espère ici qu'au moins la Jordanie donnerait une réponse positive et que cette adhésion inciterait l'O.L.P. à réviser son attitude.

« *Un responsable palestinien m'a transmis cette semaine un message verbal de l'O.L.P. venant de Beyrouth et invitant l'Egypte à négocier en son nom* », nous a déclaré M. Sayed Marei. « *Je lui ai répondu que nous souhaitions recevoir ce message par écrit*, a poursuivi le président du Parlement, *et j'ai insisté sur le fait que nous préférerions que M. Yasser Arafat se fasse directement représenter à la conférence du Caire. J'ai encore dit à mon interlocuteur que nous ne comprenions pas le refus des dirigeants palestiniens, lesquels nous paraissent manquer totalement de sens politique. Leur présence au Caire ne poserait pas de problèmes redoutables puisqu'il nous reviendrait de convaincre les Israéliens de les admettre comme des interlocuteurs valables.* »

Au fond, le gouvernement du Caire a intérêt à ce que ni l'O.L.P. ni l'U.R.S.S. ne prennent part aux *tractations du Caire. Leur participation*, estime-t-on ici, n'aurait d'autre effet que de freiner le processus engagé. L'espoir inavoué est que l'Egypte et Israël mettent rapidement au point un projet « *exemplaire* » d'un traité de paix avant de réunir à Genève tous les autres belligérants, sans exception. La conférence de Genève serait convoquée « *dans quelques semaines* », a déclaré mardi M. Oussama El Baz, l'un des trois membres de la délégation égyptienne.

A n'en pas douter, c'est au pas de course qu'Egyptiens et Israéliens, désormais partenaires, veulent atteindre leur objectif commun.

ÉRIC ROULEAU.

L'ENTRETIEN BEGIN-FRANÇOIS-PONCET

« La glace est brisée » entre la France et Israël
estime-t-on à Paris

L'entretien que M. Begin a eu, mardi 20 décembre, à Chequers, résidence du premier ministre britannique, avec M. Jean François-Poncet, secrétaire général de l'Elysée, a permis de « briser la glace » entre Paris et Jérusalem, estime-t-on dans les milieux français. Cette impression a été confirmée par le premier ministre israélien lui-même, qui, avant de quitter Londres, a regretté de ne pouvoir s'arrêter à Paris où l'avait invité M. Giscard d'Estaing. « *Je suis malheureusement obligé de rentrer en Israël* », a-t-il dit, ajoutant qu'il proposait à la France de « *renouveler l'esprit de l'alliance franco-israélienne de 1956* » (c'est-à-dire au moment de l'expédition de Suez). Tel serait le sens du message verbal qu'il a demandé à M. François-Poncet de transmettre au président de la République. M. Begin souhaite la normalisation des relations franco-israéliennes même si les points de vue des deux gouvernements ne sont pas identiques sur un règlement au Proche-Orient.

M. François-Poncet a confirmé que le premier ministre israélien était invité à venir en France en visite officielle, et il a déclaré que celle-ci pourrait se tenir « *dans un avenir relativement proche* ». Cela ne signifie pas nécessairement que cette visite aura lieu avant les élections, les emplois du temps de MM. Giscard d'Estaing et Begin étant très chargés. Du côté français, on insiste sur le fait que l'affaire du Proche-Orient est trop importante pour que des considérations électorales entrent en ligne de compte.

L'entretien avait pour objet de donner des précisions à l'émissaire français sur les tractations israélo-égyptiennes et sur la position israélienne quant à un règlement général. Bien que l'on se refuse à toute précision sur le contenu de la conversation, il semble que M. Begin ait indiqué que les propositions qu'il a communiquées à M. Carter (*le Monde* du 20 décembre) soient avant tout une base de discussion. Il resterait volontairement flou sur des points importants (territoires à évacuer et nature du régime cisjordanien). Il se réserverait une marge d'évolution en fonction des réactions arabes. Il souhaiterait aussi un règlement global, mais n'exclurait pas des solutions partielles en cas de refus des Etats arabes intéressés *de se joindre* à la négociation.

M. Callaghan a reçu M. François-Poncet à déjeuner. Il n'y a, semble-t-il, aucune divergence de vues entre Paris et Londres sur le Proche-Orient.

MAURICE DELARUE.

(Dessin de CHENEZ.)

M. Begin affirme qu'il veut éviter une « situation irlandaise » en Cisjordanie

Le premier ministre israélien, M. Beguin, a déclaré, mardi 20 décembre, que l'ensemble du plan de paix qu'il a exposé à Washington au président Carter est « *négociable* ».

Au cours d'une conférence de presse à l'aéroport de Heathrow, après son entretien avec M. Callaghan, M. Begin a réaffirmé qu'Israël restait disposé à signer un traité de paix séparée avec l'Egypte, « *à condition qu'il ne s'agisse que d'une première étape vers un règlement global au Proche-Orient* ».

M. Begin s'est déclaré prêt à rencontrer une délégation d' « *Arabes palestiniens* » au cours des négociations et a souligné que la Cisjordanie n'était pas « *occupée* ». « *Nous donnerons*, a-t-il dit, *l'autonomie aux Palestiniens arabes et la sécurité aux Palestiniens juifs.* » Il a assuré qu'il voulait surtout éviter que se crée une « *situation irlandaise* » en Cisjordanie et précisé que ses propositions seraient publiées dans leurs détails, après sa rencontre dimanche prochain à Ismaïlia, avec le président Sadate, et son compte rendu au cabinet israélien. « *Le président Sadate*, a-t-il ajouté, *pourrait avoir des contre-propositions à me faire. Mais le président est mon ami et il sait que mes propositions sont négociables.* »

« Un commencement »

A son retour à Tel-Aviv, M. Begin a regretté que « *trop de publicité ait été donnée à des informations d'autant plus incomplètes que nous avons voulu, le président Carter et moi, garder le maximum de discrétion sur les propositions israéliennes. Cela a malheureusement provoqué des malentendus. Mais je suis sûr que tous ceux qui critiquent ce plan, y compris au sein de mon propre parti, l'approuveront lorsqu'ils le connaîtront dans son intégralité* ».

M. Begin a enfin souligné qu'on « *ne saurait considérer comme un échec le fait que tous les pays concernés ne signent pas en même temps un accord de paix. Si l'Egypte décidait de signer un accord de paix avant la Syrie, ce ne serait pas une fin, mais un commencement*, a-t-il dit, *car tous les pays arabes signeraient ensuite la paix avec Israël* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

DIPLOMATIE

LES ÉTATS-UNIS MENACENT DE VOTER CONTRE LE PROCHAIN BUDGET DES NATIONS UNIES

Nations unies, New-York (Reuter). — La session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies devait s'achever, ce mercredi 21 décembre, avec un jour de retard. La commission budgétaire de l'Assemblée a adopté, mardi soir, un budget pour 1978-1979 d'un montant de 986 millions de dollars, soit de 25 % supérieur à celui de 1976-1977, qui s'était élevé à 789,5 millions de dollars.

Par la voix de leur délégué, M. Lester Wolf, les Etats-Unis, qui se sont abstenus lors du vote, ont déclaré qu'ils voteraient contre l'adoption du budget à l'avenir si l'ONU ne renonçait pas à ses « programmes extravagants » et ne révisait pas le barème des contributions.

Actuellement, les Etats-Unis règlent la part la plus importante (25 %) des dépenses de l'Organisation internationale, viennent ensuite l'Union soviétique (11,6 %), le Japon (6,64 %), l'Allemagne fédérale (7,7 %), la France (5,82 %), la Chine (5,5 %) et la Grande-Bretagne (4,52 %). Plus de soixante-cinq pays ne paient pas plus de 0,01 % chacun.

Sur les instances des pays du tiers-monde, l'Assemblée générale a adopté par ailleurs à l'unanimité une résolution prévoyant un remaniement du Conseil économique et social (ECOSOC) et des mesures pour accroître l'efficacité de l'action des Nations unies en faveur du développement.

Le premier ministre israélien pourrait rassurer ses concitoyens inquiets de ses « concessions »

De notre correspondant

Jérusalem. — A son arrivée, dans la nuit de mardi à mercredi, à l'aéroport Ben-Gourion, M. Begin s'est hâté de rassurer ses amis politiques autant que les membres de l'opposition inquiets de ses propos sur la Cisjordanie. Nombre de parlementaires de la majorité comme de l'opposition avaient d'abord exprimé leur indignation de ce que « *des sénateurs américains en sachent plus que les députés israéliens sur le plan de paix de M. Begin* ».

Pour éviter les « fuites », MM. Begin et Dayan avaient volontairement omis d'informer la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset du « plan de paix » qui devait être présenté au président Carter, ainsi qu'à un certain nombre de parlementaires américains avant d'être soumis, dimanche, au président Sadate. « *M. Begin se moque de la Knesset* », a déclaré M. Shimon Pérès. Pour le chef de l'opposition travailliste, le procédé est une atteinte flagrante au parlementarisme.

Avant même de connaître la teneur exacte du plan Begin, les projets d'autonomie et d'élections libres en Cisjordanie ont soulevé un vent de fronde au Likoud, notamment au sein des formations Hérout et Laam.

Les propositions du premier ministre vont à l'encontre de l'idéologie du Hérout (le mouvement de M. Begin au sein du Likoud) a déclaré M. Dov Shilansky, l'un des dirigeants de cette formation.

Le mouvement Goush Emounim (Bloc de la foi) s'apprête à une levée de boucliers. « *Nous n'accepterons qu'une autonomie municipale* », ont déclaré les responsables du mouvement. Le Parti national religieux et le Dash, membre de la coalition gouvernementale, attendent d'en savoir plus avant de réagir, mais les députés « faucons » Yehouda Ben Meir et le rabin Drukman n'ont pas caché leur inquiétude et leur désappointement. La rogne et la grogne pourraient s'apaiser dès jeudi lorsque M. Begin se sera expliqué devant les députés du groupe parlementaire Likoud.

Au sein du front travailliste Mapam, on s'agite également. L'ironie du sort veut que ce soit à gauche que l'on craigne à présent de trop grandes concessions de la part de M. Begin. L'ancien chef du gouvernement, M. Rabin, s'oppose au projet d'autonomie, car « *il engendre l'idéologie d'une entité palestinienne non liée à la Jordanie* »... Pour le dirigeant du Mapam, M. Meir Talmi, le plan, « *qui n'envisage pas de négociation sur un compromis territorial, risque de ramener Israël aux frontières de 1967* ». Le Mapam a néanmoins décidé d'exprimer son appréciation positive à M. Begin pour sa politique d'ouverture. Mme Kalka Grossman, vice-présidente de la Knesset, a pour la première fois été à l'aéroport Ben-Gourion mardi soir pour accueillir M. Begin à son retour de l'étranger. Le Mapam, a-t-elle dit, est prêt à apporter ses voix au gouvernement s'il devait en avoir besoin lors du scrutin.

Mme Shoulamit Aloni, du Mouvement pour les droits civiques, habituellement peu tendre pour M. Begin, a complimenté le premier ministre en déclarant qu'il s'était « *débarrassé de ses dogmes* ».

On apprenait de bonne source, mercredi matin, que le plan Begin concernant la Cisjordanie, prévoit le maintien de la juridiction jordanienne en Judée-Samarie, la population pouvant opter pour la citoyenneté israélienne ; la création de deux polices, l'une sous la tutelle de l'administration autonome pour les délits de droits communs, l'autre israélienne pour la sécurité intérieure ; des garanties réciproques du droit d'implantation des juifs en Judée-Samarie et des Arabes dans l'Etat d'Israël. C'est l'armée israélienne qui devrait assurer la défense extérieure de ces territoires.

Jeudi, M. Begin soumettra le détail de son plan à l'approbation du gouvernement : vendredi, il le présentera à la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, et c'est vraisemblablement fort d'un large soutien populaire que le chef du gouvernement se rendra à Ismaïlia. — *(Intérim.)*

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

DÉÇUE PAR LES « PAYS FRÈRES »

L'Egypte prend ses distances à l'égard du panarabisme

Le Caire. — L'idée arabe, comme l'idée européenne, est relativement neuve, bien qu'elle ait sans doute d'antiques antécédents, au reste difficiles à démêler du panislamisme des califes. L'histoire brève mais remuante de la République arabe unie (1958-1961), qui réunissait Egypte et Syrie, a fait croire que le concept unitaire arabe avait ses racines en Egypte. Dès lors, l'anti-arabisme qui, aujourd'hui, s'exprime au niveau populaire, d'Assouan à Alexandrie, depuis que certaines capitales arabes ont condamné le voyage du président Sadate à Jérusalem et qui prend l'allure d'une revanche, d'un défoulement, n'étonne que ceux qui croyaient l'Egypte « arabe ».

Certes, l'Egypte est arabe par sa langue, par la géographie, par plusieurs siècles d'histoire, par une bonne partie de sa culture et par nombre de ses coutumes, mais, contrairement à la plupart des autres Etats de la Ligue arabe, en Egypte, une forte personnalité nationale forgée bien avant la conquête arabo-islamique, une profonde spécificité des caractères et des mœurs l'emportent souvent sur le cachet arabe, *pourtant indélébile*. Du golfe Persique à l'Atlantique, seuls le Yémen et le Maroc offrent aussi l'exemple de vieilles nations chez qui l'arabisme et le panarabisme doivent compter avec des particularités et un sentiment nationaux *bien ancrés*. Mais *c'est en Egypte que cette* confrontation est aujourd'hui le plus évidente. Déçue ou blessée par le refus ou la réserve de la plupart des « gouvernements arabes frères »(1), les habitants des bords du Nil laissent s'exacerber leur égyptianisme.

Même avant la récente émergence d'un antognisme égypto-arabe, quel est l'étranger cherchant un peu à connaître les Egyptiens qui ne s'était *étonné de constater* qu'aucun d'entre eux, contrairement à ce que font les

De notre correspondant

Syriens ou les Libyens, ne se qualifiait jamais spontanément d' « Arabe » ? Qui n'a remarqué que quand on parle des « Arabes » au Caire, *il s'agit*, soit des populations de la péninsule arabique, soit des bédouins du Sahara égyptien ? En Egypte, les Arabes, c'est les autres.

La clef de cette situation est une fois de plus à chercher dans le passé. Au dix-neuvième siècle, après *la césarienne de l'expédition* française d'où naquit l'Egypte moderne, celle-ci, conduite par une dynastie d'extraction balkanique (Méhémet Ali), réalisa *du Nil* bleu au Bosphore, en passant par l'Arabie, des conquêtes dont Le Caire ne forma pas le projet de faire un nouvel empire arabe. Plus près de nous, les derniers rois *d'Egypte* ne se rattachèrent à la filiation de Mahomet que pour pouvoir briguer *le* califat honorifique de l'Islam. L'*idée* arabe en Egypte était alors anglaise, et la Ligue arabe fut fondée au Caire en mars 1945.

Dans le *même temps, c'était la* Syrie qui se proclamait « République arabe » (Constitution de septembre 1950) et qui donnait un contenu au nationalisme arabe après lui avoir *donné un nom* : « *Al-Qaoumiyya Al-Arabiyye* ». Nasser, lui-même, qui, dans sa *Philosophie de la révolution*, accorde à l'appartenance arabe de *son pays le pas sur les liens avec* l'Afrique ou avec l'islam, devait reconnaître que Damas était « *le cœur battant de l'arabisme* ».

L'aspiration unitaire arabe moderne a en effet vu le jour au Levant, à l'instigation d'intellectuels arabes, souvent chrétiens, lassés de la tyrannie ottomane. La Société des arts et des sciences, premier laboratoire de l'arabisme politique et culturel, fut créée à Beyrouth en 1847. Dix ans plus tard était fondée la Société *scientifique syrienne, étape majeure* de l'évolution de la conscience arabe dans sa vraie forme, car elle comprenait des membres musulmans, des druzes (2) et des chrétiens arabes (3). Le vers d'un poème du Syrien Ibrahim Yazgi devint le cri de ralliement panarabe : « *O vous, Arabes, réveillez-vous.* »

Persécutés par le sultan-calife turc, nombres de nationalistes arabes se réfugièrent dans la tolérante Egypte khédiviale, où leurs idées ne firent *guère fortune. C'était l'époque où* le Khédive Ismail (1863-1879) proclamait son désir de faire de l'Egypte un prolongement de l'Europe. En fait, les circonstances voulurent que la vallée du Nil devint un protectorat britannique (1882-1922). Cherchant *alors des soutiens contre les Anglais*, le peuple égyptien *redécouvrit* sa parenté avec les Arabes et se qualifia d' « Ouled Arabe » (fils des Arabes). Pourtant, le vigoureux nationalisme égyptien ne se fondit pas *pour autant* dans l'idéal panarabe, fixé dans ce temps-là sur le thème de la Grande Syrie. Nombre de *musulmans égyptiens, plutôt que de* regarder vers le Croissant fertile, exaltèrent leur nationalisme dans le mouvement de Firaouniyya (pharaonisme).

Il fallut le souffle nassérien pour que l'Egypte fît irruption en force sur la scène arabe et devint en peu d'années le champion du panarabisme. *Tant à l'arabisme, exaltation* des valeurs arabes, qu'au panarabisme, doctrine politique, Nasser donna une force nouvelle. Pour la première fois, le peuple égyptien vibra réellement à l'unisson avec le reste des Arabes. Mais, de la Syrie au Yémen, en passant par l'Irak ou l'Algérie, les désillusions vinrent vite. Le successeur de Nasser, Anouar El-Sadate, qui avait vu dans la création de l'Etat d'Israël, en 1948, le « *choc* » qui, « *au lieu d'affaiblir les Arabes (les) a unifiés* » (4), tira les conclusions des échecs du premier *raïs sur le plan arabe* et ramena doucement l'Egypte vers elle-même. La réunion égypto-israélienne du Caire est à bien des égards la conséquence logique de ce choix.

L'Egypte officielle n'a pas renoncé *pour autant au rôle dirigeant que lui confère son poids politique et humain* particulier au Proche-Orient, mais elle le conçoit plutôt aujourd'hui comme celui d'un chef de file des régimes pro-occidentaux de la région. Aux yeux du peuple égyptien, l'unité arabe, qui fut dans les années 60 une cause sacrée, *est devenue le symbole de ses déboires passés* intérieurs ou extérieurs. Cela dit, la fibre arabe, même si elle a moins de consistance ici qu'en Syrie, *même si* elle est actuellement occultée par la remontée de l'égyptianité, demeure une composante importante de l'âme égyptienne, et il n'est pas dit qu'elle ne vibrera pas un jour de nouveau.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Seuls le Soudan et le Maroc ont jusqu'à présent approuvé sans restrictions la nouvelle politique du président Sadate à l'égard d'Israël.

(2) Communauté religieuse *sui generis*, née de l'islam vers l'an 1000, en Egypte, et représentée exclusivement de nos jours au Levant.

(3) Mahmoud Kamel, *l'Arabisme, fondement socio-politique des relations internationales panarabes*, Organisation égyptienne du Livre, Le Caire, 1977.

(4) Colonel Anouar El Sadate, *Révolte sur le Nil*, Amiot, 1957.

CORRESPONDANCE

Un appel aux Palestiniens

Enseignant et sociologue juif [o]*riginaire du Maroc, M. Georges* [...]*tery nous adresse l'appel sui*[v]*ant :*

Peuple déraciné pendant deux mille ans, les juifs ont vécu, comme le vivent les Palestiniens, [le] drame des sans-patrie. Le peuple palestinien aspire à une autodétermination souveraine dont nous reconnaissons la légitimité.

Nous ne pouvons cependant ignorer que cette reconnaissance n'a jamais été réciproque ; depuis le début de ce siècle, les Palestiniens n'ont cessé de nier le droit du peuple juif à l'existence nationale ; ils se sont opposés aux accords Weizmann-Fayçal (janvier 1919), aux pourparlers avec le roi Abdallah de Jordanie et au plan de partage de l'ONU.

Aujourd'hui, comme dans le passé, les éléments les plus durs du *mouvement* de libération nationale palestinien rejoignent le front du *refus* et commettent la même erreur. L'Histoire a démenti les analyses à propos de l'Etat d'Israël. Il faut en tirer une leçon qui mènera les deux pays à une coexistence pacifique.

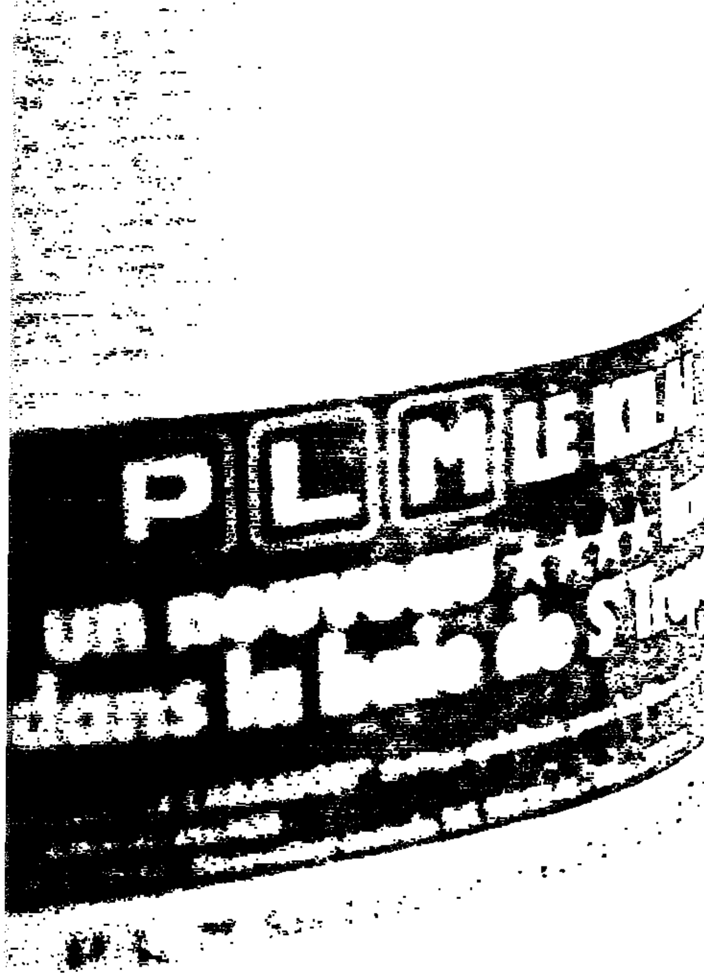
Aujourd'hui, comme dans le passé, les puissances étrangères tentent de brouiller les cartes afin de sauvegarder leurs intérêts économiques et stratégiques dans la région.

Aujourd'hui, comme dans le passé, les Palestiniens ont tout à perdre. Ils seront les victimes de la démagogie sans vergogne de ses partenaires. La Syrie les lâchera quand ses intérêts pèseront dans la balance plus lourd que les leurs.

De nos jours, les perspectives de paix entre Israël et ses voisins ne sont plus un rêve, mais une réalité historique que nous vivons intensément avec espoir.

C'est pourquoi nous appelons sincèrement les Palestiniens à rejoindre la conférence du Caire. Il est toujours temps pour la paix. Il y va de l'avenir des peuples israélien et palestinien.

C'est un avenir plein d'espoir que nous entrevoyons dans cette région où des nouvelles forces créatrices se libéreront. Les Palestiniens disposeront d'autant, et peut-être de plus de moyens économiques et intellectuels pour forger de nouveaux modes de vie, de nouvelles institutions et organisations sociales. C'est alors que les deux peuples pourront aspirer et lutter ensemble pour une société plus démocratique et plus juste.



AFRIQUE

Le conflit du Sahara occidental

• L'aviation française serait à nouveau intervenue contre une colonne du Polisario
• Des journalistes français ont pu s'entretenir avec les huit Français enlevés par le Front

Le Polisario a fait état, mardi soir 20 décembre, d'une nouvelle intervention de Jaguar et de Mirage de l'aviation française, le dimanche 18 décembre, contre des unités sahraouies qui venaient d'attaquer la garnison de Tmeimichat, au Sahara occidental. Le communiqué du Front publié à Alger indique que « l'effet de surprise n'ayant pas joué cette fois-ci, les combattants sahraouis ont riposté et atteint sérieusement un Jaguar, qui semble s'être écrasé ou avoir fait un atterrissage forcé dans les environs ». « L'intervention de l'aviation française », ajoute ce communiqué, « s'est faite alors qu'elle savait qu'il n'y avait pas de prisonniers français et après qu'elle eut constaté les lourdes pertes mauritaniennes. » Le Polisario chiffre ces pertes à « soixante-huit tués, plusieurs dizaines de blessés et dix-huit prisonniers ».

Ces combats avaient été déjà signalés de source mauritanienne mais les autorités de Nouakchott avaient avancé le chiffre de cent morts dans les rangs du Polisario et de trente-cinq tués du côté mauritanien. Selon des informations recueillies à Paris, une intervention de l'aviation française aurait bien eu lieu le 18 décembre.

L'ambassadeur de France à Alger, M. Guy de Commines, a été convoqué, mardi 20 décembre, par M. Missoum Sbih, secrétaire général du ministère algérien des affaires étrangères, qui a attiré l'attention du diplomate sur la gravité de la situation créée par l'intervention militaire française directe dans le conflit et sur les conséquences que cette intervention pourrait entrainer. M. Sbih a également reçu les ambassadeurs des Etats-Unis, d'Union soviétique, d'Allemagne fédérale et de la Yougoslavie.

L'agence d'information libyenne JANA a annoncé d'autre part que M. Ali Triki, secrétaire aux affaires étrangères de Libye, avait eu, mardi, une série de contacts liés à « la dégradation de la situation dans le Sahara occidental à l'issue des raids barbares de l'aviation française ». Il s'est ainsi mis en relation avec les Nations unies, l'O.U.A., le groupe des non-alignés et le secrétaire général de la conférence islamique.

Les huit Français prisonniers du Polisario sont attendus vendredi à Paris. Un groupe de journalistes français — dont notre correspondant à Alger — a pu s'entretenir avec eux non loin de Tindouf.

De notre envoyé spécial

Hassi-Hafed-Boudjema. — C'est près de Tindouf, dans le camp des réfugiés constituant la *« wilaya (département) de Smara »* — camp où sont regroupés les originaires de cette région — que les huit Français capturés à Zouérate ont été présentés à la presse internationale, le mardi 20 décembre. Les dirigeants sahraouis *ont confirmé* qu'ils *seront* remis vendredi à Alger à M. Kurt Waldheim, en dépit de la *« provocation »* que constitue à leurs yeux l'attaque de l'aviation française.

Portant un survêtement orange *sous un treillis kaki, les six Français* enlevés le 1er mai et les deux cheminots — salopette bleue pour l'un, chemisette et polo gris pour l'autre — capturés le 25 octobre, sont arrivés dans deux convois militaires différents sur un piton rocheux dominant le désert. Les deux groupes ont alors pris place devant un détachement de l'A.L.P.S. (Armée de libération populaire sahraouie) qui a présenté les armes. Ils ont ensuite été transportés en Land-Rover jusqu'à une immense tente autour de laquelle des femmes et des enfants sahraouis applaudissaient, lançaient des youyous et des slogans tels que *« Vive la solidarité entre les peuples français et sahraoui », « Pas de paix sans la solidarité des peuples ».*

« C'est au nom de cette solidarité que le Front Polisario a décidé la libération des frères Français », a expliqué M. Abdelkader, *« wali de Smara »*, en notant qu'en *« guise de remerciement les forces françaises avaient participé aux bombardements, les 14 et 15 décembre, d'une unité sahraouie, avec des armes interdites comme le napalm et le phosphore » (le Monde du 20 décembre).* La veille, les journalistes avaient pu voir deux prisonniers mauritaniens rescapés atteints de blessures assez graves.

Après avoir bu le lait et le thé traditionnels sous la tente décorée de tapis et de drapeaux sahraouis, les huit Français ont, pendant plus d'une heure et demie, répondu aux questions des journalistes. Tous ont affirmé avoir été bien traités. *« Nous avons mangé correctement — parfois mieux que nos gardiens — et dormi confortablement. Nous avions souvent de la viande et, quelquefois, du vin »*, ont-ils déclaré.

Leur vie quotidienne était monotone : *« Nous avons souffert de l'ennui*, ont-ils dit. *Nous passions nos journées à jouer aux cartes. Nous avons eu cependant quelques lettres, puis un journal, pendant un mois en juillet. Au début, nous avons eu des problèmes de communication, parce que nos gardiens ne parlaient qu'arabe.. Puis nous avons reçu la visite de dirigeants qui savaient le français. Enfin, à la mi-novembre, nous avons reçu chacun une lettre ou un télex de nos familles. »*

« Nous ne sommes pas des mercenaires »

Evoquant leur capture à Zouérate, ils ont raconté : *« Nous étions à l'intérieur du bar Le Ranch. Les guérilleros du Front sont venus et nous ont dit que nous étions prisonniers. Ils nous ont emmenés sur l'aire de l'aéroport, où ils nous ont regroupés deux par deux dans des Land-Rover. Il y en avait une centaine. Nous sommes partis et nous avons roulé toute la journée de dimanche. »*

La colonne a été survolée en permanence par trois avions qui se relayaient et guidaient les tirs d'artillerie des forces marocaines et mauritaniennes. *« La bataille qui a eu lieu le lundi*, a expliqué l'instituteur, M. Daniel Ballaude, *a duré de 8 heures à 18 heures. Le Front Polisario nous avait mis à l'écart pour nous éviter le risque d'être touchés. Avant de se retirer, les avions ont lancé leurs roquettes. »*

Le groupe a ensuite roulé jusqu'au mercredi et a atteint une maison en dur. Le soir, les Français ont été installés dans une tente. *« Au début,* dit Mme Nicole Foulon, secrétaire, *nous pensions être libérés rapidement. Puis la déception est venue. Nous avons eu l'impression que la vie de six personnes ne comptait pas tellement que ça pour le gouvernement. »* L'instituteur ajoute : *« Depuis deux mois, on nous laissait entendre que nous allions être libérés. Nous avons l'impression que notre libération est due à un geste humanitaire du Front Polisario et à la gauche française, qui est intervenue pour nous. »*

Ont-ils le sentiment d'avoir été des mercenaires, comme le dit le Polisario ? La réponse fuse : *« Non, nous ne sommes pas des mercenaires. »* La plupart affirment qu'ils sont *« de gauche »*. Plusieurs reconnaissent cependant que le travail qu'ils faisaient servait directement ou indirectement les militaires, encore qu'ils soulignent que cela ne se produisait pas à leur arrivée et qu'ils s'étaient rendus en Mauritanie à la fois en raison de l'intérêt du travail et de l'importance des salaires, qui vont de 6 500 F pour l'instituteur à 12 000 F pour l'ingénieur.

M. Raymond Baccle, en Mauritanie depuis 1973, explique : *« J'avais été recruté pour l'entretien de la voie ferrée du train minéralier. Je pensais apporter une technique française nouvelle, et le salaire (7 000 F) était tentant. Mais, depuis quelques mois, le train servait à transporter de l'armement et du matériel militaire. Quant aux cinq ateliers chargés de la maintenance — j'ai travaillé à ceux de Boulanouar et de Touagil, — ils étaient de plus en plus sollicités pour réparer le matériel militaire et souder les canons et les mitrailleuses lourdes 12,7 sru les Land-Rover. Chaque fois que notre chef de département passait, nous lui disions que ce n'était pas normal, que nous n'avions pas à faire ce travail para-militaire, mais il n'y avait pas de suite. »*

« Une juste cause »

Les uns et les autres admettent qu'il y a une contradiction entre le fait *« dappartenir à la gauche, qui soutient le Polisario »*, et d'avoir travaillé pour la Mauritanie, qui lui fait la guerre. Ils précisent cependant à leur décharge : *« Nous n'étions pas au courant, le gouvernement mauritanien faisait le black-out sur le Polisario et sur la situation en général. »*

Que pensent-ils du Polisario après leur détention ? La réponse est unanime : *« Le peuple sahraoui défend une juste cause. C'est un petit peuple qui se bat pour être libre. »* Estiment-ils qu'ils parlent librement ? *« Oui, nous redirons les mêmes choses à Paris. »* M. Minguet déclare : *« Je conseille à tous les Français qui envisagent de conclure un contrat pour travailler en Mauritanie de rester dans leur famille. »*

Tous admettent qu'un retrait des coopérants entraînerait l'arrêt de la SNIM, Société nationale industrielle et minière, qu'ils continuent à appeler COMINOR, du nom qu'elle portait avant la nationalisation, et porterait un rude coup à l'économie du pays. Mais ils précisent, en même temps, que le renforcement du régime mauritanien alimente la guerre contre le peuple sahraoui.

La veille, les journalistes avaient rencontré plusieurs dizaines de prisonniers marocains et mauritaniens — *leur nombre total dépasse maintenant un millier,* — capturés en octobre et novembre. Parmi eux figuraient huit survivants des récents bombardements de la colonne du Polisario, trois autres ayant succombé en route. Deux d'entre eux étaient brûlés aux bras et dans le dos : un sergent de vingt ans, Brahim Fall, et un soldat de quinze ans et demi, Habib Ould Kankou, qui était élève d'un C.M. 2 jusqu'à ce qu'il soit enrôlé le 21 novembre dernier.

L'extrême jeunesse de nombreux soldats mauritaniens a frappé les journalistes. Il ressortait de leurs explications que le gouvernement mauritanien fait pression sur les chefs de tribu pour obtenir des recrues.

PAUL BALTA.

Angola

M. Neto est élu président du nouveau « M.P.L.A.-Parti du travail »

Le comité central issu du premier congrès du M.P.L.A.-Parti du travail, qui s'est tenu du 4 au 11 décembre, vient d'élire le nouveau bureau politique. Tous les membres du bureau politique de l'ancien mouvement ont été réélus, notamment M. Agostinho Neto au poste de président. Deux nouveaux venus complètent l'ancienne équipe de neuf membres : MM. Ambrosio Lukoki, ministre de l'éducation, et Antonio dos Santos França, dit « Ndalu », responsable des unités blindées de l'armée angolaise.

Les travaux du congrès ont marqué une rupture dans l'orientation du mouvement. La direction de l'Etat et de la société angolais appartiem désormais à un *« parti d'avant-garde »*, le *« parti de la classe ououvrière*, qui sera la *« force dirigeante de la révolution »*. La classe paysanne en étant *« la force principale »*. L'Etat doit *« devenir un instrument capable d'appliquer les orientations définies par le parti »*. La planification de l'économie va être mise en œuvre, et le secteur socialistr est appelé à jouer un rôle déterminant pour le redressement de la production. Enfin, après avoir rendu un vibrant hommage à l'aide de l'U.R.S.S. et de Cuba lors de la guerre contre les *« interventions étrangères »*, le congrès a réaffirmé son attachement à *« l'internationalisme prolétarien »*.

Même si les dirigeants de Luanda avaient répété que les thèses du congrès seraient élaborées à la lumière du *« socialisme scientifique »*, on ne s'attendait pas qu'elles marquent une rupture aussi totale avec le passé. Ainsi, le congrès a bel et bien décidé la naissance d'un nouveau parti. *« Ceux qui ne vivent pas exclusivement de leur travail »* ne peuvent en être membres. La période de probation varie du simple au double suivant la catégorie sociale du postulant. Enfin, et surtout, l'appartenance à l'ancien M.P.L.A. ne donne en rien le droit d'être automatiquement membre du M.P.L.A.-Parti du travail.

La plus importante des adaptations aux *« conditions concrètes du pays »* concerne la classe ouvrière, très peu nombreuse, et qui n'avait pas jusque-là brillé par son ardeur révolutionnaire. Le tiers des délégués au congrès et plus de la moitié des élus au nouveau comité central sont des membres des forces armées et de sécurité. Dans un pays encore profondément marqué par la guerre, troublé par les actions armées du F.N.L.A. et, surtout, de l'UNITA, assiégé sur ses frontières nord et sud, l'armée est appelée à former la base sociale du parti, et donc du régime, en attendant que la classe ouvrière soit suffisamment puissante et organisée pour jouer le rôle d'avant-garde qui lui est dévolu.

Le congrès s'est fixé comme objectif de remettre prioritairement en état le potentiel économique existant, afin que le pays retrouve en 1980 le niveau de production qui était le sien avant l'indépendance. Enfin, la consolidation des relations avec les *« alliés naturels »* a ses limites. L'Angola refuse de faire partie d'un bloc militaire, réaffirme sa volonté de non-alignement, cherchera à diversifier ses relations économiques et interdit l'installation de bases militaires étrangères sur son territoire.

Au terme d'un congrès où les affrontements *prédits* n'ont pas eu lieu, le M.P.L.A.-Parti du travail s'est enfin doté de ce que ses militants attendaient le plus ardemment : une ligne politique claire. En déclarant que la *« consolidation de l'unité nationale... exclut un compromis quelconque de type tribal, régional ou racial »*, le congrès semble avoir définitivement fixé la position de Luanda sur la question la plus brûlante : il n'y aura pas de négociation avec l'UNITA.

RENÉ LEFORT.

Guinée

M. Sekou Touré libère trois Français détenus depuis sept ans

Trois ressortissants français accusés de complot et emp[...]sonnés depuis sept ans en Guinée ont été remis en liberté lun[di] 19 décembre par *M. Sekou Touré,* chef de l'Etat guinéen. Ils so[nt] attendus à Paréis avant la fin de la semaine.

Les trois personnes libérées sont MM. Edouard Lambin, fils d'un administrateur des colonies et d'une Guinéenne, qui n'a jamais renoncé à *sa nationalité* française ; Elie Hayeck et Rachid Abouchakra, Libanais naturalisés français qui, après l'accession de la Guinée à l'indépendance, en septembre 1958, avaient demandé et obtenu la nationalité guinéenne. Guinéens pour les autorités de Conakry, ces deux derniers, n'ayant pas renoncé à leur nationalité française, étaient toujours considérés comme des nationaux par Paris.

Arrêtés entre décembre 1970 et août 1971, après la tentative de débarquement manqué à Conakry d'un commando portugais et lors de la répression sévère qui s'abattit sur l'ensemble du pays, les trois anciens détenus furent notamment accusés de servir d'agents de liaison entre des opposants guinéens, *les services* spéciaux français et la Central Intelligence Agency (C.I.A.) américaine. Soumis à un régime très sévère, torturés à maintes reprises, ils avaient été contraints à des aveux indignes.

A l'origine de ces libérations se trouve notamment la confirmation par M. Giscard d'Estaing, lors de sa conférence de presse du 14 décembre dernier, de sa prochaine visite officielle en Guinée, visite qui, a-t-il dit, aura lieu *« au début de l'année prochaine »*.

D'autre part, M. André Lewin, ambassadeur de France en Guinée, ancien collaborateur de M. Kurt Waldheim, a mené une action opiniâtre pour obtenir l'élargissement de nos ressortissants. M. William Gemayel, animateur de l'association qui, en France, défend les intérêts des anciens prisonniers politiques français en Guinée, a d'ailleurs [eu] l'occasion de rendre récemm[ent] hommage *« à l'efficacité et à l'h[a]bileté de M. Lewin à qui tous [les] prisonniers libérés doivent bea[u]coup de reconnaissance »*. M. L[e]win a été récemment blessé da[ns] un accident de la circulation [en] Guinée.

L'annonce des libérations [ne] saurait faire oublier le décès [en] prison d'un quatrième déte[nu,] mort sous la torture, Toure Sek[ou] Sadibou, Guinéen naturalisé fra[n]çais. Elle incite à s'interroger s[ur] le sort d'un autre détenu, déte[n]teur d'un passeport franç[ais,] Mgr Raymond Marie Tchidim[bo.] D'origine gabonaise, mais né d'u[ne] mère guinéenne, membre de [la] congrégation des Pères du Sai[nt-]Esprit, Mgr Tchidimbo, arch[e]vêque de Conakry, fut arrêté da[ns] la nuit du 24 au 25 décembre 19[..] On est, depuis lors, sans nouvel[les] du prélat. Elle pose surtout l'ép[i]neuse *question du sort des m[il]*liers de détenus politiques gu[i]néens, sujet considéré comm[e] tabou, à Paris comme dans la pl[u]part des capitales d'Afrique, so[us] le fallacieux prétexte de « no[n-]ingérence ».

PHILIPPE DECRAENE.

● *Une vingtaine de Guinée[ns]* opposés au régime de M. Sek[ou] Touré et se réclamant du Ra[s]semblement des Guinéens de l'e[x]*térieur (R.G.E.) ont été expul[sés]* au cours des derniers jours [du] Sénégal vers le Mali. Ils avaie[nt] été appréhendés, le 17 novemb[re] dernier, à la suite de la déco[u]verte par les services sénégal[ais] de sécurité d'un camp d'entr[aî]nement, à la guérilla qui ét[ait] implanté en Casamance dans [la] région de Kolda, pas très éloig[née] de la frontière guinéenne. *(Correspondance.)*

AMÉRIQUES

Argentine

L'ENLÈVEMENT DES DEUX RELIGIEUSES FRANÇAISES

A qui profite le crime ?

« Ce serait de la folie de kidnapper nous-mêmes des gens qui nous viennent en aide. Il faut voir à qui le crime profite... » Un responsable du Mouvement des Montoneros (péronistes de gauche), qui vit dans la clandestinité en Argentine et qui désire conserver l'anonymat, était, au début de la semaine, de passage à Paris. Pour lui, aucun doute n'est possible : l'enlèvement les 8 et *10 décembre à Buenos-Aires de deux* religieuses françaises, sœur Alicia (Mme Alice Domon), et sœur Léonie (Mme Léonie Duquet) (*le Monde* du 14 décembre), est le fait d'éléments proches du régime militaire argentin même s'ils sont parfois mal contrôlés par ce dernier.

« Ces deux sœurs n'avaient pas d'engagement politique, mais dans l'accomplissement de leur mission religieuses elles ont été amenées à témoigner de leur solidarité avec les mères ou les épouses des victimes de la répression qui sévit en Argentine. Cela ne leur a pas été pardonné. »

Sœur Alicia et sœur Léonie avaient en effet participé aux activités des parentes de disparus que les autorités militaires appellent les *« folles de la plaza de Mayo »* parce qu'elles manifestent chaque semaine, depuis plusieurs mois, sur cette place devant le siège du gouvernement. Une veillée de prière avait été organisée le 8 décembre dans l'église de la Sainte-Croix, à Buenos-Aires. A la sortie, une quinzaine de femmes appartenant au groupe étaient enlevées. Le même soir, des inconnus se *présentaient au domicile de sœur* Léonie, à Ramos- Mejia, dans la banlieue de la capitale, et l'emmenaient. Deux jours plus tard, sœur Alicia subissait le même sort.

Un « climat de folie »

« Les parentes des disparus devenaient gênantes pour le régime militaire. Elles suscitaient un mouvement dans l'opinion internationale dont le gouvernement commencait à recevoir les échos par ambassades interposées. Les Etats-Unis et le Vatican tentaient de négocier l'amnistie de deux mille prisonniers politiques pour Noël. Les militaires ont décidé de réagir en faisant d'abord cesser le scandale que constituaient les « folles de la plaza de Mayo », explique le responsable montonero. Celui-ci n'exclut pas cependant que l'opération ait été exécutée d'une façon un peu différente de celle qu'auraient souhaitée pa ries autorités. *« Il règne un climat de folie à Buenos-Aires. Des officiers quittent leur caserne la nuit pour se livrer à des enlèvements et des assassinats. Leur situation rossemble par certains côtés à celle de l'O.A.S. à la fin de la guerre d'Algérie. Une autre hiérarchie se subsitue, la nuit, à la hiérarchie officielle. »*

En même temps, l'importance respective des groupes para-policiers ou para-militaires d'extrême droite responsables de ces activités « nocturnes » évolue. L'Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.), tristement célèbre par le nombre de ses exactions, paraît en déclin. En revanche, le Comité libérateur de l'Amérique, qui compte surtout des gradés, occupe, au sein de l'armée de terre, une position étrange d'état-major invisible, spécialisé dans la répression ; il n'obéit ni au pouvoir « politique » ni même aux responsables de cette arme. Le général Benjamin Menendez, longtemps considéré comme le chef de file [des] activistes « ultras », n'est plus r[es]pecté par ses propres subordonn[és.] Des commandants ou des capitai[nes] membres dudit Comité mènent le[ur] propre « guerre » contre la « su[b]version » en menaçant au bes[oin] ceux de leurs supérieurs hiérarc[hi]ques qui voudraient contrôler le[ur] action ou même simplement s'inf[or]mer sur celle-ci...

parvient à conserver la maîtrise [de] ses commandos nocturnes et qui distribue notamment dans le bon or[dre] le butin résultant de certaines ex[pé]ditions (le pillage des appartem[ents] est chose courante) l'armée [de] terre est *en proie à une vérita[ble]* anarchie. Des « seigneurs de [la] guerre » s'y affrontent dans d[es] luttes souterraines. *« Les deux re[li]gieuses françaises ont été pro[ba]blement victimes de ces éléments »*, estime le responsable mantonero.

Le gouvernement militaire souh[ai]tait visiblement que soit mis fin [à] la « mauvaise publicité » que cons[ti]tuaient pour lui les mères de fam[ille] désespérées de la plaza de May[o.] Les auteurs de l'opération du 8 [dé]*cembre*, qui ont répondu à ce[tte] demande, formulée ou informulée, [ont] peut-être commis un excès de z[èle] en s'emparant ainsi des deux re[li]gieuses françaises.

DOMINIQUE DHOMBRES.

États-Unis

L'ARMÉE AMÉRICAINE CHOISIT L'AVION DC-10 COMME RAVITAILLEUR EN VOL

Washington (A.F.P.). — Le Pentagone a annoncé avoir choisi la firme aéronautique McDonnell-Douglas, de préférence à la société Boeing, comme maître d'œuvre dans la construction du futur avion cargo-citerne de l'armée de l'air américaine, surnommé DC-10-30 CF.

McDonnell recevra 28 millions de dollars (environ 135 millions de francs) pour commencer la production, et le coût unitaire de chaque appareil serait de 34 millions de dollars (environ 163 millions de francs). Selon l'armée américaine, qui n'envisage d'en commander que selon ses disponibilités financières annuelles, le nouvel appareil aura un rayon d'action et une capacité de transport supérieure au KC-135 de Boeing, dont l'armée de l'air possède déjà plus de 500 exemplaires (l'armée française en dispose également de 11 exemplaires).

Cet avion, qui sera utilisé comme avion de ravitaillement en vol, est un dérivé du long-courrier triréacteur DC-10 et il était en compétition avec un modèle de Boeing dérivé du quadriréacteur Boeing-747. Il devrait permettre, notamment, d'améliorer les capacités d'intervention à longue distance d'une *force aérotransportée* depuis les Etats-Unis jusqu'en Europe.

Uruguay

ARRESTATION DU PIANISTE ARGENTIN MIGUEL ANGEL ESTRELLA

Le pianiste argentin Migu[el] Angel Estrella a été arrêté [le] 16 décembre à son domicile [de] *Montevideo (Uruguay)* où il ét[ait] exilé depuis quelques mois, a[p]prend-on de source sûre à Pa[ris.] Connu pour ses opinions de ga[u]che, il a tenté de faire entrer [la] musique dans les usines et ch[ez] les Indiens. Il pourrait avoir é[té] victime des *groupes* para-polici[ers] argentins d'extrême droite q[ui] opèrent parfois en toute impuni[té] sur le territoire uruguayen.

Yehudi Menuhin a adressé [de] Londres un télégramme au pré[si]dent de la République argenti[ne] où il a fait part de sa « stup[é]faction » et exige la « libérati[on] immédiate » du pianiste argent[in.]

Miguel Angel Estrella a vé[cu] plusieurs années en France, où [il] a travaillé, notamment avec N[a]dia Boulanger et Marguerit[e] *Long, et où il était attendu,* [en] avril prochain, pour une sér[ie] de concerts.

LA CORÉE DU NORD AU SUD

V. — Une porte bien étroite

Après avoir visité, au début de l'été, la Corée du Nord, André Fontaine s'est rendu récemment dans celle du Sud. Au terme d'une série d'articles consacrés aux contrastes et aux tensions entre les deux pays (le Monde *des 17, 18-19, 20 et 21 décembre*) il s'interroge sur les chances de la réunification.

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

Séoul. — De tous les contrastes que présentent les deux Corées, l'un des plus frappants est celui qui marque la vie culturelle. Ouvrez votre poste de radio au Nord, neuf fois sur dix vous entendrez des chansons patriotiques, à la mélodie inspirée des thèmes traditionnels et aux paroles édifiantes. Faites la même expérience au Sud : vous tomberez à peu près aussi sûrement sur de la guimauve internationale.

Après avoir assisté à Pyongyang, dans des mises en scène inspirées du Châtelet avec le secours de la gadgetterie japonaise la plus sophistiquée, aux opéras révolutionnaires à la gloire du régime et de son chef, faites-vous montrer le Séoul *by night :* non pas les boîtes de « *go go girls* » pour G.I. ou touristes japonais *esseulés, mais les endroits* que fréquentent les Coréens. Sans leur femme bien sûr, ils seraient gênés de les conduire dans les cinémas où l'on donne des films de karaté importés de Hongkong ou de Taiwan, et à plus forte raison en ces lieux où des émules bien timides des *bunnies* de *Playboy* s'emploient à leur tenir compagnie en tout bien tout honneur. Le chanteur ou la chanteuse de charme à la mode qui hurle dans un micro, les danseuses à l'entrain forcé, voire l'orchestre « classique », qui se fait entendre dans un assourdissant bastringue ont emprunté leur modèle, pour l'essentiel, à l'Occident le plus banal. Ne resterait-il donc rien de ces siècles de raffinement et de subtilité ? Si, et le ballet coréen qui a récemment visité la France l'a bien montré. Mais tout se passe comme si ces spectacles *dispendieux*, d'une extrême *beauté* formelle, aux costumes précieux, à l'accompagnement dépouillé, étaient réservés au plaisir des *happy few* et de leurs hôtes étrangers.

Folklore réadapté au goût du collectivisme d'un côté, *pidgin music* de l'autre, on croirait pour un peu la dichotomie complète. Mais il arrive qu'un signe, parfois, contredise les apparences. Il nous a été donné un soir, grâce à l'hospitalité de M. Hong, le P.-D.G. du journal *Joongang Il-bo*, d'applaudir *les Little Angels*, ensemble enfantin de chœurs et de danses dont le répertoire s'étend des thèmes traditionnels jusqu'à *Alouette, gentille alouette* et même au *Jodl* autrichien. En regardant ces visages prématurément maquillés, nous étions fascinés par leur expression : la même, exactement, puérilement aguichante, que celle des accordéonistes en herbe qui nous avaient accueilli quatre *mois plus tôt au Palais* des pionniers de Pyongyang. Trente ans de développement séparé — et de part et d'autre fortement conditionné — n'ont pas suffi à empêcher que les gamines, au Nord comme au Sud, sourient au public de la même manière.

On n'aurait pas relevé cette trace inattendue d'un identique atavisme si elle ne s'était pas manifestée précisément dans ce domaine culturel où les sociétés paraissent le plus séparées l'une de l'autre. Car il va de soi que la Corée perdra toutes chances de se réunifier si elle ne garde pas un minimum de patrimoine culturel et donc spirituel commun à quoi se raccrocher.

Vers un dégagement américain ?

Si le Nord a une fâcheuse tendance à préférer les œuvres du réalisme dit socialiste aux trésors *du passé*, il conserve cependant avec la piété requise certains d'entre eux, qu'il s'agisse des hypogées royaux, de leurs fresques aux dragons terrifiques, transportées au musée de Pyongyang, des portes de la capitale et de Kaesong, ou du vieux quartier de cette dernière ville, dont une avenue a été transformée en musée. *Quant* au Sud, dont on vient de *déplorer* une certaine décadence culturelle, il a rassemblé dans de très beaux musées, disséminés aux quatre coins du pays, de passionnants vestiges, et il n'y aurait pas autant de touristes — ou de pèlerins — pour visiter les tombes des rois, les temples et les palais d'autrefois si une politique déterminée de restauration et de mise en valeur ne les y encourageait. Malgré le *décor américain, mal*gré les Japonais, la Corée du Sud en fin de compte demeure très coréenne, très attachée à son passé.

L'avenir, en bonne logique, devrait l'encourager dans cette voie. Les Etats-Unis sont intéressés à préserver le *statu quo* en Extrême-Orient, mais il ne faut pas compter sur eux pour exercer sur le Nord les pressions nécessaires pour parvenir à une réunification aux conditions du Sud. Et rien n'interdit de penser qu'un jour où l'autre ils peuvent être tentés de liquider leur dernière tête de pont sur le continent asiatique ; après tout, leur poids dans les affaires du monde n'a guère été affecté par la perte de l'Indochine. Ce jour-là, les chances du maintien à Séoul d'un régime non communiste dépendront étroitement du visage qu'il aura su se donner : s'il n'est qu'un protectorat des Américains, pourquoi survivrait-il au départ des protecteurs ? Il a ses chances, en revanche, s'il a réussi à incarner une volonté nationale.

Pour le moment, les dirigeants *sudistes ne se cachent pas de* redouter un dégagement américain. Le retrait échelonné des seules troupes terrestres annoncé par M. Carter suffit à les inquiéter. Pour eux, ce n'est pas tant le poids matériel de la participation des Etats-Unis à une guerre éventuelle qui compte, encore que les unités stationnées en Corée soient supérieurement entraînées et qu'elles disposent selon toute vraisemblance d'armes atomiques tactiques : rien ne peut mieux matérialiser sur le terrain la valeur de l'engagement américain que la présence des *boys*. Mais les Sud-Coréens sentent bien que leurs relations avec Washington ne sont plus ce qu'elles étaient. *L'opinion d'outre-Atlantique s'in*quiète de plus en plus des libertés que prend le régime de Séoul avec les droits de l'homme et elle a été très choquée des révélations faites par des transfuges de la C.I.A. sudiste sur le *Koreagate :* autrement dit sur la corruption de membres du Congrès américain.

De même, les Sud-Coréens ne peuvent-ils ignorer qu'une fois passée l'émotion que ne pourrait manquer de provoquer une agression venue du Nord, le peuple américain supporterait mal sans doute une guerre longue du type vietnamien, et pousserait donc rapidement à la recherche d'une solution négociée. C'est ce qui leur *fait craindre qu'à défaut d'une* offensive généralisée du type de celle de 1950, les nordistes ne se lancent dans des opérations limitées, à objectif essentiellement politique. Le différend sino-soviétique ne jouerait pas nécessairement, à ce moment-là, dans le sens des intérêts du Sud. Les deux grandes puissances communistes pourraient, en effet, se trouver amenées à soutenir, quoi qu'elles en aient, le régime de Pyongyang, simplement pour ne pas être accusées de trahir la cause de la révolution mondiale.

Lorsqu'un dénouement est inévitable, ne vaut-il pas mieux en prendre l'initiative, quelque désagrément que l'on puisse en éprouver sur le moment ? Les Sud-Coréens n'auraient-ils pas tout intérêt à demander eux-mêmes aux Etats-Unis de retirer leurs forces, sans pour autant bien entendu renoncer à leur alliance ? Ce faisant, ils désarmeraient les critiques de Pyongyang qui dénonce, dans le régime de Séoul, un simple fantoche aux mains des Américains, et ils éviteraient de se voir affaiblis psychologiquement et politiquement, le jour où les *Etats-Unis décideraient bel et* bien de retirer leurs forces. Visiblement, les dirigeants du Sud n'auront pas cette audace. Mais ils songent fortement à reprendre le commandement opérationnel de leurs troupes, actuellement exercé par les Etats-Unis. Ceux-ci disposent de ce fait d'un droit de regard permanent dans les affaires coréennes qui contribue à susciter à Séoul un tout nouveau sentiment d'impatience.

Depuis l'écroulement des régimes pro-américains d'Indochine, la crainte existe que Washington ne négocie directement avec Pyongyang une solution qui aurait vite fait de mettre en péril le régime *sudiste*. Inutile de dire que dans ce climat les ouvertures faites à l'automne par Kim Il-sung aux Etats-Unis, l'appui qu'il a reçu du sénateur McGovern, la visite à New-York, à l'occasion de la session de l'Assemblée des Nations unies, du ministre des affaires étrangères nordistes, ont été accueillis avec agacement.

Une attitude aussi négative peut paraître absurde, compte tenu de ce qu'est le climat des relations — c'est un euphémisme — entre le Nord et le Sud. N'aurait-on pas intérêt de part et d'autre à user d'un intermédiaire ? Les Etats-Unis ne sont-ils pas qualifiés pour remplir ce rôle ? La Corée du Nord étant l'un des pays les plus repliés sur soi qui peuvent exister, n'est-il pas utile que ses dirigeants rencontrent des personnalités disposant d'assez de poids pour leur faire admettre un certain nombre de réalités qu'ils ont tendance à ignorer ou à négliger ?

Tout le monde à Séoul ne récuse pas ces arguments avec la même conviction. La visite à Pyongyang du maréchal Tito a même été dans l'ensemble bien accueillie, comme celle d'un homme avec lequel on entretient certaines relations de fait et qui n'a pu manquer de prodiguer au Grand Leader quelques conseils de bon sens. Tout dialogue direct américano-nord-coréen sera interprété en revanche comme le début d'une trahison. M. Carter paraît l'avoir compris, qui a écarté toute velléité de s'y engager.

L'horizon, pour le moment, est donc bouché. Séoul préconise la reprise des conversations engagées *en 1972* à *son initiative avec* Pyongyang et qui avaient abouti à l'adoption d'une déclaration commune sur les principes de la réunification ; le Nord soutient que ces pourparlers n'ont aucun sens aussi longtemps que *le Sud n'admet pas que le départ* des troupes américaines est la condition de tout progrès. Les sudistes, tenant pour minimes à court terme les chances de la réunification, suggèrent la conclusion entre les deux régimes d'un *pacte de non-agression et leur* entrée simultanée aux Nations unies. Ils parlent volontiers d'une *formule « à l'allemande »*, conduisant à l'établissement entre les deux Corées de relations comparables à celles qui existent entre la R.F.A. et la R.D.A. Mais Pyongyang n'est pas Berlin-Est. Il n'y a pas d'U.R.S.S. pour lui *dicter sa politique*. Aussi les communistes coréens crient-ils à la trahison lorsque l'on parle d'adopter pour leur pays une solution comparable à celle que les communistes allemands ont fait adopter pour le leur. Ils en *tiennent toujours* pour une autre « *formule allemande* » : celle que Walter Ulbricht avait proposée au nom de la R.D.A. il y a vingt-cinq ans et qui tendait à la création d'une confédération entre les deux républiques hostiles.

Un dialogue sans espoir

Tel universitaire rencontré au Sud s'est déclaré en faveur de cette confédération, comme de toute formule qui pourrait amener les Coréens des deux régimes à se rencontrer à nouveau. Mais les dirigeants ne voient dans ce projet qu'une feinte destinée à dresser la population contre le gouvernement. De toute façon, dans tout ce qui vient du Nord, le Sud recherche le piège, et réciproquement. Il est donc illusoire de croire que la reprise du dialogue bilatéral interrompu en *1975 que réclame Séoul avec* persistance aurait la moindre chance de déboucher sur quoi que ce soit d'autre qu'un échange de récriminations.

Rien n'est possible si l'on ne commence pas par détendre un peu le climat. C'est bien pourquoi il paraît indispensable que des tiers tentent de s'interposer pour prêcher aux uns et aux autres la sagesse et l'humanité. Or chacun des deux régimes est coupé, pra*tiquement*, d'une *moitié* de la terre.

On a déjà déploré, dans ces colonnes, que la plupart des pays occidentaux — dont le nôtre — refusent la reconnaissance internationale au régime de Pyongyang, qui est pourtant l'un des plus indépendants qui soient au monde. Il serait bien nécessaire que de plus en plus de gens, diplomates, hommes d'affaires, journalistes, professeurs, étudiants, en attendant les touristes, aillent apporter en Corée du Nord cet air du large qui lui fait tellement défaut.

Bien que d'une nature assurément différente, l'isolement du régime sudiste est également *considérable*. Malgré *ses efforts* incessants, aucun pays socialiste n'a actuellement de représentation à Séoul. L'ambassadeur de Chine est toujours celui de Taipeh. Les gouvernements soviétique et chinois et leurs alliés, qui s'abstiennent d'échanger des missions diplomatiques ou commerciales avec Séoul de peur de mécontenter Pyongyang, ne comprennent-ils pas qu'ils contribuent ainsi à entretenir les Sudistes dans un système d'ignorance et de phobies comparable, *mutatis mutandis*, à celui qui prévaut au Nord ? Mais peut-être faut-il noter comme des signes d'une heureuse évolution le fait que l'ambassadeur est-allemand à Djakarta — ou bien était-ce à Manille — ait invité, cette année, son collègue sud-coréen à la réception donnée pour la fête nationale. Ou encore que la délégation coréenne à la conférence annuelle de l'UNESCO, qui s'est tenue en octobre à Tbilissi, en Géorgie, non seulement n'ait eu aucune peine à obtenir des visas, mais encore ait pu profiter de ce voyage pour visiter Leningrad et Moscou.

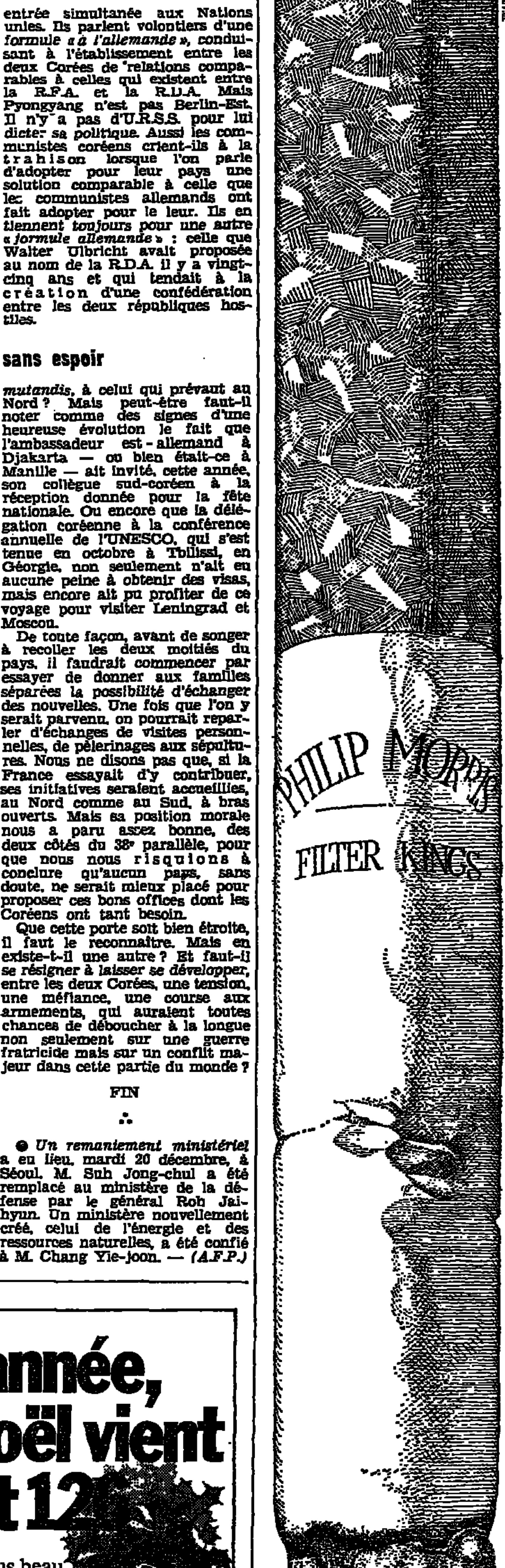
De toute façon, avant de songer à recoller les deux moitiés du pays, il faudrait commencer par essayer de donner aux familles séparées la possibilité d'échanger des nouvelles. Une fois que l'on y serait parvenu, on pourrait reparler d'échanges de visites personnelles, de pèlerinages aux sépultures. Nous ne disons pas que, si la France essayait d'y contribuer, ses initiatives seraient accueillies, au Nord comme au Sud, à bras ouverts. Mais sa position morale nous a paru assez bonne, des deux côtés du 38e parallèle, pour que nous nous risquions à conclure qu'aucun pays, sans doute, ne serait mieux placé pour proposer ces bons offices dont les Coréens ont tant besoin.

Que cette porte soit bien étroite, il faut le reconnaître. Mais en existe-t-il une autre ? Et faut-il se *résigner à laisser se développer*, entre les deux Corées, une tension, une méfiance, une course aux armements, qui auraient toutes chances de déboucher à la longue non seulement sur une guerre fratricide mais sur un conflit majeur dans cette partie du monde ?

FIN

●

● *Un remaniement ministériel* a eu lieu, mardi 20 décembre, à Séoul. M. Suh Jong-chul a été remplacé au ministère de la défense par le général Roh Jai-hyun. Un ministère nouvellement créé, celui de l'énergie et des ressources naturelles, a été confié à M. Chang Yie-joon. — *(A.F.P.)*







LA FIN DE LA LÉGISLATURE

L'Assemblée nationale a permis et soutenu le progrès de la société

DÉCLARE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING

La dernière session de la Ve législature devait s'achever mercredi 21 décembre à minuit. M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, devait être reçu, dans l'après-midi, par M. Giscard d'Estaing, et prononcer, devant les députés, un discours auquel devait répondre le premier ministre.

Les membres du bureau de l'Assemblée nationale (président, vice-présidents, questeurs et secrétaires), les présidents des commissions et les présidents des groupes avaient été conviés à dîner par le président de la République, mardi 20 décembre, au palais de l'Elysée. Tous les représentants de la majorité se sont rendus à cette invitation, à l'exception de M. Henri Berger (R.P.R.), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, retenu par les travaux parlementaires.

Les membres du groupe communiste avaient fait connaître, dès le 6 décembre, leur refus de se prêter à ce qu'ils considèrent comme une opération électorale. Le président du groupe socialiste, M. Gaston Defferre, estimant que la fonction qu'il exerce est de nature politique, a décliné l'invitation du chef de l'Etat, de même que M. Raoul Bayou (P.S.), questeur. M. Joseph Franceschi (P.S.) présidait la séance de nuit à l'Assemblée nationale.

En revanche, MM. Yves Allainmat (P.S.), vice-président, Nicolas Alfonsi (rad. g.) et René Gaillard (P.S.), secrétaires, ont assisté au dîner offert par M. Giscard d'Estaing. Celui-ci a prononcé, devant les députés et leurs épouses, un discours dans lequel il a fait le bilan de la législature et affirmé l'importance du débat qui, a-t-il dit, « s'institue, dans les Assemblées, entre le gouvernement et les parlementaires, ainsi qu'entre la majorité et l'opposition ». M. Giscard d'Estaing a émis le souhait que la campagne électorale soit « digne de la République française » et qu'elle « ne porte jamais atteinte à l'essentiel, qui est l'unité de notre peuple et les libertés qui font partie de son âme ».

M. Giscard d'Estaing a rappelé que, au cours des cinq dernières années, la France avait connu *« des circonstances difficiles : circonstances extérieures, en raison du changement profond et durable intervenu dans l'équilibre économique du monde ; circonstances intérieures, du fait, en particulier, de la disparition prématurée du président Pompidou ».*

« Pendant cette période, a-t-il poursuivi, *le gouvernement de la France, conduit d'abord par M. Pierre Messmer, puis par M. Jacques Chirac, et aujourd'hui par le premier ministre, M. Raymond Barre, a trouvé auprès de l'Assemblée nationale le soutien et la collaboration qui lui étaient nécessaires. Grâce à la fermeté et à la constance de cet appui, mon prédécesseur et moi-même avons pu conduire les actions qu'exigeait l'intérêt du pays.*

» Par-là même, l'Assemblée nationale aura pu accomplir son mandat jusqu'à son terme, contribuant à la stabilité de notre vie démocratique. Je ne puis que m'en réjouir. J'avais indiqué que je jugeais souhaitable pour la France de tenir ces élections à leur date normale. Dans l'exercice de mes prérogatives constitutionnelles, j'ai veillé qu'il en soit ainsi. »

Le président de la République a évoqué l' *« œuvre législative de première importance »* accomplie par le Parlement. *« Je dis le Parlement,* a-t-il précisé. *Si la plupart des lois ont été votées par la majorité seule, et constituent son œuvre propre, certaines ont bénéficié d'un appui plus large. Je m'en réjouis, même si j'eusse souhaité que cette conjonction fût plus fréquente.*

» J'ajoute que, dans la conception républicaine, la loi est le fait du Parlement tout entier, y compris, à sa manière, de l'opposition, qui y contribue par ses critiques et qui, parfois, influe sur la rédaction d'un texte.

» Conformément aux aspirations des Français, la législature a fait évoluer notre société vers plus de justice et plus d'humanité. »

Le chef de l'Etat a tracé le bilan de cette évolution : promotion des jeunes et des femmes, renforcement des aides à la famille. *« Cette cinquième législature,* a-t-il dit, *a resserré les liens de la solidarité qui unit les uns aux autres les Français de toute condition. Les historiens de l'avenir reconnaîtront là l'un de ses résultats essentiels. »*

M. Giscard d'Estaing a cité les mesures prises en faveur des Français résidant à l'étranger, des rapatriés, des salariés licenciés, des commerçants et artisans, de l'accession à la préretraite ou à la retraite, des personnes handicapées, des personnes qui ne bénéficiaient pas de la sécurité sociale. Il a énuméré, ensuite, les progrès accomplis *« dans la voie d'une démocratie industrielle »* (revalorisation du travail manuel, mensualisation, amélioration des conditions de travail, procédure d'information et de participation dans les entreprises), puis les lois tendant à améliorer le cadre de vie (urbanisme, architecture, régime foncier, aide au logement, protection de l'aménagement), enfin la loi de programmation militaire, qui, a-t-il dit, *« assure des bases solides au développement de notre sécurité et aux moyens de nos forces, dont la Constitution fait de moi le chef ».*

La législature des libertés

Continuant le bilan de la législature, le chef de l'Etat a rappelé la ratification de l'accord sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, puis il a affirmé que *« cette cinquième législature aura été celle des libertés »* : adhésion de la France à la Convention européenne des droits de l'homme, lois sur l'informatique, la protection du contribuable, du consommateur et de l'emprunteur, aide à l'enseignement privé, renforcement des droits des associations, contrôle des concentrations économiques — *« dont je souhaite,* a-t-il dit, *qu'il s'exerce sans complaisance »,* — régime fiscal de la presse écrite, statut de la radio et de la télévision, statut de Paris, émancipation des territoires d'outre-mer.

De ce bilan, le président de la République retire trois réflexions :

« La première, a-t-il déclaré, *c'est que nous avons de bonnes institutions, adaptées aux nécessités de notre temps. C'est pour moi l'occasion de rendre hommage au général de Gaulle, dont l'action a été décisive pour en doter la France.*

» Comme toute construction humaine, elles sont perfectibles, sans vouloir verser dans le perfectionnisme incessant. Sur deux points importants — les conditions de l'élection du président de la République, celles de la saisine du Conseil constitutionnel, — les assemblées parlementaires, réunies en Congrès, leur ont apporté des améliorations indiscutables. Je relève que la possibilité désormais ouverte à l'opposition de faire vérifier la conformité des lois votées à la Constitution, possibilité qui constitue un élément essentiel du statut de l'opposition, a été largement utilisée par elle.

» Sans doute, de nouveaux progrès restent-ils souhaitables. Je regrette, comme mon prédécesseur l'avait fait, que les rigidités excessives introduites dans le fonctionnement du gouvernement par certains aspects du fonctionnement des suppléances n'aient pas été modifiées.

» Dans un autre domaine, l'excès manifeste des travaux qui vous ont été demandés ces derniers jours atteste que nous n'avons pas encore atteint, malgré les efforts accomplis de part et d'autre, des rapports pleinement harmonieux entre le gouvernement et les Assemblées pour la confection de la loi.

» Mais je reviens à l'essentiel : nos institutions répondent aux exigences de la démocratie, aux nécessités contemporaines de l'action et à notre caractère national. Conformément aux devoirs de ma fonction, j'assurerai leur maintien dans toutes les circonstances. C'est la première de mes responsabilités.

» Ma seconde réflexion, a poursuivi M. Giscard d'Estaing, *est que la société française n'est ni figée ni bloquée, mais qu'elle est, au contraire, en mouvement. Au cours des dernières années, elle a fait preuve d'une capacité d'adaptation et d'évolution qui atteste qu'en France, aujourd'hui, le progrès peut être accompli sans bouleversement. C'est l'honneur de l'Assemblée nationale que d'avoir permis et soutenu ce progrès.*

» Ma troisième remarque concerne le débat démocratique dans notre pays. En organisant ce débat, les assemblées parlementaires, et en particulier l'Assemblée nationale, remplissent une mission essentielle, hors de laquelle il n'est pas de démocratie. Je considère à cet égard comme positive la procédure du dialogue direct, chaque semaine, entre le gouvernement et les membres de l'Assemblée nationale, dont j'avais suggéré l'organisation. Je me réjouis de penser que ce dialogue est maintenant entré dans nos mœurs.

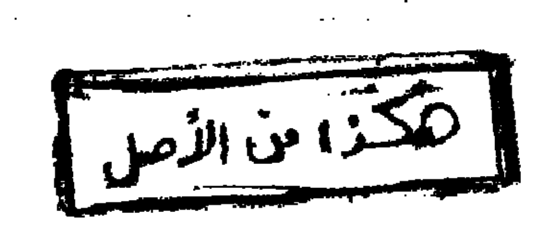
» Rien ne peut en effet égaler, pour l'information du citoyen, le débat qui s'institue dans les assemblées entre le gouvernement et les parlementaires, ainsi qu'entre la majorité et l'opposition. Elever la qualité de ce débat constitue pour les membres du gouvernement, comme pour ceux des assemblées, quelle que soit leur tendance, une exigence permanente. »

M. Giscard d'Estaing a rappelé que *« de l'Assemblée nationale, le débat va se transporter, dans quelques semaines, dans nos villes et nos campagnes ». « Je souhaite,* a-t-il dit, *que la campagne électorale à venir soit digne de la République française, par le choix de ses thèmes, et par le refus de tout ce qui, depuis la démagogie jusqu'à l'attaque personnelle, dégrade la démocratie.*

» Ne nous y trompons pas : les progrès de l'éducation et de l'information appellent la qualité du débat politique. Et je souhaite que, tout en étant animé et passionné, comme il est normal dans les trop rares pays qui ont la liberté de discuter de leur sort et de le choisir, le débat électoral ne porte jamais atteinte à l'essentiel, qui est l'unité de notre peuple et les libertés qui font partie de son âme. »

Le chef de l'Etat a rendu hommage aux députés, qui, a-t-il déclaré, ont *« contribué, par* [leur] *action, à écrire un chapitre du progrès de la France ». « Il est juste,* a-t-il dit, *que le président de la République vous en remercie. »*

● *Les cendres de René Cassin au Panthéon.* — La commission de la défense de l'Assemblée nationale a décidé à l'unanimité, sur proposition de M. Jacques Soustelle, député réformateur du Rhône, de présenter au président de l'Assemblée nationale une demande en vue du transfert des cendres de René Cassin au Panthéon. Décédé le 20 février 1976, René Cassin était prix Nobel de la Paix, membre de l'Institut et compagnon de la Libération.



هكذا من الأصل

LA FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

La dernière session parlementaire de la gislature s'est close mercredi soir 21 décembre. uparavant, députés et sénateurs ont examiné 1 grand nombre de projets ayant nécessité réunion de la commission mixte paritaire. 1 revanche, le gouvernement a retiré au dernier moment de l'ordre du jour une proposition de loi due notamment à l'initiative de M. Edgar Faure — et déjà votée par l'Assemblée nationale — sur les dispositions relatives à la société anonyme à gestion participative.

Au Sénat, une douzaine de textes législatifs ont été discutés toute la journée du 20 décembre et jusqu'à 5 heures du matin mercredi 21. Les conditions de hâte dans lesquelles ces textes ont été examinés, la vitesse accélérée des débats, le téléscopage des travaux de commission en séance publique, ont provoqué une vive irritation de la plupart des sénateurs. Certains, comme M. CHERIOUX (R.P.R., Paris), ont exprimé leur mécontentement à la tribune.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TEXTES DEFINITIVEMENT ADOPTES

L'Assemblée nationale a définitivement adopté mardi 20 décembre les textes suivants :

● LE PROJET DE LOI TENANT AU DEVELOPPEMENT E LA CONCERTATION dans ; entreprises avec le personnel encadrement.

● LA PROPOSITION DE LOI ENDANT A MODIFIER CERAINES DISPOSITIONS DU ODE DE L'URBANISME. — Ce xte, adopté dans la rédaction 1 Sénat, fixe au 1ᵉʳ juillet 1978 délai dans lequel les plans urbanisme, directeurs et de tail, devront avoir été rempla-s par les plans d'occupation des ls.

● LA PROPOSITION DE LOI ENDANT A ADAPTER LES LIITES DES CIRCONSCRIPONS ELECTORALES aux lites des départements. Ce texte rmet de modifier les circonsptions lorsque les limites d'un partement ont été modifiées r décret à la suite de fusion ou regroupement de communes.

● LA PROPOSITION DE LOI EFORMANT LE CODE CIVIL ce qui concerne le régime de bsence.

TEXTES EN INSTANCE

Les députés ont également examiné les textes suivants qui sont à nouveau soumis au Sénat mercredi :

● LE PROJET DE LOI ELATIF A DIVERSES DISPOTIONS EN MATIERE DE RIX. — En ce qui concerne les usses de loyer, la commission xte paritaire a adopté le texte Sénat qui précisait que les gmentations de loyer autorisées 1978 s'apprécient par rapport x loyers dont le paiement a été galement demandé à la précénte révision contractuelle. Elle a alement retenu une disposition sant à interdire tout rattrapage rès le 31 décembre 1977. Le nouau prix ne s'appliquera que ur la première année, le retour a libre négociation du prix des ers étant rétabli ultérieurent. Le gouvernement a fait opter un amendement précisant les infractions aux disposis concernant les loyers constit des pratiques de prix illicites statées, poursuivies et répris dans les conditions prévues l'ordonnance du 30 juin 1945. juge des loyers est ainsi déposé au profit du juge correcnel.

n ce qui concerne le prix de 1, la commission a précisé n 1978 la hausse des tarifs résultant des clauses d'indexation continue dans des contrats de concession, d'affermage, de régie intéressée ou de gérance, n'aura effet que dans la limite de 78 % de l'augmentation des prix découlant de ces contrats.

● LE PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVES POUR 1977. — La commission mixte paritaire a notamment exclu du champ d'application de *la taxe sur la publicité* les abribus et les autres éléments de mobilier urbain dont la surface occupée par la publicité n'excède pas 2 mètres carrés. Elle a également rétabli au budget de la culture les crédits destinés à l'aménagement des locaux de la gare d'Orsay et à la création d'un musée de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.

● LE PROJET DE LOI SUR LA PROTECTION ET L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS DE PRODUITS ET DE SERVICES (deuxième lecture).

Dans le domaine de la protection des consommateurs contre les clauses léonines, le Sénat avait donné de très larges pouvoirs d'appréciation aux juges. L'Assemblée a décidé de revenir au texte qu'elle avait adopté en première lecture.

Le Sénat avait également prévu que le laboratoire d'essai ne pourrait délivrer des certificats de qualification que lorsqu'il n'existe pas d'organisme certificateur privé. L'Assemblée n'a pas retenu cette disposition car, a-t-elle estimé, si le laboratoire d'essai ne doit pas disposer d'un monopole, il serait paradoxal que ce monopole soit créé au profit d'un organisme privé. La commission des clauses léonines, instituée auprès du ministre chargé de la consommation et présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire, comprendra quinze membres dont trois jurisconsultes. Les magistrats ou membres du Conseil d'Etat devront être en activité.

Dans le vote final, l'opposition s'est abstenue.

● LE PROJET DE LOI D'INDEMNISATION DES RAPATRIES. — La commission mixte paritaire s'est ralliée au texte adopté par le Sénat. A l'article qui assimile la perte de jouissance des biens possédés par des rapatriés dans certains pays, notamment en Tunisie, à une véritable dépossession ouvrant droit à l'indemnisation, la commission a souhaité que l'assimilation à une dépossession ne vise pas uniquement les biens industriels et commerciaux, mais aussi les biens immobiliers.

L'Assemblée a adopté un amendement du gouvernement précisant que les compléments d'indemnisation d'un montant inférieur ou égal à 10 000 francs par personne dépossédée seront réglés en espèces dès leur liquidation. Les mêmes modalités seront applicables au conjoint survivant lorsque ses droits sont inférieurs ou égaux à 10 000 F ainsi qu'aux autres héritiers lorsque l'ensemble de leurs droits n'excède pas cette somme. M. Dominati, secrétaire d'Etat, a rappelé que le rapatrié bénéficiaire d'un titre pourra en demander l'affectation, en tout ou en partie, au profit d'un créancier, pour des emprunts passés antérieurement à la date de promulgation de la loi. A propos des dépossessions de Tunisie, le secrétaire d'Etat a indiqué qu'étaient inclus le ébiens immobiliers.

● LE PROJET DE LOI RELATIF AUX REGIMES DE PROTECTION SOCIALE DES MINISTRES DU CULTE ET MEMBRES DES CONGREGATIONS RELIGIEUSES.

La commission mixte paritaire a retenu les améliorations apportées au texte par le Sénat. Elle a toutefois considéré qu'il convenait de ne pas s'en tenir à la suppression, décidée par la Haute Assemblée, de la disposition instituant en faveur des congrégations et collectivités religieuses une faculté d'adhésion à un régime d'assurance-maladie, aux cotisations et aux prestations réduites. Leurs membres pourront donc, sur leur demande, être admis à bénéficier d'un régime particulier dans lequel les prestations seront limitées à la couverture des frais d'hospitalisation et de traitement dans les établissements de soins et de cure publics et privés. L'option pour ce régime sera valable pour une durée de deux ans renouvelable.

M. Gau (P.S.) a regretté le rétablissement de cette disposition. Dans le vote final, l'opposition s'est abstenue.

● LE PROJET DE LOI MODIFIANT L'ARTICLE L 167-1 DU CODE ELECTORAL. Ce texte fixe les modalités d'utilisation de la radio-télévision pour la campagne des élections législatives. L'Assemblée est revenue au texte qu'elle avait adopté en première lecture.

● *LE PROJET DE LOI MODIFIANT LE CODE CIVIL AFIN DE MODERNISER LA DEFINITION DE LA SOCIETE CIVILE* (commission mixte paritaire). Un amendement relatif à la nullité de ces sociétés a été adopté.

● LA PROPOSITION DE LOI DE M. FERRETTI (P.R.) tendant à modifier la compétence d'attribution des juridictions d'Alsace-Lorraine en matière de règlement judiciaire et de liquidation des biens.

● LA PROPOSITION DE LOI DE M. MULLER (réformateur) relative à l'intégration dans la fonction publique de certaines catégories de personnels en fonction auprès des écoles nationales supérieures d'ingénieurs de Mulhouse.

● LE POJET DE LOI RELATIF A L'INFORMATION ET A LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS DANS LE DOMAINE DE CERTAINES OPERATIONS DE CREDIT. — L'Assemblée a adopté à l'unanimité le texte de la commission mixte paritaire. Cette dernière a réintroduit les prêts personnels dans le champ d'application de la loi. Elle a exclu tous les prêts consentis pour une durée inférieure à trois mois et réintroduit la notion de taux effectif global.

Le gouvernement renonce à faire adopter dispositions relatives au secret de l'instruction

Mardi matin 20 décembre, ous la présidence de M. Brocard (P.R.), l'Assemblée ationale examine le projet e loi adopté par le Sénat, ortant réforme de la procéure pénale sur la police idiciaire et le jury d'assises.

. FOYER (R.P.R.), président a commission des lois, supnt de M. GERBET (P.R.), porteur, exprime le « *peu de* » qu'il pense d'un texte diste qui confirme à son avis *dégradation continue de la tité des textes législatifs* ». Il que que le Sénat a supprimé hapitre relatif au secret de uête et de l'instruction. Il ouve cette suppression car chapitre était, à son avis, *iacceptable* ». La commission lonc examiné que les passages ifs à la police judiciaire et ury d'assises.

PEYREFITTE, garde des ix, indique que le gouverne; accepte de remettre à plus l'examen des dispositions iant au secret de l'instruction. ns la discussion des articles, emblée confirme donc la suppion du chapitre relatif au t de l'instruction. Le charelatif à la police judiciaire quant à lui, à accroître le re des fonctionnaires de poà qui peut être attribué la té d'officiers de police judie (O.P.J.) ou d'agents de e judiciaire (A.P.J.).

l'initiative du gouvernement, emblée rétablit les articles rimés par le Sénat, qui se le niveau de recrutement O.P.J. et des A.P.J. de pree catégorie.

ssemblée rétablit également cle créant une nouvelle catéd'officiers et d'agents de e judiciaire à compétences rielles restreintes. Ces derpourront, dans le cadre du tement, rechercher et constaà l'exclusion de tous autres, s *qu'ils puissent à cet effet der à la visite des véhicules* », fractions au code de la route, omicides et blessures involontaires résultant d'accidents de la circulation.

L'Assemblée aborde ensuite le chapitre relatif aux jurys d'assises. En ce qui concerne la formation du jury, M. Foyer propose de supprimer l'exigence d'un nombre égal d'hommes et de femmes sur la liste préparatoire. La loi des grands nombres, explique-t-il, suffira à assurer aux femmes, qui représentent 53 % de la population, une participation équitable, opinion que ne partage pas M. Forni, qui qualifie l'attitude de M. Foyer de « *rétrograde* ». Le ministre insiste de son côté sur le caractère équilibré de la représentation proposée par le gouvernement. Finalement, l'Assemblée adopte l'amendement de suppression de M. Foyer.

Le Sénat ayant posé le principe d'une dérogation à la règle de publicité des opérations de formation du jury, lorsque la sécurité des jurés l'exige, il avait été prévu que dans ce cas la cour pourrait décider le huis clos par arrêt rendu publiquement après l'interrogatoire d'identité des jurés. Pour M. GERBET, il n'est pas raisonnable qu'en cas de jugement à huis clos les jurés ne soient pas appelés par leur nom mais par leur numéro ; cela reviendrait, estime-t-il, à rendre la justice dans une semi-clandestinité. Pour le garde des sceaux, il s'agit de mieux protéger les jurés. « *Autant leur faire porter des masques* », ironise M. CLAUDIUS-PETIT (réf. Paris), qui demande pourquoi le ministère public n'a pas poursuivi ceux qui, après l'affaire de Troyes, ont remis en cause le jugement rendu. Le ministre relève que les jurés du procès de Patrick Henri continuent d'être l'objet de menaces.

Au terme de cette discussion, la disposition introduite par le Sénat est supprimée.

M. BRUN (non-inscrit, Allier) se déclare hostile à l'anonymat des jurés.

L'ensemble du projet de loi ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, l'opposition votant contre. — P. F.

M. BORGNIET REMPLACE M. LYON AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

M. Paul Borgniet a été nommé secrétaire général de l'Assemblée nationale en remplacement de M. Jean Lyon, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Borgniet sera remplacé à la direction générale des services législatifs par M. Michel Ameller, actuellement directeur du service de la séance.

AU SÉNAT

● TEXTES DEFINITIVEMENT ADOPTES

Le Sénat a définitivement adopté, dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, les textes législatifs suivants (projets ou propositions) qui prennent ainsi force de loi :

● Extension aux hebdomadaires ayant une audience nationale et un contenu politique du régime fiscal institué pour les quotidiens par la loi du 29 décembre 1976. Les rapporteurs, MM. FOSSET (Un. cent., Hauts-de-Seine) et CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne) auraient souhaité étendre ce régime aux « mensuels ». Le gouvernement s'y est opposé.

● Le projet de loi (conclusions de la C.M.P.) modifiant le régime des sociétés en participation et réglant, notamment, le cas des sociétés de fait dont le régime *juridique demeure incertain*. Le rapporteur, M. DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne) a cité le cas de la raffinerie de Feyzin.

● Le projet de loi instaurant la gratuité des actes de justice (C.M.P.).

● La proposition de loi en faveur de l'enseignement agricole privé.

● Le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération entre la Communauté économique européenne et l'Algérie (par 278 voix contre 0). Le Sénat s'était opposé à cette ratification en première lecture.

● Mise en valeur des terres incultes récupérables (C.M.P.).

● *Régime communal en Polynésie.*

● LES TEXTES MODIFIES ET EN INSTANCES.

Les sénateurs ont modifié les textes suivants :

● LE PROJET DE LOI (en première lecture) PORTANT DEROGATION, A TITRE TEMPORAIRE, AUX REGLES DE TARIFICATION pour certains établissements hospitaliers. Rapporteur : M. CHÉRIOUX (R.P.R., Paris). Il s'agit d'adapter les règles de tarification au coût réel des soins donnés aux vieillards dans les établissements spécialisés qui ont été « médicalisés » sans devenir toutefois de véritables hôpitaux. Le Sénat a notamment voulu harmoniser ce projet avec le code de la Sécurité sociale.

● RECRUTEMENT DU *PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS* SPECIALISES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS HANDICAPES (première lecture). — Application de la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des handicapés. Rapporteur : M. SERAMY (Un. cent., Seine-et-Marne). Le Sénat a notamment repoussé un article voté par l'Assemblée nationale, contre l'avis du gouvernement, qui accordait aux directeurs d'établissements spécialisés titulaires d'un diplôme d'éducateur l'équivalence du baccalauréat pour la nomination des directeurs de ces établissements.

● ASTREINTES PRONONCEES EN MATIERE ADMINISTRATIVE (seconde lecture). Rapporteur : M. TAILHADES (P.S., Gard). Le Sénat, à la demande du gouvernement, a supprimé un article introduit à l'Assemblée nationale, et qui tendait à attribuer au juge le pouvoir d'ordonnancer les dépenses publiques.

« *Une décision de justice condamnant, par exemple, une commune, ne peut être exécutée s'il n'y a pas de crédits* », avait déclaré le garde des sceaux, s'attirant cette réplique de M. MARCILHACY (non inscrit, Charente) : « *Vous me surprenez. Qu'une décision de justice revêtue de la forme exécutoire ne soit pas exécutoire, c'est peut-être à peu près vrai en pratique, mais cela n'est pas agréable à entendre !* »

● LA MENSUALISATION DES SALAIRES (première lecture). Rapporteur : M. BOHL (Un. cent., Moselle). Ce projet de loi intègre et fait suite à l'accord intervenu le 14 décembre entre le C.N.P.F. et certaines organisations syndicales. Le Sénat a voulu préciser qu'un décret en Conseil d'Etat déterminerait les sanctions pour contravention aux dispositions de l'accord annexé.

Il a aussi ajouté aux dispositions prévues, l'obligation pour l'employeur d'accorder des congés à l'occasion d'événements familiaux : mariage du salarié (4 jours), mariage d'un enfant (1 jour), décès d'un conjoint ou d'un enfant (2 jours), du père ou de la mère (1 jour). Ces obligations, acceptées par M. BEULLAC, ministre du travail, seront inscrites dans le code du travail.

● LE DROIT DE PREEMPTION des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER).

Première lecture. Rapporteur : M. GEOFFROY (P.S., Vaucluse). Les sénateurs ont adopté plusieurs amendements rédactionnels ou de coordination. Ils ont aussi voulu alléger la procédure de préemption en supprimant l'intervention du conseil général et exclure les forêts du champ d'application de la loi.

L'ensemble du projet a été approuvé à main levée, M. PISANI déclarant au nom du groupe socialiste que ses amis voteraient pour, tandis que les communistes s'abstenaient. — A. G.

Le Monde

société

MARTINE WILLOQUET FINALEMENT CONDAMNÉE A DIX ANS DE RÉCLUSION

Des jurés du second procès estiment qu'ils ont été trompés par le président de la cour d'assises

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rejeté, mardi 20 décembre, la demande des défenseurs de Martine Willoquet de voir confondues les deux peines de cinq années de réclusion criminelle auxquelles elle a été condamnée les 25 et 31 mars dernier (« le Monde » des 19, 30 mars et 2 avril). Le fils de Martine Willoquet, William, atteindra l'âge de dix-huit mois le 25 décembre. Il lui sera retiré après les fêtes de fin d'année. Sa mère aurait pu espérer, en cas de confusion des peines, obtenir une libération conditionnelle au cours des premiers mois de l'année 1978. Selon Mᵉ Jean-Louis Pelletier, l'un des défenseurs de Martine Willoquet, les jurés du second procès, forts des assurances du président, étaient, à tort, persuadés que les deux peines infligées à Martine Willoquet seraient confondues.

La cour d'assises de Paris avait condamné, le 25 mars dernier, Martine Willoquet à cinq ans de réclusion criminelle pour sanctionner l'aide apportée à son époux, Jean-Charles Willoquet, lors d'une série de hold-up. Au terme d'un second procès les jurés de la cour d'assises rendaient le 31 mars un verdict modéré à l'encontre de la jeune femme, jugée cette fois pour avoir fait évader son mari du Palais de justice le 8 juillet 1975. Une peine identique de cinq ans de réclusion criminelle était infligée à la jeune femme.

Le sort fait aujourd'hui à Martine Willoquet s'est joué sur un mot, celui de « réclusion ». La durée maximale d'une peine d'emprisonnement est, en principe, de cinq ans. La durée la plus courte d'une peine de réclusion criminelle est aussi de cinq ans. Les différences de régime pénitentiaire les plus caractéristiques qui s'attachaient autrefois à ces deux degrés de peine ont aujourd'hui disparu. Une peine de cinq ans de prison prononcée après une peine de cinq ans de réclusion criminelle eût été en quelque sorte « absorbée » par cette dernière. La confusion était dès lors automatique. Mais s'agissant de deux peines successives de réclusion criminelle, le cumul en était possible. C'est cette différence qui a tout changé.

Les jurés populaires ne sont pas nécessairement au fait de telles subtilités juridiques. Ce problème du cumul ou de la confusion des peines a cependant retenu leur attention lors du second procès de Martine Willoquet. En assurant aux jurés, sur leur demande expresse, que Martine Willoquet n'accomplirait que cinq années de réclusion pour l'ensemble des deux peines, le président leur a donné à tout le moins une information légère et peu nuancée. Cela est avéré après la décision de la chambre d'accusation, que présidait M. Henri Blaser.

Quatre lettres

Cela aurait pu être évité, estime Mᵉ Pelletier, si les jurés avaient été mis en face de leurs responsabilités de façon non équivoque. Il faut que leur sentiment de frustration ait été fort pour que quatre d'entre eux adressent à l'avocat des lettres où ils lui rapportent le quiproquo sur lequel s'est fondée leur décision. L'un d'entre eux rapporte d'autre part qu'avant l'une des audiences, le président le prit à part pour lui dire qu'il avait discuté avec des journalistes, que ceux-ci s'attendaient à une condamnation à la réclusion perpétuelle pour Jean-Charles Willoquet et à une peine de douze à quinze ans pour sa femme. Le président aurait ajouté que des milliers de gendarmes étaient à l'écoute du verdict et n'accepteraient pas qu'il soit de faiblesse. Cette situation a conduit l'avocat de Martine Willoquet à saisir le conseil de l'ordre du barreau de Paris de l'affaire il y a un mois. Cette requête n'a pas eu de suite à ce jour, mais un rapporteur a été désigné, Mᵉ Mario Stasi. De son côté, la chambre d'accusation ne semble *pas avoir tenu compte de cet élément*, qu'elle connaissait.

Les jurés n'ont donc pas disposé, pour agir *« en leur âme et conscience »*, d'informations complètes (1). Leur curiosité pouvait être dictée par une réflexion de bon sens. Les deux peines n'étant pas confondues, Martine Willoquet devra subir dix ans de réclusion criminelle.

Pour des faits autrement plus graves, braquages à répétition et souci tout relatif du prix de la vie humaine lors de son évasion (le commandant des gardes du palais fut gravement blessé), Jean-Charles Willoquet s'est vu condamner par deux fois à vingt ans de réclusion criminelle. Mais, pour lui, la confusion a joué. N'y a-t-il pas quelque disproportion entre le prix finalement payé par l'un et l'autre des deux époux pour leurs agissements respectifs ?

L'autre arrière-pensée que l'on peut prêter aux jurés du second procès est celle du sort de l'enfant. L'alternative est simple : ou bien il est élevé par sa mère, ou bien elle ne le retrouve qu'après les années décisives de sa petite enfance, qui ne peut être, loin de sa mère, que « ratée ». La seconde hypothèse s'offre désormais comme seule perspective.

Toutes ces raisons et la considération d'une souveraineté du jury qui ne soit pas de pure forme eussent suffi à justifier la mise au point didactique qui a fait défaut. C'est ce défaut qui laisse la plus pénible des impressions, celle que le jury du 31 mars ne fut souverain que dans les limites d'une ignorance qui n'était pas inévitable.

MICHEL KAJMAN.

(1) Le 28 novembre 1947 un mineur fut condamné à mort pour un crime par la cour d'assises de Paris. Les jurés avaient reçu l'assurance formelle du président qu'une condamnation à mort serait sans conséquence puisque le jeune homme serait sûrement gracié en raison de son âge. Il fut donc condamné à mort. Son recours en grâce fut rejeté. Son défenseur, Mᵉ Jean Hug, mis au courant de ces circonstances, demanda à l'un des jurés s'il était prêt à en porter le témoignage par écrit, non sans lui avoir exposé qu'il y avait là une violation du secret des délibérations.

Ce juré accepta d'écrire la lettre qui relatait l'équivoque fatale. Reçu par le président de la République, M. Vincent Auriol, à la veille de l'exécution, l'avocat lui donna connaissance du document. L'exécution fut différée et le jeune homme fût gracié au mois d'avril 1948.

Un projet de loi du gouvernement pour « assurer l'égalité des époux »

Les épouses d'agriculteurs ne seront plus *« sans profession »*, elles deviendront *« exploitantes agricoles »*. C'est du moins ce que souhaite un projet de loi du gouvernement, qui viendra en discussion devant le Parlement au début de la session de printemps, et que M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, vient de présenter. *« Ce projet*, explique M. Alain Peyrefitte, *ne se limite pas aux épouses d'agriculteurs. Nous voulons assurer l'égalité des époux, quelle que soit la profession. L'important dans ce texte est que quelque chose va être débloqué, sur tous les plans, juridique, pratique, professionnel et psychologique. La voie va être ouverte à une modification, non seulement de textes, mais de comportements encore figés sur les principes archaïques d'une tradition patriarchale. »*

Cette refonte des régimes matrimoniaux était demandée depuis longtemps, principalement par les épouses d'agriculteurs *« qui*, indique M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, *avaient depuis longtemps un rôle moteur dans le fonctionnement de l'exploitation. Sur les deux millions de femmes vivant en milieu rural, près de la moitié participe aux travaux de l'agriculture »*. Il est temps d'en finir avec la notion de *« chef d'exploitation »* et de la remplacer par celle de *« coexploitation »*.

Plus généralement, dans les couples mariés sous le régime de la communauté — 90 % des couples — le mari ne doit plus être l'administrateur en chef des biens du ménage. Dans le régime actuel, *« de la communauté réduite aux acquêts »*, *« chaque époux gère ses biens propres. Le mari gère seul les biens de la communauté. Les actes particulièrement graves nécessitent l'accord des deux époux (vente d'immeuble, location de fonds de commerce...) »*. Dans le projet du gouvernement : *« Chacun continue de gérer ses biens propres, chacun a le pouvoir de gérer les biens de la communauté. Les actes importants continuent de requérir la double signature. »*

Si le projet est adopté par le Parlement, *« lorsque la présence du mari sera nécessaire aux côtés de la femme, pour la signature de certains actes, la présence de la femme sera nécessaire aux côtés du mari »*. Cette phrase semble élémentaire, voire redondante ; pourtant *« une réforme plus précoce était impossible*, fait remarquer M. Peyrefitte, *car elle se serait heurtée à l'hostilité des mentalités »*.

● *La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (J.O.C.F.)* fêteront leur cinquantième anniversaire, le 14 mai 1978, par un rassemblement au parc de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Les deux organisations ont mis au point à cette occasion une « charte de la jeunesse ouvrière » qu'elles invitent leurs adhérents et sympathisants à discuter et à amender. La JOC a lancé avec les organisations de jeunesse ouvrière chrétienne d'autres pays une campagne de « solidarité internationale » avec l'Afrique du Sud.

● *L'Union des femmes françaises et le Noël des enfants.* — L'U.F.F. avait demandé au gouvernement d'accorder pour Noël une prime de 400 francs à tous les enfants. *« A ce jour*, dit l'U.F.F., *le premier ministre n'a donné aucune réponse à cette demande légitime. Certes, la décision a été prise d'augmenter les allocations familiales de 6,50 % à compter du 1ᵉʳ janvier 1978. »* Pour l'aider à obtenir, le plus vite possible, ces 400 francs, l'U.F.F. *« appelle ses comités à soutenir cette démarche en adressant des télégrammes au premier ministre, à l'hôtel Matignon »*.

Les aveugles de la loi

Contrairement à la volonté probable et même affichée des jurés de Paris, exprimée le 31 mars dernier, Martine Willoquet ne continuera pas d'élever son enfant. La loi interdit à présent toute défense, toute défense utile. Cassation, grâce, c'est-à-dire attente, quel est le sens de ces mots pour une femme à qui son enfant est sur le point d'être indûment arraché ? L'article 226 du code pénal empêche de critiquer les décisions de justice. L'article 39, troisième de la loi sur la presse, interdit de rendre compte des « délibérations intérieures » d'un jury. Le cas échéant, l'article 222 du code pénal réprimerait l'outrage à magistrat.

Il existe encore une voie qui n'est contenue dans aucune loi, qu'ignorent tous les articles du code pénal, qui seule permet de corriger convenablement les fautes ou les erreurs passées.

Aujourd'hui, pour défendre la justice, l'appareil et le principe, faut-il violer la loi ? Cette fois-ci ostensiblement, après qu'un magistrat l'eut fait dans le secret pour un motif ou atterrant ou ridicule : il fallait rassurer les gendarmes, ainsi que l'affirme, par écrit, un juré.

Critiquer une décision de justice ? Oui, il le faut ; car elle n'est pas, au bout du compte, ce que souhaitaient ses auteurs. Dévoiler le secret des délibérations ? Certainement, car seule cette révélation permet de donner la parole à un jury grugé. Quatre de ses membres ont déjà pris la plume. Un autre s'est exprimé oralement auprès de la défense. Seul le scandale permettrait de les faire entendre.

Tout cela, cette succession de choquantes finasseries magistrales, la justice pouvait les réparer mardi 20 décembre, en ordonnant la confusion des peines prononcées contre Martine Willoquet, en lui permettant d'élever son enfant. Elle corrigeait alors des fautes de procédure dont elle était solidairement l'auteur. La chancellerie le savait. Le parquet général le savait. Les juges qui ont refusé cette confusion des peines le savaient. Rien n'a été fait, sinon de se réfugier derrière des textes qui autorisaient, qui commandaient une autre décision.

D'autant que, en termes politiques, la sagesse invitait à ordonner cette confusion pour éviter que ne soit maintenant dit tout haut, preuves à l'appui, ce qui se chuchote constamment, que les présidents de cour d'assises ne sont pas toujours soucieux de neutralité, que sous prétexte d'« éclairer » les jurys, ils font bel et bien pression sur eux, souvent au-delà du tolérable.

C'est en peu de jours le deuxième exemple d'un appareil judiciaire qui se donne pour ligne de conduite une cécité que le formalisme lui offre sur un plateau. La fois précédente c'était l'affaire Youssef Kismoune, à propos de laquelle la Cour de cassation n'a pas voulu savoir qu'un homme avait été condamné à vingt ans de réclusion criminelle sur des présomptions vacillantes. Elle pouvait juger autrement. Elle l'a fait cent fois. Quand elle le veut, la Cour de cassation se prononce sur le fond. Seuls les étudiants se voient enseigner le contraire.

Par deux fois, la justice s'est réfugiée derrière la loi pour ne pas reconnaître que la loi avait été méconnue : celle qui interdit de condamner un accusé sans preuve : Youssef Kismoune ; celle qui interdit d'accabler une accusée plus que ses juges naturels ne l'auraient voulu : Martine Willoquet.

PHILIPPE BOUCHER.

A PONTOISE (VAL-D'OISE)

Un jeune homme est mortellement blessé par un gendarme

M. Pierre Vasseur, un jeune nomade âgé de vingt ans, habitant une roulotte à Pontoise (Val-d'Oise), grièvement blessé d'une balle dans la tête lundi soir 19 décembre, vers 23 h. 30 (nos dernières éditions), par un gendarme qui voulait procéder à un contrôle d'identité, est décédé mardi soir 20 décembre à l'hôpital de la Pitié à Paris. Lundi soir, vers 23 heures, M. Vasseur, qui était connu des services de police, avait déjà été l'objet d'un contrôle par la police de Pontoise alors qu'il circulait à vélomoteur. Il s'était enfui à travers la ville. Une demi-heure plus tard, à pied, il croisait une voiture de gendarmerie.

Son *« attitude suspecte »*, disent les autorités, a incité les gendarmes à l'interpeller et à vérifier son identité. Selon les gendarmes, lorsque le chef de patrouille, M. Lecanu, de la brigade de recherche de Pontoise, s'est approché de lui, M. Vasseur a tenté de lui donner un coup de poing au visage. Il n'a réussi qu'à le bousculer avant de s'enfuir. M. Lecanu a aussitôt engagé la poursuite, faisant les sommations d'usage et tirant deux coups de semonce. Dans une ruelle, les deux hommes se sont trouvés à une vingtaine de mètres l'un de l'autre et le gendarme s'est *« senti menacé par le fuyard*, a-t-il déclaré, *qui, accroupi, semblait tenir un objet brillant dans la main »*. *« Instinctivement »*, il a tiré.

Les gendarmes chargés de l'enquête n'ont retrouvé aucune arme sur M. Pierre Vasseur, ni aucune trace du premier coup de semonce. Quant au second coup de feu, il a troué la porte d'une habitation à 84 centimètres du sol, avant de traverser un couloir et de terminer sa trajectoire dans une salle de bains.

Le parquet de Pontoise a ordonné une autopsie et le père de la victime, M. Fabien Vasseur, âgé de quarante et un ans, ramoneur, a annoncé qu'il allait déposer une plainte pour meurtre. *« C'est un véritable assassinat*, a-t-il déclaré, *car les médecins de l'hôpital de la Pitié m'ont affirmé que la balle mortelle était entrée par la nuque et ressortie par le front. »*

Rectificatif

M. Eric Bousquet, directeur associé de l'agence de publicité Tragos Bonnange Wiesendanger Ajroldi, n'est pas membre du comité central du Front national, comme nous l'avons écrit par erreur dans un article intitulé « Coups de feu pré-électoraux » (*le Monde* du 17 décembre). La personne réellement en cause était M. *Henri* Bousquet.

La « bavure » policière d'Athis-Mons

« Je connais une petite vieille pleine d'argent »

A Athis-Mons, au commissariat comme dans la rue, on ne s'explique pas, on cherche à comprendre qui est-ce qui a pu pousser trois gardiens de la paix de la localité, en patrouille de « sécurité nocturne », à s'attaquer à une personne âgée, Mme Clothilde Pupil, quatre-vingt-neuf ans, pour lui voler ses économies et ses bijoux ? (Voir nos dernières éditions.) Et pourquoi a-t-on dû attendre près d'un mois avant de l'apprendre ?

Les faits remontent en effet à la nuit du 27 au 28 novembre. Un véhicule de police s'arrête devant le pavillon de Mme Pupil, rue de la Montagne-de-Mons. *« Ouvrez-nous, il y a des voleurs dans votre jardin »*, entend-elle. MM. Georges Ginesta, trente-cinq ans, et Robert Beaudy, vingt-sept ans, pénètrent dans la maison. Aussitôt l'un d'eux maîtrise et bâillonne l'octogénaire, tandis que son complice s'empare de ses économies et des ses bijoux : 12 000 francs en tout.

Peu après, un voisin découvre Mme Pupil sur le trottoir, appelant à l'aide. Il avise un car de police stationné à proximité et s'adresse au chef du car, qui, après quelques réponses évasives, disparaît en prétextant aller chercher du secours. On apprendra plus tard qu'il s'agit du complice des voleurs, M. Roger Gallet, quarante ans.

Car à Athis-Mons, on croit d'abord à la version officielle d'une agression par de faux policiers. Dans cette agglomération de 32 000 habitants, à la population fluctuante, on ne veut pas douter de sa police. *« Rien ne peut conduire à considérer Athis-Mons comme Chicago*, dit M. Liepchitz, adjoint au maire, qui préfère mettre en cause *« les méthodes de recrutement et de formation »*.

Pourtant, le voisin de Mme Pupil s'étonne du comportement de la police. Il en fait part au commissariat, où *« on n'est au courant de rien »*. Il insiste... Le service régional de police judiciaire de Versailles est saisi. Deux des policiers voleurs, MM. Ginesta et Gallet, sont arrêtés, inculpés et écroués. Le troisième est parti entre-temps en congé aux Antilles.

Au commissariat d'Athis-Mons, règne un silence gêné mêlé d'accablement. *« On est comme vous, on ne comprend pas ce qui a pu leur prendre, surtout pour si peu »*, laisse-t-on échapper. On n'avait jamais rien eu à reprocher à ces trois fonctionnaires, *« sinon il coule de source qu'on aurait pris des sanctions »*, affirme-t-on à la direction départementale des polices urbaines.

Trois policiers tout à fait ordinaires, une carrière sans histoire. Entré dans la police il y a dix ans, M. Gallet est bien noté et n'a reçu qu'une légère sanction pour une faute de service ne portant pas atteinte à l'honneur ni à la probité de la fonction. M. Ginesta, entré dans la police en 1970, n'a jamais non plus particulièrement attiré l'attention de ses supérieurs (il a reçu, lui aussi, une sanction pour des motifs intérieurs au service). C'est pourtant lui qui aurait indiqué le « coup » à ses deux collègues en leur disant : *« Je connais une petite vieille pleine d'argent. »* Enfin, M. Beaudy, entré en 1972, n'est pas un élément très brillant, mais il n'est connu, en matière de discipline, que pour avoir voulu, un jour, entrer au Parc des Princes sans payer.

A la Fédération autonome des syndicats de police, on ne cherche aucune excuse aux malfaiteurs présumés. *« Je déplore et je condamne cet acte inqualifiable*, déclare M. Henry Buch, secrétaire général de la FASP. *Nous allons exiger que ces trois individus subissent la loi dans toute sa rigueur. Nous ne devons pas accepter que des gens de chez nous se laissent aller à de tels actes. Mais, d'un autre côté, l'administration porte une lourde responsabilité dans une affaire de ce genre : d'abord, je constate que deux des trois gardiens d'Athis-Mons sont entrés dans la police après 1968 dans les plus mauvaises conditions — que nous avons dénoncées à l'époque : recrutements considérables, absence de sélection professionnelle, formation bâclée... De plus, si les chefs de la police n'avaient pas, à certaines époques, laissé se développer certains comportements, s'ils n'avaient pas encouragé le développement de certains groupuscules » à l'intérieur de notre administration, nous n'en serions peut-être pas là. »*

FAITS DIVERS

COLLISIONS EN SÉRIE SUR LES AUTOROUTES

Six morts, plusieurs dizaines de blessés

Le brouillard épais qui s'est étendu depuis quarante-huit heures sur la plus grande partie de la France a provoqué de nombreux accidents de la route. Particulièrement spectaculaires ont été les carambolages qui se sont produits sur des autoroutes à l'ouest de Paris et dans la banlieue lilloise.

Le mardi 20, vers 16 h. 30, plus de cent trente véhicules sont entrés en collision près de Rocquencourt (Yvelines). Il y a eu cinq morts et trente-six blessés, dont trois dans un état grave : les dégâts matériels ont été très importants ; l'autoroute a été fermée et n'a pu être réouverte que tard dans la nuit.

Près de Lille, dans la matinée de ce même mardi, une centaine de voitures sont venues s'entrechoquer sur le périphérique qui, au sud de la ville, donne accès à l'autoroute A 25 Lille-Dunkerque. Il y a eu un mort et une dizaine de blessés. La circulation a été rétablie en fin d'après-midi.

★ **Les usagers peuvent se renseigner sur l'état des routes en téléphonant au Centre d'information de Rosny-sous-Bois : tél. 858-33-33.**

FAITS ET JUGEMENTS

Le divorce en 1977.

La *Lettre de la chancellerie*, bimensuel édité par le ministère de la justice, indique, dans sa livraison datée du 10-15-12, que, *« durant les six premiers mois de 1977, la tendance marquée de septembre 1976 s'est confirmée : le maintien à un haut niveau des demandes de divorce et de séparation de corps »* ; puisque le nombre des tentatives de conciliation des époux demandant le divorce est passé de 78 000 en 1975 à 81 000 en 1976 et est estimé à 95 000 pour 1977.

Les demandes de divorce introduites dans le premier semestre 1977 choisissaient, pour 34 %, la procédure du consentement mutuel ; pour 3 à 4 %, la séparation de fait ; pour 62 %, la faute. C'est à Paris que la procédure de consentement mutuel est la plus utilisée. Les jugements de divorce, qui étaient de 60 000 en 1975 et de 61 000 en 1976, devraient passer à 70 000 en 1977.

● *Deux médecins condamnés pour fraude à la Sécurité sociale.* — La cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a aggravé mardi 20 décembre les peines d'amende prononcées en première instance par le tribunal correctionnel de Marseille contre deux médecins marseillais accusés d'une série d'escroqueries commises au préjudice de la caisse régionale de Sécurité sociale des Bouches-du-Rhône (*le Monde* du 21 novembre 1974 et du 30 avril 1977). M. Martial Tapiero, âgé de trente-six ans, devra payer à l'organisme public 81 000 F à titre de dommages et intérêts, et M. Pierre Ruchou s'est vu infliger 30 000 F d'amende.

La cour d'appel d'Aix-en-Provence a également confirmé le jugement de première instance concernant une soixantaine de ressortissants vietnamiens qui répondaient du délit de fraude à la Sécurité sociale, et notamment Mme Vo Cong Tri, organisatrice de cette escroquerie, qui consistait à faire acheter par des assurés sociaux le produit de base le moins cher porté sur leur ordonnance. Puis Mme Co Vong Tri collait, pour certains produits, de fausses vignettes photocopiées en majorant le prix. Elle percevait alors un pourcentage sur les remboursements.

● *M. Graton se pourvoit en cassation.* — Le président-directeur général d'une importante carrière de Nantes, M. Jean Graton, condamné à quinze ans de réclusion criminelle, jeudi 15 décembre (*le Monde* du 17 décembre), par la cour d'assises de Loire-Atlantique, a formulé, lundi 19 décembre, un pourvoi en cassation. M. Graton a été reconnu coupable d'avoir commandité la tentative d'assassinat de son associé, M. Serge Brethomé (*le Monde* du 14 décembre) auquel la cour a accordé 50 000 francs de dommages et intérêts.

● *La demande de saisie du livre de Jacques Derogy*, Enquête sur un juge assassiné, a été retirée (*le Monde* du 21 décembre). L'action en référé s'est conclue le 20 décembre, devant Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, par un accord entre les avocats des deux parties, Mᵉ Richard Dupuy, pour MM. Pierre et Michel Lothoz, cités dans le livre, et Mᵉ Bernard Jouanneau pour l'auteur et les éditions Robert Laffont. Selon cet accord, les noms des requérants n'apparaîtront pas dans les nouvelles éditions de cet ouvrage relatant les circonstances de la mort du magistrat François Renaud, assassiné à Lyon en juillet 1975.

● *Nouveaux locaux pour le tribunal de Versailles.* — Le tribunal de grande instance de Versailles est maintenant installé dans un palais de justice, avenue de l'Europe, tél. 953-96-30.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

L'APPLICATION DE LA RÉFORME HABY

Les nouveaux horaires de cinquième pour la rentrée de septembre 1978

Un projet d'arrêté fixant les horaires et les effectifs des classes de cinquième des collèges, pour la prochaine rentrée scolaire, en application de la réforme Haby a été présenté le vendredi 16 décembre au conseil de l'enseignement général et technique. Celui-ci a repoussé (par 33 voix contre 21 et 1 abstention) le texte, qui pourrait être soumis ensuite au conseil *supérieur de l'éducation nationale*. L'avis des deux conseils étant consultatif, ce projet, qui prolonge les mesures appliquées depuis cette année *en* sixième, sera vraisemblablement mis en œuvre.

L'effectif de référence des classes de cinquième devrait être ramené à 24 élèves à la rentrée de septembre 1978. Pour tenir compte des situations particulières, il pourra être au minimum de 16 élèves et au maximum de 30. Au-delà de 24 par classe, l'établissement disposera d'une heure d'enseignement supplémentaire par élève en plus. Actuellement, l'effectif maximum des classes de cinquième est de 30 élèves.

L'horaire hebdomadaire des élèves de cinquième passera de 27 h. 30 à 24 heures, réparties comme le montre le tableau ci-dessous. L'enseignement de soutien prévu pour les élèves en difficulté s'ajoute à cet horaire à raison d'une heure en français, une heure en mathématiques et une heure en langue vivante. En revanche, les dédoublements de classe pour travaux dirigés, qui représentaient neuf heures par semaine au total, sont supprimés.

DISCIPLINES	HORAIRES actuels (a)
Français	6 (4 + 2)
Mathématiques	4 (3 + 1)
Langue vivante	4 (3 + 1)
Histoire	1 1/2
Géographie	1
Instruction civique	1
Biologie (initiation expérimentale)	2 (0 + 2)
Dessin	1 (0 + 1)
Education musicale	1 (0 + 1)
Travaux manuels éducatifs	1 (0 + 1)
Education physique et sportive (y compris l'après-midi d'éducation sportive)	5
TOTAL	27 h. 30 à toute la classe.

DISCIPLINES	NOUVEAUX horaires (b)
Français	5 (+ 1)
Mathématiques	3 (+ 1)
Langue vivante	3 (+ 1)
Histoire / Géographie / Economie / Education civique	3
Sciences expérimentales	3
Education artistique	2
Education manuelle et technique	2
E. P. S.	3
TOTAL	24 heures à toute la classe (+ 1 h. à 3 h. de soutien pour certains).

a) Dans le cas des horaires actuels, le premier chiffre entre parenthèses indique les heures données à la classe complète, et, le second, le nombre d'heures de travaux pratiques ou par demi-classe lorsque celle-ci compte plus de vingt-quatre élèves.

b) Dans le cas des nouveaux horaires, le chiffre entre parenthèses indique l'heure de soutien donnée en plus à certains élèves.

Dossier scolaire et liberté

« Insuffisant », « imaginatif », « satisfaisant », « excessivement émotif », « bon sens de l'équipe », « aucun dynamisme »: en cette fin de premier trimestre, les appréciations sur les résultats et les comportements des jeunes Français, touchés par la réforme Haby, pleuvent par dizaines de milliers. C'est la première chute des feuilles du fameux dossier scolaire.

A l'approche de Noël, la découverte des bulletins trimestriels a toujours été, pour les élèves, un moment d'angoisse et d'incertitude : l'abondance des cadeaux, parfois, en dépend. Cette année, ce sont des parents qui s'émeuvent. Les bulletins *normalisés, mis au point* par l'administration centrale, sont jugés trop détaillés et comportant des rubriques sur les *qualités et les comportements* qui s'apparentent à des atteintes à la vie privée des individus, fussent-ils des enfants. Le fichage généralisé de la jeunesse est-il au bout de cette procédure ? Les documents s'y prêtent et leur traduction informatique ne serait qu'un jeu.

Le ministre de l'éducation avait été surpris et déçu par l'ampleur des protestations contre ce dossier, qui devait suivre l'enfant de la maternelle au centre de formation d'apprentis. Au plus fort de la polémique, en septembre, il avait annoncé que les textes incriminés seraient modifiés sur plusieurs points. Un projet de nouvel arrêté a été *discuté, le 16 décembre, au* conseil de l'enseignement général et technique — organisme consultatif — et *repoussé par 33 voix contre 23. Cela ne l'empêchera* pas d'être appliqué. Mais le ministre a accepté d'établir une coupure entre *l'école et le collège : le dossier* du primaire sera seulement synthétisé pour figurer au dossier du secondaire, mais le chef de l'établissement d'accueil le conservera pendant un an. Lui seul pourra le consulter. La même procédure sera appliquée pour le passage du collège au lycée ou au centre de formation d'apprentis.

« L'intérêt de l'élève »

Autre amendement : au lieu d'être conservé pendant cinq ans à l'issue de la scolarité, le dossier ne le sera que pendant un an sauf si, auparavant, les parents — ou l'élève majeur — le réclament.

Ces atténuations suffiront-elles à apaiser les inquiétudes ? Le dossier, dit le ministère, est conçu *« dans le respect absolu de l'intérêt de l'élève »*. Le contraire serait évidemment scandaleux, mais les modifications ne changeront rien au problème pédagogique sous-jacent (un dossier trop précis fixe durablement l'image d'un élève) et aux risques d'une utilisation future sans rapport avec la scolarité.

A la fin du trimestre, plusieurs associations de parents, notamment dans la région parisienne, ont réuni des assemblées de protestation. Des pétitions circulent. Deux recours en Conseil d'Etat ont été déposés par la Confédération syndicale des familles et le Mouvement des *radicaux de gauche. Un troisième* va l'être par la fédération Cornec. Des parents et des enseignants appellent à *boycotter les nouveaux formulaires.*

Le ministre a-t-il outrepassé ses pouvoirs en créant — par arrêté — ce dossier ? M. Gérard Blanchard, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, le pense. Il rappelait, dans le journal des enseignants C.F.D.T. du 5 décembre, que l'article 34 de la Constitution prévoit que *« les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques »* ne peuvent être traitées que par une loi. *« Refuser*, écrit-il, *d'ores et déjà, de remplir certaines rubriques du dossier, parmi les plus sensibles, c'est en quelque sorte anticiper... sur le retour à la légalité »* que ne manquera pas, selon lui, d'ordonner le Conseil d'Etat. Faudra-t-il, en attendant, que le ministère crée un nouveau dossier pour... ceux qui refuseront de remplir l'autre ?

BRUNO FRAPPAT.

La formation et la « pluralité des chances »

La C.G.T., la FEN et la C.F.D.T. critiquent les déclarations du chef de l'État

Après les déclarations du chef de l'Etat au colloque sur la *« pluralité des chances « (le Monde des 29 et 30 novembre)*, M. André Allamy, secrétaire confédéral de la C.G.T., estime qu'il s'agit d'obtenir le renoncement de la *« classe ouvrière »* au *« droit au savoir »* et de *« convaincre les jeunes d'occuper des emplois sous-qualifiés ». « En quinze ans,* estime la C.G.T., *le système a livré sur le marché du travail trois millions de jeunes sans aucune formation. » « Arrêter ses études pour les reprendre deux ou dix ans plus tard*, ajoute la C.G.T., *est impossible à la grande masse, qui n'a d'ailleurs pas toujours acquis la formation de base indispensable. Discourir sur les formations ultérieures de promotion ne sert qu'à rassurer les parents et leur faire croire qu'on peut interrompre ses études sans dommage puisqu'on pourra continuer après. »*

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), estime pour sa part que M. Giscard d'Estaing en était *« resté au plan des affirmations générales »*. Il a noté que le colloque avait eu lieu *« en dehors de toute contribution syndicale »* et que le président de la République *« n'a pas évoqué les problèmes réels que représente en particulier la sortie, chaque année, du système scolaire de centaines de milliers de jeunes sans formation professionnelle et promis aux emplois non qualifiés, instables et mal rémunérés ou au chômage »*.

M. Michel Rolant, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., estime que *« cette opération publicitaire représente une mystification de plus (...). » « On fait miroiter*, déclare M. Rolant, *aux élèves des enseignements technologiques qu'ils auront la possibilité d'accès aux grandes écoles scientifiques, aux travailleurs qu'ils peuvent, à la force du poignet, atteindre les plus hauts niveaux de la hiérarchie professionnelle. La promotion, telle que la conçoit le pouvoir, c'est celle de quelques-uns (...) avec pour corollaire l'échec de la plupart (...). A cette démarche individuelle et « élitiste », la C.F.D.T. oppose la promotion collective pour l'ensemble des élèves et des travailleurs sans discrimination. Sans autre discrimination que l'affectation de moyens prioritaires pour les plus défavorisés. »*

ACTIVITÉS D'ÉVEIL...

(De notre correspondant.)

Nice. — *Les écoliers de Saint-Tropez que leur instituteur avait emmenés à la veille des vacances de Noël voir les aventures de Peter Pan ont dû subir les « outrages » d'une séquence pornographique. Le projectionniste ayant interverti les bobines, les enfants qui s'apprêtaient au voyage du merveilleux n'ont pas reconnu la fée Clochette... Après un instant de stupeur, l'instituteur — il n'avait que deux mains pour mettre sur tant d'yeux écarquillés — a dû bondir dans la cabine pour interrompre la séance. Les dessins animés de Walt Disney sont toujours précédés, il est vrai, d'un documentaire de la série « C'est la vie ».*

● *Les salariés de l'Association pour l'enseignement des étrangers (A.E.E.)* ont retenu, pendant plus de huit heures, le mardi 20 décembre, dans les locaux du siège parisien, 32, rue de Penthièvre (8e), le délégué général de l'association, M. Jacques Barbance, afin d'obtenir l'ouverture de négociations pour une garantie de réemploi. Les sections C.G.T. et C.F.D.T. protestent contre la décision des pouvoirs publics de régionaliser l'enseignement des étrangers qui entraîne des incertitudes sur la répartition des personnels (cent quatre-vingt-neuf personnes seront affectées au ministère de l'éducation et les autres doivent être réintégrées dans des associations existantes ou encore à créer). En vue de cette régionalisation, trente-six personnes du siège parisien viennent d'être licenciées.

● *Une commission nationale de formation de travailleurs immigrés »* comprenant des représentants des organisations syndicales et mise en place au lendemain de la grève de juin *(le Monde* du 11 juin) avait soumis le 7 novembre à M. Lionel Stoléru un plan de réorganisation de l'A.E.E. Son avis n'a pas été suivi.

● *Fermeture de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Quétigny* (Côte-d'Or). — Le ministère de l'agriculture a décidé, mardi 20 décembre, la fermeture de l'ENITA de Quétigny, près de Dijon. Dans la journée, les élèves de première et deuxième année avaient occupé les locaux de l'inspection de l'agriculture à Dijon. Ils en avaient été expulsés en fin d'après-midi par les forces de l'ordre. Les grévistes seront tenus de se réinscrire individuellement pour le deuxième trimestre. *Ils sont en grève* depuis le 12 décembre pour réclamer la création de trois postes d'enseignants et la reconnaissance officielle de l'option « écologie ». Depuis le début du mouvement, ils occupent en permanence les locaux administratifs de l'école. — *(Corresp.)*

DÉFENSE

CORRESPONDANCE

La déception d'un sous-officier

Nous avons reçu la lettre suivante d'un sous-officier de l'armée de terre, auquel nous conservons l'anonymat :

Le 27 janvier 1977, M. Yvon Bourges, ministre de la défense nationale, prononçait une allocution devant les élèves de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active à Saint-Maixent :

« Officiers et sous-officiers sont si proches dans l'exercice de leurs charges respectives et si mêlés dans leurs fonctions qu'une très grande part des premiers se recrutent chez les seconds. (...) Ceci fait des armées un foyer très exceptionnel de promotion professionnelle et sociale. »

L'Ecole militaire de Strasbourg est l'organisme de l'armée de terre auquel le ministre pensait alors. Le général de Lattre de Tassigny n'avait-il pas créé cette école afin de permettre aux meilleurs sous-officiers d'accéder aux grades d'officiers ? Ce qu'a dit le ministre et ce qu'a souhaité le général de Lattre de Tassigny a été vrai pendant de longues années, mais tend de plus en plus à devenir faux, d'une part, et risque fort d'avoir de graves conséquences, d'autre part.

Depuis plusieurs années déjà, la population de l'Ecole de Strasbourg tend à varier. Il y a non seulement des sous-officiers d'active, *mais aussi un nombre sans* cesse croissant d'officiers de réserve en situation d'activité (autrement appelés les ORSA). Quelle est la différence entre ces deux genres de personnels ? Le sous-officier est un personnage qui s'engage jeune, avec un niveau d'instruction général relativement faible. Il lui faut beaucoup travailler pour espérer gagner des galons d'officier.

L'ORSA est, dans l'écrasante majorité des cas, un universitaire raté. Il « tâte le terrain » pendant son service militaire et en conclut que, ma foi ! l'armée, avec les permissions, la solde et l'emploi stable est un corps de métier relativement accueillant.

Après une année de formation commune, tout ce monde-là passe le *même concours* : le sous-officier, qui a quitté sa scolarité en troisième, et l'ORSA, qui a raté deux fois sa licence. L'Ecole de Strasbourg n'est plus alors une école de promotion sociale pour les sous-officiers, mais devient une école d'« activation » pour les officiers de réserve.

Cette injustice ne semble pas le fait le plus grave. Essayons pourtant d'en mesurer les conséquences.

Pour être officier, il faut de l'instruction ; c'est évident. Mais il faut aussi ce que nous pourrions appeler, par exemple, la foi. En effet, pour être officier, *pour* se préparer *et* préparer les autres au combat, il est indispensable de s'imposer un mode de vie très rude. L'écrasante majorité des ORSA, venus à l'armée comme à la distribution de petits pains, seront-ils capables, devenus capitaines et commandants, de maintenir le niveau opérationnel des unités ? Iront-ils, alors qu'ils recherchent la jouissance matérielle, dormir à 2 500 mètres d'altitude sous des igloos ? Marcheront-ils des nuits entières, pour se préparer à une guerre qui reste, à les écouter, des plus improbables ?

Pour ma part, après être entré dans l'armée à l'âge de seize ans réat en travaillant par correspondance durant quatre années, je préfère mettre un terme à ma carrière militaire plutôt que de devenir officier et d'être obligé, malgré moi, de « suivre le mouvement ».

● *Le chef de l'Etat* préside, jeudi 22 décembre, à l'Elysée, un conseil de défense qui, pour la deuxième fois consécutive, sera consacré à l'examen des programmes d'armements nucléaires des années 1990, destinés à *remplacer les systèmes d'armes* nucléaires actuellement en service.

RELIGION

LE MESSAGE SUR LA PAIX DE PAUL VI

« La violence n'est pas véritable force »

Dans le message rédigé chaque année à l'occasion de la Journée de la paix, qui a lieu le 1er janvier, Paul VI évoque la conférence d'Helsinki et la prochaine session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU. Le pape voudrait *« être en mesure de dissiper ce terrible cauchemar qui nous poursuit en proclamant à haute voix l'absurdité de la guerre moderne et l'absolue nécessité de la paix »*.

Le message traite ensuite de la violence, *« phénomène passionnel ou cérébral qui se répand dans la trame de notre civilisation moderne, profitant des facilités dont bénéficie le citoyen dans son activité pour attaquer et frapper le citoyen-frère qui fait obstacle légalement à son propre intérêt »*. Cette violence *« prend des proportions préoccupantes, au point de devenir une habitude »*. Elle provient *« d'une décadence de la conscience morale (...) imprégnée généralement de pessimisme en ce qui concerne la société »* ; de fait, *« le possible remplace l'honnête »* et le *« seul frein est la peur d'encourir quelque sanction publique ou privée »*.

Et pourtant, *« la violence n'est pas véritable force. Elle est l'explosion d'une énergie aveugle, dégradant l'homme qui s'y abandonne (...) et, même quand la violence conserve une certaine maîtrise de soi, elle cherche pour s'imposer les voies de l'embûche, de la surprise, de la domination physique sur un adversaire plus faible et peut-être sans défense »*.

Après avoir rendu hommage à l'action bienfaisante des médecins, Paul VI rappelle son sentiment sur l'avortement : *« Nous ne pouvons que supplier toutes les autorités, toutes les compétences reconnues, de travailler pour que soient apportées interdiction et remède à l'avortement volontaire. Le sein maternel et le berceau de l'enfance sont les premières barrières qui, non seulement défendent la paix en même temps que la vie, mais la construisent (...). La paix a dans ce domaine de la vie qui naît son premier bouclier qui la protège, un bouclier muni des plus douces protections, mais un bouclier de défense et d'amour. (...)*

Paul VI termine en s'adressant aux jeunes, leur demandant notamment d'éviter toute haine et tout orgueil, d'apprendre à pardonner et de se souvenir du commandement de Jésus : *« Aimez-vous les uns les autres. »*



AUJOURD'HUI

Les offices religieux de Noël

SACRE-CŒUR DE MONTMARTRE
35, rue du Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris

SAMEDI 24. — A la basilique, 21 h. 45, concert d'orgue par maître Daniel Roth ; 22 h., liturgie de la parole : lectures, Noëls anciens (Grüber, Gevaert, Praetorius), Noëls polyphoniques modernes (Veysseyre, Jef, Looren, Deiss), Noëls populaires (« Douce nuit », « les Anges dans nos campagnes », « Il est né le divin Enfant »), chants grégoriens (« Puer natus est », « Kiryé », « Gloria », « Credo »). Allocution par Mgr Charles. Procession à la crèche, Minuit, chrétiens ! Liturgie eucharistique concélébrée. Chants et instrument de la Maîtrise de Montmartre : dir. G. Looren.

A la crypte, 23 h. 15, ouverture des portes ; 23 h. 30, Noëls de tous les temps par le chœur d'hommes de la basilique en alternance avec l'assemblée ; 0 heure, messe avec allocution.

DIMANCHE 25. — 11 h., messe solennelle, chants polyphoniques (Josquin des Prés, G. Geoffray, L. Deiss, G. Looren, D. Roth) et chants grégoriens ; 16 h., vêpres solennelles. Procession à la crèche et Noëls anciens ; 18 h., messe chantée en polyphonie par le chœur d'hommes de la basilique.

EGLISE DE LA MADELEINE

SAMEDI 24. — A partir de 23 heures, veillée avec lectures de textes en français, anglais, espagnol, allemand, italien, portugais ; avec à l'orgue, « Dans une étable » (Praetorius), « Puer natus est » (Scheidt), « Cantate pastorale » (M.-A. Charpentier), « Cantate de Noël » (Telemann), « Cantate de Noël et variations pour orgue » (Dacquin), « Noëls populaires et folkloriques harmonisés » (Franck, Messiaen, Balbastre et Andrieu) ; 24 heures : « Il est né le divin Enfant » (J. Noyon) ; procession à la crèche, « Messe sur des Noëls », pour chœurs et deux orgues (M.-A. Charpentier), Nöls populaires harmonisés, « Adeste fideles ».

DIMANCHE 25. — 11 heures : grand-messe concélébrée, « Messe sur des Noëls » (M.-A. Charpentier), Noëls populaires harmonisés ; au grand orgue, Odile Pierre ; orgue de chœur, Jean Villetard ; direction Joachim Havard de la Montagne.

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN
63, rue Caumartin - 4, rue du Havre, 75009 Paris

SAMEDI 24. — 15 h. 30, 16 h. 45 et 18 heures : messes anticipées ; 22 h. 30 : veillée de Noël, messe de la nuit.

DIMANCHE 25. — Messes à 9 h., 10 h., 11 h., 12 h. 10, 18 h. 30 et 20 h 45.

EGLISE DE LA SAINTE-TRINITE
place d'Estienne-d'Orves, 75009 Paris

SAMEDI 24. — 23 heures : veillée. Chœurs du Messie, de Haendel, avec Trajan Popesco ; aux grandes orgues, Olivier Messiaen.

ABBAYE SAINTE-MARIE
3, rue de la Source, 75016 Paris

SAMEDI 24 DECEMBRE. — 22 h. 15 : office des vigiles. Chants grégoriens. 24 heures : messe solennelle.

DIMANCHE 25. — 11 heures : messe solennelle ; 18 heures : vêpres.

EGLISE SAINTE-ODILE
2, avenue Stéphane-Mallarmé 75017 Paris

SAMEDI 24. — 23 heures : veillée de Noël et messe de minuit. Chorale, chants polyphoniques, direction : H. Veysseyres. Orgue : F. Rieunier.

EGLISE SAINT-SULPICE

SAMEDI 24. — 23 h. 10 : veillée récital d'orgue : « Variations de la symphonie gothique » (C.M. Widor), chants et lectures, « Pastorale en quatre parties » (J.S. Bach), chants de Noël ; 24 h. : messe de minuit, « A la venue de Noël » (C. Balbastre), improvisation sur des Noëls anciens à l'orgue, « Brillante étoile » (J.S. Bach), « Noël » (Praetorius), « Gloria in excelsis VIII », « Adeste fideles », au grand orgue : J.J. Grunenwald, à l'orgue de chœur : M. Cadiot, chants liturgiques par la chorale paroissiale.

DIMANCHE 25. — 10 h. 15 : prélude et fugue en ut majeur (Leipzig) de J.S. Bach ; 10 h. 30 : messe solennelle « les Cloches » (Le Bègue), « Noël de Saintonge » (J.F. Dandrieu) ; 11 h. 30 : récital, « Sinfonia de la cantate n° 29 » (J.S. Bach), « Variations sur un Noël » (M. Dupré), improvisation, au grand orgue : J.-J. Grunenwald, à l'orgue de chœur, M. Cadiot, chants liturgiques par la chorale paroissiale.

EGLISE DE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
263 bis, rue Saint-Honoré 75001 Paris

VENDREDI 23. — 22 h. 15, concert de chants et cantiques donné par la chorale paroissiale et quelques solistes ; 23 h., messe de minuit en polonais avec les chants de Noël polonais ; 0 h. 15, messe de minuit en latin avec chants grégoriens.

EGLISE SAINT-SEVERIN
3, rue des Prêtres-Saint-Séverin 75005 Paris

SAMEDI 24. — 17 h., Noël pour les enfants de trois à sept ans, autour de la crèche ; 23 h., « La voici la nuit de Dieu d'où le jour va naître comme un feu », veillée avec les Noëls d'hier et d'aujourd'hui à l'orgue : Michel Chapuis.

EGLISE SAINT-NICOLAS-HORS-LES-MURS
15, rue des Bernardins, 75005 Paris

SAMEDI 24. — 19 h. 30, Noël pour les enfants et les personnes âgées. Messe avec chants d'hier et d'aujourd'hui.

EGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
39, boulevard des Invalides 75007 Paris

SAMEDI 24. — 20 h. 45 : messe familiale avec la participation de la chorale d'enfants. Direction : Sœur Lucie ; 23 heures : veillée, « Offrande pour le temps de Noël », Noëls populaires anciens, musique baroque, œuvres de la Renaissance ; 24 heures : messe solennelle avec la participation de la chorale de Saint-François-Xavier, direction : Père J.-B. Roussos, au grand orgue, Gaston Litaize ; orgue de chœur, Pierre Jorre de Saint-Jorre.

DIMANCHE 25. — 9 heures : messe en latin avec chant grégorien ; 11 h. 30 : messe solennelle, avec la participation de la chorale de Saint-François-Xavier. Direction : Père J.-B. Roussos ; au grand orgue, Gaston Litaize ; orgue de chœur, Pierre Jorre de Saint-Jorre ; 18 h. 15 : vêpres solennelles de la Nativité.

EGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
place Franz-Liszt, 75010 Paris

SAMEDI 24. — 23 h. 15 : veillée. Lecture de textes bibliques. Pièces d'orgue, « Venez Divin Messie » (harmonisé par le ch. Roussel), « Rorate Coeli » (grégorien). Noëls : « Dans une étable obscure » (Praetorius), « Stille Nacht », « les Anges dans nos campagnes ». Généalogie de N.S. Jésus-Christ ; Antienne grégorienne : Jacob autem ; « Te Deum » (alterné avec le grand orgue) ; 24 h. : « Minuit chrétiens », suivi de la messe, « Propre grégorien », « Messe des Anges » (harmonisée par le ch. Roussel), « Credo » (« Et incarnatus est » de Palestrina), « Il est né le divin Enfant », « Adeste Fideles », « Hodie Christus natus est » (Clérambault).

DIMANCHE 25. — 10 heures : Propre grégorien, « Messe des Anges » (harmonisée), « Jésus Redemptor », « Il est né le Divin Enfant », « Adeste Fideles » ; 11 h. 45 : pièces d'orgue ; Noëls.

EGLISE SAINT-LEON
1, place du Cardinal-Amette 75015 Paris

SAMEDI 24. — 23 heures : veillée (vieux Noëls, chants, orgues) ; 24 h. : « Minuit chrétiens » (A. Adam), soliste et chœurs, messe de minuit sur des airs de Noël (M.-A. Charpentier), « Hodie, Christus natus est », de Clérambault (soliste et chœurs) ; « Benedictus », de Mozart (quatuor), « Tollite Hostias », de Saint-Saëns.

DIMANCHE 25. — 11 heures : programme de la messe de minuit, avec le concours d'Eva Gorecki, Nadine Duwez, Richard Rittre et Guy Poindron ; à l'orgue, M. Pelletier. Maître de chapelle, Maurice Joulin.

EGLISE SAINT-AMBROISE
2, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris

SAMEDI 24. — 23 h. 15 : veillée animée par la chorale « A cœur joie » de Vincennes-Fontenay, « Noël de Bresse » (M. Gentilhomme), « El Noi de la mare » (E. Cervera), « Noël tessinois » (C. Geoffray), « Marie passait » (C. Geoffray), « Venez vite voir la pucelle » (C. Geoffray), « Venez, mes enfants » (C. Geoffray), « Marie au pied de la crèche » (C. Geoffray), « La Crèche de Montserrat » (J. Bouvard), « Puer nobis nascitur » (Praetorius), « In dulci Jubilo » (Praetorius) ; messe de minuit : « Il est né le divin enfant », « Messe » de Lotti, « Messe des Anges », « Un enfant nous est né », « Alleluia », « Anamnèse C 99 », « Notre Père » : Rimski-Korsakov, « Puer nobis nascitur », « Les Anges dans nos campagnes », « In dulci Jubilo ». à l'orgue : Louis-Pierre Le Fresne.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
17, rue du Petit-Pont, 75005 Paris

SAMEDI 24. — 23 h. : Orthros (chant des Laudes) et liturgie solennelle de saint Jean-Chrysostome. Chants byzantins grecs et arabes.

DIMANCHE 25. — 11 h. : liturgie solennelle de saint Jean-Chrysostome ; 18 h. : liturgie dialoguée.

EGLISE SAINT-EPHREM-DES-SYRIENS
17, rue des Carmes, 75005 Paris

SAMEDI 24. — 18 h. : « Messe solennelle de la Nativité de Notre-Seigneur », célébrée selon l'antique liturgie restaurée de Jérusalem-Antioche.

Culte protestant

EGLISE REFORMEE DE L'ANNONCIATION
19, rue Cortambert, 75016 Paris

SAMEDI 24. — 22 h. : service de veille de Noël célébré par le pasteur Daniel Atger. Sainte Cène.

DIMANCHE 25. — 10 h. 30 : culte de Noël célébré par le pasteur Philippe Soullier. Sainte Cène.

EGLISE REFORMEE DE L'ETOILE
54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris

SAMEDI 24. — 20 h. 30 : veillée liturgique et musicale. Concert d'orgue. Musiques du temps de la Réforme avec quatuor vocal et flûtes à bec.

Culte orthodoxe

EGLISE ORTHODOXE NOTRE-DAME-DES-GRACES
16, rue Duperré, 75009 Paris

SAMEDI 24. — 23 h. 45 : chant de préparation « Venez, Divin Messie » ; 24 h. : messe de minuit célébrée par le Père André, « Minuit, chrétiens », par Michel Lebeau.

A Paris

UN MILLION POUR LES ILLUMINATIONS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, plusieurs rues de Paris seront réservées aux piétons. Il s'agit des rues de la Monnaie, Boucher, Baillet dans le 1er arrondissement et d'une partie des contre-allées du cours de Vincennes, dans le 20e arrondissement, qui seront interdites à la circulation automobile les mercredis 21, 28 décembre et 4 janvier 1978 et les samedis 17, 24, 31 décembre et 7 janvier 1978 de 14 heures à 20 heures.

La rue de Provence, dans le 9e arrondissement, entre la rue du Havre et la rue Charras, sera réservée aux piétons jusqu'au 15 janvier, ainsi que la rue Caumartin (9e), entre le boulevard Haussmann et la rue Saint-Lazare jusqu'au 22 janvier.

La mairie de Paris a organisé différentes animations folkloriques et illuminations dans plusieurs artères de la capitale : rue des Abbesses, rue d'Aligre, rue des Batignolles, rue Lepic, rue du Dragon, à porte Dorée, rue Saint-Louis-en-l'Ile, rue du Rendez-Vous et rue Mouffetard, notamment. Au total, ce sont quarante-cinq rues qui sont illuminées comme l'est aussi la tour Eiffel, dont on se demande pourquoi elle ne l'a pas été jusqu'au sommet. Coût de cette opération pour le budget de la Ville : 1 million de francs.

Les services ouverts et fermés

● PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le samedi 24.

● MUSEES. — Tous les musées nationaux ainsi que les expositions seront fermés le 25 décembre.

Le Palais de la découverte et le Musée des arts décoratifs (ainsi que les expositions) seront fermés le 25.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert le samedi 24 décembre de 10 heures à 18 heures et le dimanche 25, de 15 heures à 22 heures.

Le musée Marmottan sera ouvert le 25 décembre.

Les expositions de la Bibliothèque nationale seront fermées le 24 décembre à partir de 13 h et les 25 et 26 décembre.

Les musées de l'Armée et des Plans-Reliefs et le dôme royal (Tombeau de l'Empereur) seront fermés le 25 décembre. Toutefois, l'accès à l'église Saint-Louis des Invalides demeurera libre pendant ce jour férié, jusqu'à 17 heures, pour permettre aux fidèles d'assiter aux offices matinaux (messes solennelles, à 11 h. 30) et aux amateurs de se rendre (à 16 heures) aux « heures musicales » avec au programme un concert d'orgue par M. Miravet (entrée gratuite).

● SPECTACLES. — Voir « le Monde des Arts et des spectacles », page 00.

● BANQUES. — Fermées du samedi 24 au matin au mardi 27 décembre au matin.

● P.T.T. — Le samedi 24 décembre, les bureaux de poste seront ouverts le matin, suivant les horaires habituels. Il y aura une distribution de courrier à domicile. Néanmoins, tous les paquets-poste parvenus dans les bureaux ce samedi seront distribués à domicile le jour même. Le dimanche 25, les bureaux de poste seront fermés et le courrier ne sera pas distribué. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ils assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail et, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés, soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

● GRANDS MAGASINS. — Ouverts le samedi 24 décembre toute la journée.

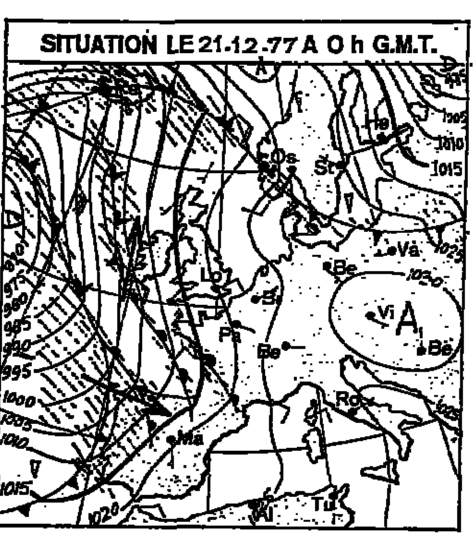
● R.A.T.P. — Service des dimanches et jours fériés le 25 décembre.

● S.N.C.F. — La S.N.C.F. mettra en service au départ des gares parisiennes, du 21 au 24 décembre, 1 457 trains dont 290 supplémentaires.

● SECURITE SOCIALE. — Les guichets et les centres de paiement seront fermés du vendredi 23, à 14 heures, au lundi 26 décembre au matin. Une permanence sera assurée le vendredi, jusqu'à 15 h. 30, pour les prises en charge et les renseignements.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil situés : 10-12 et 18, rue Viala (75015 Paris) ; 84-88, rue du Dessous-des-Berges (75013 Paris) ; 9, rue de Liège (75009 Paris) ; 78, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort) ; Tour Ouest (Carrefour Pleyel (Saint-Denis) ; 36, avenue F.-Joliot-Curie (Garges-lès-Gonesse) et 119-121, avenue Jules-Quentin (Nanterre) seront fermés du vendredi 23 décembre, à 12 heures, au lundi 26 décembre au matin. Cependant, le vendredi 23 décembre, après-midi, les centres de dianostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 décembre à 0 heure et le jeudi 22 décembre à 24 heures :

Une perturbation venue de l'Atlantique traversera lentement la France d'ouest en est au cours de ces deux jours.

Jeudi 22 décembre, il fera encore froid le matin de la Lorraine et de l'Alsace au Dauphiné. Sur ces régions, se formeront des brouillards givrants.

Sur le reste de la France, le temps sera beaucoup plus doux, mais le ciel sera très nuageux ou couvert, et il pleuvra des Pyrénées orientales à la frontière belge, ces pluies pouvant être précédées, sur le Nord et la Champagne de quelques flocons de neige et parfois de verglas très temporaire. Au cours de la journée, l'adoucissement et les pluies gagneront vers l'est et s'étendront, le soir, de la Lorraine et de l'Alsace aux régions méditerranéennes ; il neigera sur les Alpes, mais au-dessus de 2 000 mètres. A l'arrière de la zone pluvieuse, des éclaircies se développeront. Elles seront assez belles de la Loire aux Pyrénées, tandis que des nuages passagers donneront des averses de la Bretagne au pas de Calais.

Les vents, modérés et irréguliers dans l'intérieur, assez forts près des côtes, viendront d'abord du sud, puis tourneront au sud-ouest.

Mercredi 21 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 017,8 millibars, soit 763,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 décembre : le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 15 et 2 degrés ; Biarritz, 18 et 14 ; Bordeaux, 12 et 8 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 8 et 0 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 6 et 0 ; Dijon, —2 et —5 ; Grenoble, 8 et —5 ; Lille, 1 et —4 ; Lyon, 11 et 2 ; Marseille, 14 et 8 ; Nancy, —3 et —8 ; Nantes, 11 et 6 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 3 et —3 ; Pau, 18 et 7 ; Perpignan, 9 et 3 ; Rennes, 8 et 3 ; Strasbourg, —3 et —5 ; Tours, 7 et 0 ; Toulouse, 12 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 3 degrés ; Amsterdam, 6 et 0 ; Athènes, 12 et 7 ; Berlin, 6 et 2 ; Bonn, 6 et —3 ; Bruxelles, 0 et —5 ; îles Canaries, 23 et 14 ; Copenhague, 5 et 4 ; Genève, —1 et —3 ; Lisbonne, 16 et 14 ; Londres, 7 et 1 ; Madrid, 10 et 9 ; Moscou, 0 et —9 ; Nairobi, 22 (max.) ; New-York, 10 et 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 5 ; Rome, 13 et —1 ; Stockholm, 1 et —8 ; Téhéran, 6 et —3.

Visites, conférences

JEUDI 22 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, cour d'honneur, statue de Napoléon, Mme Allaz : « L'église et le dôme des Invalides ».

15 h., 1, place Adolphe-Laveran, Mme Bachelier : « Le musée du Val-de-Grâce ».

15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Legregeois : « L'université de Paris ».

15 h., 13, rue Scipion, Mme Pennec : « Le Musée historique des hôpitaux de Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h., 58, rue de Richelieu : « Exposition Sonia Delaunay » (L'Art pour tous).

15 h., 123, boulevard de Port-Royal : « Le monastère de Port-Royal de Paris » (Mme Ferrand).

15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe » (Mme Hager).

15 h., 58, rue de Richelieu : « La Nationale » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 30, 122, rue du Bac, Mme Germaine Jacquemin : « La Palestine » (CEPRE).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Marcelle Manigaud : « La grande centrale énergétique de la création : le manoir du Graal » (L'Homme et la Connaissance).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 950

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III					■				
IV			■						
V						■			■
VI		■		■					■
VII				■			■		
VIII	■		■						
IX			■						
X						■		■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Une des conséquences de la marée quand elle est trop forte. — II. Tourne mal en vieillissant ; Désigne n'importe qui. — III. Pesait ses mots ; Dort peut-être. — IV. Pronom ; La lumière de la foi. — V. Religion ; Pronom. — VI. Coule en Allemagne. — VII. Son époux fut un modèle de fidélité ; Symbole ; Abréviation. — VIII. Faisait entendre un doux cri. — IX. Peuvent donner lieu à d'importantes réductions ; Bâton pastoral. — X. Lama, dans l'intimité. — XI. Moyen de transport ; Démolit en bêchant.

VERTICALEMENT

1. Le bon côté d'une chose ; Service armé. — 2. Dans les parcs d'Ispahan ; Eventuellement atteinte. — 3. Ordre de suppression ; Plus ou moins appréciée ; Note. — 4. Cause de restitution ; Est l'objet de piquantes communications. — 5. Adverbe ; Chercherez à rendre. — 6. Dans le signalement d'Orphée ; Fosse commune. — 7. Prénom ; Pétille. — 8. Détruisais progressivement. — 9. Célèbre pérégrin ; Obligeait à ramasser plus d'une bûche.

Solution du problème n° 1 949

Horizontalement

I. Manon ; Oct. — II. Avoine ; Râ. — III. Singerait. — IV. Sa ; Ai. — V. Ut ; Outrée. — VI. Erin ; Eau. — VII. Sis ; Rira. — VIII. Ce ; Canon. — IX. Réélus ; Se. — X. Os ; Ai. — XI. Scratch.

Verticalement

1. Massues ; Rob. — 2. Aviatrices. — 3. Non ; Isée. — 4. Oignon ; Lac. — 5. NNE ; Cuir. — 6. Erateras. — 7. Airain ; Ut. — 8. Cri ; Euros. — 9. Tâtée ; Aneth.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont parus au *Journal officiel* du 21 décembre 1977 :

UN ARRETE

● Portant création d'une commission interministérielle de coordination des actions médicales et médico-sociales de prévention individuelle.

DES TABLEAUX

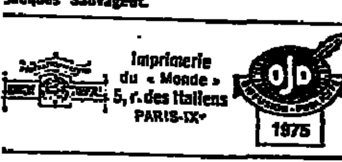
● D'avancement pour l'année 1978 (armée active).

● De commandement dans la marine nationale pour l'année 1978.

DES LISTES

● De classement au concours de 1977 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (sections des sciences, groupes A, B et C).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

RENCONTRE AVEC INGMAR BERGMAN

par YVONNE BABY

Si vous êtes un artiste, pas de cathédrales

JE prépare *les Trois Sœurs*, je lis, j'annote, je réfléchis, dit Ingmar Bergman. Maintenant que je suis plus vieux, Tchékhov et Shakespeare reviennent vers moi. A Stockholm, il y a vingt ans, nous avions monté *la Mouette* et ça a été un désastre. Des désastres, j'en ai eu, mais celui-là en était vraiment un. Les acteurs et moi, nous aimions tout, nous étions contents de tout : de la pièce, des répétitions, du spectacle. Et nous avons détruit Tchékhov, si loin de notre sentimentalité. C'était une destruction par amour. *Mais* quand on est jeune, on songe d'abord à l'expression de soi.

Je suis plus vieux, je suis plus patient, je suis plus curieux de ce que les auteurs veulent dire. *Par exemple, il faut beaucoup de patience pour* monter *la Flûte enchantée*. Si vous n'exprimez que vous-même, *la Flûte* ne vous parlera pas. J'ai mis vingt ans pour savoir comment l'aborder, pour retourner — lentement — à sa source. Au point où l'histoire de cet opéra a commencé pour Mozart.

Mozart avait un ami, Schikanaeder, directeur et principal acteur d'un grand théâtre un peu primitif près de Vienne, et comme lui franc-maçon. Schikanaeder avait écrit un texte, il l'a montré, encore inachevé, à Mozart, et il lui a demandé d'en écrire la musique. C'était en 1791, au printemps, en mai, et Schikanaeder voulait que tout soit prêt pour septembre. *Quoi qu'il fût, pendant cette* période, en train de composer un grand opéra, *la Clémence de Titus*, Mozart a dit oui — il ne disait d'ailleurs jamais non, et il avait toujours des difficultés matérielles.

Ainsi Mozart avait dit oui, il a envoyé sa femme en Bavière, pour une cure, et il s'est installé dans un pavillon, à côté du théâtre de son ami. Schikanaeder écrivait le texte, Mozart la musique, ils buvaient bien, ils mangeaient bien, ils avaient autour d'eux beaucoup d'actrices. En réalité, Mozart était très malade mais de bonne humeur. Chacun se sentait heureux dans ce pavillon jusqu'à ce qu'arrive — à la moitié de leur travail — la catastrophe : « *C'est fini pour nous*, a dit Schikanaeder, *un autre théâtre de Vienne va présenter au même moment que notre spectacle* la Cythare enchantée, *une sorte de conte de fées qui ressemble à* la Flûte. » Les deux amis, néanmoins, ont cherché quoi faire, ils ont de nouveau bien bu, bien mangé, et Mozart a eu une idée merveilleuse : le héros Sarastro serait *le vilain, et redeviendrait* le héros. Mais il ne restait plus assez de jours pour récrire et recomposer, aussi il y a une tension incroyable au milieu de *la Flûte*, il y a dans toute l'œuvre beaucoup de choses incompréhensibles, sans logique. Ce qui n'est pas gênant, bien sûr.

Mais déjà Mozart était mort

L'avant-veille de la première, Mozart a composé l'ouverture de *la Flûte enchantée* et, dans l'unique critique publiée le lendemain, on peut lire : « *La nouvelle comédie mécanique de Schikanaeder n'est pas très impressionnante.* » Sur l'affiche de l'époque, en bas, en caractères minuscules, il est écrit : « *La musique originale est de M. Mozart, qui, pour faire honneur à l'auditoire de la première, va diriger l'orchestre.* » Puis l'opéra a été présenté dix fois, puis le spectacle est devenu une réussite, puis, au bout de trois mois, un immense succès : mais déjà Mozart était mort.

C'est peut-être une petite histoire, mais si je vous l'ai racontée en détail, c'est parce qu'elle m'a fasciné et encouragé, parce qu'elle a, pour moi, à faire avec la vraie création, et parce que je crois que la création, en art, naît toujours du hasard.

Tout le monde tombe en morceaux devant *la Flûte enchantée*, car il s'agit d'un chef-d'œuvre. Mais si vous savez que deux messieurs pleins de talent (dont l'un était un génie et chacun un grand professionnel) n'ont en somme rien fait d'autre que de vivre un temps ensemble et de jouer un jeu, alors, soudain, *vous touchez aux racines de l'œuvre*. C'était mon cas, et l'idée même de travailler en relation avec ce que je viens de vous dire m'a donné un sentiment de détente, de bonheur. A partir de là, j'ai construit ma propre version de *la Flûte*, j'ai changé quelques scènes, mais jamais le texte, et je me suis demandé comment s'organisait visuellement le spectacle d'origine, comment retrouver cette combinaison de primitivisme et de raffinement.

Ma longue histoire a une morale : n'écoutez que le cœur de l'artiste, que la cadence de ses sentiments à lui. Jeune, on procède différemment, et cette attitude que je n'avais pu avoir pour *la Mouette*, je l'ai eue pour *la Flûte*, je l'ai pour *les Trois Sœurs*.

Je sais que l'enfant est là qu'il travaille tout le temps

Plus on vieillit, plus on reconnaît l'enfant qu'on était, et l'être humain qu'on était appelé à devenir. Oui, sans doute, il y a des gens qui se sont trahis par des compromis, des mensonges, mais ceux-là sont morts à la vie, ou sont des invalides. Mais si vous avez l'extraordinaire chance de reconnaître votre enfance, si vous y revenez avec toute votre mémoire, *votre* expérience, alors vous serez dans une situation saine, c'est-à-dire favorable à l'esprit et au travail créateurs. Un enfant crée avec beaucoup de désir, de passion. S'il veut écrire un sketch ou dessiner, il n'a pas d'obstacle, et il le fait. Il ne pense pas : « *Est-ce bon ? Est-ce mauvais ? Que va dire ma mère ?* » Il fait. Je suis exactement dans cette situation, et je crois qu'il n'est rien de pire que de détruire le sens créateur.

Avant de m'endormir, ou lorsque je ne me sens pas très bien, je suis assailli par certains épisodes de ma petite enfance. Des épisodes anodins mais clairs, complets, avec les lumières, les couleurs, les meubles, les voix, les odeurs. Hier, pendant ma sieste, j'ai vu ma grand-mère : dans son vaste appartement, elle portait ses habituels vêtements noirs, elle avait préparé le dîner, elle s'apprêtait à sortir et me disait : « *Je dois t'acheter quelque chose* ». C'était l'hiver, et ce dîner, je le respirais.

Ce que j'ai compris émotionnellement je ne l'oublie jamais

Chaque minute, chaque instant, chaque moment de notre vie, même quand nous sommes dans le ventre de notre mère, continue d'exister en nous. Cela a été scientifiquement prouvé mais ne cesse d'être pour moi un miracle : je sais que l'enfant est là, qu'il travaille tout *le temps*, et que ce qui touche la création le touche directement. Non, ce n'est pas une manière de se protéger, c'est la créativité qui se nourrit, qui se construit.

Aujourd'hui, je joue avec *les Trois Sœurs*, et ce que j'éprouve, je le ressentais en allant dans ma chambre pour manipuler — après des devoirs plus ou moins terminés — mon théâtre de marionnettes, les décors que je fabriquais ; ou en me retrouvant seul, tard le soir, plongé dans mes *day dreams* (1).

Reparlons maintenant du hasard. Imaginez-



Ingmar Bergman, au travail

vous à Munich, dans un grand théâtre qui a beaucoup de ressources, et imaginez que vous discutez avec le directeur. Puis voilà que vous pensez : « *Il y a quatre rôles clés dans Tchékhov et pour ces rôles n'y aurait-il pas quatre actrices, et cette actrice ne pourrait-elle pas interpréter Macha ?* » Vous pensez ça, tout d'un coup vous avez en tête une magnifique distribution, vous revenez chez vous, *vous prenez vite les Trois Sœurs*, et la lecture vous stimule à cause de ces comédiens qui bougent, qui parlent dans les pages.

C'est une route pour *les Trois Sœurs*. Il y a aussi celle des songes où vous avez soudain la vision d'un monde complètement vert, où toutes les chambres sont vraiment vertes, et qui, à la fin, se consume. Puis, dans votre vision, la scène n'est bientôt qu'un aquarium, et les comédiens *sont comme des poissons*. Puis manque l'oxygène, tous ces animaux se déplacent de plus en plus lentement, certains meurent, mais, de toute façon, la vie s'arrête et quitte l'aquarium.

Une route encore : trois sœurs habitent ensemble avec leur frère, André, qui épouse Natacha, une très jeune fille incertaine, sans goût, mais pleine de vitalité. Et cette Natacha — qui arrive dans une maison où passent tant d'amis et tant de gens, — cette femme si vivante — et si méchante, — occupe de plus en plus d'espace. Elle apparaît et chacun s'écarte, elle n'écoute que ses impulsions et dédaigne tout le monde, elle ne cesse de grandir, et elle a des enfants, un amant. *Forte* parmi les faibles, Natacha va faire sauter ce merveilleux paysage mourant.

Ces routes sont autant de raisons qui expliquent mon choix. A quoi s'ajoute l'importance des comédiens : si vous n'avez pas d'acteurs pour Tchékhov, abandonnez. Choix, hasard, c'est Molière qui m'est le plus proche, j'ai monté quatre fois *le Misanthrope* et deux fois sans me rendre compte qu'il s'agissait de la jalousie, de toutes sortes de jalousies. Un jour, vous vous promenez, vous vous asseyez contre un arbre, sur une pierre, et vous vous dites brusquement : *le Misanthrope* est une pièce sur la jalousie. Alors vous devenez fou et aussitôt vous voulez, vous devez la mettre en scène.

Enfant, j'étais un mauvais élève. Je voulais *toujours* être parfait, mais je ne comprenais pas l'école, je ne comprenais pas ce qu'on me disait, ce que je lisais, j'étais fermé aux mathématiques. *Mon* frère était très brillant, je lui avais demandé : « *Pourquoi suis-je ainsi ?* » et il m'avait répondu : « *Parce que tu es un idiot.* ». Je l'avais pris au sérieux, et ça m'effrayait, ça me rendait triste.

Je suis paresseux, je l'étais extrêmement en classe, tout en restant très ambitieux pour qu'on m'aime, qu'on m'accepte. J'ai aujourd'hui des difficultés semblables à celles que j'ai connues alors : un texte compliqué, je dois le lire, le relire, et parfois très lentement, avant de pouvoir l'assimiler. C'est bien, en un sens, car ce que *j'ai* lu et *compris émotionnellement*, je ne l'oublie jamais.

Instinctivement, les gens ont toujours peur des émotions. Dans ma génération, dans mon milieu, éduquer ce n'était pas former un être humain, *mais créer une petite marionnette qui existe et* marche dans une *société* autoritaire. Pour qu'un garçon ne se comporte pas en fille, il fallait être dur avec lui, et ainsi, très tôt, nous apprenions, garçons et filles, à interpréter notre rôle (sans cette éducation peut-être serions-nous tout le temps en train de danser, de pleurer, de chanter, de mettre des fleurs dans nos cheveux...). Pourtant, sérieusement, je crois que c'est, que ce serait merveilleux d'enseigner l'ABC des émotions. Avec cet ABC j'essaie de travailler, j'aimerais atteindre le D, mais nous sommes si analphabètes, dans ce domaine. Même actuellement, j'ignore s'il n'est pas trop tard pour changer cette situation.

Nous attendons tous une catastrophe, nous attendons ce qui va surgir, mais tous nous savons que le seul changement possible serait de donner aux nouvelles générations une éducation émotionnelle radicalement différente. Prenons un exemple très simple. Chaque enfant apprend aujourd'hui que l'agressivité peut devenir dangereuse, qu'elle est défendue, et hors des règles de la société. Mais ce qu'elle est, ce qu'est son mécanisme, on ne l'explique généralement pas et on tait à l'enfant l'essentiel. On ne lui dit pas que l'agressivité est une part naturelle de lui-même, qu'il doit vivre, avec elle, en amitié.

Découvrons ensemble comment nous sommes construits

Aux enfants, on préfère dire : « *Ne fais pas ça* », plutôt que : « *Faire mal est pour toi nécessaire.* » Nous continuons à subir, à souffrir les conséquences de l'éducation chrétienne ; inconscients, coupables, nous en transportons les déchets et nous avons tout oublié sur la grâce, sur l'amour.

Je crois qu'il faudrait jeter par-dessus l'école, mathématiques, histoire, géographie, etc., et dire à l'enfant : « *Si une de ces matières t'intéresse, va dans cette pièce, dans cette bibliothèque, et apprends.* » Puis lui dire : « *Et maintenant, viens ici avec moi et parlons. Découvrons ensemble comment nous sommes construits, comment nous fonctionnons, comment est notre âme.* » De cette façon, nous devrions parler aux enfants pendant douze ans. Et, s'ils veulent savoir ce qui est arrivé dans le monde il y a vingt ans, qu'ils aillent dans cette autre pièce, là-bas, où un professeur, qui aura compris de quoi il est question, leur dira : « *Fermez vos livres, l'histoire, c'est moi qui vous la raconte.* »

Aux enfants, on devrait *expliquer* le lien entre angoisse et agressivité. Ici, à Munich, je suis frappé par l'atmosphère de cette ville, captivé par ce mélange de bonheur et de peur. Tout semble idyllique, mais, à travers l'apparence, circulent les paniques, à travers la gentillesse, les violences — pour ne pas parler de ce que les gens disent vouloir faire avec les terroristes. C'est vrai qu'il n'y a pas trace d'idylle dans *l'Œuf du serpent* (mais peut-être n'est-elle plus, comme à Munich, que nostalgie) et que ce film n'a rien à faire avec 1923 ni avec Berlin ni non plus avec mon expérience de jeunesse en Allemagne. *L'Œuf du serpent*, c'est là, c'est aujourd'hui.

On peut être pessimiste. Tout le monde sait ce qu'il faut faire, mais personne ne le fait. Quelques-uns *agissent cependant, mais il me semble* que tout est allé trop loin. Si vous commencez à penser qu'une grande partie des habitants de la terre va mourir de faim, si vous commencez à penser à des choses de ce genre, il y en a tant que cela devient impossible, dérisoire.

Depuis vingt ans, je suis convaincu que l'être humain est une malformation (sinon comment expliquer ce qui se passe ?). Commencer à penser augmente mon pessimisme — c'est seulement le matin que je me réveille curieux de tout, et optimiste comme un enfant. Je commence à penser quand vous me parlez, ou quand je me mets à écrire ; je pense quand j'essaie de rendre clair ce que je ressens, et ce que je ressens est ambivalent. Je pense que j'aime vous dire que l'homme est une malformation, et que j'aimerais aussi faire un film là-dessus. C'est sensuel. La plupart des artistes ont en *eux* ce *mélange de pessimisme* et de désir. Enfantin n'est-ce pas ? Je me sens pareil à ces enfants qui éteignent vite la lumière de leur chambre pour s'épouvanter avec des histoires de fantômes.

Ne parlons pas trop de pourquoi on fait des films, et de pourquoi on écrit. Les artistes ne travaillent pas de manière tellement compliquée. Regardez *les Trois Sœurs*, ce tout petit livre. Regardez ensuite cet énorme livre qui commente Tchékhov, et qui ressemble à tous ces tomes pleins de vides. Si vous êtes un philosophe, vous devez parler de l'architecture des pensées, de cette immense cathédrale de constructions. Si vous êtes un artiste qui travaille avec émotion dans un art qui cherche à communiquer des émotions, pas de cathédrales.

Chaque femme vit avec un saboteur en elle qui a la voix de sa mère

Malgré ce chaos qui nous entoure, nous devons veiller aux bonnes choses de la vie, et les protéger. Pour être moins banal (et parce que maintenant j'aurais désespérément besoin de m'exprimer en *suédois*, ma langue), *je vais aller à nouveau vers* la musique. Je songe à *la Flûte enchantée*, aux douze mesures où le jeune prince, dans le noir, demande si Pamina est encore vivante, et à travers quoi Mozart nous raconte, *nous* transmet quelque chose sur une réalité spirituelle. Et je songe que c'est cette réalité si irradiante, si riche — autrement dit cette communication — qui est *pour moi* fondamentale, comme elle le sera, je suis sûr, pour *des milliers de gens de plusieurs générations*.

Vous souvenez-vous, dans l'Œuf du serpent, de cette scène entre le prêtre et la jeune femme ? L'important, ce n'est pas que le prêtre dise « *Pardonnez-moi* » — *la phrase peut avoir diverses significations*, — mais c'est la relation qui vient de naître entre deux êtres humains.

Voilà ce que je veux dire par bonnes choses de *la vie. Chaque moment qui nous arrache à notre* solitude — et vous savez bien qu'elle est totale — est ce qui peut nous arriver de mieux. Et si Jean-Sébastien Bach *nous* parle de sa foi et de son Dieu, prenons une pause dans sa certitude. Quant à l'incertitude, je dirai qu'un artiste crée parfois l'insécurité pour pouvoir créer. Et, dans cette insécurité, il nage très heureux, et très malheureux.

— Ne comptent, n'existent pour moi, que ce monde, que les relations humaines. A l'intérieur ou autour de l'homme, il y a toutes les possibilités, toutes les ressources, du plus bas au plus haut. Ce que je dis sonne simple, mais, à bien regarder, on n'en voit pas les limites. Extérieur quand j'étais un enfant, Dieu a bougé et il a cessé d'être *Il, Elle, Quelqu'un*. C'est une démarche très naturelle, je ne peux l'expliquer autrement.

Brahms vivait dans un petit appartement, et un jeune homme, un jour, est allé le voir. La pièce où il l'a reçu était en grand désordre. Il faisait froid et Brahms était assis dans un tas de couvertures. La *visite* a duré une heure, et, au bout du corridor, avant de partir, le jeune homme a tourné la tête. Brahms est sorti à cet instant-là, il a ouvert une armoire, il a pris une assiette avec une vieille saucisse et il s'est mis à manger, debout. *Puis il est retourné à sa pièce et il a continué* d'écrire l'un des plus beaux morceaux de musique, le *Requiem allemand*.

Je ne pense pas que Brahms ait entendu quoi que *ce soit du jeune* homme. Il avait sa pièce, son rhume, ses couvertures, sa saucisse, et tout ça il l'a transmis dans une musique incroyable, et illimitée. Pour moi, *c'est* le réel miracle, c'est complètement humain, c'est quelque chose qui appartient *complètement* à Brahms, à *l'artiste*, à l'homme.

(Lire la suite page 14.)

(1) Les « rêves de jour ».

RENCONTRE AVEC INGMAR BERGMAN

Si vous êtes un artiste, pas de cathédrales

(Suite de la page 13.)

Alors, dites-vous, les femmes... Si vous ne l'avez en tête, relisez *Maison de poupée* : la pilule exceptée, presque tout ce qui touche la libération des femmes est discuté au dernier acte. Ibsen a écrit sa pièce il y a plus d'un siècle, mais ce qu'il dit dans cet acte, on pourrait le dire aujourd'hui. C'est pourquoi on pourrait dire que ce mouvement n'a pas beaucoup progressé.

Je vois trois groupes de femmes. Ici, près de moi, *se situe une avant-garde sophistiquée et* politiquement engagée. Là, loin de cette avant-garde, on trouve celles qui lisent, qui approuvent et aiment ce qu'elles ont lu par exemple chez Erika Jong, Simone de Beauvoir, Anaïs Nin, puis qui reviennent à la maison pour jouer leur rôle, comme d'habitude. Elles ne font rien, ne disent rien, ne communiquent pas réellement avec leur mari, avec l'homme dont elles partagent, nues, le lit, et dont elles portent les enfants. Enfin, là-bas, beaucoup, beaucoup plus loin encore, apparaît la grande assemblée des femmes qui n'ont pas changé de rôle depuis des milliers d'années. Et partout, chaque femme vit avec un saboteur en elle, qui a la voix de sa mère.

Les hommes ont fait tant et tant de bêtises

En Scandinavie, il se passe maintenant quelque chose de très beau. Il s'agit de *sisterhood* (2), d'un sentiment absolument neuf — ou peut-être extrêmement ancien — qui lie les femmes entre elles, des plus jeunes aux plus vieilles, et qui n'a pas d'équivalent parmi les hommes. Peut-être allons-nous connaître le matriarcat, en tout cas, les hommes ont fait tant et tant de bêtises pendant tant et tant d'années que c'est maintenant aux femmes de prendre les responsabilités — au moins 50 %. Mais vous devez admettre que les femmes du deuxième groupe ne souhaitent pas, même inconsciemment, abandonner leurs privilèges. Il leur est très confortable de ne rien faire, sauf se quereller avec les hommes, et les trahir, et les servir.

Nous sommes tous les enfants des femmes, ne l'oubliez jamais. Pour cette raison, élémentaire, c'est-à-dire parce qu'elles tiennent les enfants dans leurs mains, les femmes pourraient avoir la chance immense de bouleverser la situation. Mais je ne crois pas qu'elles y parviendront, il faudrait changer notre civilisation, il faudrait, comme je vous le disais, revenir à l'ABC de nos émotions.

Avec mon dernier film *Sonate d'automne*, j'ai essayé l'ABC, mais je n'arrive peut-être qu'au A. Moi j'ai fait un film sur les rapports mère-fille, mais c'est vous qui devez en savoir davantage. Je dis souvent que je travaille en artisan, et qu'on peut se servir de mes films comme d'une chaise, d'une table. J'ai pour eux des espoirs modestes : si une mère avec sa fille, ou si une mère d'un côté, et une fille de l'autre disent : « Sonate d'automne *est un film nul, mais parlons-en* », alors je serai content.

J'aime fabriquer des tables et des chaises pour que les gens les utilisent. S'ils n'en veulent pas, je me dis ou je leur dis : d'accord, je vais faire autre chose. J'ai lu quelque part une critique très méchante sur *l'Œuf du serpent*, dont j'ai toujours su d'ailleurs qu'il serait controversé. Cette critique pourtant je l'ai appréciée, parce que j'ai compris que celui qui l'avait écrite avait été réellement touché par le film qu'il détestait. En général, les films ne laissent pas d'empreinte, on n'en prend pas soin. Et c'est surtout ça que j'aime : qu'on en prenne soin. Quant aux jugements sur les films, cela relève d'un jeu qui en un sens me plaît, car il est très ouvert, brutal, primitif.

Même si, bien sûr, certains films sont plus proches de mon cœur, je n'en ai jamais fait (sauf un ou deux à cause de dramatiques ennuis financiers) que je n'aie envie de faire. Je crois que c'est presque la seule chose qui m'appartienne en propre : très peu de cinéastes ont en effet connu cette liberté qui a été la mienne, toujours. Pris dans leur ensemble, mes films sont — comme on le dirait d'un écrivain — des *œuvres complètes*, et on devrait ainsi les aborder, les regarder, les considérer.

Et maintenant songez à Tolstoï, songez, par exemple, à la lutte qu'il a menée contre le gouvernement tandis que le monde entier écoutait ce qu'il disait. Il a continué à lutter et le gouvernement, qui le haïssait sans oser le toucher, a dû s'incliner, et changer. Mais aujourd'hui, pouvez-vous trouver, où que ce soit, un artiste assez dangereux pour modifier la structure sociale, pour obliger un gouvernement à adopter un autre programme d'action ? Cependant, un artiste doit être anarchiste, doit être subversif, c'est son devoir. Parfois ma chaise doit être explosive, et c'est très bien.

J'avais un plan pour une île en train de disparaître

Les *Scènes de la vie conjugale*, je les ai écrites par plaisir. Je vivais dans mon île de Farö, j'avais commencé avec la troisième scène, Ingrid, ma femme, l'a lue, m'a dit : « *Que va-t-il se passer avant ?* » et j'ai inventé le début. Mais mon véritable et grand plaisir a été de découvrir beaucoup plus tard que les divorces s'étaient accrus au Danemark après la sortie du film, et que partout en Suède on assiégeait les conseillers familiaux. Le sens des *Scènes de la vie conjugale*, on peut le voir là, dans ce sain résultat.

Quand j'ai fini, il y a neuf ans, *Document sur Farö*, l'île a pour la première fois existé dans la conscience de beaucoup de Suédois. Je m'occupe de la seconde partie de ce film, un cameraman qui a longtemps travaillé pour moi vit à présent dans l'île, il a déjà des milliers et des milliers de mètres de pellicule, il va rester sur place pendant un an, il suivra toutes les saisons. Et à nouveau on interrogera ceux qu'on avait rencontrés autrefois, enfants ou jeunes adolescents.

J'avais un plan que la bureaucratie a cassé, causant mon départ de Suède. Au moment où je suis parti, il y avait à Farö sept cent cinquante-quatre habitants, pour la plupart fermiers, pêcheurs, menuisiers. J'avais un plan : prendre ma caméra 16 mm, mon magnétophone, faire deux entretiens par jour, puis apporter tout ça au gouvernement suédois, et lui dire : « *Ceci est une société dans la société, une petite société, distillation de la grande.* » Et je pense que ce document — que je destinais exclusivement au gouvernement suédois — aurait eu dans l'avenir un certain intérêt. J'avais ce plan pour une île en train de disparaître. Il y a seulement cinquante ans, Farö comptait mille cinq cents habitants et je suis sûr que, dans les prochaines cinquante années, on n'y trouvera plus que les touristes des grandes vacances, en été.

J'espère que je retournerai à Farö

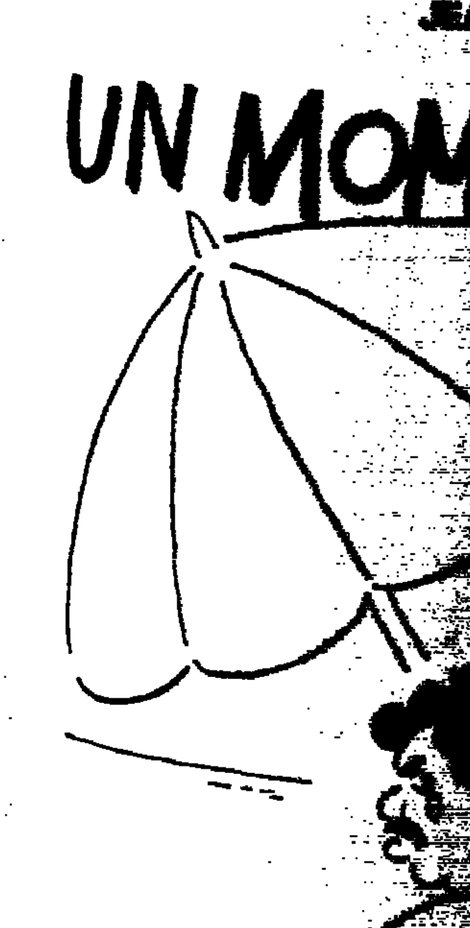
J'aimerais être là-bas, parler à tout le monde et poser ces questions très simples : « *Qu'attendez-vous du futur ? Quelles sont vos difficultés sur cette île ? Pourquoi habitez-vous là et non à Stockholm ? Quels sont vos revenus ? Quels sont vos problèmes avec les enfants à l'école ? Que devient la ferme si les enfants s'en vont ? Que faites-vous maintenant que l'autobus ne marche plus en hiver ? Comment réagissez-vous devant la fermeture du bureau de poste et devant ces bateaux qui viennent de Russie, de Pologne, qui sont de gigantesques usines flottantes et qui enlèvent toute la vie de la mer ?* » Oui, voilà le genre de questions que j'aimerais poser aux hommes, aux femmes, aux enfants, à ces gens que je connais presque tous et avec qui j'ai de bonnes relations. Et ce serait un document.

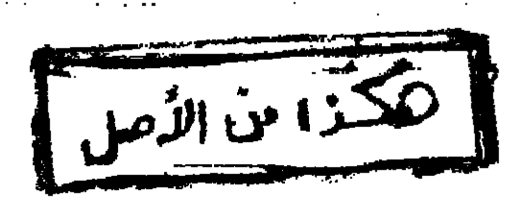
J'ai cinquante-neuf ans, je ferai sans doute du cinéma et du théâtre encore pendant dix ans. Puis j'espère que je retournerai à Farö pour le reste de ma vie. Et que je pourrai faire ce que je veux. Je parle toujours de Farö à mon chef-opérateur Sven Nykvist avec qui j'ai fait dix-neuf films et je lui dis : « *Plus tard, nous viendrons ensemble dans mon île, j'ai là un petit studio. Au moins pour commencer, peut-être qu'Ingrid nous donnera la permission de mettre de la pellicule dans nos caméras, et nous jouerons nos jeux, comme de très vieux enfants.* »

(2) Il n'y a pas en français de féminin pour « fraternité »...



Ingmar Bergman, pendant le tournage de « l'Œuf du serpent ».





Une sélection pour les fêtes



Robin des Bois, vu par Bonnaffé.

Cinéma

L'ŒUF DU SERPENT
d'Ingmar Bergman

Pour son premier film tourné hors de Suède, Ingmar Bergman a reconstitué le Berlin des années 20, ville de cauchemar où règnent la misère, la peur et l'humiliation. Autour de ces trois thèmes, le cinéaste décrit l'errance et la décomposition morale d'un couple de trapézistes. Les scènes qui se réfèrent aux événements historiques sont réalisées dans un style expressionniste parfois pesant. En revanche, Bergman se retrouve — et retrouve ses interrogations éternelles — quand il évoque l'angoisse physique ou métaphysique de ses personnages. David Carradine et Liv Ullmann sont les admirables interprètes de cette œuvre qui déconcerte et subjugue.

POURQUOI PAS !
de Coline Serreau

« Un film sur l'amour et la liberté », écrit Coline Serreau, pour présenter son premier long métrage de fiction. Un ménage à trois, avec un quatrième mousquetaire : l'équilibre rompu, les contrariétés du cœur, les caprices des sens. Des êtres passionnés et sincères souffrent comme chez Marivaux, se croyant libérés — ils vivent en 1977. Leurs échecs amoureux, leurs ajustements successifs, constituent la trame du récit. Lucidité, tendresse, un brin de cruauté. Prix Georges-Sadoul 1977.

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL
d'Émile Lotianou

Etrange histoire d'amour d'un Tzigane voleur de chevaux et d'une fille peut-être un peu sorcière, dans la Moldavie de 1900. Du folklore à la tragédie, Emile Lotianou — lui-même d'origine moldave — a brossé la fresque lyrique d'un peuple errant, attaché à ses coutumes et à ses mœurs. Pour Svetlana Toma, tout le monde aura les yeux envoûtés de Grigori Grigoriou.

DIABOLO MENTHE
de Diane Kurys

Le premier film de Diane Kurys, vingt-huit ans, qui pour son coup d'essai a remporté le prix Delluc. L'histoire très classique d'un groupe de lycéennes en 1963. Mais au-delà de la fraîcheur et de la séduction de cette suite de croquis, une gravité secrète, une émotion diffuse, un mélange d'ironie, de tendresse, de cruauté qui enchante. A la nostalgie Diane Kurys a préféré la lucidité et sa jolie chronique prend parfois valeur de témoignage.

ROBIN DES BOIS
de William Keighley et Michael Curtiz

Jamais le technicolor supervisé par Natalie Kalmus n'a été aussi flamboyant, aussi bien utilisé que dans ce film d'aventures de 1938 où revit la légende du bandit bien-aimé de la forêt de Sherwood. Rien n'a vieilli : *ni la perfection technique des studios* Warner Bros, ni le style bande dessinée de la réalisation, ni la présence mythique d'Errol Flynn, ni le charme d'Olivia de Havilland.

NEW YORK, NEW YORK
de Martin Scorsese

L'histoire d'un amour passionnel sur toile de fond de comédie musicale au lendemain de la seconde guerre mondiale. *Liza Minnelli, la fille de Judy* Garland et Vincente Minnelli, héritière de la grande tradition M.G.M. des années 40, confrontée à l'acteur favori de Martin Scorsese, Robert de Niro. L'ère d'avant la rock music recréée par un contemporain de *la Guerre des étoiles*.

REPÉRAGES
de Michel Soutter

Parce qu'il projette de porter *les Trois Sœurs* à l'écran, un cinéaste a réuni trois comédiennes dans un hôtel sur les bords du Léman. C'est en profondeur que tout se passe, au niveau des désirs inavoués, des élans avortés, dans le désordre des mots et des gestes inutiles. Une belle histoire d'amour à fleur de peau, à fleur d'âme, une sorte de psychodrame qui côtoie l'irréel. Et pour exprimer cette musique des sentiments un quatuor d'interprètes au jeu très tchékhovien.

MON ONCLE
de Jacques Tati

Monsieur Hulot s'amuse avec son jeune neveu et oppose, à la prétention et à l'agressivité du faux confort moderne, les charmes de la vie de l'individualisme. Il y a vingt ans, Tati fut le premier à s'attaquer, par le rire, aux défauts de ce qui allait *être la société de consommation*. Ses gags irrésistibles et sa philosophie prennent, aujourd'hui, une nouvelle dimension.

MON BEAU LÉGIONNAIRE
de Marty Feldman

Marty Feldman, l'homme aux yeux globuleux découvert chez Mel Brooks, taille joyeusement en pièces l'aristocratie britannique, l'héroïsme légionnaire et notre culture cinématographique dans cette parodie de *Beau Geste*, célèbre film d'aventures qu'interprétait (en 1939), Gary Cooper. *Chaque image est un gag et chaque* gag un pétard de dynamite. Il est difficile de pousser plus loin l'irrespect et la fureur dévastatrice.

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES
de Mario Monicelli

Entre le Châtelet et le cabaret, les tribulations d'un pauvre hère, Brancaleone (Vittorio Gassman), promu par les circonstances chef d'une guerre religieuse à la tête d'une armée de gueux. Les croisades sans le panache, Robin des Bois matamore des combats peu héroïques. Aux dernières images, la mort elle-même renvoyée au magasin des accessoires.

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE
de Chris Marker

Un voyage dans l'histoire proche, la quête d'un cinéaste fraternel et pudique qui ne cesse de demander pourquoi et comment : mai 1968 et la contestation étudiante, le rêve révolutionnaire de l'Amérique latine, les espoirs bafoués du « socialisme à visage humain ». L'espoir quand même.

NEUF MOIS
de Marta Meszaros

Une jeune ouvrière hongroise préfère être deux fois mère célibataire que se laisser enchaîner par un mariage petit bourgeois où elle ne serait plus que la servante d'un homme. Avec cette simplicité d'écriture, qui donne à son cinéma un langage universel, Marta Meszaros dénude les rapports sociaux, milite intelligemment, émotionnellement, *pour la liberté féminine*.

L'ARGENT DE LA VIEILLE
de Luigi Comencini

Plumer une richissime Américaine au « scopone scientifico », jeu de cartes très populaire en Italie, est le rêve de deux prolétaires romains que leur ingénuité et leur pauvreté condamnent inexorablement à la défaite. Ce film est à la fois un apologue sur la lutte des classes et une désopilante comédie jouée de façon magistrale par Bette Davis, Alberto Sordi et Silvana Mangano. Comencini démontre dans cette bouffonnerie tragique que le rire peut être à la fois moyen de réflexion et arme de combat.

L'AMI AMÉRICAIN
de Wim Wenders

Géniale adaptation d'un roman de Patricia Highsmith par un jeune cinéaste allemand qui sort de la « marginalité ». La violence et la mort rôdent dans de modernes paysages urbains auxquels la mise en scène donne un aspect fantastique à la Fritz Lang. L'amitié et l'amour se heurtent à la fatalité sociale. Wim Wenders ou l'angoisse de notre temps.

LE CRABE-TAMBOUR
de Pierre Schoendoerffer

Au fil d'une aventure maritime du côté de Terre-Neuve, la méditation *douloureuse d'hommes de cinquante* ans qui se retournent sur leur passé de « baroudeurs » (guerres d'Indochine et d'Algérie) et s'interrogent sur le sens de leur vie. Une narration romanesque, des images superbes et de grands acteurs dans le film français le plus original de l'année.

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS
d'Yves Robert

Le retour des quatre copains de *Un éléphant, ça trompe énormément*. Même scénariste : Jean-Loup Dabadie ; même réalisateur : Yves Robert ; mêmes comédiens : Jean Rochefort, Victor Lanoux, Claude Brasseur, Guy Bedos. Et même réussite. De bout en bout une allégresse, une invention, une qualité de dialogue qui permettent à ce pur divertissement de frôler la comédie de caractères.

LA GUERRE DES ÉTOILES
de George Lucas

Le mode d'emploi de ce western cosmique est simple : il faut le voir sans arrière-pensée, en s'abandonnant à son manichéisme enfantin, à son hypertechnologie délirante, à ses gadgets, à ses monstres, à ses « effets spéciaux ». Orson Welles comparait le cinéma à un train électrique. C'est le plus sophistiqué des trains électriques que George Lucas a lancé dans le champ des étoiles.

LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS
de Gérard Zingg

Les histoires qu'un gentleman britannique *raconte* à sa jeune nièce se matérialisent autour d'un inquiétant gigolo qu'incarne Gérard Depardieu. Entre fiction et réalité, Gérard Zingg organise une subtile partie de cache-cache dont le charme un peu trouble fait oublier la fragilité et la gratuité.

LA BALLADE DE BRUNO
de Werner Herzog

De Berlin aux Etats-Unis, le destin *dérisoire d'un « innocent » dont* les rêves de dignité et de bonheur se brisent contre une réalité à laquelle il demeure étranger. Interprété par Bruno S., qui fut Gaspar Hauser, un film déchirant, un des plus beaux de la saison.

LA VIE DEVANT SOI
de Moshe Mizrahi

L'écrasante autorité de Simone Signoret, le réalisme avec lequel *Moshe Mizrahi a décrit le folklore* derrière lequel se dissimule la misère du monde où vit le jeune héros, l'émotion que provoquent les dernières séquences, *ont valu à cette* adaptation du célèbre roman d'Emile Ajar un vif succès public. *La Vie devant soi* représentera la France aux prochains « oscars » américains.

PADRE PADRONE
de Paolo et Vittorio Taviani

La lutte pour la culture et l'indépendance d'un berger sarde opprimé par son père. Du réalisme au lyrisme, les frères Taviani cernent la réalité d'un pays, d'un milieu, haussent le conflit père-fils jusqu'à la lutte de classes. Produit par la radiotélévision italienne, ce film a remporté la Palme *d'or au dernier Festival de Cannes*.

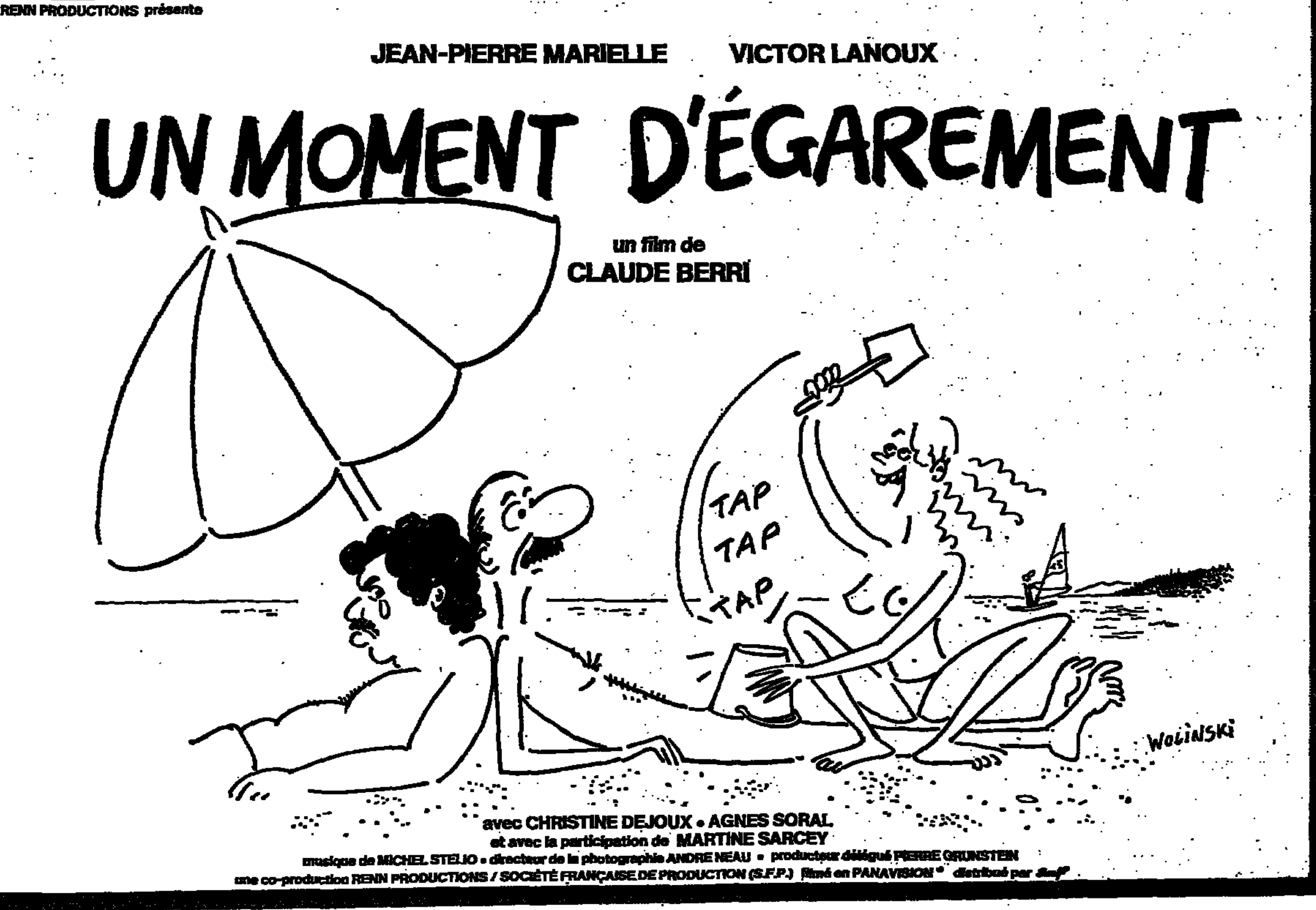
HARLAN COUNTY U.S.A.
de Barbara Kopple

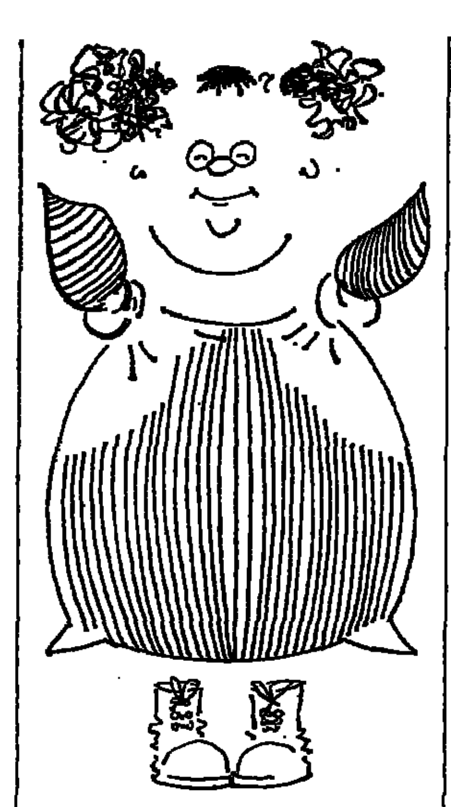
Une grève de mineurs dans le Kentucky, filmée, analysée, expliquée par une jeune femme qui épouse le parti *des travailleurs et démonte le mécanisme* de l'exploitation et de la répression. Un grand film politique qui sait être chaleureux.

ANNY HALL
de Woody Allen

Les problèmes sentimentaux et sexuels d'un couple d'intellectuels new-yorkais. Autobiographie sans complaisance et satire de la vie américaine où l'émotion perce toujours sous l'humour ravageur. L'œuvre la plus mûre et la plus drôle de Woody Allen jouant au jeu de sa vie, avec Diane Keaton.







Coluche, vu par Chenez.

Théâtre

PARADE
à Campagne-Première

Les créatures de la nuit flamboient de couleurs et de cris. Les esclaves de la fête clament leur droit au bonheur qu'ils ont choisi, bonheur fait d'instants volés à la misère et è la solitude. Ceux que la gloire ne touchera pas, ceux que la richesse oublie, ceux qui n'ont pas le droit de vieillir et dont les rides crevassent les grimages bariolés, bourlingueurs des rues vénéneuses, héros superbes des chansons de détresse, dieux de la dérision et du clinquant, ils ont trouvé leur chantre : c'est Jean Bois.

LES PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
à Saint-Denis

Puisque les fêtes sont consacrées à l'harmonie dans les familles, le spectacle idéal pour les fêtes est le dernier chef-d'œuvre du groupe TSE, ces peines de cœur d'une chatte anglaise, mélancoliques, poétiques, cocasses... On peut même y emmener ses animaux. Comme leurs maîtres petits et grands, ils seront envoûtés par les masques fériques qui métamorphosent les comédiens en gravures de Grandville. Et, pourquoi pas, par la beauté d'un spectacle-miroir, parfait dans tous ses reflets.

DAVID COPPERFIELD
à la Cartoucherie du Soleil

Collèges sadiques, jeunes filles prolongées, père sévères, merveilleux ivrognes, le roman de Dickens, vie bousculée d'un petit garçon en Angleterre victorienne, tapisse la mémoire. C'est elle que le Théâtre du Campagnol sollicite pour nous emmener dans un voyage proustien qui mène à l'enfance. Les personnages enchantés prennent vie, deviennent théâtre, habités par des acteurs-fées, des acteurs-clowns, de merveilleux acteurs. Et s'installe un *charme traversé de rire et de tendresse.*

LE ROI DES CONS
à l'Atelier

Vue par Wolinski, la France coupée en deux est peuplée d'un côté par les nostalgiques de « travail, famille, patrie », adeptes de l'ordre et de la discipline, fortement xénophobes, puisque rien n'est plus beau que notre beau pays, bien qu'il soit contaminé par son autre moitié, peuplée de Candide doucement subversifs, nonchalamment généreux et dont le cœur s'enflamme aussi vite que l'essence pour de pulpeuses et gracieuses créatures du sexe féminin. Des héros de bandes dessinées qui sont des personnages de théâtre.

APPRENDS-MOI, CÉLINE
aux Nouveautés

Sur le boulevard, Maria Pacôme est chez elle. Elle connait *tous* les coins et recoins des astuces qui font rebondir les intrigues - châteaux - de - cartes, légères comme le rire. Tout est dans le mouvement des répliques affûtées et dans l'abattage des comédiens. De l'abattage, de la drôlerie, Maria *Pacôme en a revendre. Et comme,* en plus, elle sait que le Boulevard ça ne se joue pas tout seul, elle a pris avec elle Annie Noël et Daniel Auteuil.

SOLNESS LE CONSTRUCTEUR
au Biothéâtre

Il était une fois, dans une petite ville du Nord, un enfant de quatre ans, appelé Henrik Ibsen, qu'une jeune femme avait porté au sommet d'une tour. L'enfant se pencha, et aperçut, loin, en bas, sa mère à la croisée d'une fenêtre. Elle aussi vit son enfant, et *s'évanouit. Quelques jours* après, la ville brûla. Sur ce souvenir d'enfance, Ibsen, soixante-cinq ans plus tard, écrivit un chef-d'œuvre *Solness le constructeur*, auquel la mise en scène de Pierre Sala, le décor de forêt d'Alain Batifoulier et le jeu tout de tact et de poésie des acteurs, gardent entier *son charme* étrange.

LE BATEAU POUR LIPAIA
à la Comédie des Champs-Élysées

Il est chirurgien soviétique. Les bureaux du parti ou ceux du ministère l'ont nommé directeur d'un hôpital, à Riga. Il n'a pour seules distractions que les concerts donnés à la cathédrale, jusqu'au jour où débarque une femme qui a le même âge que lui, la soixantaine, une ancienne actrice devenue caissière du Cirque de Moscou, et qui, en moins de trois nuits, fiche dans l'hôpital une pagaille noire. *Il la* convoque : sous la plume d'Alexei Arbouzov, et par le talent d'Edwige Feuillère et de Guy Tréjean, voici que nous entendons une pièce cousine de Tchékhov, où les croix des cimetières militaires ont remplacé les troncs d'arbre des cerisaies.

L'EDEN CINÉMA
au Théâtre d'Orsay

La région minière du Nord de la France, dans les années 20. Une jeune femme est institutrice. Elle a deux enfants, une fille, un garçon. Elle ne joint pas les deux bouts. Elle demande un poste outre-mer. Elle part pour l'Indochine avec les deux enfants. La petite fille, c'est Marguerite Duras. La mère ne parvient pas, là *encore*, à *boucler les fins de mois* : elle s'engage comme pianiste, pour accompagner les films muets dans un cinéma de Saigon, *l'Eden*. Débuts d'une enfance coloniale qui a été à l'origine de l'un des plus beaux textes de Marguerite Duras, qu'un grand public écoute chaque soir, le cœur noué, dans un silence absolu.

LES DAMES DU JEUDI
au Studio des Champs-Élysées

Elles sont trois, deux françaises et une russe. Elles étaient ensemble sur les bancs de l'école. Elles ont maintenant des cheveux gris et elles se retrouvent le jeudi chez la plus foldingue des *trois*, la russe, pour prendre le thé. Entre elles, derrière elles, il y a l'histoire, 1936, la guerre et l'occupation, puis l'après-guerre et par exemple la mort de Staline. Il y a aussi *leurs* vies personnelles, les bonshommes, les enfants. Devant elle, plus au diable-vauvert désormais, il y a le départ pour un monde meilleur. Elles le voient venir en bavardant au petit bonheur. La première place de Loleh Bellon, dont ce sont les dernières représentations, aura été jouée à la perfection par Suzanne Flon, Françoise Lugagne, et Dominique Blanchar.

DOIT-ON LE DIRE ?
à l'Odéon

Voici une pièce bien de saison, pour les fêtes de fin d'année, puisqu'elle est gaie. D'une gaieté gratuite, sans poids, qui repose sur l'éclatement comique de mots colorés et simples. En vérité, bien cachée à l'intérieur de ce merveilleux jouet mécanique, il y a l'analyse profonde d'une douleur : la jalousie. Mais justement Eugène Labiche, sans pérorer, entreprend de traiter cette douleur par une thérapie radicale : celle du non-sens en liberté, celle des énormes idioties qui provoquent net le rire fou. Costumes de carnaval, chansons stupides pour mariages, charlestons approximatifs : les comédiens-français, déchaînés, lancent le cirque dans un train d'enfer. On regardera, à la sortie, sur la couverture du programme, photographié par Nadar, l'étrange visage de diabétique mélancolique de Labiche — preuve que le don comique n'est pas une chose simple.

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH
à la Porte Saint-Martin

Nouvel épisode du « mystère Hossein » : un roman sauvage de la Série noire, adapté par Frédéric Dard, l'auteur de San Antonio. Une histoire de tueurs et de kidnapping. Résultat : un spectacle en demi-teinte, peu bavard, un peu comme un film muet du temps de Murnau, de Feuillade. Ou plutôt la mémoire d'un vieux film, projeté en plein air par des cinéastes ambulants. Et la mine de chien battu, mieux : de loup battu, d'Hossein, *impose aux acteurs, excellents*, un jeu somnambule.

Variétés

COLUCHE
au Théâtre du Gymnase

Les naïvetés proclamées, les mugissements, *les digressions délirantes* de Coluche, mime, clown, musicien. D'une rencontre à l'autre, on retrouve exprimés les mille personnages des rues de notre temps, mais le style change, s'épure.

RAYMOND DEVOS
au Théâtre Antoine

Cet autre clown s'empare de notre univers, et de nous-mêmes, pour nous faire rire de l'un et des autres. Dans son monde à lui, le réel, l'imaginaire, le féerique, se rejoignent, et il n'y a plus de frontière à l'absurde.

BERNARD HALLER
au Palais des Arts

Un certain rire incertain, propose Bernard Haller. Sa grande virtuosité se sert elle aussi de la comédie humaine, avec des instances de tendresse, de fraternité, puis tout à coup il devient cruel et terrifiant. C'est son meilleur spectacle.

LES BRANQUIGNOLS
aux Bouffes-Parisiens

Pour *le Petit-Fils du Cheik*, la famille revient, sans Pierre Tornade, mais avec des nouveaux qui restent dans la tradition. La pièce est encore fraiche, tous les gags sont neufs.

ALAIN SOUCHON
à l'Élysée Montmartre

Pour la deuxième fois, on a la chance de l'avoir pour les fêtes, pour des chansons de rêves sur fond de rives quotidiennes, des chansons dans l'air que tout le monde aime. Voilà un personnage insolent et gentil qui devient un de nos meilleurs chanteurs.

DJAMEL ALLAM
au Palace

Il faut se réserver une fin d'après-midi prochain pour l'écouter. Il est algérien, et c'est en berbère, sa langue maternelle, qu'il chante. Il parle de son pays, disent les traductions. Mais on avait déjà compris.

ZIZI JEANMAIRE
à Bobino

Une *anthologie* brillamment habillée et menée de la carrière de Zizi Jeanmaire, conçue par Roland Petit. On se promène de *Mon truc en plumes*, évidemment, jusqu'à de nouveaux refrains écrits par Guy Béart et Claude Nougaro.

LE CIRQUE DE CORÉE
au Palais des Sports

La longue tradition des Coréens dans l'art acrobatique et dans la voltige par le cirque de la République populaire démocratique de Corée. Les augustes eux-mêmes *sont acrobatiques, dans* un spectacle offert dans une étonnante harmonie.

Pour les jeunes

LA RAISON DU PLUS PETIT
au *Théâtre Présent*

Un *inventaire* poétique des langages de théâtre, qui cerne en même temps le monde difficile de l'enfant égaré dans la ville et parmi les adultes, « sans rien jamais qui pèse ou pose ».

BON VOYAGE M. QUICHOTTE
à la Tanière

Un excellent travail de clowns, par des jeunes comédiens du Gros-Caillou de Caen : démythification au second *degré d'un couple célèbre, qui n'ôte* rien, au contraire, aux suggestions fondamentales du texte de Cervantès.

PETROUCHKA
à Saint-Denis

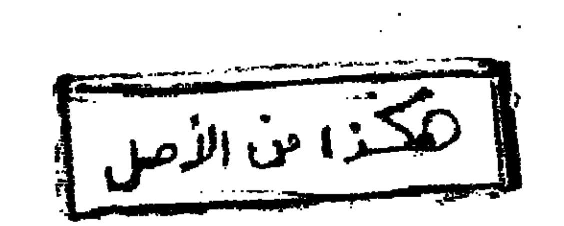
Le *Petrouchka* de Stravinski, récente création de la compagnie Bazilier, specacle de Noël par excellence : marionnettes, grands effets lumineux, un style peut-être un peu traditionnel.

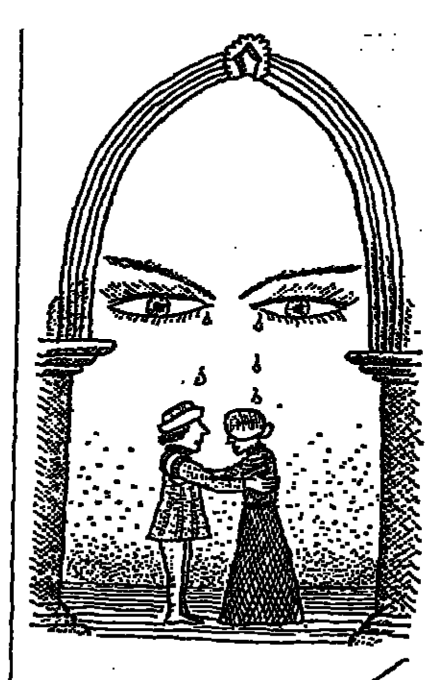
LES LETTRES DE MON MOULIN
à Vincennes

Les marionnettes d'André Verdun, un des rares théâtres « constants » pour jeune public dans la région parisienne, s'attachent à préserver la magie d'un texte qui, à tout instant, de l'univers réel, débouche dans le fan*tastique*.

LE PETIT PRINCE
au Connétable

Pour le seul plaisir de réentendre le texte injustement démodé de Saint-Exupéry. Mais depuis le spectacle présenté par Michael Meschke, avec une recréation théâtrale du texte. Le rôle du prince est tenu par un enfant.





« Les Borgia », vu par Bonnaffé.

Musique

L'ORATORIO DE NOËL aux Blancs-Manteaux

On pourrait croire que tous les mélomanes sont partis dans la neige à *voir l'écriteau « Relâche » qui figure* à la plupart des salles de concerts. Radio-France célébrera cependant Noël en musique en donnant à Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux trois des cantates de *l'Oratorio de Noël* de Bach, qui s'accorde si bien avec la ferveur religieuse, mais aussi avec la joie *candide de ce temps où chaque homme* se sent un peu une âme d'enfant. Musique expansive, naïve, riche en mélodies populaires et en chœurs exultants, qui sera interprétée par Elly Ameling, Marga Schiml, Heiner Hopfner, Martin Egel, l'Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, sous la direction d'Emmanuel Krivine.

★ Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, vendredi 23 décembre, 20 h. 30.

LOVRO VON MATACIC et l'Orchestre de Paris

Le dernier concert de l'année de l'Orchestre de Paris sera dirigé par le grand chef yougoslave Lovro von Matacic, homme de forte carrure, « puissant *comme un bison », disent* ses amis ; rien d'étonnant à ce qu'il ait choisi pour commencer la *Symphonie* n° 82 de Haydn dite « symphonie de l'ours ».

Le charmant *Concerto pour hautbois* de Strauss est une œuvre très apaisée de sa vieillesse, tandis que la *Sinfonietta de Janacek, écrite pour une* fête des gymnastes Sokols, avec ses fanfares solennelles et son admirable optimisme populaire, pourra passer pour un grand message d'espoir à l'orée de l'année nouvelle.

★ Palais des congrès, jeudi 22 décembre, à 20 h. 30.

A NOUS, OFFENBACH

Le « Mozart des Champs-Elysées » est à l'affiche de quatre de nos grandes maisons. Au Grand Théâtre de Bordeaux, Danielle Périers, la malicieuse Despina de l'Opéra de Paris, jouera *le Quadrille impérial ou les Folles parisiennes d'Offenbach*, adaptation de Paul Bonneau (les 23, 24, 25, 28, 30, 31 décembre, 1er, 7 et 8 janvier). L'Opéra de Lyon reprend *la Périchole* dans une mise en scène de Jean-Louis Martinoty et des décors de Martin Schlumpf, qui feront peut-être grincer quelques dents, comme précédemment à Strasbourg, mais la musique étourdissante d'Offenbach ne cessera pour autant d'enchanter, avec Anita Terzian, Léonard Pezzino, Colette Alliot-Lugaz, sous la direction de Claire Gibault (du 22 décembre au 1er janvier). Enfin, *la Belle Hélène* rafraîchira les connaissances mythologiques des *Strasbourgeois et des Genevois* ; Louis Erlo, Alain Lombard, d'un côté, avec Jane Rhodes, Renée Auphan et Rémy Carazza, Robert Manuel et David Kramm, de l'autre ; avec Michèle Herbé, Charles Burles et Jean-Christophe Benoît mèneront à un train d'enfer cette parodie de la société impériale *qui a gardé toute* sa *gaieté* explosive (Strasbourg, les 23, 26, 27, 28, 30 et 31 décembre ; Genève, du *27 décembre au 3 janvier*). Retransmission télévisée sur FR3 le 31 décembre.

Danse

GISELLE à l'Opéra de Paris

Au palais Garnier les fêtes de fin d'année sont placées sous le signe de la tradition avec la représentation de *Giselle*, ballet d'une belle simplicité de vocabulaire, le plus représentatif peut-être du répertoire classique. Plusieurs distributions particulièrement brillantes sont à l'affiche : Michail Barychnikov avec Dominique Khalfouni (24, 26, 30, 31 décembre) et avec Noëlla Pontois (28 décembre) ; Charles Jude et Florence Clerc (27, *29, 30 décembre*).

MOEBIUS-DANSE au Théâtre d'Orsay

Ce nouveau groupe français réunit quatre danseurs venus d'horizons différents autour de Quentin Rouillier qui a *été* de toutes les aventures de Carolyn Carlson. Le travail sur le *mouvement, la voix, l'image, n'est pas* une recherche esthétique, mais plutôt un essai pour communiquer des émotions. Le premier spectacle, *Horizons*, s'appuie sur une composition musicale du groupe Vibrarock (20, 21, 22 décembre). La partition du second spectacle, *Résonances*, est signée Patrick Vian *(23, 26, 27 décembre*, 18 h. 30).

ACTION-DANSE 1978 au Théâtre de l'Est parisien

Ces deux soirées exceptionnelles, organisées en soutien à la M.J.C. Théâtre-des-Deux-Portes, sont rendues possibles grâce à la participation bénévole d'une vingtaine de compa*gnies professionnelles et de* chorégraphes, allant du Théâtre du Silence au Four solaire, du Ballet-théâtre de *Toulouse au Cercle, de Moebius* à Watercress. Serge Keuten, Jean Guizerix, Jean Rochereau, Dominique Vassart, Hideyki Iano... réservent une de leurs créations à cette occasion (28, 29 décembre).

PLUIE D'ÉTOILES SUR CRÉTEIL

La Maison des arts et de la culture de Créteil a choisi pour la fin d'année un programme de prestige et de tradition dans l'espoir d'amener le grand public à fréquenter les lieux : un spectacle de danse de trois heures et demie composé d'une succession de pas de *deux extraits du répertoire classique* et contemporain (*la Belle au bois dormant, Spartacus, Don Quichotte, le Chant de la terre, Nuits d'été, Nos valses, le Goéland, The man I love*...), avec Patricia Mac Bride, Jean-Pierre Bonnefous, Zane Wilson, Vera Kyrova, Attilio Labis, Cyril Atanassof, Michel Bruhel, *Everst Mayora, Wilfrid* Piollet... (30, 31 décembre, 20 h. 20.)

Télévision

PING-PONG PARIS-NEW YORK

On aurait pu, comme c'est souvent le cas, se contenter de filmer des œuvres d'art et les assortir d'un commentaire off, ou de quelque entretien avec un spécialiste dont le discours, si brillant soit-il, décourage souvent les téléspectateurs... Le Ping-pong Paris-New-York est, après tout, le film d'une exposition au Centre Georges-Pompidou. Mais ce long film d'art et de culture a, de plus, été conçu comme un spectacle, ce qui n'exclut ni la justesse de l'information, ni la richesse des documents, ni les interviews serrées relatant à tous les niveaux (artistique, littéraire, musical...) l'histoire des échanges culturels entre les deux capitales depuis le début du siècle.

★ Lundi 26 décembre, A 2, 22 h. 35.

AU PLAISIR DE DIEU de Jean d'Ormesson

D'après *Au plaisir de Dieu*, roman à succès, la grandeur et la décadence d'une famille d'aristocrates — qui ressemble à celle *de Jean d'Ormesson* — au long des grands événements de ce siècle et jusqu'en 1968. Adaptation dramatique efficace de Paul Savatier, réalisation soignée de Robert Mazoyer, déjà metteur en scène de la saga familiale des *Gens de Mogador*. En tête de la distribution, Jacques Dumesnil, excellent *dans le rôle du patriarche* Sosthène de Plessis-Vaudreuil.

★ Lundi 26, mercredi 28 décembre, TF 1, 20 h. 30.

LES APOSTROPHES d'Albert Cohen

On ne l'a plus vu, depuis des années, sur le petit écran. Bernard Pivot rêvait de lui consacrer intégralement une édition de ses « Apostrophes ». Filmé dans sa retraite genevoise, le *truculent autobiographe de Mangeclous*, le scandaleux et pessimiste chroniqueur amoureux de *Belle du Seigneur*, dispose donc de soixante minutes pour faire le bilan de ses quatre-vingt-trois années d'existence.

★ Vendredi 23 décembre, A 2, 21 h. 30.

LE LOUP de Paul Féval

Né à Rennes, converti au catholicisme, Paul Féval plaide pour une Bretagne indépendante dans *le Loup blanc*, roman méconnu que Jean-Pierre Decourt (réalisateur de *Rocambole*) et Henri de Turenne ont choisi d'adapter pour la première série de fiction produite par FR 3. Les forêts de Huelgoat et de Pimpon servent de repaires aux « loups » révoltés, embrigadés par Jean Blanc, l'albinos. Depuis les châteaux de Josselin et de Kerjean, le marquis de Vaunoy, l'imposteur, et ses complices mènent la *répression*. Intéressantes variations autour du schéma classique du simple d'esprit-sauveur du peuple et de l'orphelin spolié qui retrouve sa famille et ses biens. Une réussite.

★ A partir du 30 décembre, FR 3, 20 h. 30.

LES BORGIA de Sagan

Ce sont les retrouvailles de Françoise Sagan et d'Alain Dhenaut, jeune réalisateur du *Cheval évanoui* rediffusé le 28 *décembre*. Cela *se veut* également une réhabilitation, celle de la légendaire famille italienne par l'auteur des *Merveilleux nuages*. Soixante-dix comédiens et mille huit cents figurants ont été réunis sur le sol italien pour cet hymne en trois épisodes à des héros « *jeunes, beaux, passionnés* », à une *époque* (la Renaissance italienne) où — *dixit* toujours Sagan — « *la bonne conscience et le souci de l'opinion publique n'étaient pas à la mode* ».

★ A partir du 31 décembre, A 2, 20 h. 30.

LES ENFANTS DU PARADIS de Marcel Carné

Le boulevard du Temple sous Louis-Philippe, le théâtre dans le cinéma, un film à la gloire du spectacle et le grand mythe de l'amour fou. Les plus beaux dialogues de Prévert et une mise en scène superbement romantique de Marcel Carné. Sur les pas d'Arletty-Garance, la femme de nulle part et *d'une seule passion, quatre hommes* aiment et souffrent.

★ Samedi 24 décembre, A. 2, 14 h.

LES CAVALIERS de John Ford

La guerre de Sécession sans mythologie. Ford ne choisit pas entre nordistes et sudistes. Il les montre, les uns et les autres, pris dans l'absurdité d'un *conflit* qui *mène* aux affrontements sanglants. Des cavaliers défilent dans un vaste paysage, la chevauchée s'achève *dans le combat, le désordre* et la mort.

★ Dimanche 25 décembre, TF 1, 18 h. 45.

LE MAGICIEN D'OZ de Victor Fleming

L'envolée, sur un cyclone, de Judy Garland au pays fabuleux des contes pour enfants où fleurissent maléfices et enchantements. Une des plus étonnantes imageries sorties des studios de Hollywood à la grande époque. Judy avait seize ans. Elle chantait, avec une voix à vous chavirer le cœur, « Over the rainbow ». La jeune star sur un arc-en-ciel est toujours merveilleuse.

★ Dimanche 25 décembre, FR 3, 22 h. 55.

VERA CRUZ de Robert Aldrich

Gary Cooper, Burt Lancaster, mercenaires américains à l'époque de la révolution mexicaine contre l'empereur-fantoche Maximilien. Une aventurière, un trésor et le style coup de poing d'Aldrich démolissant allègrement la mythologie du western traditionnel. Tout le monde ment, trompe, vole, sauf les partisans de Juarez. Aldrich avait, alors, beaucoup de talent.

★ Mardi 27 décembre, FR 3, 20 h. 30.

LA NUIT AMÉRICAINE de François Truffaut

Tournage d'un film dans un studio de la Victorine, à Nice. Entre le plateau et la vie privée des participants, va-et-vient d'anecdotes, de petits drames et de difficultés. Mais le spectacle — c'est la loi — continue. Avec sa sensibilité et sa pudeur habituelles, Truffaut dit, montre, dans cette comédie à mi-chemin entre Lubitsch et Minnelli son amour du cinéma.

★ Jeudi 29 décembre, FR 3, 20 h. 30.

LES PARAPLUIES DE CHERBOURG de Jacques Demy

Un amour brisé par la guerre d'Algérie, et la vie qui reprend quand même, parce que c'est comme ça, dans la vie. *Drame sentimental et roman* musical — on y chante des paroles sur la musique de Michel Legrand, — ce film de Demy est un miracle d'équilibre entre la mise en scène, la partition et l'interprétation. Gros succès populaire des années 60, il a gardé toute sa fraîcheur, tout son pouvoir émotionnel.

★ Vendredi 30 décembre, A. 2, 22 h. 40.

LE MASSACRE DE FORT-APACHE de John Ford

A l'époque où Hollywood en était encore aux westerns héroïques, John *Ford portait le premier coup* à la légende de gloire du général Custer, en dénonçant les erreurs et le racisme de certains militaires au cours des « guerres indiennes ». Son humanisme et son attachement aux vieilles valeurs démocratiques apparaissent sans ambiguïté dans cette œuvre célèbre, classique.

★ Dimanche 1er janvier, TF 1, 17 h. 45.

Vase en forme de jaguar (art précolombien)

Expositions

RUBENS ET SON SIÈCLE
au Grand Palais et au Louvre

Célébrant à son tour le quatre centième anniversaire de la naissance de Rubens, Paris présente deux expositions consacrées, l'une au Siècle de Rubens dans les collections françaises (c'est-à-dire dans les musées de province), l'autre à la Peinture flamande au Louvre, histoire des collections. On n'a pas lésiné sur la quantité, et le menu est par certains côtés bien indigeste. Il y a en particulier au Grand Palais des toiles de contemporains ou de successeurs de Rubens dont on peut s'étonner que les musées consacrent leurs chétifs crédits à les restaurer, les transporter et les exposer. Mais on y verra aussi une quarantaine de toiles du maître, dont certaines difficiles d'accès et de premier ordre. Et l'exposition de l'histoire des collections flamandes du Louvre est un modèle de clarté, de précision utile : on y lit fort bien toute la complexité des rapports que la peinture et le goût français ont entretenus avec le baroque flamand.

LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV
au Centre culturel du Marais

Pour les fêtes, une exposition qui fait revivre la plus belle fête des années 10 et des années 20 : Diaghilev, ses musiciens, ses danseurs, ses chorégraphes et les peintres qu'il fit travailler au décor des Ballets russes. Dans une présentation amusante, agréablement sophistiquée, on verra un nombre impressionnant de documents : lettres, programmes, photographies originales des étoiles de la troupe, Nijinsky, Karsavina, Anna Pavlova. Et surtout des projets de décor, des costumes (presque tous venus du Theater Museum de Londres), comme il n'en existe nulle part ailleurs de plus poétiques et somptueux. Pour la première période de Diaghilev, la période russe, ils sont dus à Roerich, Gontcharova, Larionov, au merveilleux Bakst. Pour la seconde, celle de l'avant-garde parisienne, entre Picasso, Gris, Braque, Max Ernst, Laurens, on n'a que l'embarras du choix, mais tous s'inclinent devant l'Orient métaphysique du *Rossignol* de Matisse et l'incroyable cortège d'ombres du *Bal* de Giorgio de Chirico.

COURBET
au Grand Palais

Le géant de la peinture du dix-neuvième siècle, un Hercule au métier infaillible, au bras incroyablement vigoureux, au courage que même la proscription n'abattit pas tout à fait. Mais un Hercule qui ne fut pas l'Hercule forain, vide de sensibilité et d'âme, hâbleur et borné que l'on a trop souvent dit. L'excellente rétrospective au Grand Palais montre au contraire un homme très complexe, intellectuellement très ambitieux, passionnément émotif, ouvert à tous les bruits du monde, de l'eau, des bêtes, aux « quatre vents de l'esprit » chantés par Victor Hugo. Les marines, les *Vagues* des années 65-70 disent tout ce que l'impressionnisme doit à Courbet, et, si son iconographie demeure en grande partie mystérieuse ou inaboutie, les auteurs du catalogue proposent une nouvelle lecture des grandes toiles (*l'Incendie*, *l'Enterrement*, *l'Atelier*) qui met fin à la légende un peu courte du réalisme assorti ou non d'intentions politiques ou sociales.

CHAGALL
au Louvre

Depuis son ouverture en octobre, l'exposition Chagall, au Louvre, reçoit environ 2 000 visiteurs par jour. C'est un succès étonnant pour les manifestations du pavillon de Flore. La cote d'amour dont bénéficie Chagall auprès du public est également celle de la peinture pure.

Les soixante-deux toiles récentes refont en raccourci le grand voyage chagallien, qui remonte à un petit village russe peuplé d'animaux familiers, débouche sur le paysage parisien et celui du Midi à Saint-Paul-de-Vence, sans jamais quitter l'espace biblique. Une rêverie du grand âge, inépuisablement alimentée par les premiers émois de l'enfance.

L'ARCHITECTURE DE NANCY EN 1900
à l'Hôtel de Sully

Nancy 1900. Des photographies, des objets et des meubles qui montrent les transformations d'une ville à travers un style architectural. En France, Nancy est, avec Paris, la seule ville à posséder un tel patrimoine urbain d'art nouveau.

L'inventaire des richesses a relevé plus de cinquante villas, immeubles d'habitation et de bureaux, construits en majorité au tournant du siècle... Cette nouvelle architecture répondait à la demande d'innovation moderniste d'une nouvelle bourgeoisie commerçante et industrielle.

Mais le nouveau style nancéien ne ressemble pas à ses équivalents de Paris, Bruxelles, Londres, Vienne ou Barcelone. Réunissant architectes, peintres, sculpteurs et artisans, il s'inscrit dans la lignée de la flamboyance gothique de l'ancienne « cité des Ducs ».

MORELLET
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

L'œuvre de Morellet depuis vingt ans : un art cinétique pas comme les autres, avec ses ramifications dans l'art conceptuel et l'art minimaliste.

Production tantôt sévère, tantôt exubérante, elle se suffit ici de quelques traits « tracés au hasard » et ailleurs va jusqu'à construire de spectaculaires « tableaux électriques ». Morellet entend faire des œuvres d'art sans recourir au « choix arbitraire » de la subjectivité, mais aux règles d'un système, déterminées par lui, ou même au hasard. Dans le cas de Morellet, celui-ci fait bien les choses...

TROIS VILLES, TROIS COLLECTIONS...
au Centre Georges-Pompidou

Il n'y a plus de provincialisme dans les musées de province, du moins à Grenoble, Saint-Etienne et Marseille. Le choix de leurs collections d'art contemporain qu'elles montrent au Centre Pompidou s'accorde à merveille avec l'architecture du musée. Les œuvres et l'architecture vont bien ensemble. Expressionnisme abstrait, néo-réalisme, pop'art, art cinétique, minimalisme, support-surface, art pauvre... L'ensemble est une petite encyclopédie illustrée — par des œuvres de qualité — de la création artistique au cours des quinze dernières années. L'avant-garde a atteint les premiers musées de province...

ESTAMPES JAPONAISES BOUDDHIQUES
au musée Cernuschi

Au musée Cernuschi, un pèlerinage très austère mais intéressant, aux sources pieuses de l'estampe japonaise. Dans la technique de reproduction, importée de Chine, qui sera encore celle d'Utamaro, les moines multiplient, du XII[e] au XVIII[e] siècle, les images bénéfiques de l'iconographie bouddhique. Pour eux, imprimer, c'est prier. Une documentation, précieuse par son âge et son contenu spirituel, mais évidemment monotone, sur la longue première phase d'un genre qui, passé au profane, séduira l'Occident.

PEINTURE DE COUR AU JAPON DU XVI[e] SIÈCLE

Une exposition à la fois très jolie et intelligente, qui pénètre vraiment dans son sujet : l'illustration de la vie de cour dans le Japon du seizième siècle. Grâce à un remarquable ensemble de peintures (trente-sept miniatures et deux paravents), toutes rares, de haute qualité et, ce qui ne gâte rien, fort attachantes, toute la poésie d'un petit monde clos où fermente un grand art se trouve restituée. Le célèbre « Dit du Gengi », premier roman-fleuve de la littérature japonaise est ici commenté fidèlement : dans son esprit, nostalgique ; dans ses détails, d'une saisissante beauté (Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges).

CÉRAMIQUES PRÉCOLOMBIENNES
au Petit Palais

Venues de trois pays (Pérou, Panama et Costa-Rica), cinq cent soixante-dix-neuf céramiques proposent au Petit Palais un festival de la « créativité » précolombienne, quand l'imagination s'exprime en terre. Souvent figuratives, érotiques et dures, souvent délicatement ornées de motifs géométriques, les œuvres, bien choisies et bien présentées, nous mènent dans un autre monde dont témoignent aussi quelques étranges sculptures sur pierre et quelques exemples des fameux tissages péruviens.

PORCELAINES DE VINCENNES
au Grand Palais

On ne reverra sans doute pas un assemblage aussi riche de ces fragiles trésors : les porcelaines de Vincennes, à l'heure où les fabriques françaises doivent impérativement lutter contre importation ont pratiqué la « recherche » avec une frénésie décorative qui ne manque ni de charme ni d'invention. Tout n'a pas réussi. Mais si les fonds violets ont échoué, les bleus restent incomparables avant le transfert à Sèvres. Une courte expérience bouillonnante.

LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV
à l'Orangerie

Raphaël, Michel-Ange, Corrège, Rubens, Poussin, Bosch, Grunewald... En deux salles pleines, quelque deux cents dessins nobles, charmants, pédantesques, inattendus, passionnants, de grande classe, qui forment malgré tout un ensemble homogène : il répond à un goût. Pour donner une idée de ce qui s'est accumulé dans les porte-feuilles royaux, de ce qui s'est trouvé à un moment ou à un autre sur la table du roi, on y a associé des exemplaires de manuscrits enluminés, d'ouvrages exotiques, de recueils savants, ouvrant sur tous les aspects de l'art et de la science avant l'Encyclopédie. Tout l'horizon culturel de l'époque y est déployé, à travers une exposition fort brillante et remarquablement présentée.

IMOGEN CUNNINGHAM
au Centre culturel américain

Soixante-quinze ans de photographie ou la vie d'une femme : Imogen Cunningham a photographié son mari, ses enfants, ses amis, les fleurs de son jardin. Une sensualité formidable s'échappe de chaque photo. Cunningham nous apprend à aimer et à respecter la nature, la matière, le corps ; elle nous invite aux plaisirs chastes.

TENDANCES ACTUELLES DE LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE
à l'ARC

Michel Nuridsany, critique de photo du *Figaro*, a rassemblé les travaux de dix jeunes photographes. Son choix est divers et séduisant, gentiment provoquant. On retient surtout les petits paysages nocturnes de Daniel Boudinet, pleins de fascination, et l'exploration du corps d'Eva Klasson.

Jazz

LE PALACE

Le jazz populaire, la musique de R. and B. et de rock and roll nous sont proposés comme cadeaux de Noël et de la Saint-Sylvestre par un accordéoniste noir de la Louisiane, Clifton Chénier, que révéla le Festival de blues de Berkeley (en 1966), l'American Folk Blues Festival (en 1967), et qui fut le triomphateur du Festival de jazz de Montreux (en 1975). Clifton Chénier et son frère Cleveland, qui gratte son *rubbing board*, son plastron de métal, resteront à Paris du 21 au 31 décembre.

★ 8, rue du Faubourg-Montmartre (9[e]). Tél. : 770-40-23.

CAVEAU DE LA HUCHETTE

L'abri oratoire de Robespierre et de Saint-Just, le caveau politique et le caveau chantant du dix-huitième siècle, est depuis la Libération le rendez-vous des jeunes danseurs du quartier Latin sous l'une des plus vastes voûtes de Paris. Le Dixieland Jazz Band y jouera du 21 au 31 décembre, chaque soir.

★ 5, rue de la Huchette (5[e]). Tél. : 326-65-05.

CAVEAU DE LA MONTAGNE

Dans le paquet des douze vieilles maisons de la rue Descartes, près de l'horloge, du Berzé, le jazz résonne sous terre avec The Watergate (les 23 et 30 décembre), l'orchestre Bernard Fleurant (les 24 et 31 décembre) et, au rez-de-chaussée, avec Mico Nissim et François Tusques (du 19 au 31 décembre, relâche le 25 décembre et le 1[er] janvier).

★ 18, rue Descartes (5[e]). Tél. : 033-82-39.

RIVERBOP-TROIS MAILLETZ

Près de l'église Saint-Séverin, dans cette chapelle du douzième siècle sise au-dessous du niveau de la rue, le jazz explose depuis vingt ans sans gêner personne tant les pierres sont épaisses, les voûtes protectrices. Michel Portal, Léon Francioli, Beb Guerin, Bernard Lubat rameutent les connaisseurs, les Américains de passage, les musiciens résidant à Paris et tous ceux qui aiment la musique conçue et variée sur place (jusqu'au 31 décembre).

★ 56, rue Galande (5[e]). Tél. : 033-00-79.

LE PETIT JOURNAL

Un grand bistrot-restaurant, face au jardin du Luxembourg, qui chaque jour change de programme dans l'esprit du « dixieland » et de la « mainstream music », reçoit François Vionnet (le 26 décembre), les Petits Paradeurs de la rue du Canal (le 27 décembre), Charquet (le 28 décembre), les New Farmers (le 29 décembre), le Jazzolog (le 30 décembre).

★ 71, boulevard Saint-Michel (5[e]). Tél. : 326-28-59.

NOUVEAU CARRÉ SILVIA MONFORT

Au Nouveau Carré, Silvia Monfort, à partir de 22 heures, nuit de Noël, avec du jazz, du blues, du gospel, dans la pure tradition afro-américaine. Au programme, Memphis Slim, Jerome van Jones, Johnny Edna et le jeune prodige de l'harmonica « Sugar Blue », récemment découvert à Paris lors du concert de Luther Allison.

★ Tél. : 277-50-77.

THÉATRE DE LA PÉNICHE

Situé sur le canal Saint-Martin, le Théâtre de la Péniche est un lieu très prisé des amateurs de jazz parisiens. Le 25 décembre, tous les musiciens qui s'y sont produits (Saheb Sarbib, le Cohelmec, Evan Chandlee, Didier Levallet, etc.) feront le bœuf ensemble et fêteront Noël à leur manière avec leur fidèle public.

★ Quai de Valmy. Tél. : 205-40-39.

RADIO-FRANCE
à Ris-Orangis

Radio-France organise un réveillon de jazz moderne le 31 décembre, de 20 h. 30 à l'aube, à la maison Robert-Desnos de Ris-Orangis. Sur le podium : le duo Jean-Charles Capon-Christian Escoudé ; le « Dolphin Orchestra », de Philippe Debarbat ; Daniel Humair et ses compères, François Jeanneau et Henri Texier ; le quartet du saxophoniste Marion Brown ; le « Trumpett Battle 78 » avec le trompettiste cubain Sonny Grey et Manfred Schoof, entre autres. Enfin, le plus génial des trompettistes « funk », Woody Shaw et son tette.

★ Tél : 906-72-72.

CLUB SAINT-GERMAIN BILBOQUET

Tout frais revenu d'un séminaire qu'il a suivi aux Etats-Unis, Kenny Clarke joue au club avec Jimmy Gourley et l'organiste Lou Bennett, alors qu'au restaurant on peut entendre le trio du pianiste Marc Hemmler. Tous les jours, jusqu'à la fin du mois (réveillon du Nouvel An compris, bien sûr), sauf le 24 décembre.

★ 13, rue Saint-Benoît (5[e]). Tél. : 222-51-09.

Expositions

La plupart des musées nationaux seront fermés le dimanche 25 décembre (lire en page 12).

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. Samedi 24 décembre, de 10 h. à 18 h. ; dimanche 25, de 15 h. à 22 h. (Entrée libre le dimanche.)

TROIS VILLES - TROIS COLLECTIONS : Saint-Etienne, Grenoble et Marseille. — Galeries contemporaines, jusqu'au 1er janvier.

ANDRE KERTESZ. Photographies. Rétrospective.

ETIENNE-JULES MAREY (1830-1904). La photographie du mouvement. Jusqu'au 20 février.

ATELIERS D'AUJOURD'HUI : Theimer et Georges Jeanclos.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle. LA VILLE ET L'ENFANT (cinquième étage. Entrée : 8 F (gratuite pour les moins de dix-huit ans). Jusqu'au 13 février.

LES MAINS REGARDENT. Exposition de l'atelier des enfants. Entrée libre. Jusqu'au 9 janvier.

BANDE DESSINEE ET VIE QUOTIDIENNE. Jusqu'au 30 janvier.

MONTAGNE ET SPORTS D'HIVER. Jusqu'au 20 février.

Bibliothèque

SIX PHOTOGRAPHES EN QUETE DE BANLIEUE. Descamps, Doisneau, Freire, Lattès, Le Querrec, Raimond-Dityvon. *Jusqu'au 27 février.*

VILLE EN IMAGES. Jusqu'au 16 janvier.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — LE CROCRODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; *le samedi : 5 F.* Jusqu'au 2 janvier.

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée *Eisenhower* (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mars. Pendant toute la durée de l'exposition, projection de films sur Rubens, salle 404.

PORCELAINES *DE* VINCENNES. Les origines de Sèvres. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 janvier.

COLLECTIONS DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi *: 5 F. Jusqu'au 9 janvier.*

MARC CHAGALL. Peintures récentes (1967-1977). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F. ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 janvier.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND AU LOUVRE. Histoire des *collections. — Musée du Louvre,* entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 27 mars.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe *sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre,* entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre 1978.

L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN, DE CHAVIN AUX INCAS. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 février.

ESTAMPES BOUDDHIQUES JAPONAISES : XIIe-XVIIIe SIECLES. Les précurseurs de l'Ukiyô-e. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-...-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au ... janvier.

XUL SOLAR. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à ... h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'à fin décembre.

FRANÇOIS MORELLET. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'à fin janvier.

ANNA-EVA BERGMAN. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 janvier.

PEINTRES CUBAINS CONTEMPORAINS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

TRAVAUX PARIS 77. Dix jeunes artistes parisiens. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

TENDANCES DE LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

LE CAFE-CONCERT. — 1870-1914 : affiches de la bibliothèque du Musée. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

JOUETS AMERICAINS DE LA PETITE ENFANCE : 1925-1975. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 16 janvier.

PHOTOLITHOGRAPHIES CONTEMPORAINES. Œuvres d'Adami, Baj, Folon, Glaser, Moore, etc. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Recherches graphiques. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (salle Mansart) (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 29 janvier.

BRAYER, cinquante ans d'art graphique. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

PORTRAITS PEU CONNUS DE PERSONNAGES CONNUS. — Bibliothèque nationale. Galerie de Louvois, 4, rue de Louvois. Jusqu'au 16 janvier.

NANCY ARCHITECTURE 1900. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

IMAGERIE PARISIENNE : XVIe-XIXe SIECLES. — Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au *30 décembre.*

LA GUERRE ET L'ENFANT. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes. Sauf mardi, *de 10 h. à 17 h. ; dimanche, de 14 h.* à 17 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

TISSAGE CONTEMPORAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (261-14-00). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

LES ARCHIVES DE FRANCE, *MEMOIRE DE LA NATION.* — HISTOIRE DES HALLES ET DU CHATELET. — Station les Halles-Châtelet du R.E.R. (salle forum), entrée par la station les Halles.

JOUETS FABRIQUES PAR DES ENFANTS D'AFRIQUE ET D'AILLEURS. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Ferdinand-Buisson). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

LE VITRAIL. Art et technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre 1978.

ROGER EXCOFFON. — Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard. Du 17 au 27 décembre (fermé le 25 décembre).

CENTRES CULTURELS

CARL MAGNUS, Peintures et aquarelles. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (277-77-30). Du *lundi au vendredi, de 12 h. à 18 h.* ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

BIRGIT SKIOLD. Peintures, gravures, photographies. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 janvier.

JOE PLASKETT. Le monde vu de ma fenêtre. — PIERRE GUIMOND. Photomontages. — EDITIONS D'ART ET EDITIONS ILLUSTREES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au *15 janvier.*

CIRQUE, BATELEURS, ATTRACTIONS. Affiches originales de l'époque 1880-1930. — Gœthe-Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 31 janvier. (Fermé du 22 décembre au 3 janvier.)

NINO CALOS. Œuvres de 1956-1977. — M.J.C. Les *Hauts de Belleville,* 43, rue du Borrégo (638-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 30 décembre.

1909-1929 : *LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV* — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-53). De 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 17 mars.

CABINET DES DESSINS : Béjar, Charnay, Dulac, etc. — Institut audio-visuel, 40, rue de Berri (633-89-18). Sauf samedi et dimanche, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 10 janvier.

GISELE *SAMI-ALI. Aquarelles.* — Service culturel d'Egypte, 111, boulevard Saint-Michel. Sauf samedi et dimanche, de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 6 janvier.

GALERIES

FEMMES. GRAPHISMES. TEXTES. MUSIQUES. ACTIONS. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 14 janvier.

PEINTURES DE COUR DANS LE JAPON DU SEIZIEME SIECLE. — Galerie Janette-Ostier, 26, place des Vosges. Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

SUZANNE AU BAIN D'APRES LE TINTORET. Œuvres d'Acher, *Cieslewicz, Flavio-Shiro, etc. — Galerie* l'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66) Sauf samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 janvier

BAERES. Poème d'André Frénaud, illustré par Geneviève Asse. — Edition de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 21 janvier.

LES OBELISQUES et œuvres de Berté, Dedivoca, Foppiani, Garcia-York, etc. — L'Œuf du Beaubourg, 58, rue Rambuteau (887-74-96). Sauf dimanche et lundi, de 11 h. à 19 h. *Jusqu'au 28 janvier.*

PETITS FORMATS - PEINTURES : Amar, Birga, Cecootti, Cuello, Jacinto, Joussaume, etc. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 31 décembre.

DESSIN : 77 petits formats : Adami, Arnal, Buri, Corneille, Cueco, etc. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 15 janvier.

AU-DELA DE L'IMAGE : Bertholle, Boumeester, S. Delaunay, Droulers, Fagniez, etc. — Galerie Bellechasse internationale, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'à fin janvier.

PAUL COLIN. — Galerie de Lucia, 9, rue Pierre-Lescot. Sauf dimanche, de 14 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 20 janvier.

PIERRE COURTIN. Peintures, gouaches, gravures. — Les Arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Jusqu'au 28 janvier.

DAMIAN : trois peintures et huit dessins. — Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin. Jusque fin décembre.

SONIA DELAUNAY. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 31 décembre.

JEAN-MICHEL FOLON. Gravures *1974-1977. — Galerie La Hune, 14, rue* de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au début janvier.

VICTOR KOULBAK. Peintures et dessins. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 8 janvier.

ALAIN LEMOSSE. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 21 janvier.

RICHARD LINDNER. Peintures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). — Aquarelles. — Galerie *Maeght, 28, rue Treilhard.* Jusqu'au 20 janvier.

RAYMOND MASON. Sculptures et dessins. — Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des *Beaux-Arts (326-97-07).* Jusqu'au 25 janvier.

MERET OPPENHEIM. Œuvres récentes. — Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (033-50-09). Jusqu'au 31 décembre.

BERNARD PAGES. — Galerie G. Piltzer, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 14 janvier.

PERAHIM. Œuvres inédites. — Galerie Lutétia, 45, rue Vivienne (236-11-07). Jusqu'au 13 janvier.

QUINONES. Huiles et gouaches. — Galerie Bel Espoir, 6, rue de la Cossonnerie (233-84-21). Jusqu'au 31 décembre.

RONALD SEARLE. Lithographies *1975-1977. — Galerie Carmen-Cassé,* 10, rue Malher (278-43-14). Jusqu'au 15 janvier.

SOULAGES. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 décembre.

JOSEK SUDEK. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 19 janvier.

TAKIS. Les Hydromagnétiques. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon. Jusqu'au 31 décembre.

DOMINIQUE THIOLAT. — Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

TREMOIS. Sculptures. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 8 janvier.

VAN DER HORST. — La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 7 janvier.

WOLDEMAR WINCKLER. — Galerie F.-Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 1er janvier.

EN BANLIEUE

BRETIGNY. Michèle Blondel, dessins-peintures 1977. Marie Mercie, boîtes-petits guignols 1975-1977. — Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Jusqu'au 6 janvier.

CHELLES. L'archéologie à Chelles. *Evocation de son histoire.* — Centre culturel, place des Martyrs-de-Châteaubriant (957-74-32). Sauf lundi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 décembre.

CORBEIL-ESSONNES. Edouard Pignon : peintures « 1969-1977 ». — Centre culturel Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin. Jusqu'au 7 janvier.

NEMOURS. L'art précolombien d'Equateur. Jean Kapéra. — Château-musée. Sauf mardi. Sam., dim., et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30 ; mer., jeudi et vend., de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 31 décembre.

ORLY. Les relevés photogrammétriques d'architecture de l'inventaire général des monuments et richesses. Jusqu'au 23 avril. (Renseignements au Palais de la découverte : 359-16-65).

PONTOISE. Cents vues d'optique et curiosités : De l'anamorphose à l'Op Art. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (464-01-52). Jusqu'au 30 janvier.

SAINT-DENIS. Lars Bo, estampes originales en couleurs, monotypes, aquarelles. — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h., dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 23 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier, objets 1977. Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-05-05) Jusqu'au 29 janvier.

EN PROVINCE

ANGOULEME. Troisième biennale internationale de la gravure. — Musée municipal Jusqu'au 15 février

ARLES. Manessier. — Maison Pablo Neruda, 66, rue du 4-Septembre (96-38-76).

AUXERRE. Le feu, l'art et l'artisan. — Maison du Coche-d'Eau, 3, place du Coche-d'Eau. Jusqu'en mars 1978.

BESANÇON. Zoum Walter. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 28 *février.*

BOURGES. Tuan. — Maison de la culture. Jusqu'au 31 janvier.

CAEN. Morellet. — Atelier de recherche esthétique (ARET), 16, rue Vauquelin. *Jusqu'au 10 janvier.*

CHATEAUROUX. Courbet, suite... B.D. — Compositions dessinées d'André Fougeron. Bibliothèque municipale, maison de la culture.

CLERMONT-FERRAND. Habitat rural en basse Auvergne. — Musée Bargoin. Jusqu'au 3 avril.

DIEPPE. « Falaise », de Dorny. — Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

DREUX. Pierre Szekely. Itinéraire d'un sculpteur. Ancienne chapelle de la Grande-Rue. Jusqu'au 31 décembre.

GRENOBLE. Bandes dessinées. — Musée, place de Verdun. Jusqu'au 2 janvier.

LE CREUSOT. La représentation du travail : mines, forges, usines. — *Château de la Verrerie* (55-01-11). Jusqu'en février. Château de la Verrerie, deux siècles d'histoire. Exposition permanente.

LE HAVRE. Voyage aux îles Fortunées. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 22 janvier 1978. — La caricature populaire 1830-1913. — Prieuré *de Graville, rue Elisée-Reclus.* Jusqu'au 28 février 1978.

LE MANS. Sonia Delaunay. Nadar photographe, portraits d'artistes et de critiques. — Musée de Tessé, 2, avenue de Paderborn (85-22-00).

LYON. Sculptures miniatures et feuilles graphiques de Finlande. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux. Jusqu'au 8 janvier. — Langages au féminin. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges Lyon-Perrache. Jusqu'au 2 janvier 1978.

MACON. Tissu et création. Centre d'action culturelle, avenue Charles-de-Gaulle (38-79-11). Jusqu'au 5 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. L'Egypte des Pharaons. — Centre d'art Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 8 janvier 1978.

MARSEILLE. Le monde étrusque. — Musée Borely (73-21-80). Jusqu'au 15 mars. — Kermarec. Galerie Athanor, 11, boulevard Onfroy (79-28-21) Jusqu'à fin décembre.

MENERBES. Manguin, dessins, aquarelles. *Galerie Cance Manguin* (72-31-81). Jusqu'au 15 janvier.

METZ. Bazaine. Tapisseries et aquarelles récentes. — Musées, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 15 janvier.

NICE. Les gravures chinoises de la collection Kwok-On. — Musée Chéret, 33, avenue des Baumettes *(88-53-18). Jusqu'à fin décembre.* — Xe Biennale de Paris à Nice. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (88-53-18). Jusque fin janvier. Tarots et cartes à jouer du monde entier. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 5 janvier.

ORLEANS. Les nécropoles de Tavers. — *La campagne de fouilles de* 1974. — Hôtel Cabu. Jusqu'au 20 février 1978.

RENNES. — Calligraphie japonaise. Les irréguliers de l'art : les inspirés et leurs demeures. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 30 décembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Tissus coptes. Collection photographique du musée : la stéréophotographie. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 8 janvier.

SAINT-ETIENNE. L'homme et l'Euphrate. — Découvertes archéologiques récentes en Syrie. Musée d'art et d'industrie.

SOCHAUX. Les chemins de la marionnette. — Maison des arts et loisirs. Tous les jours (sauf le 25 décembre), de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 16 janvier.

SENLIS. Sculptures et tapisseries. — Maison du Tonnelier, 2, rue Sainte-Geneviève. Jusqu'au 29 janvier. Sam. et dim. de 11 h. à 19 h. Du 23 au 31 décembre, tous les jours, de 11 h. à 19 h.

STRASBOURG. Maîtres européens de la gravure. Collections de l'université de Liège. Relais de Rohan. Jusqu'au 22 janvier. Images de Noël. *Musée alsacien. Jusqu'au 5 février.*

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 21 et 22, à 19 h. 30 : la Belle au bois dormant ; le 23, à 18 h. : les Walkyries ; les 24, 25, 27 et 28, à 20 h. 30 : Giselle.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 24, 25 et 28, 20 h. 30 ; le 26, à 14 h. 30 : les Acteurs de bonne foi, On ne badine pas avec l'amour ; les 21, 22, 26 et 27, à 20 h. 30, le 25 à 14 h. 30 : Le roi se meurt ; les 24 et 28, à 14 h. 30 : l'Avare ; le 21 à 14 h. 30, le 23 à 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
CHAILLOT, grande salle, les 21, 22, 23 et 24, à 20 h. 30 : Ballet-théâtre Joseph Russillo. — Salle Gémier (D. L.), 20 h. 30 : Till Eulenspiegel.
ODEON (325-70-32) D., soir L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Doit-on le dire.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), à 18 h. 30 : le Naufrage ; les 27 et 28, à 21 h. 30 : le Visage d'Achtar.
T.E.P. (636-79-09), les 21 et 23, à 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark ; le 22, à 20 h. : Films · Adoption ; Trois femmes.
PETIT T.E.P. (636-79-09), le 22 à 20 h. 30 : Orchestre à cordes « 2e 2m », dir. A. Dubois (Boccherini, Corelli, Pergolèse, Vivaldi).
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), le 21 à 21 h. : Aujourd'hui la philosophie (M. Bettati).

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D., L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.
NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D., L.), 20 h. 30 : Macbeth ; (L.), 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 24, à 20 h. : En attendant minuit : Raymond Queneau ; Memphis Slim.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 23, 27 et 28, à 20 h. 30 : la Mante polaire ; les 21, 22 et 24, à 20 h. 30 : Santé publique ; (D., L.) 18 h. 30 : Compagnie Philippe Genty.

Les autres salles

AIR LIBRE (322-70-78) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : le Décret secret ; 22 h., mat. dim. à 16 h. : Pinok et Matho ; ven. à 18 h. 30 : Chansons de femmes ; sam. à 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.
ARTS - HEBERTOT (387-23-23) (D. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24), 21 h., mat dim. à 15 h. : le Roi des cons.
ATHENEE (073-27-24) (L.), 21 h., mat dim. à 15 h. 30 : Equus.
BIOTHEATRE - OPERA (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Solness, le constructeur.
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. à 15 h. : Ubu.
BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : le Petit Fils du cheik.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : les Clowns Macloma ; Théâtre du Soleil (328-36-36) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : Dom Juan (à partir du 23) ; Atelier du Chaudron (328-97-04), mer., jeu., ven., dim. à 16 h., sam. à 14 h. 30 et 17 h. : Miracles à emporter.
CENTRE CULTUREL XVII (227-68-81), 20 h. 30 : Huis clos (dernière le 23).
COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.
DAUNOU (261-69-14) (J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Pepsie.
EDOUARD-VII (073-76-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Un ennemi du peuple.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Rendez-vous à Hollywood.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Elles,... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
IL TEATRINO (322 - 28 - 92) (D.), 20 h. 30 : Louise, la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (J.), 21 h. : la Rose et le Chou-Fleur.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.) 18 h. 30 : la Belle Vie, 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Ecrits de Laure, 22 h. 30, mat. dim à 17 h. : Richard Wagner. — II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. 30 : Boîte Mao boîte, 22 h. 15, mat. dim. à 17 h. : Zoo story.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.
MARIGNY (256-04-41) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 14 h 45 et 18 h. 30 : Nini la chance.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir., L), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.
MICHEL (265-35-02), 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Vignes du seigneur.
MICHODIERE (742-98-88) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre Assassin.
MONTPARNASSE (326-89-90), 21 h., mat. dim. à 15 h. : *Trois Lits pour huit.*
MOUFFETARD (336-02-87) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Précieuses ridicules.
MUTUALITE (329-12-99), le 21, à 19 h. : Théâtre antillais.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Magouille.
ORSAY (548-38-53), I : les 21, 22, 23 et 26, à 20 h. 30 : l'Eden Cinéma ; le 24, à 20 h. 30, et le 25, à 18 h. 30 : Harold et Maude ; le 27, à 20 h. 30 : la Vie offerte. — II (J., D. soir, L.) : 20 h. 30, mat dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Albert Nobbs ; le 22 à 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
PALAIS-ROYAL (742-84-29), 20 h. 30, mat. *dim. à 15 h.* : la Cage aux folles.
PARIS - NORD (228 - 43 - 42) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Princesse de Clèves.
LA PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Psychopompe ; 22 h. : Duo and Brandy.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Adieu Supermac.
PRESENT (203-02-55), V. et S. à 20 h. 30 : Comme il vous plaira.
POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
RECAMIER (548-63-81), 20 h. 30 : Hernani (dernière le 23).
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. *et 18 h. 30 : Topaze.*
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 15 et 18 h. 45 : les Dames du jeudi.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (J., D., L.), 18 h. : Punks Rats ; (D.), 21 h. : Elle, elle et elle.
THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim à 15 h. : Vive Henri IV.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Jacques Seiler ; 21 h. 30 : l'Amour en visites ; 22 h. 30 (+ V. et S. à 24 h.) : l'Autobus.
THEATRE DU MARAIS (277-47-65) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Ovni soit qui mal y pense.
TROGLODYTE (222-93-54), J. et V. à 21 h. : l'Amythocrate ; Mer. à 14 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D et le 24), 20 h. 45 : Hiroshima Paradise ; 22 h. : Youth ; 23 h. 15 : Seule dans la boîte (Florence Brunod).
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : Neo Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis ; (D., L.), 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Pardon, je m'excuse ; 21 h. 45 : Au niveau du *chou ; 23 h. 15* : les Autruches.
LA BRETONNERIE (272-24-81) (D., L.), 20 h. 30 et 22 h. 15 : Dialogades, le Certificat.
CAFE D'EDGAR (278-51-51) (L.), 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popek ; 23 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. : Plantons sous la suie ; (D., L.), 22 h. : Une pitoyable mascarade.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L. et le 25) : 20 h. : la Matriarche ; 21 h. 30 : Sugar Plum ; 21 h. : Parade (J. Bois).
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Imago ; 22 h. : Fromage ou Dessert ; 23 h. 30 : Marianne Sergent (les jeu., ven., sam.).
DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), A nous deux j'arriverai bien à être de gauche.
20 h. 15 : les Jumelles.
LE FANAL (233-91-17), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 20 h. 45 : le Président ; 23 h. 15 : Tchouk Tchouk Nougah (musique de mime).
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Madame Nana ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. 30 : le Péplum en folie.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 18 h. 30 : Girasol (groupe brésilien) ; 20 h. 30 : Teca et Ricardo ; 22 h. 15 : Deux Hommes en colère ; 24 h. : Nuit brésilienne (le 24).
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : les Jeanne.
PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
PETIT - CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montelis.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
LE SELENITE (033-53-14) (rel. except. le 24), I : 20 h. : Huis clos (J.-P. Sartre) ; 21 h. : Grivoiseus ; 22 h. : les Franczozos ; II, 21 h. : les Bonnes ; 23 h. 30 : Megumi Satsu.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, Coquillages et Crustacés.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 20 h. 30 : Rictus ; 21 h. 45 : Soli-Loques ; II : 20 h. 45 : J. Antonin ; 22 h. : J.-C. Abadie.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 20 h 30 · Renaud ; 22 h. : le Secret de Zonga.
TOUT A LA JOIE (322-67-08) (D., L.), 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.

Dans la région parisienne

BOULOGNE - BILLANCOURT T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Et la fête continue...
CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), le 20, à 20 h. 30 : le Gardien ; le 27, à 20 h. 30 : la Servante maîtresse et l'Occasion fait le larron.
CHAMPIGNY, Théâtre (880-96-28), le 23, à 21 h. : De cape et d'épée.
ENGHIEN, Théâtre du Casino (989-95-95), le 24, à 20 h. 30 : le Scénario.
GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-30), les 22 et 23, à 20 h. 45 : les Burgraves (dernières).
RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos (906-72-72), le 24, à 21 h. : Marc Ogeret.
SAINT - DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 22, 23, à 20 h. 30, et le 27, à 19 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; le 23, à 23 h. : Tango, tango...
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 24, à 21 h. : le Mal de test ; le 27, à 21 h. : les Monstres sacrés.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), les 21, 22 et 23, à 21 h. : Blanche Alicata (dernières).

Variétés

Le music-hall

AMERICAN CENTER (033-99-92) (le 25), 21 h. ; le 24, à 21 h. et 22 h. 30 : P. Val et P. Font.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Raymond Devos.
BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Zizi Jeanmaire.
ELYSEES - MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : Alain Souchon.
ESPACE CARDIN (266-17-30) (D.), 20 h. 30 : Le grand orchestre du Splendid.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D., soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Coluche.
LUCERNAIRE (544 - 57 - 34) (L.), 22 h. 15 : Pierre Dudan.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Dave.
PALACE (770-44-37) (D.), 18 h. 30 : Djamel Allam ; 22 h. 30 : les Mirabelles.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), jusqu'au 24, à 20 h. 45 : Bernard Haller ; à partir du 27 : Pauline Julien.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), jusqu'au 25 à 20 h., mat. dim. à 15 h. : Nass el Ghiwane.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) (25 soir), 21 h., mat. le 25, à 18 h. : Brasil Tropical.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 19 h. 30 : Les frères Megri ; 22 h. 30 : Rachid Bahri.

Les opérettes

MOGADOR (285-28-80) (le 24, en mat., L.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Me.), 21 h., mat. dim. et fêtes, à 15 h. 30 : Aux ânes, citoyens.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. et fêtes, à 15 h. 30 : Ce soir, on actualise.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Le maire est démonté.

La danse

(Voir aussi les salles subventionnées.)
THEATRE D'ORSAY (548-38-53), les 21, 22, 23, 26 et 27, à 18 h. 30 : Ballets Moebius ; les 21 et 22 : Horizon ; les 23, 26 et 27 : Résonances.
LUCERNAIRE - FORUM (544-57-34), dim. et lundi à 21 h., sam. à 16 h. : Danses et masques de Bali (Djimat).

Jazz, pop', rock et folk

LASER (ex-Nashville), le 23, à 20 h. : Bracos Band.
GOLF DROUOT (770-47-25), les 24 et 25, à 23 h. : Boogaloo Band.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), à 22 h. 30 : Cie Bernard Lubat (jusqu'au 24) ; les 26 et 27, à 22 h. 30 : Denis Levaillant et P. Rigoux, groupe Abracadabra.
LA PENICHE (205-40-39), le 25, à 21 h. : Grande Fête du jazz.
STADIUM, BAR-TOTEM (583-11-00), le 21, à 22 h. : Archie Shepp Quartet.
PALACE (770-44-37) (D.), 20 h. 30 : *Clifton Chenier.*

Concerts

MERCREDI 21 DECEMBRE

AIR LIBRE (322-70-78), 18 h. 30 : R. Dyens (de Villa-Lobos à la Bossa Nova).
SALLE GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : J.-P. Wallez et B. Rigutto (Schumann).
LUCERNAIRE (554-57-34), 19 h. : S. Davidson (chansons françaises du XIVe siècle à 1900).
EGLISE SAINT - ROCH, 19 h. 30 : « Témoignage du Sacré », textes dits par F. Ardon, J. Davy, D. Leverd ; musique par B. Charbonnier, R. Heudron, F. Fernandez (Vivaldi, Corelli, Telemann, Frescobaldi, Charpentier).
SALLE WAGRAM (380-30-03), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. M. Tabachnik, chœurs de la Fondation Gulbenkian (Xénakis).

JEUDI 22 DECEMBRE

AIR LIBRE, 18 h. 30 : voir le 21.
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 21.
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 19 h. 30 : voir égl. St.-Roch, le 21.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. von Matacic, sol. : M. Bourgue (Haydn, Strauss, Janacek).
NOTRE-DAME DE PARIS, 21 h. : Noëls de villages de France.

VENDREDI 23 DECEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 21.
PALAIS DES CONGRES, 19 h. : voir le 22.
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
EGLISE DES BLANCS - MANTEAUX, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique, et Chœurs de Radio-France, dir. : E. Krivine (Bach : Oratorio de Noël).
EGLISE ST - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : Ensemble polyphonique de France et Ensemble Josquin des Prés, dir. : C. Ravier (Nortel : Les Bergers de la Nuit).

SAMEDI 24 DECEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 21.
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : voir le 23.
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 22 h. 30 : Maîtrise des Invalides, dir. : M. Tarditi (Messe des Anges, chants grégoriens, cantiques).
NOTRE-DAME DE PARIS, 22 h. 30 : P. Cochereau.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 23 h. : A. Bedois et D. Vellard (Monteverdi, Schutz, Frescobaldi, Bach).
EGLISE SAINT-EUSTACHE, 22 h. 30 : Ensemble Ars Nova et chœurs de Saint-Eustache (Oratorio de Noël).

DIMANCHE 25 DECEMBRE

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 10 h. : Ensemble vocal, dir. et orgue : A. Bedois (chants grégoriens, *motets de Praetorius) ; 17 h. 45 :* V. Engrand (Balbastre, Dandrieu, Bach).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : M. Miravet (Noël).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : P. Moreau (Daquin, Bach, Tournemire, Moreau).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 21.
EGLISE SAINT-EUSTACHE, 11 h. : Messe brève de Gabriel, Hymne d'action de grâces de Charpentier.

LUNDI 26 DECEMBRE

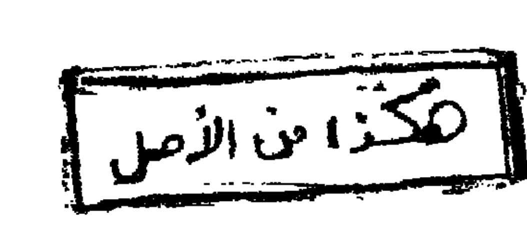
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 21.

MARDI 27 DECEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 21.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : V. Dietschy, D. Fournier, Charbonnier (Lewis, Purcell, Corelli, Bernier, Charpentier).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS - OLYMPIC ENTREPOT
IMPORTANT : en raison de la durée du film, il est préférable de vérifier les horaires aux salles.



Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 21 DECEMBRE. — 15 h. : Les grands comiques : Charlot, Laurel et Hardy, Buster Keaton, Harold Lloyd ; 18 h. 30 : Hans Christian Andersen et la Danseuse, de King Vidor ; 20 h. 30 : My darling Clementine, de J. Ford ; 22 h. 30 : Okasan, de M. Naruse.

JEUDI 22 DECEMBRE. — 15 h. : Queen Kelly, de E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Million dollar legs, de E. Cline ; 20 h. 30 : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 22 h. 30 : Désemparés, de M. Ophuls.

VENDREDI 23 DECEMBRE. — 15 h. : les Mondes sans soleil, de J.-Y. Cousteau ; 18 h. 30 : Quarante-deuxième Rue, de L. Bacon ; 20 h. 30 : la Prise du pouvoir par Louis XIV, de R. Rossellini ; 22 h. 30 : François Ier, de Christian-Jaque.

SAMEDI 24 DECEMBRE. — 15 h. : Visiteurs du soir, de M. Carné.

DIMANCHE 25 DECEMBRE. — 15 h. : Trapèze, de C. Reed ; 18 h. 30 : Lola Montès, de M. Ophuls ; 20 h. 30 : Divorce à l'italienne, de G. Germi ; 22 h. : l'Ombre d'un doute, de A. Hitchcock.

LUNDI 26 DECEMBRE. — Relâche.

MARDI 27 DECEMBRE. — 15 h. : le cinéma et le théâtre : la Légende de Gosta Berling, de M. Stiller ; 18 h. 30 : Knock, de L. Jouvet et R. Goupillère ; 20 h. 30 : les Parents terribles, de J. Cocteau ; 22 h. 30 : Orfeu Negro, de M. Camus.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Mar-

[illegible]

... 80) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) (2 salles) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL, *film soviétique d'Emile Lotianou* (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

POURQUOI PAS, film français de Coline Serreau : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

UN MOMENT D'EGAREMENT, film français de Claude Berri : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

COURS APRES MOI, SHERIF, film américain de Hal Needham (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

FORTINI-CANI (Fr., v. it.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), h. sp.

JULES LE MAGNIFIQUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), J.V.

MADE IN GERMANY AND U.S.A. (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NEUF MOIS (Hong., v.o.) : 14 Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; *Lord Byron, 8e (225-04-22)* ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; *Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23)* ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Colisée, 8e (359-29-46), Galerie Point-Show, 8e (359-29-46), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42) à partir de ven., Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ORCA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), George-V, 8e (225-41-46), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

UN OURSIN DANS LA POCHE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Calypso, 17e (754-10-68).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

PARADISIO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio *Médicis, 5e (633-25-97)*.

REPERAGES (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-PARNASSE, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

SKATEBOARD (A. v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussman, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SWEET SOUL MUSIC (A., v.o.) : Déjazet, 3e (887-97-34) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) : Paramount-Maillot, 17e 758-24-24).

LA VIE PARISIENNE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

AMARCORD (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.

AU FIL DU TEMPS (All.) : Olympic, 14e. H. sp.

AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Christine, 6e (325-85-78) ; (v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

CROC-BLANC (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Champollion, 5e (033-51-60) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

EDWARD MUNCH (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FRA DIAVOLO (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; le Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

MARY POPPINS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

NE POUR VAINCRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). H. sp.

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

ORFEU NEGRO (Fr.-Brés.) : Calypso, 17e (754-10-68).

PERSONA (Suède, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Olympic, 14e. H. sp.

RAPT A L'ITALIENNE (It., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). H. sp.

UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : New-Yorker, 9e. H. sp.

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55).

Les festivals

THEATRE, MUSIQUE ET DANSE (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Mer. : Broadway Melody, Marius, Oliver, J. : La Nuit américaine, Fanny, Mahler, V. : Jazz à Newport, César, Cat Ballou, S. : Roberta, Topaze, Hello Dolly, D. : Ciné Follies, Don Quichotte, Woodstock, L. : Macbeth, Des journées entières dans les arbres, Cabaret, Mar. : Salomé, Volpone, Woodstock.

ENFANCE : Jean-Renoir, 9e (874-40-75). Mer., J. : *Les Disparus de Saint-Agil*, V., L. : Les Anciens de Saint-Loup, S., D. : Bugsy Malone, Mar. : L'Assassinat du Père Noël.

M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. et 22 h. : Baxter, Vera Baxter, à 16 h. et 20 h. : Le Camion.

J. RIVETTE : Studio Galande, 5e (033-72-71), Mer., J. : La Religieuse, V., S. : Paris nous appartient, D., L., Mar. : Céline et Julie vont en bateau.

LES BONS FILMS D'AUTREFOIS (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), Mar., J. : L'Esclave Libre, V. : Hommage à Henri Langlois (La Flibustière des Antilles, Les Conquérants du Nouveau Monde), S. : Femmes, femmes, D. : Le Ciel est à vous, L., Mar. : Uccellacci e uccellini.

CINEMA FANTASTIQUE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : L'Antre de l'horreur, 15 h. : La Malédiction d'Arkham, 16 h. 30 : L'Empire de la terreur, 18 h. : L'Horrible cas du Docteur X, 19 h. 30 : La Pluie du diable, 21 h. : L'Abominable Docteur Phibes, 22 h. 30 : Le Retour de l'abominable Docteur Phibes, V. et S., à 24 h. : Théâtre de sang.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), Mer. : La Ballade de Bruno, J. : Le Mille-Pattes fait des claquettes, V. : L'Ile des adieux, S., D. : Valentino, L., Mar. (sf à 21 h. 30) : Un autre homme, une autre chance.

GRANDS ACTEURS DU CINEMA ITALIEN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) (Manfredi, Giannini), Mer. : Affreux, Sales et Méchants ; J. : Miracle à l'italienne ; V. : Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été ; S. : Pain et Chocolat ; D. : *l'Innocent* ; L. : Fais-moi très mal, mais couvre-moi de baisers ; Mar. : A cheval sur le tigre.

C. CHAPLIN (v.o.) Nickel-Ecoles (5e) (325-72-07), Mer : la Ruée vers l'or ; J., D. : le Kid ; V. : l'Emigrant ; S., Mar. : les Temps modernes ; L. : Charlot soldat, le Pèlerin, Jour de paie.

COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : la Vie secrète de Walter Mitty ; J. : l'Impossible M. Bébé ; V. : Une vierge sur canapé ; S. : Au revoir Charlie ; D. : Adorable Voisine ; L. : Une Cadillac en or ; Mar. : Il faut marier papa. — II, Mer., J. : le Chant du Missouri ; V., S. : la Belle de New-York ; D., L., Mar. : Tous en scène.

A. HICHTCOCK (v.o.), La Clef, 5e, Mer. : le Rideau déchiré ; J. : l'Etau ; V. : Complot de famille ; S., D. : la Mort aux trousses ; L. : Psychose ; Mar. : Frenzy.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I : 13 h. 30 : le Guépard ; 16 h. 30 : Taxi-Driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. : le Crépuscule des dieux ; V., à 24 h. 15 : Trois Femmes ; S., à 24 h. 15 : l'Equipée sauvage. — II, 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : les Fraises sauvages ; 18 h. : Marathon Man ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. : Rosemary's Baby ; V., à 24 h. 15 : Casanova de Fellini ; S., à 24 h. 15 : A l'est d'Eden.

JERRY LEWIS (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), Mer., S. : Cendrillon aux grands pieds ; J., D. : le Dingue du palace ; V., L., Mar. : Jerry chez les cinoques.

SACHA GUITRY, La Pagode, 7e (705-12-15), h. sp., Mar., Mer. : Si Versailles m'était conté ; Mer., D. : Désirée ; J., D. : Napoléon ; J., S. : Si Paris m'était conté ; V., L. : le Nouveau Testament ; V., Mar. : les Trois font la paire ; S., L. : Remontons les Champs-Elysées.

Les séances spéciales

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 30, 16 h. 30.

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi à 21 heures.

CABARET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA... (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-9090), à 12 h., 24 h.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (+ V., S., 24 h.).

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.

EL CHERGUI (Mar., v.o.) : Le Seine, 5e à 18 h.

ENQUETE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON (It., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 20.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 15.

LE LAUREAT (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (325-67-29), à 20 h. et 22 h.

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

MATA HARI (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12h. et 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 20 h., 22 h. et 24 h.

UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h. 05.

ZARDOZ (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Nous irons tous au paradis. — Olympia (966-11-53) : Lucky Luke.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Arrête ton char bidasse ; Mary Poppins ; Deux super-flics.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées (969-69-56) : Mon oncle ; Deux super-flics.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Orca ; Nous irons tous au paradis ; Cours après mois shérif ; Diabolo menthe ; la 7e Compagnie au clair de lune.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Merlin l'enchanteur : Mort d'un Pourri. — Club X et Y (474-94-46) : Arrête ton char bidasse ; Deux super-flics.

LE VESINET, Médicis (966-18-15), V., S., L., Mar. : l'Animal. — Cinécal (976-39-17), Mer., J., 14 h. 30, D., 17 h. : la Mélodie du bonheur ; Mer., L., 21 h. : Ce gamin-là ; J., V., 21 h., D., 14 h., Mar., 21 h. : la Flûte enchantée ; V., L., Mar., 14 h. 30 : l'Enfant sauvage ; S., D., 21 h. : François et le Chemin du Soleil.

ELANCOURT (062-81-24), A : Mary Poppins ; B : L'espion qui m'aimait.

MANTES, Domino (092-04-05) : la 7e Compagnie au clair de lune ; Bernard et Bianca ; Diabolo menthe. — Normandie (477-02-35) : Orca.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Orca ; Mort d'un pourri ; Mon oncle ; le Crabe Tambour.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C 2 L (963-04-08) : Bernard et Blanca ; Arrête ton char bidasse. — Royal (963-09-72) : la 7e Compagnie au clair de lune.

MAULES, Etoiles (478-85-74) : l'Animal (V., S., D.).

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : *Mort d'un pourri ; Diabolo menthe* ; la 7e Compagnie au clair de lune ; Deux super-flics.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Bernard et Bianca ; Mort d'un pourri ; Deux super-flics ; l'Œuf du serpent ; Arrête ton char bidasse ; New-York - New-York. — C 3 L (950-55-55) : Mon oncle. — *Club (950-17-96), Mer., L., 21 h.*, V., Mar., 14 h. 30 : la Grande Vadrouille ; Mer., J., L., 14 h. 30 : Crin blanc ; Ballon rouge ; J., V., Mar., 21 h. (v.o.) : Certains l'aiment chaud ; S., 14 h. 30 et 21 h. : Oliver.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Mon oncle ; Arrête ton char, bidasse ; Deux super-flics, Mary Poppins.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Bernard et Blanco, Nous irons tous au paradis, Orca, Arrête ton char, bidasse.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Mort *d'un pourri ; Diabolo menthe ; Un* moment d'égarement ; Un oursin dans la poche, la 7e Compagnie au clair de lune.

GRIGNY, France (906-46-96) : la Vie devant soi ; Skateboard ; Paris (905-79-60) : la Grande Vadrouille ; Le mille-pattes fait des claquettes.

PALAISEAU, Casino (014-26-60) : *Mary Poppins*.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : M. Albert ; les Gaspards ; Mes chers amis ; Un taxi mauve ; (fest. P. Noiret) ; salle R.-Desnos : 20 000 lieues sous les mers.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS Perray (016-07-36) : la Toubib aux grandes manœuvres ; Skateboard ; *Mon beau légionnaire ; la Guerre* des étoiles.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Bernard et Bianca ; Orca ; Arrête ton char, bidasse.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Diabolo menthe ; Mort d'un pourri ; Un moment d'égarement.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Mary Poppins.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Animal.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63), Me., V., Ma., 21 h., D., 15 h. : la Menace ; J., V., 21 h., S., L. Ma., 15 h. : Peter Pan. — Salle Desnos, S., 21 h., D., 15 h. : Peter Pan ; V., 21 h. : la Menace.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : l'Animal.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Diabolo menthe ; Mort d'un pourri. — Studio (749-19-47) : L'espion qui m'aimait ; *Deux super-flics ; Arrête* ton char bidasse.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Mon oncle.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Mary Poppins ; l'Argent de la vieille ; L., Ma., 14 h. 30 : Titi.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Astérix et Cléopâtre ; la Ballade do Bruno ; le Désert des Tartares.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Ferdinand le radical ; Tous les autres l'appellent Ali ; V., S., D. : Merlin l'enchanteur.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Mort d'un pourri ; Bernard et Bianca ; Diabolo menthe ; Deux super-flics. — Prado : L'espion qui m'aimait ; J., 21 h. : le Lauréat.

BAGNOLET, Cinhoche (360-01-02) : Oliver ; Quand la panthère rose s'emmêle.

BOBIGNY, centre commercial (830-69-70) : Skateboard ; la Guerre des étoiles ; l'Animal.

DRANCY, Trianon (284-00-10) : Mer., J., V. : Carrie ; S., D. : Le mille-pattes fait des claquettes.

EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Mon beau légionnaire ; la Guerre des étoiles ; la Septième Compagnie au clair de lune.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Diabolo menthe ; Un moment d'égarement ; la Septième Compagnie au clair de lune.

LE RAINCY, Casino (927-11-95) : Mary Poppins

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Bernard et Blanca ; Deux super-flics ; Orca ; Mon beau légionnaire ; Cours après moi shérif ; Arrête ton char bidasse.

MONTREUIL, Meliès (858-45-33) : Orca ; Arrête ton char bidasse ; Deux super-flics.

ROSNY, Artel (528-90-00) : la Guerre des étoiles ; Bernard et Bianca ; Orca ; Arrête ton char bidasse ; la Vie parisienne ; Mon oncle.

SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : Mer., D., 15 h. et 21 h. ; J., V., S., 21 h. : Mary Poppins.

VINCENNES, Palace (328-22-56) : Mary Poppins

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : les Charlots font l'Espagne.

CHAMPIGNY, Pathé (706-03-04) : Diabolo menthe ; Mort d'un pourri ; Mon beau légionnaire ; Un moment d'égarement ; la 7e Compagnie au clair de lune.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Bernard et Bianca ; Orca ; Skateboard ; la Guerre des étoiles ; Arrête ton char, bidasse ; Nous irons tous au paradis.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Mon oncle ; Deux super-flics ; Bernard et Bianca.

JOINVILLE, Royal (883-22-26) : Mary Poppins.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Bernard et Bianca.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : l'Espion qui m'aimait ; la Guerre des étoiles ; la 7e Compagnie au clair de lune.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Arrête ton char, bidasse ; Deux super-flics ; Cours après moi shérif ; Orca ; Port : Nous irons tous au paradis.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Mon oncle ; Deux super-flics.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Diabolo menthe ; Mort d'un pourri ; la 7e Compagnie au clair de lune ; Un moment d'égarement.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : Deux super-flics ; Mon beau légionnaire ; Cours après moi, shérif.

VAL D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Orca ; la Septième Compagnie au clair de lune ; Nous irons tous au paradis ; Deux Super-Flics ; Mort d'un pourri ; Cours après moi shérif. — Gamma (981-00-03) : Bernard et Bianca ; la Guerre des étoiles ; Arrête ton char bidasse ; Mon beau légionnaire.

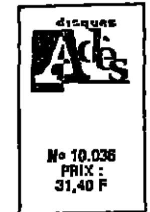
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Mort d'un pourri Orca ; Bernard et Bianca ; la Septième Compagnie au clair de lune.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Orca ; Arrête ton char bidasse ; Mort d'un pourri ; Deux Super-Flics ; Nous irons tous au paradis. — Marly : Diabolo menthe ; — Hollywood : Bernard et Bianca.

SAINT - GRATIEN, Olympic (989-21-89) : la Bataille de Midway ; Padre Padrone ; le Fantôme de Barbe-Noire.

SARCELLES, Flanades (990-21-33) : Orca ; Bernard et Bianca ; Mort d'un pourri ; *Arrête ton char bidasse* ; Nous irons tous au paradis.







RADIO-TÉLÉVISION

Aucun préavis de grève n'ayant été déposé par les syndicats de FR 3, la situation, sur cette chaîne (programme national) est redevenue normale. L'antenne s'ouvre donc, pour les enfants, à 17 h. 30. Des grèves tournantes ont lieu dans les stations régionales.

Sur TF 1, la grève des personnels vidéo et administratif pourrait perturber les séquences tournées en direct, ce mercredi après-midi. Un préavis a été déposé par les syndicats pour le vendredi 23 décembre, mais la grève générale reste suspendue aux résultats de l'entrevue prévue entre la direction et les syndicats jeudi après-midi.

Le programme minimum continue à être appliqué sur Antenne 2 ce mercredi.

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'Ile aux enfants ; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing ; 19 h. 10, Petrus, Petro, Pétrole ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (tables de fête) ; 19 h. 43, La poésie que j'aime ; 19 h. 45 ; Minichroniques ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Au plaisir de Dieu ; 22 h., Emission littéraire : Titre courant (« Au revoir et merci », de J. d'Ormesson).

22 h. 10, Trésor des cinémathèques : L'Héritage d'Albert Kahn, prod. B. Besson, commentaire : H. de Turenne, réal. R.-J. Bouyer.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

19 h. 20, Programme régional ; 19 h. 45, Le petit théâtre ; 20 h., Journal :

20 h. 30, Téléfilm : Un comique né, de M. Polac, avec R. Devos, Ch. Pereira, D. Blanchar.

22 h. 15, Documentaire · Zanine ou l'architecte du nouveau monde, de P. Miquel : 23 h. 15, Interlude : Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, En direct de la Bastille : Animation pour les jeunes, en coproduction avec Europe 1 (lire nos informations) ; 19 h. 20, Programme régional ; 19 h. 40, Tribune libre : Terre des hommes ; 20 h., Les jeux de Noël ;

20 h. 30, FILM : MANON DES SOURCES, de M. Pagnol (1952), avec J. Pagnol, R. Pellegrin, A. Roudier, Rellys, R. Vattier, F. Sardou, Arius, Ch. Blavette, M. Mathis, M. Géniat (N.) (Première partie).

Un conte provençal élevé, par le lyrisme du verbe et de l'image, à l'épopée. Le sommet du cinéma de Pagnol.

22 h. 30, Journal ;

22 h. 45, Un événement.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Sciences : promenade au jardin des sciences ;

20 h., La musique et les hommes : hommage à Henri Expert ; 22 h. 30, Entretiens avec Mme Golda Meïr ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 20 h. 30, Echo des chorales 1977, par M. Gacne, G. Mousny et F. Vercken : Salzman, Gofton, Albinoni, A. Soler, P.-P. Bauzin, Penderecki, Purcell, Brahms, Haendel ; 23 h., France-Musique la nuit... la dernière image : le langage dans les films ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

JEUDI 22 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h., L'Evangile en papier ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série américaine : La petite maison dans la prairie ; 14 h. 30, Les visiteurs de Noël ; 16 h., Concours hippique international : Grand Prix des vainqueurs, commentaire de Léon Zitrone ; 16 h. 45, Document : Lawrence Durrell ou l'esprit des lieux.

18 h., L'Enfance de l'art ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'Ile aux enfants ; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing ; 19 h. 10, Petrus, Petro, Pétrole ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Spécial formations politiques : le parti républicain indépendant ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Show Machine ; 21 h. 30, Retransmission lyrique : Otello, de Verdi, mise en scène J.-P. Ponnelle, direction A. Lombard, avec I. Cononovici, S. Codinas, G. Chauvet, K. Pascalis.

Une production de l'Opéra du Rhin.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 20, Dessin animé ; 12 h. 30, Journal ; 12 h. 40, Jeu : Des chiffres et des lettres (spécial jeunes) ; 13 h. 10, Je veux être toi ; 13 h. 28, Marionnettes chinoises ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Aujourd'hui madame (les dames du cirque) ; 15 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h., Téléclub : Léopold le bien-aimé, d'après J. Sarment, réal. G. Wilson, avec E. Riva, G. Wilson, H. Virlojeux (rediff.) ;

18 h. 40, C'est la vie.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Le petit théâtre ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Série : Banlieue Sud-Est, d'après R. Fallet, réal. G. Grangier, avec P. Le Person, M. Biraud, O. Laure.

22 h., Variétés : Ça s'est passé un jour d'été, avec M. Fugain, réal. M. Parbot.

23 h., Documentaire : Les chemins tendres, réal. P. Villiers ; 23 h. 30, Journal ;

23 h. 40, Interlude : Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Secours catholique ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : MANON DES SOURCES, de M. Pagnol (1952), avec J. Pagnol, R. Pellegrin, A. Roudier, Rellys, R. Vattier, F. Sardou, Arius, Ch. Blavette, M. Mathis, M. Géniat. (N.) (Deuxième partie.)

22 h. 20, Journal ;

22 h. 35, Réussite : Antiope.

FRANCE - CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Départ », de J. Duranteau ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; 17 h. 32, L'exposition S. Lifar ; 18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Biologie et médecine : « les pacemakers » ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun : « l'Ambulance », de Guy Foissy. Avec H. Manson, A. Tainsy, M. Moretti ; 22 h. 30, Entretiens avec... Mme Golda Meïr ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques : Smetana, Dvorak, G. Enesco, Bartok ; à 15 h., Des notes sur la guitare ; à 15 h. 32, Œuvres de M. Marais, Marcello, Boccherini, Schubert, Chopin, Chausson, E. Bloch ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... la pianiste Marylène Dosse interprète Granados ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Mots du silence et musiques de l'ombre (Schumann, Schubert, Rimski-Korsakov, Moussorgski) ;

20 h. 30, Concert de musique de chambre par le Quatuor Juilliard : Beethoven : « Quinzième quatuor en la mineur, opus 132 » ; « Neuvième quatuor en ut majeur, opus 59, n° 3 » ; « Premier quatuor en fa majeur, opus 18, n° 1 » ; 23 h., France-Musique la nuit.

CORRESPONDANCE

LES FILMS EN PROCÈS

M. François-Xavier Molin, administrateur de l'Union syndicale des artistes (autonomes) nous écrit :

Mercredi 21 décembre, devant la première chambre du tribunal de Paris, l'Union syndicale des artistes tentera de faire condamner les sociétés de télévision TF 1 et Antenne 2 pour non-respect d'un accord obtenu après trois semaines de grève en janvier 1975, limitant le nombre de films cinématographiques diffusés à la télévision.

Passons sur l'aspect strictement juridique. Ce n'est pas le plus important. Rappelons simplement aux téléspectateurs que, paradoxalement, la seule façon de pouvoir continuer à regarder des films à la télévision, c'est d'en limiter le nombre, faute de quoi les salles de cinéma se videront de plus en plus et la production française disparaîtra des salles et des écrans.

Et les artistes-interprètes français dans tout cela ? Combien de temps encore pense-t-on qu'ils pourront supporter de voir leur télévision envahie par la production étrangère, les jeux et les débats ? Comment faut-il s'y prendre, enfin, pour faire comprendre le désarroi de ces acteurs, chanteurs, danseurs français, qui ne jouent plus, ne chantent plus, ne dansent plus ?

Il ne faut pas se tromper d'objectif, nous n'avons pas engagé cette action par simple amour-propre blessé, mais pour attirer l'attention de tous sur une profession en train de mourir. Mercredi pourrait bien être le début d'un sursaut.

● *M. Jean Poudevigne, candidat aux élections législatives* dans la 2e circonscription du Gard (C.D.S.), a demandé au conseil d'administration de R.M.C. de le mettre en congé de ses fonctions de vice-président délégué du 1er janvier au 31 mars 1978.

JEUNES EN PUBLIC SUR FR 3

● Les émissions réalisées pour la période des fêtes à l'intention des enfants, que la troisième chaîne n'a pas encore diffusées en raison de l'application du programme minimum, débutent ce mercredi. Une nouvelle et sympathique marionnette animée, Boff, présentera tous les jours, à partir de 17 h. 30, en direct et en public de la Bastille, une série de jeux éducatifs et d'animations. A 18 heures, « Noël est un cadeau », en liaison avec Europe 1. A 18 h. 15, bulletin d'information pour minimes, chronique littéraire, petits films pédagogiques.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 21 DECEMBRE

— *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, est l'invité du journal de 20 heures sur Antenne 2.

JEUDI 22 DECEMBRE

— « *Les sports d'hiver en 1978* » sont le sujet de R.-M.-C.-Choc à 13 h. 20.

— *M. Marcel Cavaillé*, secrétaire d'Etat aux transports, participe à l'émission Radioscopie sur France-Inter à 17 heures.

Les Grands Prix nationaux des arts et lettres

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a remis, mardi 20 décembre, les Grands Prix nationaux des arts et lettres, dotés chacun de 20 000 F. Deux prix — ceux d'archéologie et d'histoire — sont nouvellement créés. Pour les arts plastiques, le prix est décerné alternativement à un peintre et à un sculpteur.

LETTRES :

Philippe Soupault

Le premier texte surréaliste, avant même qu'André Breton ne rédige son manifeste de 1924, est dû à la collaboration de Philippe Soupault et du futur pape du mouvement : Des Champs magnétiques, *en 1919.* D'Aquarium à Chansons, *pendant près de vingt ans, Soupault donnera au surréalisme une fraicheur, une simplicité et un chant qui contrastent avec les aventures, plus intellectuelles, ou plus révolutionnaires, d'Eluard, de Desnos ou d'Aragon. Séducteur-né, il paraît ou désinvolte ou désabusé, il écrit des romans qui le placent en marge de la doctrine ; il refuse de trop s'engager politiquement, il ne déforme pas son inspiration essentiellement élégiaque. Un peu oublié pendant les années 40 et 50, il démontre, en publiant ses* Poèmes complets, *en 1973 (Grasset), qu'il n'a pas pris une ride. A quatre-vingts ans, il demeure un enchanteur.*

HISTOIRE :

Jean Tulard

Jean Tulard, directeur à l'Ecole pratique des hautes études, professeur à Paris-IV à quarante-quatre ans, est un de nos meilleurs spécialistes de l'histoire du Consulat et de l'Empire. Un des plus vivants aussi. Les chroniques qu'il donne au « Monde des livres » *sur cette époque en témoignent, comme ses activités annexes : il est président de la Société de l'histoire de Paris et de l'Institut Napoléon. Ces deux charges disent les grands axes de son œuvre.*

A l'Empereur, il a consacré plusieurs ouvrages, dont le dernier en date, Napoléon ou le Mythe du sauveur, *a paru cet été (Fayard). On lui doit aussi la première édition critique des* Œuvres littéraires et écrits militaires de Napoléon *et la publication des lettres inédites de Cambacérès. Sur la capitale, il a participé à la monumentale* Nouvelle Histoire de Paris *pour la période qui le concerne et à l'histoire de l'administration parisienne entreprise sous les auspices de la Ville :* Paris et son administration 1800-1830, *a été publié aussi cette année.*

SCULPTURE :

Ipousteguy

Né en 1920, à Dun-sur-Meuse, de son vrai nom Jean-Albert Robert, Ipousteguy fut d'abord peintre. Il passe aujourd'hui pour un des plus authentiques tempéraments de sculpteur de sa génération. C'est par le dessin qu'il cherche et trouve les formes à sculpter, et par le travail au plâtre qu'il leur donne forme, avant de les couler dans le bronze, le polyester ou de les reporter sur le marbre de Carrara.

Après avoir commencé par l'abstraction, Ipousteguy s'est tourné vers une expression plus figurative qui lie le souvenir de Rodin à l'audace inventive de Picasso. Son sujet principal est l'homme qui donne à voir sa musculature et ses viscères dans une puissante architecture baroque. Avec des corps gisants ou saisis en pleine action, la sculpture d'Ipousteguy a pris une dimension plus convaincante. Si, malgré son apparente vitalité, elle présente une certaine froideur, c'est que le goût du mouvement chez Ipousteguy est celui du mouvement figé. Œuvre complexe, formellement riche et somptueusement réalisée, elle est faite pour être regardée et aussi pour être touchée. — J. M.

ARCHITECTURE :

Paul Andreu et Roland Simounet

Né en 1938, Paul Andreu est l'architecte de l'aéroport de Roissy et le responsable de son fonctionnement : homme de formation scientifique (il est polytechnicien et ingénieur des ponts) et de grande rigueur intellectuelle, il a su faire de Roissy non un monument ou un édifice de prestige surchargé d'une vaine décoration, mais un outil remarquable de simplicité, de cohérence et de force, la rigueur n'excluant d'ailleurs pas l'invention et l'élégance, comme le montre la gare de l'aéroport.

La personnalité et l'œuvre de Roland Simounet, né en 1927, sont moins familières au grand public. Les qualités sont ici les mêmes. Une rigueur presque janséniste, la volonté daller à l'essentiel, un souci constant de clarté, d'économie dans le choix des partis et des matériaux, l'horreur des faux-semblants et l'on voudrait presque dire l'art de faire quelque chose avec rien. Il achève actuellement quatre opérations d'importance : l'Ecole d'architecture de Grenoble, le Musée préhistorique d'Ile-de-France à Nemours, la restauration des bâtiments abbatiaux de Saint-Germain-des-Prés et l'aménagement de l'hôtel Salé en musée Picasso. .. (A.F.)

ARCHÉOLOGIE :

Michel Fleury

Archéologue et historien de Paris, Michel Fleury est né à Paris en 1923. Il est directeur des antiquités historiques de la région parisienne depuis 1965, après avoir été inspecteur des Fouilles archéologiques de la Ville de Paris. C'est à ce double titre qu'il a dirigé de nombreuses campagnes de fouilles dans la région parisienne notamment sur les sites du cimetière gallo-romain de Lutèce, de la basilique de Saint-Denis où fut découverte la tombe d'Arégonde, femme de Clotaire Ier, du parvis de Notre-Dame... Et c'est encore à Michel Fleury qu'on doit l'établissement de la crypte du parvis ainsi que la conception de la carte archéologique de Paris.

Directeur d'études d'histoire de Paris à la 4e section (sciences historiques et philosophiques) de l'Ecole pratique des hautes études depuis 1958, Michel Fleury est président de cette section depuis 1974. Il est l'auteur de nombreux textes touchant à l'archéologie gallo-romaine, mérovingienne, médiévale et à l'histoire de Paris. Parmi ses publications récentes il faut citer les Richesses du quartier des Halles, Paris monumental *et* les Rois retrouvés, *ouvrage qui fait l'histoire des statues de la galeries des rois de Notre-Dame de Paris retrouvées cette année.*

CINÉMA :

Eric Rohmer et Delphine Seyrig

Né à Nancy en 1920, Eric Rohmer fut d'abord critique de cinéma, notamment aux Cahiers du cinéma (1957-1963), *avant de passer à la mise en scène. A trente-neuf ans, il tourne en été, à Paris, son premier long métrage,* le Signe du lion, *puis revient au court métrage avec* la Boulangère de Monceau *(1962) et* la Carrière de Suzanne *(1963), les deux premiers de ses six* Contes moraux *dont il a, alors, trouvé tous les arguments. Après* la Collectionneuse *(1966), c'est le succès public du quatrième « conte moral » :* Ma nuit chez Maud *(1969).* Le Genou de Claire *(1970) et* l'Amour l'après-midi *(1972) achèvent cette suite dans laquelle les personnages masculins, qui détiennent la morale, semblent être les héritiers d'une certaine philosophie, d'une certaine perversité intellectuelle propres au dix-huitième siècle.*

En 1976, la Marquise d'O, *adaptation d'une nouvelle d'Heinrich von Kleist tournée en Allemagne, remporte, au Festival de Cannes, le prix spécial du jury,* ex aequo *avec* Cria cuervos *de Carlos Saura.*

Elève de Pierre Bertin, Roger Blin, Tania Balachova, Delphine Seyrig, née en 1932, débute au théâtre dans les années 50 et se fait remarquer dans la Mouette, *de Tchekhov. De 1955 à 1960, elle réside à New-York, où elle suit les cours de l'Actor's Studio de Lee Strasberg et joue dans une salle « off Broadway ». Encore peu connue en France au moment où elle tourne* l'Année dernière à Marienbad *(Alain Robbe-Grillet et Alain Resnais, 1960), se trouve célèbre dès la sortie du film. Mais, loin de se laisser enfermer dans une légende, elle va montrer la diversité de ses dons de comédienne en passant de* la Mouette *et d'*Un mois à la campagne *de Tourgueniev, sous la direction d'André Barsacq, à* Muriel, *nouveau film de Resnais sur un texte de Jean Cayrol (1963), qui lui vaut, au Festival de Venise, le prix d'interprétation féminine. Elle débute à la télévision dans* le Troisième Concerto, *de François-Régis Bastide, réalisé par Marcel Cravenne, puis joue* Un mois à la campagne, Hedda Gabler, Tartuffe, le Lys dans la vallée.

*Au Théâtre, elle interprète Pinter, Pirandello, Arrabal et Peter Handke (*la Chevauchée sur le lac de Constance*). Mais c'est au cinéma qu'elle consacre la part la plus importante de sa carrière. Présente, depuis dix ans, dans les mouvements de revendication féministes, elle travaille volontiers avec des femmes : Marguerite Duras (*la Musica, India Song*), Liliane de Kermadec (*Aloïse*), Chantal Ackerman (*Jeanne Dielman*). Delphine Seyrig a toujours cherché — chez Losey, Truffaut, Bunuel, Demy, Grimblat et Soutter (on peut la voir actuellement dans* Repérages*) — à aller de métamor-* J. S.

THÉÂTRE :

François Périer

Les J 3 : *la mode rétro pourrait rappeler à la mémoire l'immense succès de Roger Ferdinand, qui, en 1943, révélait François Périer, jeune premier malicieux (il avait vingt-quatre ans), juste équilibre entre la gouaille et la gentillesse, entre l'intelligence raisonnée et la spontanéité, un modèle pour ceux que, plus tard, on a appelés les « teenagers », puis tout simplement les jeunes, mais pas les hippies. Les utopies de François Périer visent à toujours plus d'harmonie ; 1968 ne l'a pas vu du côté des enragés.*

C'est peut-être parce qu'il a su garder cet équilibre harmonieux que sa carrière n'a jamais fléchi. Au théâtre et au cinéma, les rôles se sont succédé, suivant la courbe de l'âge, affinés par l'expérience. Des personnages légers que l'acteur enrobe de charme, embellit d'un sourire, à la Robert de Niro. *D'autres, comme dans* le Gog et Magog *de Roussin, lui permettent d'exercer sa virtuosité, d'exprimer les inquiétudes d'un homme mûr en mal d'enfance. En 1948, il a été Hugo, le jeune révolutionnaire idéaliste des* Mains sales. *Vingt ans plus tard, il retrouve Sartre en reprenant, avec autorité et sensibilité, le personnage de Goetz dans* le Diable et le Bon Dieu...

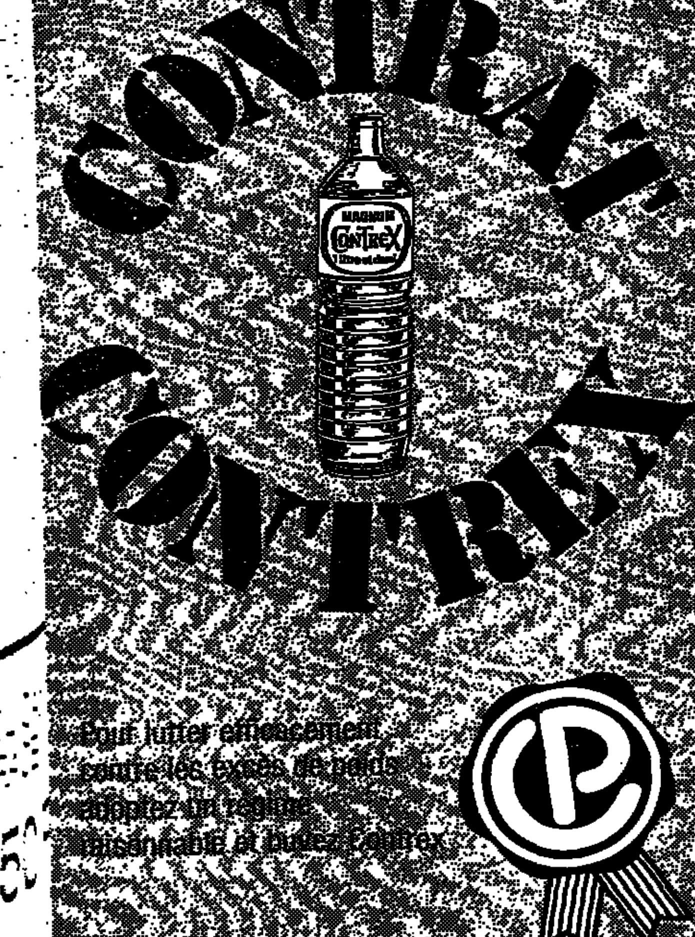
*Adulte qui sait ne pas oublier les désirs insensés de la jeunesse, François Périer n'est pas un homme-enfant. Père de famille, codirecteur pendant un temps de la Michodière avec Pierre Fresnay, il ne refuse aucune de ses responsabilités. Il reste un modèle, même lorsqu'il devient le psychiatre tourmenté d'*Equus, *dont il a assuré le triomphe au Théâtre d'Orsay puis à l'Athénée, avant de l'emmener en tournée à partir du mois de janvier.* — C. G.

MUSIQUE :

Olivier Messiaen

Comment Olivier Messiaen n'avait-il pas encore reçu le Grand Prix national de la musique ? C'est que celui-ci, il y a dix ans, voulait éviter les gloires trop consacrées. Mais, aujourd'hui, l'absence de Messiaen au palmarès serait criante. Compositeur, théoricien, organiste, professeur, il domine un demi-siècle de musique française. Maître des compositeurs d'avant-garde, tel Pierre Boulez, il a érigé une œuvre immense qui ne doit rien à personne et qui pourrait paraître anachronique, œuvre de louange et de contemplation où la foi, l'amour et la nature confluent en une puissante recréation cosmique aux fondations métaphysiques.

Il est né à Avignon le 10 décembre 1908, fils d'un traducteur de Shakespeare et de la poétesse Cécile Sauvage. Organiste de la Trinité depuis 1931, professeur au Conservatoire depuis 1942, il a accumulé depuis les œuvres et les honneurs. Il travaille maintenant à un grand opéra qu'il mettra en scène et décorera lui-même, et qui sera le bouquet final de l'ère Liebermann en 1980 à l'Opéra de Paris. — J. L.



L'ORDRE DE LA LIBÉRATION AFFIRME LA « TOTALE LOYAUTÉ » DE JEAN MOULIN

Réunis à Paris au siège de la Grande Chancellerie, les membres du conseil de l'ordre de la Libération viennent de publier un communiqué par lequel ils affirment, à l'unanimité, que « *Jean Moulin, compagnon de la Libération, a rempli avec une totale loyauté la mission que lui avait confiée le général de Gaulle et pour laquelle il a donné sa vie* ».

Cette déclaration, pour tardive qu'elle soit, veut être une ultime réaction aux remous provoqués par la publication du livre de M. Henri Frenay, fondateur du mouvement de résistance Combat, *l'Enigme Jean Moulin,* et plus encore à ceux qui ont suivi les « Dossiers de l'écran » du 11 octobre 1977 *consacrés à Jean Moulin, la grande figure de la Résistance.*

Au cours de ce débat, la thèse de M. Frenay selon laquelle Jean Moulin, ancien directeur de cabinet de Pierre Cot, aurait pu, dans la clandestinité, favoriser le parti communiste, avait été combattue par tous les autres participants, eux aussi anciens résistants. (*Le Monde* des 11, 13 et 22 octobre 1977.)

Naissances

— Yves et Edith de Chaisemartin ont la joie d'annoncer la naissance de

Perrine.

Paris, le 18 décembre 1977.
20, rue de la Bienfaisance.
75008 Paris.

— M. Jean-Louis Chédin et Mme, née Renate Klages, Laurent et Katia, sont heureux d'annoncer la naissance de

Maxime,

le 14 décembre 1977.
19, rue Montéra, 75012 Paris.

— Le professeur et Mme Jean Marchal sont heureux d'annoncer la naissance de leur vingtième petit-enfant,

Cyprien,

quatrième enfant de Sixte et Joël Grès.

— Françoise et Pierre Pomié ont la joie d'annoncer, avec Fleur et François, la naissance de

Frédéric,

le 15 décembre 1977.
Parc Rigaud, « Les Pinchinats »,
13100 Aix-en-Provence.

Mariages

— Serge Eyrolles
et
Nicole Sanchez
sont heureux de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité familiale, à Saint-Léger-en-Yvelines, le 17 décembre

1, rue Thénard, 75005 Paris.

Décès

— Mme Emili Artigas-Roca,
Le docteur Conxita Artigas-Roca,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père

Emili ARTIGAS-ROCA,
docteur ingénieur,

survenu le 13 décembre 1977.

L'inhumation a eu lieu le 15 décembre 1977, au cimetière de Larrey (Côte-d'Or).

44, place du Forum, 51100 Reims.

— Le directeur de l'U.E.R. de géographie de l'université de Paris-X, et ses collègues ont le regret de faire part du décès du professeur

André BLANC,

fondateur et premier directeur de leur institut.

[*Né en 1922 à Chagny (Saône-et-Loire),* ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, et agrégé de l'Université, André Blanc a enseigné au lycée Michelet à Vanves. Il a soutenu, en 1955, une thèse d'Etat sur la Croatie occidentale ; spécialiste de la Yougoslavie et des pays de l'Europe socialiste, il a entretenu de nombreuses relations universitaires avec la Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie, l'Albanie, la Hongrie et la Pologne, et a mené des recherches sur la géographie agraire dans les pays de l'Europe centrale et orientale, et en France.

Après avoir enseigné six ans à l'université de Nancy (1958-1964), il est devenu titulaire de la chaire de géographie humaine à l'université de Paris-X-Nanterre, où il fonda le département de géographie. Il a également été professeur à l'Ecole des langues orientales.]

— Mme A. Enjaume,
Bénédicte et Frédéric Enjaume,
Françoise Dumas,
M. et Mme Christian Enjaume,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel ENJAUME,
administrateur civil,

survenu le 19 décembre 1977 à l'âge de trente-quatre ans.

La levée du corps aura lieu le vendredi 23 décembre, à 8 heures, à son domicile, 15, rue François-Villon, 75015 Paris, suivie de l'inhumation le samedi 24 décembre, à 10 h. 30, au cimetière de Saint-Gaudens (31).

— A l'intention de tous ses amis, on nous prie de faire part du décès de

M. Guido MARINELLI,
critique d'art,
Homme de lettres,

survenu à *Catane* (Italie), le 11 décembre 1977, dans sa soixante-douzième année.

De la part de
M. et Mme Elio Marinelli et leur fils,
Mlle G. Pichot et du personnel de la Maison du livre italien.

28, rue de Grenelle, 75007 Paris.
54, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

[Guido Marinelli vivait en France depuis de nombreuses années. Il rendait compte, des expositions d'art à Paris dans plusieurs revues italiennes.]

— Le comité de Paris de la Ligue nationale française contre le cancer, 187, boulevard Murat, 75016 Paris, à la tristesse d'annoncer la disparition de

Mme Armand MAYER,
sa présidente depuis 1956,

survenue le *17 décembre 1977.*

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme André Mayeux,
Mme Denise Mayeux et sa fille,
Mme et M. Jacques Chauvin et leurs enfants,
Mme Henri Forgeot et ses enfants,
Les familles Nivault, Deillon, Priolet, Gaufillet, Simonnetti, Franceschi, Filippi,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MAYEUX,

survenu le 19 décembre 1977 dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée par le R.P. Plantin, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Massenet, 75016 Paris.

— Mme Jean Najac,
M. et Mme Jean Najac et leur fils,
M. Roger Keraudy et le docteur Monique Keraudy-Najac, et leurs fils,
Leurs familles et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean NAJAC,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance française,
ancien déporté à Buchenwald,

survenu à son domicile le 20 décembre 1977, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Marnes-la-Coquette, dans l'intimité, le 22 décembre.

26, avenue du Fer-à-Cheval,
92430 Marnes-la-Coquette.

— Saint-Brieuc.
M. et Mme Michel Sauer,
Mme Nicole Sauer-Gloanec,
M. et Mme Gérard Sauer,
ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Max SAUER,
née Guymette Benatre,

survenu le 17 décembre 1977, à Saint-Brieuc, dans sa soixante-douzième année.

18, rue Renan, Saint-Brieuc.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de remercier chacun de ses amis — proches et lointains — qui ont exprimé leur affection à l'occasion du décès de

Hélène BRILLE,
née Marter,

son époux, Ady Brille dit Benoit-Bidot, exprime ici l'expression de sa profonde reconnaissance pour l'aide morale qui lui a été ainsi apportée.

Messes anniversaires

— En ce dixième anniversaire de sa mort, que tous ceux qui l'ont *connue et aimée, se souviennent de*

Odette des GARETS.

Bienfaisance

— Le Secours de France lance un appel « Noël 77 » en faveur des victimes des événements d'Algérie, des réfugiés du Sud-Est asiatique. (Secours de France : 9, rue Bernoulli 75008 Paris. C.C.P. Paris 16 590-11.)

En dix ans

LA SEMAINE DE LA BONTÉ A SECOURU QUATORZE MILLE FAMILLES

L'association La Semaine de la bonté fait actuellement appel à la générosité des Français. Comme chaque année, jusqu'au 22 décembre, elle collecte des fonds *pour soulager les cas de détresse* qui lui sont signalés par des assistantes sociales. Les sommes ainsi distribuées atteignaient l'an dernier environ 1 million de francs. Il y avait eu douze mille donateurs.

Au cours des dix dernières années, La Semaine de la bonté a apporté une aide matérielle à plus de quatorze mille foyers. Les secours sont attribués sur les conseils des assistantes sociales par un comité bénévole qui se réunit une fois par semaine pour étudier chaque cas. « *Nous intervenons dans les trois jours* », disent les animateurs de l'association.

Comment la seule bonté peut-elle encore faire recette ? Le mot est vieilli. La Semaine de la bonté a été créé voilà cinquante ans par Mlle Isabelle Mallet, fille du célèbre banquier, « *attentive à toutes les souffrances* ». C'était l'époque où bonté et charité palliaient bien des injustices sociales. Faut-il voir dans la survivance de cette Semaine de la bonté a été créée voilà cinquante d'aujourd'hui, pour important qu'il soit, n'a pas su effacer toutes les détresses les plus noires ? « *Nous sommes là pour suppléer aux carences de l'Etat. Nous secourons surtout les handicapés, des femmes abandonnées, des ménages qui ne peuvent payer leur loyer à cause des traites et qui sont saisis.* »

CAS N° 5

Incarcéré depuis un an, ce jeune homme désire préparer sa réinsertion sociale en suivant des cours lui permettant d'obtenir un brevet de métreur.

Sans aucune ressource, il ne peut faire face au prix demandé pour suivre les cours.

Pour l'aider à retrouver un métier, il faut :

2 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à La Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. C.C.P. Paris 4-52 ou chèque bancaire.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

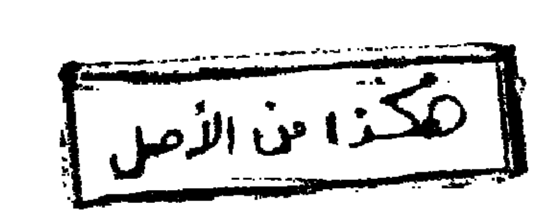
ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24.00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi — offres d'emploi



هكذا من الأصل

offres d'emploi

GROUPE PHARMACEUTIQUE

recherche le Responsable de son Département

JURIDIQUE ET PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

MISSION :

— Animation, coordination, suivi et contrôle des activités des trois services du Département (Juridique, Brevets, Marques).

— En tant que JURISTE INTERNATIONAL, il sera chargé de conseiller de façon permanente, pour la France et l'étranger (notamment législation Anglo-Saxonne) :
- la Direction générale,
- les Divisions et les Départements,
- les filiales,

dans le domaine du droit des affaires et de la propriété industrielle, en liaison avec les autres Services du Groupe.

PROFIL DU CANDIDAT :

— 35 ans minimum,
— plusieurs années d'expérience, de préférence dans l'Industrie Pharmaceutique,
— niveau : doctorat souhaité,
— connaissance parfaite de l'anglais.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS

Adresser C.V. manuscrit, avec photo récente, sous la réf. RH. 194 à DARDAINE, B.P. 340, 75624 PARIS CEDEX 13.

LE DÉPARTEMENT TÉLÉ-INFORMATIQUE

de

ROCKWELL COLLINS FRANCE

recherche immédiatement

UN INGÉNIEUR - INFORMATICIEN
(Réf. R 2)

Une formation supérieure et une solide expérience (3 ans minimum) des problèmes de maintenance des systèmes de télé-informatique sont indispensables dans ce poste.

2 INSPECTEURS DE MAINTENANCE
(Réf. R 3)

expérimentés et désireux de s'intégrer à une petite *équipe.*

Pour tous ces postes, à pourvoir en région parisienne Sud, l'anglais est nécessaire.

Ecrire avec *curriculum vitae, photo et prétentions* en précisant référence du poste à :
R.C.F.
40, rue de Montlhéry, Silic 127,
94523 RUNGIS Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
VÉLIZY-VILLACOUBLAY

recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE SYSTÈME

— participera à l'analyse et la mise en œuvre de procédures et matériels du Service INFORMATIQUE DE GESTION équipé IBM 370/148 (DOS/VS - DL 1 - CICS/VS) ;
— formation : ingénieur ou équivalent.
— expérience : 2 ans dans la fonction système
— connaissance IBM, DOS/VS, COBOL, Téléinformatique ou bases de données.

Adresser C.V. et photo sous réf. D. 998, à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

Importante Société Française de SECOND ŒUVRE DU BATIMENT recherche

CHEF DE PERSONNEL

Agé au minimum de 28 ans, ayant une bonne expérience du bâtiment, il est responsable de l'ensemble du service (paye, relations sociales, relations avec organismes extérieurs) et est en contact avec les agences (10 en France).
La Société dispose d'un système informatique assez sophistiqué.

Il pourra s'appuyer sur les différents services fonctionnels du groupe dont dépend cette Société.

Il rend compte au Directeur Administratif de la Société.

Adresser C.V. + photo + rémunér. ss n° 2.750 à : LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

GROUPE DE SOCIETES INTERNATIONALES offre à

PARIS (8e)

situation de réel avenir à

INGÉNIEUR BREVETS

- Diplômé Grande Ecole.
- Possédant formation complète BREVETS.
- Langue anglaise indispensable.
- Spéc. mécanique et circuits hydrauliques.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé à :
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS (sous la référence 7.006).

...erche pour FEDERATION ...FESSIONNELLE patronale COLLABORATEUR adjoint Président délégué, pour ...cuper problèmes sociaux ...égociation de conventions collectives, droit social). Connaissances générales en matière économique. Rapidement disponible. ... n° 15078 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

Sté Electronique (94) recherche d'urgence DESSINATEURS ...lectronique, tôlerie fine E. 1 - E. 2 - P. 1 Tél. : 569-40-17

...TREMAITRE pour petit ...IER mécaniq. de précision ... 19, rue des Parisiens, 92600 ASNIERES

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son département INFORMATIQUE DE GESTION

JEUNE TITULAIRE MAITRISE INFORMATIQUE. Ecr. av. C.V., prét., sous référ 4.289 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

URGENT

- **INGÉNIEUR G.C.** expérience nucléaire indispens.
- **INGÉNIEURS G.C.**
1) Calcul B.A., B.P.
2) Suivi budget chantier.
Téléphoner pour rendez-vous Techni-France Entreprise, 246-72-72, poste 335.

Impte Société Internationale recherche pour

STAGE DE FORMATION COMMERCIALE

Messieurs 25 ans min. bacheliers indispensable :
— *Français et anglais.*
Souhaité : 3e langue.
— Stage rémunéré
— Situation d'avenir

Ecr. avec C.V., photo, diplômes, références et prétentions, à HAVAS-CONTACT 156, boul. Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 37.443.

LABORAT. PHARMACEUTIQ. proche banlieue Ouest recherche

MAITRISE de SCIENCES D.E.A. (préférence nutrition, métabolisme), pour son département pharmacologie. Petite expérience universitaire ou privée souhaitée.

Envoyer C.V. et photo, à : **SIPEP** référence n° 5.355 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS

---

transac

groupe CGE
leader de la péri-informatique française
recherche,
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit
le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

DES INGÉNIEURS ARTS ET MÉTIERS

INSA, ECAM, ENSCMB ou équivalents

pour l'étude et le développement de sous-ensembles mécaniques intégrés dans des systèmes informatiques.
Les candidats devront avoir réalisé avec succès des développements de produits similaires fabriqués en série.
Anglais nécessaire.

CES SITUATIONS SONT BASÉES A PARIS/SUD.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à Mlle Fournier, TRANSAC SA, 25, av. de la Grande-Armée, 75016 PARIS

Filiale d'un important groupe industriel à vocation internationale
recherche pour son Groupe de Division

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
un directeur travaux

Responsable de la réalisation de l'ensemble des montages et mise au point des installations de son unité, jusqu'à la *réception définitive.*

Il sera chargé plus particulièrement du développement des techniques propres à réduire les coûts — relation étroite avec les B.E. et la fabrication (chaudronnerie) —

Les candidats seront diplômés d'une Grande Ecole d'ingénieurs.
La *langue anglaise est indispensable.*
Lieu de travail : proche banlieue Ouest.
Les déplacements seront fréquents mais de courte durée.

Nous attendons du candidat qu'il nous fasse la preuve de son esprit d'entreprise et de son goût pour la fonction proposée.

Importante perspective d'évolution.

Prière d'adresser C.V. détaillé à No 41.411 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SERMATI BAGNEUX (92) recherche **PROJETEURS OUTILLAGE** machines spéciales confirmés. Tél. pr rendez-vous 657 - 13 - 13

SEMA Société de conseil d'études et d'ingénierie recherche pour son unité conseil en direction et gestion JEUNE **INGÉNIEUR** diplômé d'une grande école, ayant si possible une formation *complémentaire* dans le domaine de la gestion et une première expérience industrielle.

Il sera intégré à une équipe *chargée de mission de conseil à* haut niveau, de courte ou moy. durée, tant en France qu'à l'étranger.

Adr. C.V. et prét. ss réf. 10.168 à GRAFA Publ., 82, r. du Fbg-St-Honoré, 75008 Paris, qui tr.

URGENT STÉ D'ÉDITION rech. STAGIAIRE moins de 25 a. pour stage pratique en entrepr. Embauche immédiate, POUR PROSPECTION CCIALE format. assurée, poss. situation d'avenir. - Env. C.V., photo : MEDIA FRANCE 80, rue Miromesnil, 75008 PARIS.

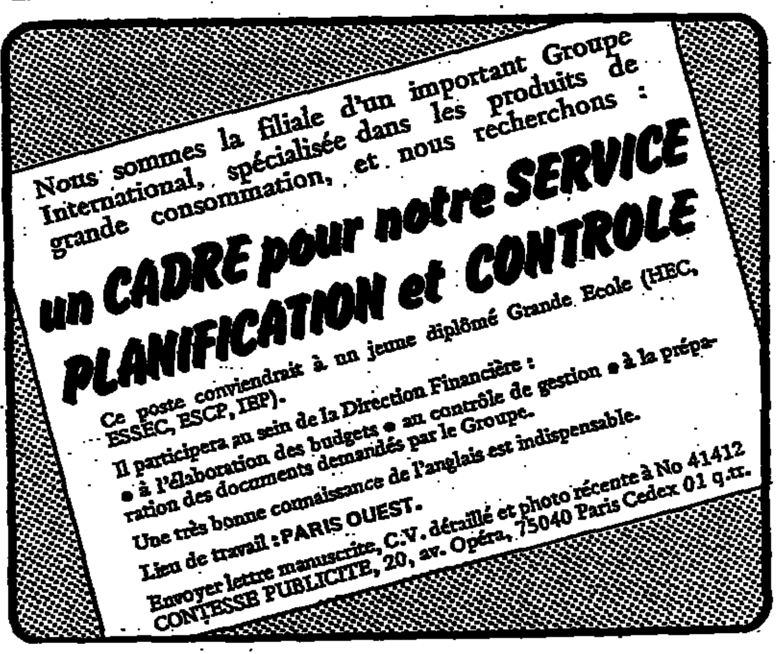
IMPORTANTE SOCIETE *SIEGE LEVALLOIS* recherche

B.T.S. INFORMATIQUE *pour analyse programmation* et coordination technique de systèmes informatiques industrielles en temps réel dans le domaine *de la production d'énergie.*

B.T.S. ÉLECTRO-TECHNIQUE pour bureau d'études ou services technico-commerciaux.

Ecr. avec C.V. et prétent. à *n° 41.459 CONTESSE PUBLIC.,* 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL expérimenté, bonne culture générale, libre rapidement, pour vente de matériel d'entreprise, avec gestion et responsabilités de secteur. - Déplacements fréquents. - Poste d'avenir.
ELECTRONICIEN désirant travailler comme technico-commercial. Responsab. service après-vente. - Travail bureau, atelier, chantiers. Clientèle T.P. et administration. Bonne culture gale. Libre de ste. Adr. lettre candidature manuscr. avec prétentions, C.V. et photo récente : COPIMA FRANCE - Z.I. - 95330 DOMONT.



Nous sommes un important Laboratoire Pharmaceutique filiale d'un puissant groupe international et nous recherchons :

l'assistant du service études et prospective

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé Grande Ecole (HEC, ESSEC, ESCP).

Il se verra confier au sein de la Direction Marketing : • la réalisation d'études de marché • l'évolution des statistiques commerciales • la participation à l'établissement des plans de développement • la mise en oeuvre de nouveaux projets informatiques.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail : PARIS OUEST

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente à No 41.324 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE recherche **JEUNE E.S.C.** POUR SES SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS. Ecr. av. C.V. et prétentions sous réf. 4.291 à SPERAR, 12, rue *Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.*

Recherchons **PROFESSEURS** EXPERIMENTES dactylo, techniques secrétariat, droit. Envoyer C.V. et photo : **CERI** 104, Champs-Elysées, 75008 PARIS

École TECHNIQUE Paris, rech. pour enseignement mi-temps PROFESSEUR HOMME licence *ou maîtrise* SCIENCES ECO. - Tél. : 222-83-60.

ADMINISTRATION recherche ASSISTANT INGENIEUR pr enquêtes, sociaux économiq. et transport. Poste conviendrait *à étudiant ayt au moins* D.U.S. de statisticien ou économie. Permis V.L. exigé. Adr. C.V. et prétentions à G.P. 11 bis, rue Leningrad, Paris-8e.

CABINET IMMOBILIER PTE ST-CLOUD, cherche, URGENT, COLLABORATEUR (TRICE) Vente : apparts et locations. Sérieuses références. - 620-14-60.

Important Groupe à vocation internationale
(C.A. 1,5 MILLIARD - 35 FILIALES)

recrute

JURISTE D'ENTREPRISE

LE POSTE EST A POURVOIR AU SERVICE JURIDIQUE DU SIÈGE

Nous recherchons :

— candidat licencié en droit, 30 ans minimum, spécialisé depuis plusieurs années en DROIT ET FISCALITE DES SOCIETES, bon rédacteur.

Nous offrons :

— poste d'adjoint direct du Responsable du Service ;

— situation stable au sein d'un Groupe dynamique et en expansion.

C.V., photo et lettre d'accompagnement avec salaire demandé sont à env. s/n° 41490 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

ETABLISSEMENT DE FORMATION recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

OU DIPLOMES D'UNIVERSITE
28 ans minimum
pour formation et conseil.

Nous demandons :
— une bonne connaissance en statistique, *économie, comptabilité.*
Des déplacements de courte durée sont à prévoir.
Ecrire avec C.V. et prét. s/réf. 1.862 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SPIE - BATIGNOLLES

recherche pour *développer* des applications en informatique de gestion

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Expérience minimum 2 ans. Connaissance des mini-ordinateurs et des bases de donnée appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétent. à M. Bourguignon,
SPIE BATIGNOLLES
202, quai de Clichy, 92111 CLICHY Cédex.

Importante entreprise française de produits métallurgiques pour l'industrie alimentaire recherche :

INGÉNIEUR DE LABORATOIRE DE RECHERCHES

Chargé sous la responsabilité d'un Chef de laboratoire de suivre les travaux d'une équipe de techniciens. Il aura pour mission d'améliorer méthodes et procédures en chimie analytique, électrochimie, corrosion, états de surface...
Ce poste, nouveau, basé à Paris, conviendrait à un jeune INGENIEUR E.N.S.C.P. avec *de préférence* un Doctorat ou à défaut un D.E.A. Parlant anglais, connaissant l'allemand, et désirant débuter ou continuer une carrière en mettant ses hautes capacités techniques et son imagination au service du *DEVELOPPEMENT et de la RECHERCHE.*
Connaissances en informatique scientifique appréciées.

Adr. C.V. et lettre man. avec ph. et prét. s/réf. 475 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ MATÉRIEL AGRICOLE

recherche

ANALYSTE

DE BON NIVEAU
pouvant assurer le poste
d'ADJOINT AU RESPONSABLE
DU SERVICE INFORMATIQUE.

Le poste conviendrait à un candidat ayant une formation B.T.S., I.U.T. ou équivalent. Plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire. Une connaissance approfondie du COBOL et du système IBM OS-VS1.

Lieu de travail : grande banlieue SUD de PARIS *desservie par la S.N.C.F.*

Adr. curr. vitae sous n° 41.454, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

secrétaires

Secrétaires de direction

Importante Entreprise de TRAVAUX PUBLICS recherche pour sa Division Internationale

une SECRETAIRE de DIRECTION

BILINGUE (FRANCAIS — ANGLAIS)

Très expérimentée, la candidate retenue aura si possible déjà exercé sa profession dans le domaine des travaux publics.
Bonnes connaissances de l'Espagnol fortement *appréciées.*

Semaine en 5 jours
Lieu de travail : Paris 13ème (Métro Porte d'Ivry)

Adresser (photo), CV, rémunération souhaitée sous référence 4696 à :
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris q.t.

Recherchons d'urgence pour Villeneuve-la-Garenne (92)

SECRÉTAIRES DE DIRECTION bilingues, sténo anglaise.

SECRÉTAIRES STENODACTYLOS bilingues, sténo anglaise. POUR CERGY (95).

SECRÉTAIRES BILINGUES ANGLAIS. Postes stables. Téléph. 961-79-12.

Secrétaire

SECRETAIRES STENODACTYLOS, DACTYLOS Nombreux postes disponibles, longue durée, français et bilingues

KELLY GIRL Travail temporaire. 87, bd Haussmann, Paris (8e). 83, boulev. Vincent-Auriol (13e). Tour Maine-Montparnasse (15e). 130, route de la Reine, Boulogne.

demandes d'emploi

HOMME 35 ans
— Licencié en Droit + D.E.S.P. Finances publiques et fiscalité ;
— Licencié Sciences Eco., niveau D.E.C.S. ;
— Dix ans d'expérience Direction Foyer des Jeunes, gestion, recrutement de personnel, animation équipe éducateurs ;

Etudierait toutes propositions

Ecrire sous n° T 001.888 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

CADRE ADMINISTR. COMPTABLE 30 années expérience entreprises *outre-mer recherche* SITUATION ACTIVE. Accepterait déplacements de courte durée. Ecr. *n° T 1.956 M, Régie-Presse,* 85 bis, *rue Réaumur,* PARIS-2e.

---

34 ans, Sciences Po, études juridiques, format. Ecole Estienne, 9 ans expérience à un très haut niveau ds un important groupe de presse spécialisée, connaissant bien les problèmes propres à l'édition de revues (conception du produit, animation du personnel, diffusion, promotion, réglementation, relations avec les imprimeurs, etc.)

recherche un poste de

DIRECTEUR DE REVUE (S) France ou étranger. D. FRADET, 66, av. P.-Grenier, 92100 Boulogne. Tél. 620-05-82.

H. 31 a. - HAUT NIVEAU collaborerait ENTREPRISE CULTURELLE haute qualité. Ecr. n° 8.239 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONSEIL EN FORMATION Femme, gde expér. élaboration programmes, animation cours, stages expression écrite, orale, perfectionn. mémoire, analyses, synthèses. Libre temps partiel. Ecr. n° T 1.953 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE BATIMENT 4 ans expérience recherche **POSTE B.E.T.** Rénovation et réhabilitation, contrôle et coordination petit chantier (boutiq., appt, pavill.) ou POSTE SIMILAIRE Ecr. *ou* tél. ALIAS F., 88-89, av. de Versailles, 94320 THIAIS. Téléph. 853-48-05.

SECRETAIRE DIRECTION Sténodact., 40 a., sens responsabilités, rech. collabor. commerciale ou adm. rédac. agg. synthèses. Ecr. profil poste et salaire à : RICHARD, 122, rue du Théâtre, PARIS (15e).

---

30 ans - Célibataire MANIPULATRICE expérim., référ., ch. poste+gardes déb. 78. Mme Pernin, 94, bd Champigny, 94 - LA VARENNE-ST-HILAIRE.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

représent. demande

F., excellentes *références,* ch. REPRESENTATION, de préfér. bonneterie, *visite détaillant.* Libre suite Ecr. n° 6.627 « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente

5 à 7 C.V.

A vendre SIMCA 1307 GLS, janvier 1977, vert métallisé, 22.000 kilomètres, parfait état, prix *Argus + options (crédit poss.).* Téléph. 421-39-12.

8 à 11 C.V.

Vends GS break Club, année 1973, prix à débattre. Téléph. 471-20-68.

A vdre VOLKSWAGEN 412 LE, 1973, très bon état, prix *Argus.* Téléph. 901-37-16.

locat.-autos

79 F PAR JOUR kilométrage illimité avec abonnement mensuel. 215 F 5 jours maximum par mois.

EXPRESS - ASSISTANCE 504-01-50

SPORTS

FOOTBALL

Le Paris-Saint-Germain soupçonné de fraude

La Fédération française de football (F.F.F.) et le Groupement de football professionnel (G.F.P.) ont désigné une commission d'enquête, présidée par M. Dehout, pour étudier les comptes du Paris-Saint-Germain, soupçonné d'avoir constitué une « caisse parallèle », grâce à une vente incontrôlée de billets, essentiellement destinée à régler les transferts ou les salaires occultes de certains joueurs.

Dans un passé récent, ce procédé était très répandu dans le football français. Il aura fallu quelques scandales retentissants, notamment à Marseille, et la nomination de M. Fernand Sastre, inspecteur des finances, à la présidence de la F.F.F., pour que cette dernière, avec l'appui du G.F.P., entreprenne des efforts d'assainissement.

Selon M. Sadoul, président du G.F.P., trois clubs seraient actuellement visés par des affaires de faux billets. Les plus fortes présomptions pèsent toutefois sur le Paris-Saint-Germain.

Malgré le mutisme, qui est de règle dans cette affaire, on sait que le club parisien aurait fait imprimer soixante huit mille cents billets pour les trois premiers matches de la saison contre Reims, Bordeaux et Valenciennes. Or le Parc des Princes est limité à cinquante mille places. Le P.D.G. de la société d'impression a reconnu qu'il avait dû envoyer *cinquante-deux mille* billets au G.F.P. pour l'estampillage de contrôle, et remettre les neuf mille autres à un dirigeant du club. Si ces derniers billets ont été mis en vente aux guichets ou dans les bureaux de location, ils échappent ainsi à toutes les taxes normalement perçues :

— Taxe sur les spectacles ;
— Prélèvement du G.F.P. ;
— Prélèvement pour le club visiteur.

Au début de saison on a pu *remarquer que* Paris-Saint-Germain s'était séparé des guichetiers engagés par la F.F.F. pour les matches au Parc de Princes, et avait recruté sa propre équipe.

D'autre part, divers mouvements dans l'état-major du club n'avaient pas été expliqués : la démission de M. Lacourtablaise, directeur administratif, quelques mois après celle de son prédécesseur, M. Jean-Claude Jost. Puis le « remerciement », voici six semaines, de M. Alain Rosen, secrétaire général, qui tentait de remettre de l'ordre dans la gestion comptable et administrative. Coïncidence ? M. Rosen a reçu sa lettre recommandée de licenciement le 19 décembre.

La commission d'enquête doit rendre ses conclusions à la fin de la première semaine de janvier.

JUDO

Des sélections couleur du temps

Les règles de la compétition internationale sont désormais sévères : un pays ne peut engager qu'un seul combattant dans chacune des catégories de poids. Obtenir des succès, conserver un rang élevé au plan mondial, cela implique donc une sélection sévère et permanente afin de trouver au bon moment les meilleurs.

Assurément, les dirigeants de la Fédération française de judo l'ont compris, qui demande à chaque champion de remettre en cause sans cesse ses lauriers pour mériter de représenter notre pays. Toutefois, le crible que représentent les compétitions traditionnelles par catégories de poids, par équipes de club, de département ou de région, a pu paraître insuffisant. Pour cette raison une « sélection d'automne », sorte de pré-championnat par catégories de poids, a été organisée samedi 17 et dimanche 18 décembre dans le vieux stade Pierre-de-Coubertin.

Sans grande publicité, parce qu'on *voulait rester entre soi*, quelque cinq cents judokas seniors, juniors et espoirs ont bataillé sur quatre tapis installés dans le court central. Deux journées de revue de détail au bout desquelles les sélectionneurs pouvaient être satisfaits : des débutants aux plus aguerris, on « en voulait ». Mais la bonne santé de cette sélection ne doit pas en faire exagérer la portée.

En premier lieu, parce que les « Japonais » — les garçons qui constituent le squelette de l'équipe nationale et qui viennent de faire un stage dans les « dojos » nippons — *n'y ont pas pris part. Ensuite*, parce que la nature de certaines catégories rend les résultats trop instantanés, que ce soit en raison de l'âge ou du poids des compétiteurs. Qui jurerait, en effet, que, chez les juniors, Rey l'emporterait à nouveau sur Klawue dans une semaine seulement ? Enfin, parce que les compétitions ont surtout été l'occasion de confirmer qu'en l'absence des meilleurs, les trois catégorie de poids supérieur sont « *faiblardes* ».

Bref, on a retrouvé sans surprise sur le podium des garçons comme Rambier (senior) en moins de 60 kilos, Guy Delvingt (junior) en moins de 65 kilos, Gérard Gauthier (senior) en moins de 71 kilos, Draghi (junior) en moins de 78 kilos, Brousse et Gaillat (seniors) en moins de 86 kilos, les Vachon René (senior) et Ctristian (junior) en moins de 95 kilos et Cabanne (senior) en plus de 95 kilos.

En revanche, on est resté étonné par la longévité de Jean-Jacques Mounier, ancien triple champion d'Europe des dégers, qui, décidément, n'arrive pas à raccrocher son kimono, et encore plus par celle de Decléve, cet imposant policier qui s'est abonné aux places d'honneur depuis quinze ans au moins. Enfin, après un long passage en creux, le retour au premier plan de Jean-Luc Stemmer, amaigri — il « *tirait la bourre* » à Jean-Paul Coche il y a quatre ans, — méritait d'être salué.

L'aspect technique positif mis à part, ces sélections d'automne ont mérité la médaille d'or de l'anti-spectacle. Même un mordu du judo avait du mal à endurer cela : pendant près de vingt heures des combats sur quatre tatamis, c'était terriblement indigeste, horriblement ennuyeux. A dégoûter de ce sport le public le mieux disposé. Il faudrait que les responsables de la Fédération se penchent sur la question. Car les pratiquants se récoltent aussi dans les gradins.

ALAIN GIRAUDO.

NATATION. — *Véronique Fernandez a amélioré, mardi 20 décembre, à Paris, le record de France du 1 500 mètres en 17 min. 41 sec. 79. L'ancien record était détenu par Sophie Falandry en 17 min. 49 sec. 27.*

TENNIS. — *Les Français Yannick Noah et Pascal Portes ont passé le deuxième tour de l'Orange Bowl, qui réunit les meilleurs juniors mondiaux de tennis, à Miami Beach (Floride). Ils ont éliminé respectivement le Péruvien Luciano Cuneo (6-1, 6-0), et l'Américain Ian Duvenhage (6-3, 6-2).*

PRESSE

CORRESPONDANCE

Les journalistes et la modernisation de la composition

M. Louis Guéry, directeur du Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse, nous adresse la lettre suivante :

Ma position concernant la possibilité pour un journaliste d'enregistrer lui-même ses articles et de les introduire, au moyen d'un clavier à écran cathodique dans le système informatique, est beaucoup moins catégorique qu'il n'y paraît à la lecture de l'extrait d'un article (1) qui a l'*inconvénient de dater*, alors qu'il s'agit d'un domaine où les matériels et la manière de les utiliser évoluent très vite.

Si je reste persuadé que la confusion des tâches n'est pas souhaitable (c'est d'ailleurs vrai pour tous les métiers), il ne s'ensuit pas que ces techniques d'enregistrement conduisent obligatoirement à cette situation.

Il faudrait distinguer tout d'abord entre deux types ou fonctions de journalistes : les *rédacteurs, reporters, etc., qui écrivent* les articles, et les secrétaires de rédaction qui « écrivent la page », font la liaison avec l'atelier de fabrication et ont toujours eu, de ce fait, un rôle et des connaissances plus techniques. Pour ces derniers il est sans doute trop tôt pour cerner leur place et leur rôle dans la nouvelle chaîne de fabrication. Je ne parlerai donc que des premiers.

Actuellement, compte tenu de ce que l'on connaît des matériels et des *expériences étrangères*, j'aurai tendance à distinguer trois cas :

— il s'agit de textes de présentation très complexe : tableaux, publicité, etc. Il me paraît alors que nous sortons du rôle du journaliste et qu'en raison de la qualification technique exigée, un ancien typographe reconverti sera mieux à sa place devant l'écran.

— il s'agit de textes rédactionnels de présentation relativement simple, mais la méthode choisie exige qu'en même temps que l'on enregistre le texte de l'article on fournisse toutes les indications techniques : longueur et disposition des lignes, choix et changements de caractères, répartition des blancs, etc.

Cette solution reste rare, mais elle est toutefois pratiquée dans quelques journaux étrangers. Et c'est ici que je m'interroge : est-ce bien le rôle du journaliste d'accomplir tout ce travail qui ressortissait auparavant à des tâches du typographe ? Ne risque-t-il pas d'accomplir mal — en tout cas moins bien — et son travail de *journaliste et ce nouveau travail* de technicien ?

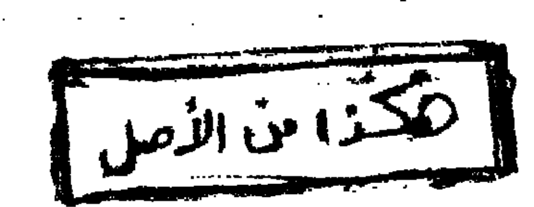
— mais, dans la plupart des *expériences étrangères* — j'ai pu par exemple le constater moi-même il y a quelques mois au *Nothingham Evening Post*, — on ne demande au rédacteur que pratiquement, le seul enregistrement de son texte. Celui-ci est ensuite rappelé par un technicien sur un autre écran pour être corrigé et recevoir tous les codes qui permettront sa mise en forme graphique.

Il est évident alors que l'objection formulée n'existe plus et que le rédacteur peut aussi bien travailler sur ces claviers à écran que sur une simple machine à écrire. Mieux même, puisque les corrections, effacements, ajouts, etc., lui seront beaucoup plus faciles sur un écran qu'au moyen d'une frappe sur papier. Les confrères britanniques que j'ai eu l'occasion de rencontrer ne m'ont pas caché qu'ils voyaient dans ces nouvelles techniques, par les facilités qu'elles apportent, un réel progrès. Et je pense qu'ils ont raison.

En somme le terminal à écran c'est, comme la langue d'Esope, la meilleure ou la pire des choses. Tout tient à la manière de l'utiliser.

(1) *Le Monde* du 14 décembre, page 24.

● *Le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne*, dont le président est M. Georges Montaron, « *se félicite*, dans un communiqué, *du vote final de la loi autorisant l'assimilation des hebdomadaires politiques au statut fiscal des quotidiens* » (*le Monde* du 17 décembre).



Le Monde

économie-régions

LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE EUROPÉENNE

Rhône-Poulenc : quatre ans pour gagner la bataille de la reconversion

Malgré la crise, Rhône-Poulenc restera dans le textile, a affirmé M. Jean Gandois, directeur général du groupe, mardi 20 décembre, en présentant à la presse le plan de restructuration de filiale Rhône-Poulenc Textiles (R.P.T.) (« le Monde » du 21 décembre). Mais pour y parvenir, une opération chirurgicale sera nécessaire. Dans les trois ou quatre années à venir, six mille emplois seront supprimés et cinq usines seront fermées ou reconverties. Deux de ces usines — Lyon-Vaise et Vaux-en-Velin sont situées dans la région Rhône-Alpes déjà touchée par les mille deux cents suppressions d'emploi annoncées récemment par le groupe Berliet-SAVIEM.

Afin d'éviter tout licenciement, les responsables du groupe useront de tous les moyens à leur disposition pour réduire les effectifs (reconversion, reclassement, pré-retraite). Au surcroît, aucun nouvel arrêt de fabrication n'interviendra avant deux ans en plus de ceux déjà annoncés en juin dernier. Ce délai sera mis à profit pour relancer les secteurs porteurs d'avenir. Deux syndicats ont d'ores et déjà réagi négativement. Pour la C.F.D.T., « Rhône-Poulenc s'apprête à naufrager délibérément le secteur artificiel et synthétique ». La centrale exige que « des mesures immédiates soient prises pour maintenir l'emploi » et elle réclame « la création d'un office national du textile permettant d'arrêter l'hémorragie ». Pour la C.G.T., « rien ne saurait en tout cas justifier les nouvelles mesures monstrueuses annoncées par Rhône-Poulenc ».

Pour sortir Rhône-Poulenc Textile de l'ornière où elle risquait de s'enfoncer, le ménage devait être fait et le bon grain séparé de l'ivraie. Agir et ne plus subir : tel est le maître mot de ce plan qui tourne autour de trois idées simples : renforcer et moderniser les créneaux où le groupe est fort, « *surtout*, s'est empressé *d'ajouter M. Gandois, où l'industrie aval de la transformation en Europe est forte* » ; ralentir certaines fabrications *en décroissance*, tout en procédant aux ajustements de production indispensables au retour d'une certaine rentabilité ; enfin, abandonner progressivement certaines fabrications dont les débouchés se rétrécissent. La stratégie adoptée pour parvenir à ce résultat va conduire le groupe Rhône-Poulenc à répartir ses usines textiles en trois grands ensembles.

Le premier ensemble constituera l'axe autour duquel se construira l'avenir de Rhône-Poulenc Textiles. Il sera, selon l'expression *employée par M. Gandois, « le fer de lance de l'industrie textile française »* et devrait, par conséquent, devenir très compétitif. Ses fabrications seront concentrées sur le nylon et le polyester (fils et fibres). Trois usines seront concernées : Arras (Nord), Gauchy (Aisne) et Valence (Drôme). Afin de doter ces trois usines de l'outil de production le plus moderne et le plus performant, 450 millions de francs seront dépensés au cours des deux prochaines années pour leur modernisation, la réalisation complète de ce programme de rénovation devant s'étaler sur trois ans. Cet ensemble sera complété par deux *ateliers spécialisés*, l'un, celui de *Bezons* (Val-d'Oise), dans la production de non-tissé (marque Bidim), l'autre, celui d'Albi (Tarn), dans celle des monofilaments. Il disposera d'une grande autonomie.

Le second ensemble regroupera les activités dont l'exploitation, sans investissements importants, sera économiquement viable plusieurs années encore dans une structure légère. Seront intégrées *à cet ensemble, toutes les usines* fabriquant des textiles artificiels (rayonne et fibranne), l'activité *rayonne devant* être progressivement regroupée sur Grenoble au fur et à mesure des arrêts d'ateliers (l'activité fibranne est pour sa part déjà virtuellement concentrée à Roanne), et celles produisant certains textiles synthétiques dont les perspectives sont moins favorables que pour le Nylon et le polyester : la chlorofibre à Tronville-en-Barrois (Meuse) et l'acrylique à Colmar (Haut-Rhin). *L'atelier de tricotage de Moy-de-l'Aisne* (Aisne) sera rattaché à cet ensemble.

Le troisième ensemble regroupera enfin les usines, dont la plupart des activités sont à remettre en cause, au cours des prochaines années, soit en raison de la nature des produits qu'elles *fabriquent, soit en raison de l'im*possibilité de justifier sur le plan commercial, économique et technique, la *modernisation* de leurs installations. Elles seront fermées ou reconverties. Mais il faudra pour cela plusieurs années. Les usines de Lyon-Vaise, Vaulx-en-Velin (Rhône), Besançon (Doubs), Givet (Ardennes) seront incluses dans cet ensemble auquel s'ajoutera encore l'unité de La Voulte (Ardèche), où la réalisation d'un investisement de 25 millions de francs permettra de poursuivre la production de rayonne industrielle pendant quatre ans encore.

Les *effectifs* travaillant sur ces cinq sites s'élèvent à six mille personnes. Cchz Rhône-Poulenc, l'on estime que la reconversion de ces sites ne pourra être conduite en fonction des seuls critères économiques et que le groupe devra assurer, *de façon* prioritaire, le reclassement des personnes et la création d'activités nouvelles dans *les villes concernées*, l'objectif primordial étant d'éviter tout licenciement sans qu'une offre préalable de reclassement n'ait été faite à chaque personne. « *Mais*, a conclu M. Gandois, *Rhône-Poulenc ne pourra atteindre seul ces objectifs qu'il a exposés aux pouvoirs publics. Il leur a demandé que les conditions de cette reconversion soient définies avec eux dans les meilleurs délais. Il a reçu l'assurance qu'il en serait ainsi.* »

L'application de ce plan a donc de bonnes chances, semble-t-il, de s'effectuer au moindre coût social. Mais elle n'empêchera sans doute pas Rhône-Poulenc de rester déficitaire durant deux ans encore.

ANDRÉ DESSOT.

Responsabilités...

(Suite de la première page.)

Mais l'heure n'est plus aux procès. M. Jean Gandois a tranché dans le vif. Il lui a fallu une réelle énergie pour prendre cette décision et pour l'annoncer trois mois avant les élections législatives, en dépit des pressions visant à différer de quelques mois la présentation de ce choix drastique. Ce plan était indispensable. Aucun groupe, privé ou public, nationalisé ou nationalisable, ne peut se permettre de voir ses profits dévorés ou presque par une activité représentant 2,5 % seulement de son chiffre d'affaires. Ne pas arrêter l'hémorragie, c'était, à terme, compromettre l'ensemble. On peut même se demander si ces mesures ne viennent pas trop tard.

Dans un communiqué publié le 19 décembre après que les dirigeants de Rhône-Poulenc eurent présenté leur plan au premier ministre, l'hôtel Matignon a insisté sur les responsabilités « d'ordre national, social et régional » *qui incombent à un groupe qui,* « s'il entend procéder à la conversion ou à l'arrêt de certaines installations d'une de ses branches, doit développer sur le territoire national des activités industrielles compétitives et tournées vers l'avenir d'une importance équivalente ». *Le langage est nouveau.*

De deux choses l'une. Ou bien cette phrase exprime un vœu pieux et elle est inutile. Ou bien elle signifie que la le gouvernement va, d'une manière ou d'une autre, exercer un certain contrôle sur les investissements de Rhône-Poulenc.

Cela dit, il est bon que la puissance publique ait rappelé les responsabilités qui sont celles d'un grand groupe. Mais comment ne pas lui rappeler les siennes ? La France, comme l'ensemble du monde occidental, va entrer dans sa cinquième année de crise. Qu'a-t-on fait depuis novembre 1973 ? Une politique essentiellement défensive visant à colmater les brèches. Le « redéploiement » tant vanté, qui devait permettre à l'industrie nationale de faire face au défi, est pratiquement resté lettre morte. Certes, la mise en œuvre d'une politique industrielle n'est pas du seul ressort de l'Etat. Mais il lui appartient de faire des choix clairs et de s'y tenir. Cela n'a pas été le cas. De freinage en relance, d'accompagnement en assainissement, on a hésité, balbutié, un œil sur la courbe des prix, l'autre sur celle du chômage. Beaucoup trop de temps a été perdu. Aujourd'hui, c'est l'espérance qui manque le plus. La crédibilité est chose fragile...

PHILIPPE LABARDE.

L'accord de Bruxelles ramènera les importations à bas prix des Neuf à leur niveau de 1976

Les neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne *ont approuvé, mardi* 20 décembre, les résultats des négociations menées par la Commission européenne avec trente et un pays fournisseurs de textiles à bas prix de revient *(le Monde* du 17 décembre). Le conseil des Neuf a également approuvé le protocole de renouvellement de l'accord multifibre qui avait *été mis au point le 4 décembre, à Ge*nève, dans le cadre du GATT. (*Le Monde* du 16 décembre.)

Les accords ou arrangements bilatéraux conclus par la Commission européenne avec les principaux pays exportateurs de produits textiles à « bas prix » fixent pour les cinq prochaines années, produit par produit, les quantités que ces pays pourront livrer à la C.E.E. Dans un premier temps, les importations seront globalement *stabilisées à un niveau légère*ment supérieur à celui de 1976, les taux de progression ultérieurs variant, selon les produits, de 0,5 % par an, pour un produit « *à haute sensibilité* » comme le tissus de coton, à 6 % par an, pour des produits considérés comme « moins sensibles ». Pour « boucler » ces négociations, la Commission a demandé au conseil *de réajuster en hausse* les quotas initialement prévus pour deux produits (filés et tissus de *coton*). Ces dépassements étaient nécessaires pour conclure avec quatre pays (Inde, Brésil, Pakistan et Egypte).

Au total, ces accords couvrent plus de 90 % des produits textiles *inclus dans* l'accord multifibre. Les deux seuls pays avec lesquels il n'a pas été possible de s'entendre sont l'Espagne et le Portugal, car ne faisant pas partie des pays A.M.F., mais bénéficiant d'un statut spécial. Pour ces deux cas, la commission a donné l'assurance aux Neuf qu'en cas de dépassement des quotas déterminés unilatéralement par la C.E.E. elle aurait recours à la cause de sauvegarde. L'ensemble de ce *dispositif était la condition né*cessaire pour que la C.E.E. ratifie le protocole d'accord pour le re*nouvellement de* l'accord multifibre, convention internationale qui entrera en vigueur le 1er janvier 1978 et réagira au cours des quatre prochaines années le commerce mondial du textile.

L'État consacrera 150 millions de francs en cinq ans au développement de l'instrumentation médicale et scientifique

Après la réunion du comité interministériel de politique économique et sociale qui s'est tenue à l'hôtel Matignon, mardi 20 décembre, MM. René Monory et Antoine Rufenacht, respectivement ministre et secrétaire d'Etat de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, ont passé en revue au cours d'une conférence de presse les différents dossiers industriels (le Monde du 21 décembre) examinés lors de cette réunion. M. Monory a également indiqué qu'une filiale de B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières) recevra désormais les apports d'exploitation du bureau « afin d'assurer une gestion plus efficace ».

Il a ensuite commenté les décisions prises à Bruxelles pour protéger les industries sidérurgiques et textiles. Il ne s'agit pas d'un renforcement du protectionnisme, a-t-il dit en substance, mais de mesures de sauvegarde destinées à permettre le redéploiement de l'appareil industriel afin de tenir compte des nouvelles conditions de l'économie mondiale tout en tenant compte des problèmes sociaux et humains que cela pose. Pour M. Monory « il n'est pas question d'un second plan acier », *de nouveaux licenciements n'étant pas nécessaires, si le plan actuel est bien appliqué.*

Voici, par secteur, les principales mesures annoncées par les pouvoirs publics :

● INSTRUMENTATION MEDICALE ET SCIENTIFIQUE.

Les entreprises bénéficieront d'une assistance financière de l'ordre de 150 millions de francs au cours des cinq prochaines années par le biais de contrats de croissance, auxquels s'ajouteront 80 *millions* de francs affectés à la recherche — sous une forme non encore déterminée — par le *ministère de la santé*. Pour M. Monory, un tel effort devrait permettre de diminuer les importations de 500 ou 600 millions de francs d'ici à 1982.

● ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE.

Ce secteur, déjà très dynamique à l'exportation (3,5 milliards d'exportation sur un chiffre d'affaires global de 8,5 milliards), sera incité à diversifier les applications civiles susceptibles de nouveaux débouchés extérieurs. Les entreprises intéressées pourront passer, au cours des trois prochaines années, des contrats d'étude avec le ministère de l'industrie, qui consacrera à cette action 25 millions de francs en 1978.

● AMEUBLEMENT.

L'objectif est de retrouver en *1982 l'équilibre de la balance* commerciale, qui accuse actuellement un déficit de quelque 2 milliards de francs. Cela implique une progression de la production de 10 % par an, contre 7,5 % actuellement, et un accroissement des investissements des entreprises de 1 milliard de francs au cours des cinq prochaines années. Dans ce but, le Codifa (Comité de développement des *industries françaises* de l'ameublement) sera réorganisé et réorienté, tandis que l'Institut de *développement industriel* (IDI) devra susciter des interventions financières de groupes extérieurs à la branche. Une aide à la création et un renforcement des missions du Centre technique du bois compléteront ce dispositif, qui représentera une charge de 15 à 20 millions de francs par an pour l'Etat jusqu'en 1982.

● MACHINE OUTIL.

Les pouvoirs publics ont approuvé la constitution de la Sofima (Société financière de la machine-outil), dotée d'au moins 40 millions de francs (20 millions sous forme d'avances remboursables et 20 millions attribués par l'IDI).

● EQUIPEMENT AUTO.

Afin de consolider le secteur, de développer l'innovation et de renforcer la sous-traitance, les pouvoirs *publics souhaitent* qu'un ou deux pôles de restructuration soient créés, pour faire le pen*dant à Ferodo autour d'entre*prises de compétitivité comparable.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

A FRÉJUS, DANS LE VAR

Un conseil municipal en culottes courtes

De notre envoyé spécial

Fréjus. — « *On est sérieux quand on n'a pas vingt ans !* » Mercredi soir 20 décembre, les conseillères (neuf) et conseillers (quinze) municipaux de Fréjus, dans le Var, siégeant sous la présidence de M. le maire (M. François Léotard, P.R.), assisté de ses chefs de service, avaient tous de douze à quinze ans. Ils ont « *traité le sujet* » sans diversion, sans numéros de vedettes — comme il arrive parfois dans les conseils « *pour de vrai* ». A l'ordre du jour, les questions mêmes dont débat actuellement la municipalité : restauration de la vieille ville, rues piétonnes, circulation, *etc.*

Dossiers sur table, idées bien en tête, garçons et filles n'ont jamais vu là un jeu — comme l'assurait dans la rue un adulte indulgent, — ni qu'on voulait « *leur faire croire au Père Noël démocrate* » — comme le disait un autre adulte, beaucoup moins *indulgent*. Sous le buste de Marianne, ils questionnaient, ils argumentaient, ils votaient. Ils ont même mis le maire en minorité sur un projet pour lequel il attendait une enthousiaste unanimité : une maison de jeunes et de moins jeunes à créer sur l'emplacement d'une usine à la vente. « *C'est trop loin* », a dit un conseiller de treize ans. « *Il faut, au contraire, réanimer le centre* », a développé une conseillère. Et puis : « *C'est trop cher* », ont tranché plusieurs autres, après s'être renseignés sur le coût de l'*opération et* sur le budget de la ville. Dieu, qu'ils sont raisonnables, ces enfants, dont on assure qu'ils veulent tout et tout de suite !... « *Si on fait ça*, a insisté l'un d'eux, *il restera combien pour faire autre chose ?* »

Ils apprennent ils nous apprennent

En revanche, à propos des parcmètres, ils ont méprisé l'argent. Fi ! Le disque doit suffire pour dissuader les voitures ventouses. Et, sur l'environnement, *ils n'ont* pas lésiné non plus. Pas question, pour remplacer les arbres arrachés par la *ruée* des eaux de Malpasset (en 1959), de se satisfaire de vagues bacs à verdure. Il faut replanter de vrais arbres. « *Et des arbres du pays.* »

L'environnement, les espaces verts dans une vieille ville que ferme encore son enceinte médiévale, c'est leur affaire, et c'est sacré.

M. le maire voulait peut-être ne donner qu'un cours d'éducation civique — et mettre les électeurs de demain en présence de l'austère problème du budget. A leur façon, ils l'ont équilibré. Ils ont fait des choix. Qu'adviendra-t-il de ces votes résolus qui bousculent un peu le programme officiel ? Qu'on se rassure : ils ont valeur consultative. « *Mais ce sont d'utiles indications* », a dit le maire, si *satisfait de cette première expé*rience qu'il entend la renouveler une fois par trimestre. « *Ils ont des idées. Ils apprennent, et ils nous apprennent. Dans une ville qui compte six mille enfants scolarisés sur trente-deux mille habitants, peut-on préparer l'avenir sans leur en parler ? Et, la prochaine fois, nous tâcherons de faire élire les conseillers dans leur école.* »

Car, aujourd'hui, ils n'étaient que *sélectionnés* parmi les plus diserts des quarante volontaires recrutés dans les C.E.S. Allaient-ils parler autant sous les *flashs* de vingt photographes de presse et sous les projecteurs de la télé*vision ?* La *réponse est donnée :* ils ont parlé. Et sans s'écouter ! Et en écoutant les autres ! Etaient-ils déçus de cette séance publique — après quelques séances privées où ils furent initiés aux pouvoirs et devoirs d'une municipalité ? « *Evidemment, nous manquions un peu d'informations pour étudier les projets à fond* », regrettait un garçon tout à fait scrupuleux. Une blondinette se documentait en fin de séance : « *Je vote dans trois ans, mais à quel âge est-on éligible ?* » « *Et puis*, lançait le plus désinvolte, *pour une fois qu'on nous écoute, c'est le moment d'en profiter, cadeau de Noël ou pas.* »

JEAN RAMBAUD.

Ile-de-France

Les associations d'habitants lancent une « campagne contre les méfaits de l'automobile »

Les représentants de la plate-forme des comités parisiens d'habitants demanderont au maire de Paris, jeudi 22 décembre, au cours de la réunion de la commission extra-municipale de l'environnement, de prendre trois initiatives : le lancement d'une campagne sur « les méfaits de l'automobile », l'organisation, d'ici à deux mois, dans les vingt mairies de Paris, d'une exposition sur le plan de circulation de la capitale *et enfin l'adoption* de ce plan avant l'été par le Conseil de Paris.

« *Le plan de circulation qui est proposé ne rompt pas avec la politique, pourtant condamnée, d'une suprématie de l'automobile* », a déclaré M. Jacques Rémond, président de la plate-forme, lundi 19 décembre. « *Le stationnement doit être interdit sur la voie publique. Seules exceptions possibles : les véhicules des handicapés ou ceux qui servent aux livraisons et aux travaux* », affirment les associations, qui ajoutent : « *Nous sommes très réservés à propos des facilités octroyées récemment à certains automobilistes pour stationner dans les couloirs réservés aux autobus* (1). »

Pour lutter contre le stationnement abusif, les responsables de la plate-forme proposent de renforcer les sanctions (relèvement des tarifs des contraventions, paiement effectif de celles-ci, mise en *fourrière*), de développer les parkings à la périphérie de Paris et d'engager une politique de préservation et de construction des garages de quartier (solution également préconisée par la mairie de Paris).

Enfin, la plate-forme veut engager la « *reconquête* » des trottoirs. Pour cela elle propose que les emplacements de stationnement y soient moins nombreux et qu'ils soient réservés aux résidents.

Toutes ces mesures sont-elles réalistes ? S'il est vrai que la « reconquête » des trottoirs comme la construction de garages de quartier constituent à l'évidence une nécessité à Paris, en revanche, l'organisation d'une « *campagne massive* » contre l'automobile risque d'apparaître comme inefficace et finalement inopportune. — J. P.

(1) Ces facilités s'appliquent aux artisans, aux V.R.P. et aux médecins.

Après 64 jours de grève

LES ÉGOUTIERS PARISIENS REPRENNENT LE TRAVAIL

Les égoutiers parisiens, en grève depuis soixante-quatre jours, ont décidé, mardi 20 décembre, de suspendre leur mouvement. Ils prennent, cependant « *les dispositions nécessaires pour poursuivre l'action, sous des formes appropriées* » et, en attendant, ont demandé une réunion d'urgence avec M. Jean Tiberti, adjoint au maire de Paris, chargé du personnel.

Les *quelque sept cents* égoutiers de la capitale, qui s'étaient mis en grève le 20 novembre dernier, demandaient, entre autres, une amélioration de leurs salaires (2 400 francs par mois au début), la mise en place d'effectifs suffisants pour un bon fonctionnement des égouts, la création d'équipes de sécurité, un treizième *mois et l'attribution de deux* jours de repos consécutifs par semaine.

EMPLOI

TEPPAZ : l'espoir s'estompe

De notre correspondant régional

Lyon. — L'espoir de voir un redémarrage, même modeste, de l'en*treprise Teppaz à Craponne* (Rhône) s'est estompé. La société Parisienne 3 A, animée par des indus*triels lyonnais*, n'a pu *assurer l'enjeu* financier nécessaire. Injectec, une société d'engineering qui basait la relance de l'entreprise sur *la* vente rapide des stocks et avait, malgré les risques de la formule, l'accord des salariés, a aussi abandonné la partie, à la suite de la diminution de l'aide publique promise.

A l'heure actuelle, après deux ans et demi de tractations diverses, quarante-huit salariés occupent encore l'usine. Leur moral n'est pas, bien sûr, très brillant, d'autant plus que depuis trois semaines l'accord avec les ASSEDIC, qui avait permis de prolonger l'indemnisation du chômage à 90 % du salaire, ne joue plus, « *et rien ne garantit que l'on aura droit au chômage complémentaire à 35 %* », ajoutent des représentants syndicaux C.F.D.T., qui ont *tenu une conférence* de presse, le 20 décembre, à l'usine de Craponne.

L'occupation de l'usine « *va être rehaussée, un appel à la solidarité lancé et une négociation avec le syndic tentée afin d'obtenir l'autorisation de vendre les électrophones en stock* ». Plusieurs raisons à cette tentative : arriver à payer les chômeurs, acheter le matériel manquant pour un redémarrage éventuel de la production et, dans le cas d'une relance, assurer, par une « réserve financière », la contribution des travailleurs à celle-ci.

L'idée d'une coopérative ouvrière est dans l'air. — B. E.

ÉCONOMIE

LE TEMPS DE VIVRE

(Suite de la première page.)

A cet égard, les Arabes du pétrole ont plus fait que M. Cohn-Bendit. Après la grande fête de mai 1968, chacun n'est-il pas retourné comme auparavant à ses ouvrages et à ses plaisirs ? A l'inverse, *ceux qui avaient prédit* que les difficultés économiques ramèneraient très vite à des rêves pour temps de luxe les préoccupations écologiques se sont lourdement trompés. Le marasme des affaires a fait fleurir les cogitations sur la qualité de la vie. Mieux, il mobilise aujourd'hui de plus en plus *de responsables.*

Ainsi, à la demande du président de la République, le gouvernement voudrait lancer bientôt une charte de la qualité de la vie, dont la particularité serait de fixer des orientations précises pour cinq ans et des mesures concrètes. Lorsque M. Giscard d'Estaing présenta le projet au haut comité de l'environnement, le 13 octobre, il décrivit trois volets principaux : l'un concernait l'*espace* : aménagement du territoire plus qualitatif, arrêt de l'exode rural, transfert de moyens et de responsabilités aux collectivités locales ; le deuxième intéressait notamment *le temps*, dont l'émiettement dans les villes provoque les isolements que l'on sait, et dont le resserrement pour les vacances affaiblit la qualité des loisirs du plus grand nombre ; le troisième se référait aux exigences de rencontres et de *solidarité* entre jeunes et vieux, femmes et hommes de notre pays, sur les lieux mêmes de leur existence.

On saura bientôt comment ces grandes aspirations pourront se traduire dans les faits, mais le gouvernement n'a pas prétendu cette fois sortir un texte — encore un ! — tout armé des cogitations de ses membres. Les associations intéressées ont été invitées à participer à la préparation de ces mesures.

Autre signe réconfortant : lors de ses dernières assises nationales, en octobre, le C.N.P.F. a tenu à mettre l'accent sur la décentralisation, la nécessité d'une transformation profonde des entreprises où les tâches de conception et d'exécution seraient moins nettement séparées, où la course à la concentration serait freinée, où la « mesure » reprendrait ses droits sans pour autant réduire l'efficacité, tout au contraire.

« *Si mille entreprises françaises décidaient de créer une petite unité de production en milieu rural, le visage de la France s'en trouverait changé* », disait, à cette occasion, Georges Chavanes, président du directoire de Leroy-Somer, dans son rapport sur « L'entreprise et la cité ».

Au cours de près de cent forums organisés lors de ces assises du C.N.P.F., et animés par quelque deux cent quatre-vingts dirigeants d'entreprises, les thèmes spontanément retenus donnent bien une idée de ce bouillonnement des esprits *sur une nouvelle façon de* concevoir la vie sur les lieux de travail et, plus généralement, en société. On trouvait, en effet, revenant avec insistance, les sujets suivants : la communication, la formation, l'aménagement du temps, les conditions de travail, l'évolution de la gestion sociale, l'encadrement.

Mieux, des réalisations concrètes étaient expliquées au public le plus large, les responsables industriels, et notamment ceux qui sont en recherche au sein de l'Institut de l'entreprise (2), comme ceux du gouvernement estimant qu'il convenait maintenant de dépasser les promesses.

L'innovation sociale

Même sentiment à l'occasion des premières Rencontres européennes du cadre de vie organisées à l'UNESCO du 5 au 7 décembre *par le ministère de la* culture et de l'environnement. C'est surtout à une confrontation d'*expériences* concernant aussi bien l'urbanisme, l'aménagement du temps ou l'animation sociale que ces journées ont été consacrées. Là aussi, ce brassage des choses vues, vécues, pour aider l'homme à mieux s'insérer dans la cité ou à lutter contre les aliénations dues au travail reflète un besoin intense d'enrichissement de la vie par d'autres moyens que l'accumulation d'objets. Clôturant ce colloque, M. Giscard d'Estaing a confirmé ces orientations en dressant un « plan d'action pour une politique européenne de cadre de vie » où le plus original est sûrement d'avoir intégré l'amélioration des conditions de travail dans le dispositif envisagé. N'y avait-il pas trop tendance, en effet, à couper en deux l'homme suivant qu'il poursuivait une activité rémunérée ou de loisir ? Comme si la manière de vivre en usine ne réagissait pas sur la façon d'utiliser son temps libre ?

Les proportions prises, toujours sur le champ de l'action sociale, par le thème de l'« innovation » et les réalisations comparatives qui tournent autour de la revue *Autrement* (3) sont impressionnantes. On retrouve là une conception plus globale de l'existence et de son « environnement » : le regard se tourne plus aisément vers la misère d'autrui, les problèmes nés de la complexité de la société, de la bureaucratie foisonnante, à l'heure où la croissance s'essouffle.

La prolifération des associations n'est pas le moindre indice d'un changement dans le bon sens. Pourquoi ce réveil, ou plutôt cet éveil ? L'affaiblissement de la vie parlementaire *contrastant avec* le renforcement du pouvoir de l'Etat centralisateur explique pour une bonne part cette volonté de tisser des solidarités plus actives. Et pourtant, comme le reconnaissait l'un des auteurs de « *La démocratie à portée de la main* » (4), « *l'association n'est pas naturelle aux Français... Quand il s'agit d'opérer des changements, le Prince a toujours la priorité sur le Peuple : on fait très vite appel à lui comme si rien, jamais, n'était possible sans lui. Le mouvement associatif... est obsédé par la puissance publique et par son appareil, qu'il s'agisse pour ses animateurs — dont c'est le trait commun principal — d'imiter, de conquérir, d'intégrer, de démembrer ou de combattre l'administration, à l'égard de laquelle les associations ont encore la plupart des complexes que les psychanalystes ont identifiés dans la relation au père et à la mère.* »

Mais une fois résolu ce problème d'émancipation, l'association devrait avoir en France, comme elle a aujourd'hui aux Etats-Unis, une place de premier choix dans le pays. Déjà le public reconnaît ses vertus essentielles : école de démocratie, contre-pouvoir, facteur d'innovation.

Le « terreau » de l'opinion

Il est vraisemblable que ces groupements, qui se rangent sous la bannière de la loi de 1901, ont trouvé aussi dans la froideur du siècle, face à la violence qui est devenue « *la rhétorique de notre temps* » (Ortega y Gasset), à la crise économique enfin, une raison d'être nouvelle. L'important est que, de plus en plus, ces associations se donnent des missions d'intérêt général.

Ainsi, celles qui se préoccupent de la défense de l'environnement étaient au nombre de 10 000 environ au début de l'année, groupant plus de 300 000 adhérents. *Chaque mois, il s'en crée une* centaine. Les menaces qui pèsent sur la qualité de la vie, du fait de l'urbanisation, de l'industrialisation, du développement des travaux d'infrastructure, de la désertification des zones rurales, des afflux touristiques dans les zones sensibles du littoral et de la montagne, sans parler des implantations de centrales nucléaires, expliquent cette floraison. Mais celle-ci ne serait pas telle si le « terreau » de l'opinion publique ne la favorisait pas.

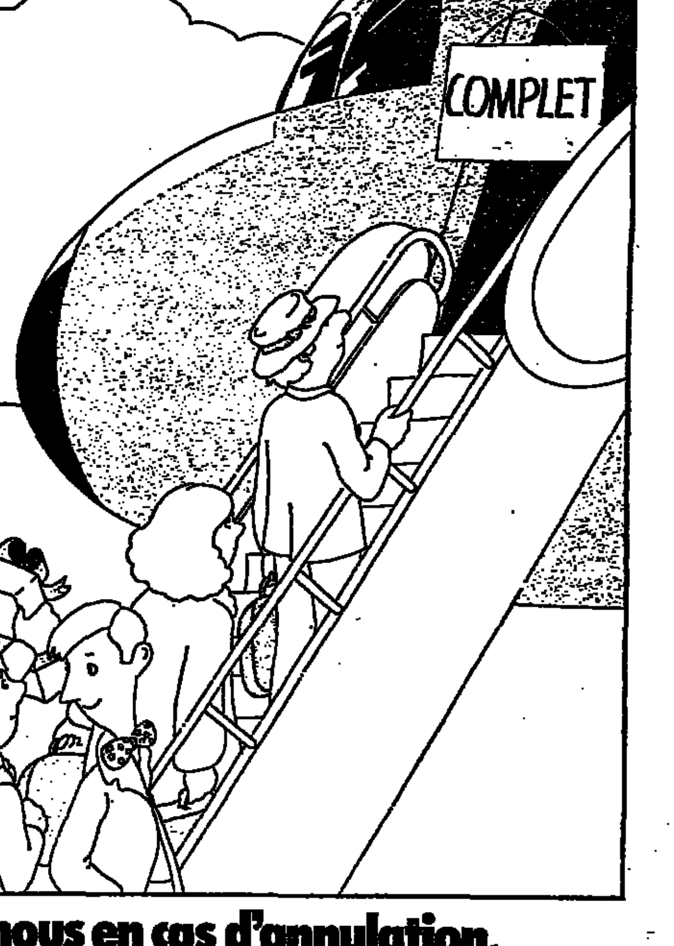
Avoir le temps de vivre dans un cadre qui ne soit pas déshumanisé, *voilà ce que* réclame aujourd'hui avec force le citoyen des sociétés industrielles. Une façon de faire contre mauvaise fortune (économique) bon cœur, de dire que les raisins de l'expansion sont trop verts ? Il serait bien étonnant que ces aspirations fondent comme neige si le soleil de la croissance *forte recommençait* à briller. Qu'elles se soient épanouies en période de basses eaux conjoncturelles ne veut pas dire qu'elles sont fragiles. Bien au contraire.

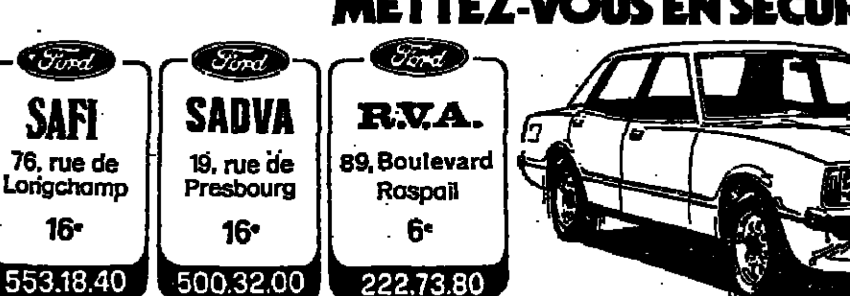
PIERRE DROUIN.

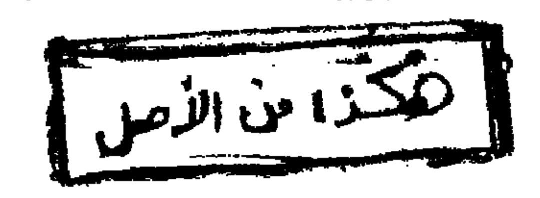
(2) 6, rue Clément-Marot, 75008 Paris.

(3) 73, rue de Turbigo. Sur son initiative vient d'être créé le Centre d'information *sur* les innovations sociales, 9, rue Vauvilliers, 75001 Paris. Citons également le colloque européen de l'Association internationale Futuribles tenu à Arc-et-Senans du 14 au 18 septembre dernier. Secrétariat de l'association : 10, rue Cernuschi, 75017 Paris, et le *colloque organisé* à *Turin* les *9 et* 10 décembre derniers par l'Union internationale chrétienne des dirigeants d'entreprises (UNIAPAC) sur « l'autoréforme de l'entreprise ».

(4) *Echanges et Projets*, éditions Albin Michel.







هكذا من الأصل

TRANSPORTS

Pour renforcer la surveillance au large des côtes françaises

es douanes et la marine marchande mettront en commun leurs moyens et leurs informations

MM. Jean Chapon, secrétaire général de la marine marchande, et Guy Vidal, directeur général des douanes et droits indirects, viennent de signer un protocole d'accord sur la coordination des actions de surveillance en mer et la coopération entre ces deux administrations. Ce protocole est valable trois ans à compter du 1er janvier 1978.

Il s'agit, par des échanges nformation plus systématiques une utilisation plus rationnelle s moyens navals et aériens, de nner une efficacité accrue à deux services publics dans domaines :

● *La police des pêches* : les ents des douanes informeront ns les meilleurs délais les affai maritimes sur la présence de alutiers français ou étrangers ns les zones interdites ;

● *Assistance maritime* : des otocoles régionaux sur la sauvgarde de la vie en mer pourt être élaborés, précisant les nditions d'intervention des vettes et des avions des douanes ;

● *La centralisation des informations sur la pollution par les drocarbures* : en liaison avec centres opérationnels de sauvtage (CROSS), les services des uanes peuvent participer aux érations d'identification des vires pollueurs ;

● *Les épaves* : les douanes participent aux actions entreprises pour que les épaves ne soient pas dangereuses pour la navigation. Les deux administrations veillent à la protection des épaves présentant un intérêt archéologique ou historique ;

● *Police économique et financière* : les affaires maritimes s'engagent à apporter leur concours aux douanes et à leur communiquer les informations dont elles disposent ;

● *Prévention des accidents* : les douanes accordent leur concours aux affaires maritimes en leur fournissant des renseignements sur l'absence manifeste de matériel de sécurité à bord de certains navires ou sur les infractions constatées aux règles de circulation des navires.

L'objectif recherché est « *d'éviter, sous réserve des missions prioritaires qui leur incombe, que deux vedettes ou garde-côtes relevant d'administrations différentes patrouillent en même temps dans le même secteur* ». « *L'échange d'information se faisant avec la discrétion nécessaire* », précise le protocole.

Outre la coopération prévue pour les visites médicales et la formation professionnelle, les douanes et la marine marchande s'engagent à rechercher une « standardisation » de leurs équipements chaque fois que cela est raisonnable (les douanes ont trente et une vedettes garde-côtes, sept aéronefs, dix-huit vedettes rapides, et les affaires maritimes disposent de neuf vedettes régionales, quatre vedettes côtières et douze vedettes de surveillance rapprochée).

Pourquoi, maintenant, ce « zèle » coopératif entre administrations ? On constate que la convention est signée au moment où le gouvernement prépare un projet de décret qui confiera aux préfets maritimes (dépendant, directement du ministère de la défense) des pouvoirs accrus. Les douanes et la marine marchande, en manifestant ainsi leur bonne volonté, cherchent-elles à prendre des gages ?

Revenant précisément sur l'article relatif au rôle des préfets maritimes (*le Monde* du 14 décembre), M. Guy Vidal nous indique : « *Il n'y a pas et il n'y a jamais eu de réserves parmi le personnel des douanes contre le projet d'organisation de la zone économique maritime, pour l'excellente raison que les agents des douanes sont, déjà et de longue date, habilités juridiquement et accoutumés opérationnellement à exercer leur mission propre, la plupart des missions intéressant la zone économique, notamment en matière de pêches, de pollution et de sauvetage. Au surplus, la coopération étroite avec la marine nationale s'inscrit déjà dans les faits, en vertu d'une longue tradition et l'efficacité de cette coopération n'est plus à démontrer. (...)*

» *Les agents des douanes sont soumis aux mêmes sujétions du service permanent que le personnel de la marine nationale, ainsi d'ailleurs que celui de plusieurs des administrations civiles de l'Etat. Ils sont ainsi amenés à intervenir vingt-quatre heures sur vingt-quatre, comme en témoignent les opérations inopinées que la douane mène fréquemment et qui ont conduit, ces dernières années, à des saisies spectaculaires de navires contrebandiers.* »

Quand on sait jusqu'où conduisent les excès du cloisonnement administratif en France, il est agréable d'entendre de hauts fonctionnaires parler d'accord, de coordination, d'échanges, de concours mutuel. Les plus optimistes verront dans ces propos une ouverture vers le futur ministère de la mer — ou la délégation de la mer — que beaucoup voudraient voir créés. Les autres, plus réalistes, y verront le signe d'une volonté de mieux gérer les services publics maritimes ainsi que l'exceptionnel patrimoine qu'est l'océan, en métropole et outre-mer.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

A partir du 1er juillet

LA R.A.T.P. PROPOSE D'AUGMENTER DE 10 % : PRIX DU BILLET DE MÉTRO

Le prix du ticket de métro va gmenter de 10 centimes au juillet 1978, passant de 1,10 F 1,20 F. Le prix du carnet passra de 11 à 12 F. Quant aux rifs de la carte orange, ils augenteront de 10 %. Ces mesures, oposées par la R.A.T.P. à l'occan de son budget, devront être prouvées par le gouvernement le Syndicat des transports risiens

Le 1er juillet 1977, la R.A.T.P. ait relevé ses tarifs de 10 % ur les tickets de métro et de % pour la carte orange. Acellement les usagers, calcule la A.T.P., ne paient que 36 % du ût réel de leur voyage. Ce sont pouvoirs publics (pour 70 %) les collectivités locales de la gion parisienne (pour 30 %) i financent le déficit de la A.T.P.

ENVIRONNEMENT

● *La constitution du conseil d'information électro-nucléaire.* — Le haut comité de l'environnement a désigné ses représentants au conseil d'information électronucléaire créé en novembre dernier. Il s'agit de MM. François Lapoix, président de l'Association jeunes et nature, membre du haut comité de l'environnement ; François Ramade, président de la Fédération des sociétés de protection de la nature, membre du haut comité de l'environnement ; Philippe Saint-Marc, animateur du comité de la charte de la nature, membre du haut comité de l'environnement ; Roland Chevriot, président de l'Association nature et progrès ; Pierre Samuel, secrétaire général des Amis de la Terre ; du docteur Laredo, vice-président du comité scientifique de l'Union régionale du Sud-Est pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement.

● *Les maires du Morbihan et l'environnement.* — Plus de la moitié des maires du Morbihan — soit cent trente sur deux cent quarante-cinq — viennent de répondre à un long questionnaire sur l'environnement qui leur a été soumis par une association, l'Union pour la mise en valeur du Morbihan (UMIVEM).

CONJONCTURE

« Il faudra encore deux ans d'efforts pour rétablir l'économie française »

déclare M. Raymond Barre

« *Il nous faudra encore au moins deux ans pour pouvoir, au prix d'un effort soutenu, rétablir sur des bases solides notre économie* », a déclaré mardi 20 décembre M. Raymond Barre, qui était l'hôte à déjeuner de l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers). « *De surcroît, 1978 apparaît comme une année cruciale : ou bien nous respecterons les disciplines collectives nécessaires et nous progresserons vers le but, ou bien nous nous abandonnerons à la facilité et aux illusions et nous glisserons rapidement sur la pente du déclin.*

» *Nous devons dans les années qui viennent*, a poursuivi M. Barre, *nous proposer quatre objectifs. Le premier est de défendre notre équilibre extérieur et la stabilité de notre monnaie pour obtenir et garantir une croissance durable.* »

Le deutschemark est surévalué par rapport au dollar

A propos de la crise monétaire en cours, M. Barre a déclaré : « *Depuis un an, le franc est resté stable par rapport aux dix-neuf monnaies des grands pays qui participent aux échanges internationaux.* » La crise actuelle « *n'est pas une crise du franc, c'est une crise qui affecte la relation entre le dollar, le DM et le yen* ». M. Barre estime que « *le DM est manifestement surévalué par rapport au dollar* ».

Pour le premier ministre, la hausse du DM par rapport au franc ne devrait pas produire « *d'effets pervers* ». Etant donnée l'importance du déficit vis-à-vis de la République fédérale d'Allemagne (10 milliards de francs), on pourrait même se réjouir de l'évolution actuelle des rapports de change « *si nous ne souhaitions pas une stabilité de ces rapports entre les monnaies des pays de la Communauté, et* », a ajouté le premier ministre, « *si nous ne craignions pas l'influence dépressive de l'appréciation du DM sur l'activité économique en R.F.A.* ».

» *Le second objectif doit être de revenir progressivement au plein emploi, celui-ci étant défini comme la possibilité donnée à chacun de trouver ou de retrouver un métier correspondant à ses capacités dans un délai raisonnable (...).* »

« *Le troisième est une modération durable de la hausse des coûts de production et des rémunérations. (...) La progression du pouvoir d'achat ne doit pas être consentie de manière automatique mais doit être conditionnée par les résultats de l'activité économique globale et les performances des entreprises. (...) L'objectif à atteindre dans les prochaines années doit être de ramener la hausse des prix et des rémunérations à un taux voisin de celui de nos principaux partenaires, c'est-à-dire nettement en dessous de 10 %. (...) La modération générale des revenus sera d'autant mieux acceptée qu'un effort particulier sera fait en faveur de ceux qui disposent des revenus les moins élevés. (...) Mais cet effort ne sera possible que s'il s'accompagne d'une progression moins rapide des revenus les plus élevés. L'inégalité n'existe pas seulement, en France, entre revenus salariaux et revenus non salariaux, mais aussi à l'intérieur des revenus salariaux.* »

« *Le quatrième objectif de la politique économique*, a encore ajouté M. Barre, *doit être le renforcement de notre appareil de production.*

» *Il faut stimuler les industries d'avenir en veillant avec le plus grand soin à ce que les performances techniques ne conduisent pas à ignorer ou à sacrifier les considérations commerciales. Il faut que toutes nos entreprises recouvrent leur pleine responsabilité de gestion, et plus particulièrement la liberté de fixer leurs prix. Mais il faut que les chefs d'entreprise comprennent que la liberté des prix n'est pas la licence des prix et n'autorise pas n'importe quel comportement en matière de rémunération, dont le consommateur ou le budget de l'Etat feront en fin de compte les frais. Le retour à la liberté des prix devrait d'ailleurs s'accompagner d'une réduction des concours budgétaires aux entreprises.* »



(Dessin de KONK.)

M. Barre a conclu : « *En esquissant à grands traits ce que je crois être une politique économique pour la France au cours des prochaines années, je me suis implicitement référé au type d'économie et de société qui me paraît être le seul qui convienne au niveau de développement atteint par notre pays et le seul qui soit susceptible de lui assurer le progrès et l'indépendance, c'est-à-dire au type d'économie et de société fondé sur les principes de liberté et de responsabilité. C'est le choix de société que notre pays a fait, qu'il confirmera, j'en suis sûr, dans les prochains mois.* »

Libertés et justice

Les « *objectifs d'action pour les années à venir* » que présentera prochainement le gouvernement traduiront concrètement cette orientation. « *Ils montreront (...) que la politique économique de vérité et de rigueur qui s'imposera au cours des prochaines années doit s'inscrire dans une politique globale de développement économique et de progrès social* », autour de laquelle « *pourront s'unir les Français attachés aux libertés et à la justice.*

M. Barre a ensuite répondu à diverses questions :

● SORTIR DE LA CRISE. — « *Ce doit être l'objectif, car sinon ce serait admettre que nous admettions de nous y enfoncer. Nous sommes en train de remonter la pente. Il nous faut encore deux ans pour réussir. Je n'ai jamais dit que l'on pourrait réduire en six mois le taux d'inflation et rétablir l'économie en un an. Nous aurons encore à faire un effort durable; tout autre langage ne serait pas digne de la France, et je m'en garderai par respect pour moi-même.* »

● TARIFS PUBLICS. — « *Ils ne sont pas à leur juste prix, la hausse d'avril n'ayant pas été suffisante pour nous rapprocher des prix vrais. C'est par un retour progressif et « normé » qu'il faut rétablir la situation des entreprises publiques.* »

● SNIAS-DASSAULT. — « *La négociation est en cours. Elle ne pouvait aboutir en quelques semaines, mais l'issue ne se fera pas trop attendre.* »

● RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE. — « *Le problème n'est pas de mettre à mort des pans entiers de notre industrie, mais d'assurer sa retructuration ou son redéploiement : sinon, ce sera la cessation d'activité.* »

● *Les ménages français étaient moins pessimistes* en octobre qu'en mai, indique l'INSEE au vu des résultats de son enquête *menée entre le 15 octobre et le* 5 novembre auprès de 7 858 personnes. Le changement le plus marqué concerne l'opinion des Français sur l'évolution des prix, *qui devrait* — selon les réponses faites — être moins rapide au cours des prochains mois. En revanche, les changements d'opinion sont beaucoup moins importants en ce qui concerne l'emploi, le niveau de vie, l'épargne.

● *L'indice INSEE des achats de produits manufacturés* par les ménages a progressé de 2,5 % en novembre. Pour l'ensemble des cinq premiers mois du second semestre, il dépasse de 1,9 % celui du premier semestre. Cet indice reflète environ 40 % des dépenses de consommation des ménages, celles qui sont les plus sensibles et les plus liées à l'évolution de la production.

● « *Le bilan va compter beaucoup plus que les perspectives* », commente M. Yves Michelet dans la Lettre de la Nation. « *Or force est de constater que le plan de redressement n'a pas donné jusqu'ici les résultats escomptés. Au fond, c'est l'histoire du verre à moitié vide ou à moitié plein. A moitié vide, si l'on observe les faibles résultats de la lutte contre la hausse des prix, la grande difficulté à résorber le chômage, malgré les efforts importants, la baisse inquiétante de la production industrielle. A moitié plein, si l'on veut bien considérer que le franc s'est tenu — au moins par rapport au dollar, — que le redressement s'est opéré au niveau des échanges extérieurs et que la politique des salaires a donné ce que le gouvernement en attendait, mais au prix de la tension sociale que l'on sait.* »

ÉNERGIE

La réunion de l'OPEP à Caracas

(Suite de la première page.)

Le président vénézuélien se trouve dans une position délicate. N'avait-il pas annoncé, il y a moins de deux mois, que le prix du pétrole allait augmenter de 5 % à 8 % ? Il a dû, cette fois reconnaître que *« la tendance présente, pour la majorité des pays membres, est celle du « gel » des prix durant les premiers six mois ou toute l'année 1978 »*.

Quelques heures plus tard, le ministre des Emirats arabes unis s'est d'ailleurs chargé de clarifier la situation. Il a laissé entendre indirectement que, dans l'hypothèse (de plus en plus improbable il est vrai) où une majorité des participants à la conférence seraient en faveur d'une hausse des prix, son pays maintiendrait de toute manière ses prix bloqués, et qu'il ne serait pas le seul à le faire. C'est, sans doute, la première déclaration en ce sens effectuée jusqu'ici. Le spectre d'une nouvelle division de l'OPEP devrait convaincre les plus réticents. Le représentant des Emirats s'est, d'autre part, refusé à donner son aval à la proposition du chef d'Etat vénézuélien. Le bloc des Etats partisans du « gel », visiblement, n'entend pas faire machine en arrière.

Ainsi se poursuit la véritable guerre larvée que se livrent à Caraballeda, depuis plusieurs jours, partisans du blocage des prix et adeptes de la hausse. Les premiers ont multiplié les déclarations faisant du blocage des prix une décision pratiquement sûre, voire une simple formalité. Sans doute n'est-ce pas un hasard, pense-t-on à Caracas, si viennent précisément de filtrer dans la presse américaine quelques éléments du rapport, non encore public, de l'Agence internationale de l'énergie : il affirme que le niveau de consommation du pétrole n'augmentera pas en 1978. Ce qui, bien entendu, devrait inciter les producteurs à la prudence.

Dans ces conditions, on a tendance à croire que le président vénézuélien s'est lancé dans un véritable baroud d'honneur. Les chances de succès de sa proposition paraissent limitées. Mais un report de la décision sur les prix jusqu'à la *« réunion extraordinaire »* qu'il propose permettrait à chacun d'y trouver son compte, même s'il s'agit d'un « gel » déguisé. De plus, le président Perez aura réussi, en partie, à renverser les rôles : n'a-t-il pas fait apparaître, finalement, les partisans de l'augmentation des prix du pétrole comme les véritables défenseurs de la cause du tiers-monde ?

THIERRY MALINIAK.

LE CANADA VA REPRENDRE SES LIVRAISONS D'URANIUM A LA C.E.E.

Les livraisons d'uranium canadien à destination de la Communauté européenne pourront reprendre après l'approbation de l'accord nucléaire C.E.E.-Canada par les ministres des affaires étrangères des Neuf, le 20 décembre. Valable pour une période intérimaire de trois ans, cet accord définit notamment le contrôle de sécurité auquel est soumis l'uranium canadien utilisé dans les réacteurs nucléaires installés dans la C.E.E. Pour le contrôle des opérations de retraitement à la Hague, un compromis a été trouvé, qui exige une consultation préalable des autorités canadiennes pour toutes les opérations effectuées entre fin 1974 et fin 1980 à partir d'uranium canadien.

La France a, d'autre part, fait inscrire une réserve à cet accord, car elle ne veut pas être liée par les résultats des travaux sur l'évaluation du cycle du combustible commencés à Washington il y a deux mois.

Le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Jamieson, a indiqué le 19 décmebre au Parlement d'Ottawa que l'accord interdit la livraison d'uranium canadien à la France tant que celle-ci n'appliquera pas les clauses de sécurité prévues par l'Agence internationale de l'énergie atomique et Euratom. — *(A.F.P., Reuter.)*

AFFAIRES

LA SOCIÉTÉ OGER DÉTIENT UN SECOND CONTRAT EN ARABIE SAOUDITE

La société Oger (groupe Campenon-Bernard) vient d'obtenir un second contrat en Arabie Saoudite. Il s'agit de la construction d'un « palais-hôtel » de 15 000 mètres carrés de plancher à 25 kilomètres de Taïf (la résidence d'été royale). Le montant du contrat est estimé à 370 millions de francs, et le délai de construction est de six mois. Le 17 janvier 1977, Oger avait obtenu une commande de 560 millions de francs pour la construction d'un « palais-hôtel » de 24 000 mètres carrés à Taïf. L'inauguration officielle par le roi Khaled d'Arabie Saoudite a eu lieu le 26 septembre, les délais — très courts — ayant été respectés.

En l'espace d'un an, Oger, dont le chiffre d'affaires annuel en France avoisine 250-300 millions de francs, aura donc obtenu pour plus de 800 millions de francs de commande en Arabie Saoudite.

MONNAIES

LÉGÈRE REMONTÉE DU DOLLAR

Après sa nouvelle et forte chute de mardi, le dollar s'est légèrement redressé mercredi 21 décembre. A Francfort, après avoir touché son plus bas cours historique à 2,10 DM, il est remonté aux alentours de 2,12 DM. A Zurich, le cours de la monnaie américaine est revenu à 2,03 FS, après avoir enfoncé, la veille, le niveau de 2 FS : il semble que la Banque nationale suisse veuille, pour l'instant, défendre le palier de 2 FS. A Paris, le dollar est resté stable, un peu en dessous de 4,76 F, tandis que le DM baissait un peu à 2,25 F.

A Caracas, le ministre du pétrole des Emirats arabes a déclaré que la récente dépréciation du dollar n'était « pas très sérieuse », et que la monnaie américaine était et resterait la principale devise des pays de l'OPEP. Il a ajouté néanmoins qu' « il faudrait faire quelque chose pour l'aider à se redresser ».

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Univas rachète 50 % de Kelly Nason.* — La filiale internationale du groupe Havas prend ainsi le contrôle d'une agence de publicité américaine qui, avec un chiffre d'affaires de 51 millions de dollars en 1976, s'est placée au trente-huitième rang des agences de ce pays. Cet apport permettra aux activités étrangères d'Havas d'atteindre un chiffre d'affaires de 301 millions de dollars, réalisé dans quinze pays pour dix-huit agences.

Industrie

● *Sir Reginald Rootes,* l'un des pionniers de l'industrie automobile britannique, est mort mardi dans un hôpital de Midhurst (Sussex), à l'âge de quatre-vingt-six ans.

[Sir Reginald avait, avec son frère lord Rootes, créé la société qui a construit les voitures Humber, Hillman, Sunbeam et Singer.

Il avait aussi joué un rôle important dans l'organisation de la production en série d'avions et de moteurs d'avions au cours de la seconde guerre mondiale.]

Syndicats

● *Force ouvrière redoute des mouvements incontrôlés.* — *« Nous allons entrer dans une période difficile,* a déclaré le 20 décembre M. André Bergeron. *Il sera nécessaire de préserver l'indépendance, la tolérance et la cohésion interne de F.O. »* Comparant la situation du printemps 1978 avec celle de 1936, M. Bergeron constate qu'il y avait autrefois une C.G.T. réunifiée, alors qu'il y aura *« un élément nouveau, la C.F.D.T., et un comportement différent de F.O. et de la C.G.T. »*.

● *La C.G.C. et les nationalisations.* — M. Charpentié, président de la C.G.C., a présenté la plaquette sur la nationalisation et le développement économique que ce syndicat va diffuser. Estimant qu'une entreprise peut être nationalisée si elle assure un service public, occupe une situation de monopole ou intervient dans le domaine de la sécurité militaire, M. Charpentié a déclaré qu' *« on pouvait se poser des questions sur la « dénationalisation » de Renault »* et envisager la nationalisation du secteur armement de Dassault.

● *Deux délégués exclus de la C.G.T.* — Pour avoir voté, le 6 décembre, en faveur du licenciement de deux délégués du personnel C.F.D.T., deux élus C.G.T. au comité d'établissement de la société Laving Glaces, à Nantes, viennent d'être exclus de ce syndicat par la commission exécutive de l'union locale, qui s'était prononcée contre ces propositions de licenciement.

ÉTRANGER

LE F.M.I. VA FINANCER LES STOCKS DE SUCRE

Le Fonds monétaire international a annoncé le 19 décembre qu'il contribuera au financement des stocks de sucre prévus dans l'accord international sur cette denrée qui doit entrer en vigueur en 1978.

La décision du F.M.I. permettra au pays exportateurs de sucre d'emprunter auprès de l'institution internationale pour financer la constitution des stocks prévue par l'accord de 1977 lorsque les cours du sucre sont faibles. Ils devront cependant avoir une balance des paiements déficitaire. Les emprunts, qui n'affecteront pas les autres droits de tirage du pays emprunteur auprès du F.M.I., devront être remboursés entre trois et cinq ans, à moins que la situation du marché ne permette de liquider avant ce délai les stocks stabilisateurs.

Jusqu'à présent, la facilité de financement des stocks stabilisateurs de matières premières, créée par le F.M.I. en 1969, avait été ouverte uniquement aux signataires de l'accord international sur l'étain. — *(A.F.P.)*

DANEMARK

● *Le Danemark vient de contracter un nouvel emprunt* extérieur d'une valeur de 1,2 milliard de couronnes (environ 960 millions de francs), remboursables en sept ans, auprès d'un consortium de banques canadiennes. Les derniers emprunts contractés par l'Etat danois, en 1977, l'ont été principalement en Suisse et en Allemagne fédérale. Tous ces emprunts sont destinés à maintenir un niveau élevé aux réserves danoises de devises pour permettre au pays de résister à une nouvelle crise monétaire. — *(Corresp.)*

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE AUX ÉTATS-UNIS AURA ÉTÉ D'ENVIRON 6 % EN 1977

La croissance de l'économie américaine aura finalement été plus forte que prévu en 1977 : +6 % environ contre +5 à 5,5 %, estime-t-on jusqu'à présent.

Cette révision en hausse s'explique par les résultats du troisième trimestre, période au cours de laquelle la croissance du produit national a atteint 5,1 % en rythme annuel, au lieu de 4,7 %. Deux raisons à cette révision : les dépenses assez importantes des consommateurs et un taux d'inflation, au troisième trimestre, moins élevé que dans les estimations initiales (4,9 % en rythme annuel au lieu de 5 %).

Au premier et au deuxième trimestre, le taux de croissance avait été — en rythme annuel — de 7,5 % et de 6,2 %. — *(Agefi.)*

GRANDE-BRETAGNE.

● *Le chômage a diminué en Grande-Bretagne à la mi-décembre* pour la troisième fois consécutive (— 13 272 en un mois), bien que jusqu'à présent aucune reprise de la production n'ait été enregistrée. Le nombre des chômeurs reste plus élevé qu'il y a un an (+ 102 000). Selon le ministère de l'emploi, le nombre de chômeurs était retombé à la mi-décembre à 1 480 822, soit 6,2 % de la population active. En août, le chômage avait battu tous les records d'après-guerre avec 1 635 800 sans emploi, soit 6,9 % de la population active. Le nombre des emplois vacants croît lentement mais régulièrement et atteint maintenant le niveau le plus élevé enregistré depuis mai 1975. — *(A.F.P.)*

AÉRONAUTIQUE

Le constructeur germano-néerlandais V.F.W.-Fokker suspend la réalisation de son court-courrier 614

Brême *(A.F.P.).* — Le groupe aéronautique germano-néerlandais V.F.W.-Fokker a décidé d'arrêter la production du court-courrier V.F.W.-614 le 31 décembre prochain, a annoncé un porte-parole des usines de Brême où cet appareil est construit. L'appareil peut transporter quarante-quatre passagers.

Le conseil de surveillance a estimé qu'il n'y avait plus de *« base suffisante pour la poursuite du programme de construction du V.F.W.-15 »*. V.F.W.-Fokker n'a réussi à vendre que dix-neuf exemplaires (1) de son bi-réacteur court-courrier, alors que le seuil de rentabilité pour la construction de cet appareil est fixé à deux cent soixante-quinze unités. Les contrats de vente passés entre V.F.W.-Fokker et un certain nombre de compagnies étrangères prévoient l'obligation pour le groupe de reprendre ses V.F.W.-614 au cas où il déciderait d'en arrêter la production.

V.F.W.-Fokker est détenu à parts égales par la société néerlandaise Fokker et la firme ouest-allemande V.F.W. On estime à mille deux cents personnes environ le nombre des travailleurs impliqués dans la production du V.F.W.-614. Les réacteurs sont conçus en collaboration par la SNECMA et Rolls-Royce.

Les travailleurs des usines V.F.W.-Fokker ont invité le gouvernement ouest-allemand à sauver le V.F.W.-614, un avion pour lequel Bonn a déjà consacré 1 500 millions de marks, soit l'équivalent de 3 375 millions de francs, et qui est le premier avion civil construit outre-Rhin depuis la fin de la guerre.

Le conseil des ministres ouest-allemand se réunit ce mercredi 21 décembre afin d'évoquer la situation du groupe germano-néerlandais. Des mesures d'aides pourraient être décidées à cette occasion. La difficulté vient du fait, en effet, qu'un client étranger — la Roumanie — est intéressé par la construction éventuelle sous licence, de cet avion à raison d'une centaine d'exemplaires au total.

(1) Deux compagnies régionales en France auraient commandé le V.F.W.-614. Transport Air Touraine a reçu deux exemplaires — sur les huit commandés — et Air Alsace utilise deux autres avions. Ces quatre avions seront rendus au constructeur, qui les remboursera.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ U.S.	4,7520	4,7570	+ 120	+ 150	+ 220	+ 260	+ 700	+ 750
$ can.	4,3470	4,3530	+ 100	+ 130	+ 200	+ 240	+ 650	+ 730
Yen (100)	1,9730	1,9780	+ 130	+ 160	+ 250	+ 290	+ 670	+ 720
D. M.	2,2390	2,2430	+ 110	+ 140	+ 240	+ 280	+ 810	+ 880
Florin	2,0660	2,0700	+ 40	+ 70	+ 100	+ 140	+ 350	+ 390
F. B. (100)	14,3330	14,3700	— 900	— 500	— 900	— 500	— 700	— 100
F. S.	2,3330	2,3410	+ 140	+ 180	+ 310	+ 350	+ 950	+ 1030
L. (1 000)	5,4300	5,4400	— 600	— 300	— 1000	— 800	— 220	— 1900
£	8,9480	8,9680	+ 200	+ 260	+ 410	+ 500	+ 1340	+ 1470

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	2	2 3/8	3	3 1/4	3	3 1/4	3 1/8	3 3/8
$ U.S.	25 3/8	25 5/8	6 1/2	6 3/4	6 3/4	7	7 1/2	7 3/4
Florin	6	6 1/2	6 1/2	7	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4
F. B.	13	20	14 1/2	16	12	13 1/2	10 1/2	12
F. S.	1/8	3/8	2	2 1/4	1 3/4	2	2 1/8	2 3/8
L. (1 000)	12	20	19	21	19	21	18	20
£	6 3/4	7 1/4	6 1/2	7 1/4	6 1/2	7 1/4	7 1/4	8
Fr. franc.	10	11	12	12 1/2	13	13 1/2	13 3/4	14 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS

Les 3 700 000 actions qui constituent le capital de la Compagnie génér[ale] d'industrie et de participations seront cotées à la Bourse de Paris 22 décembre 1977 (rubrique « divers » — au comptant et à terme opérations fermes et conditionnelles).

Ces actions résultent de l'échange de quatre actions ancienn[es] Marine-Wendel de 70 F contre une action nouvelle Marine-Wendel de 100 et une action Compagnie générale d'industrie et de participations de 100

Créées jouissance 4 octobre 1977, elles participeront à la répartition d[es] résultats de l'exercice en cours qui sera clos le 31 décembre 1978.

Au bilan d'ouverture de la Compagnie générale d'industrie et de pa[r]ticipations, l'actif net apparait pour 1 091 millions de francs (295 F p[ar] action). Il ressortirait à plus de 2 100 millions de francs (570 F par actio[n]) si l'on évaluait le portefeuille sur la base de l'actif net comptable chaque participant et se répartirait ainsi :

● Participations dans Carnaud S.A., Forges de Geugnon, Creusot-Loire, Forges d'Allevard et sociétés de ressorts, de ciment, de mécanique, de services et diverses 46

● Participation dans Ornas (activités diverses en Hollande), dans la Banque Demachy et dans les sociétés de portefeuille françaises et étrangères 47

● Immeubles, wagons, avoirs financiers nets 7

En 1977, ce patrimoine aurait procuré à la Compagnie généra[le] d'industrie et de participations, un résultat d'exploitation d'envir[on] 65 millions de francs, résultat dont la structure aurait été comparab[le] à celle des actifs. Il aurait été réduit de l'incidence de la charge qu[i] constitue actuellement le soutien financier du secteur de la mécaniqu[e]

EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON

Le conseil d'administration de la société Europe 1 - Images et Son, lors de sa réunion du 19 décembre 1977, a examiné les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1977. Le bénéfice net après impôt s'établit à 40 074 000 F contre 28 497 000 F pour l'exercice précédent, soit une progression de 40,62 %.

Le dividende proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra courant mars 1978, sera de 29 040 000 F, soit 24,20 F pour chacune des un million deux cent mille actions qui composeront alors le capital social. Une somme de 10 366 000 F sera reportée à nouveau.

Pour les actionnaires de statut fiscal français, le coupon net par action s'élèvera, après précompte, à 23,96 F. Avec l'avoir fiscal, le revenu total sera de 35,94 F.

Par ailleurs, le conseil a fixé au 16 janvier 1978 la remise aux actionnaires des actions gratuites correspondant à l'augmentation de capital par incorporation de réserves décidée par l'assemblée du 31 mars 1977. Ces actions gratuites attribuées dans la proportion d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes participent au dividende de l'exercice 1976-1977. En conséquence, la progression du revenu total des actionnaires français est de 27,22 %.

∴

Il est rappelé que pour les deux premiers mois de l'exercice 1977-1978 en cours, le chiffre d'affaires d'Europe 1 est en progression de 21,07 %, contre une progression de 13,14 % pour les deux mêmes mois de l'exercice précédent.

INDO - VALEURS

L'assemblée générale ordinaire ré[u]nie le jeudi 15 décembre 1977, so[us] la présidence de M. Bruno Georg[es] Picot, a approuvé à l'unanimité [les] comptes de l'exercice clos le 30 se[p]tembre 1977.

Le bénéfice net distribuable [de] l'exercice s'élève à 3 525 855,74 contre 2 666 240,19 F pour l'exerc[ice] précédent.

L'assemblée a décidé d'attrib[uer] à chacune des actions composant [le] capital social un revenu global [de] 7,29 F contre 6,94 F l'an dernier. [Le] dividende, soit 6,50 F assorti d'[un] crédit d'impôt de 0,79 F, est mis [en] paiement depuis le 19 décembre 19[77] contre remise des coupons n[os] 19 et 20 :

— Le coupon n° 18, de 0,97 représente la fraction des reven[us] exonérée de l'impôt sur le reve[nu] des personnes physiques ;

— Le coupon n° 19, de 1,81 assorti d'un crédit d'impôt de 0,17 représente la part du dividende p[ro]venant du bénéfice afférent a[ux] obligations françaises non indexée[s] Il ouvre droit à l'abattement [de] 3 000 F et à l'option pour le pré[lè]vement libératoire de 25 % ;

— Le coupon n° 20, de 3,72 assortie d'un crédit d'impôt de 0,34 englobe le solde des revenus ; [la] partie du coupon n° 20 correspo[n]dant aux revenus d'actions fra[n]çaises se monte à 0,94 F et assorti d'un crédit d'impôt de 0,34

Les actionnaires ont la facul[té] pendant un mois, d'affecter le mo[n]tant des dividendes encaissés à [la] souscription d'actions en franch[ise] de droit d'entrée.

Le 15 décembre 1977, l'actif [net] d'Indo-Valeurs s'élevait à 81 millio[ns] 519 121,65 F, soit 177,46 F [par] action.

GROUPE SCREG

Le chiffre d'affaires consolidé des neuf premiers mois de l'exercice 1977 a atteint 4 335 millions de francs T.T.C., en augmentation de 17 % par rapport à la même période de 1976.

La part de ce chiffre réalisée par les agences et filiales étrangères est de 39 % contre 26 % en 1976.

D'une année à l'autre on constate une augmentation de 75 % du montant des travaux réalisés hors de France.

Par contre, par suite de la crise qui frappe le secteur de la construction et des travaux publics, l'activité des différentes sociétés du groupe en France a quelque peu diminué.

La filiale SCREG Routes a dû tenir compte de ce nouvel environnement. L'adaptation des structures sociales au niveau de l'activité a entraîné des charges exceptionnelles supportées par l'exercice en cours. Les comptes pourraient donc être légèrement déficitaires.

Pour SMAC, l'exercice 1977 permettra la distribution d'un dividende égal à celui de l'année précédente. La fusion avec FEREM, devenue effective le 20 décembre 1977, permettra des allègements de structures et des gains de productivité dès 1978.

Chez Dragages et Travaux publics la récession du marché français a également causé quelques difficultés, mais le développement à l'étranger a été remarquable et les comptes consolidés devraient faire ressortir un résultat au moins égal à celui de 1976. Le dividende sera probablement augmenté.

Enfin les résultats de la branche promotion immobilière du groupe sont en augmentation aussi bien en France qu'aux Etats-Unis. Pour la première fois, début 1978, SCREG recevra un dividende en provenance de ce dernier pays.

Au niveau du groupe, quelle que soit l'augmentation de l'activité et des résultats sur les marchés étrangers, il faut s'attendre, compte tenu des frais inhérents à ce redéploiement, à une diminution du bénéf[ice] consolidé

Néanmoins, étant données les no[u]velles perspectives de développeme[nt] notamment au Moyen-Orient, [en] Afrique et dans le Sud-Est asiatiq[ue] l'année 1978 devrait voir la rep[rise] de la progression des résultats.

La société a l'intention de pro[po]ser la distribution, au titre de l'ex[er]cice 1977, d'un dividende au mo[ins] égal à celui de l'exercice précéde[nt].

BANQUE WORMS

Le 29 novembre 1977 ont été signés à Bahrain, en présence du sheikh Khalifa Bin Salman Bin Hamad Al-Khalifa, premier ministre et frère de l'émir, les contrats ayant trait à la construction d'un hôtel de luxe de trois cent quatre-vingt-quatre chambres qui s'élèvera sur le front de mer au centre de Manama. L'ensemble hôtelier, d'un coût total de 46 millions de dollars, sera édifié par les sociétés françaises Saintrapt et Brice et Grands Travaux de Marseille et la gestion de l'hôtel sera confiée à l'Union touristique et hôtelière, U.T.H., filiale de la compagnie aérienne U.T.A.

La coordination du projet et le financement de la constructino assurés par la Banque Worms ont amené cette dernière à mettre en place un crédit acheteur de 118 000 000 de francs complété par un prêt à moyen terme de 20 500 000 dollars. Chef de file de ce crédit acheteur, la Banque Worms dirige également le syndicat du crédit à moyen terme avec à ses côtés The National Bank of Kuwait S.A.K., The Chartered Bank Bahrain, Abu Dhabi Investment Company.

L'hôtel sera la propriété de la société United Hotel (Bahrain) Company W.L.L. dont les actionnaires sont des membres éminents de la famille qui gouverne l'Emirat.



OBLISEM

L'assemblée générale des actio[n]naires, réunie le 20 décembre 1[977] sur deuxième convocation, a a[p]prouvé les comptes de l'exercice cl[os] le 30 septembre 1977, ainsi que [les] résolutions qui lui ont été soumis[es].

Elle a décidé la mise en paieme[nt] d'un dividende de 10 F, assorti d'[un] impôt déjà payé au Trésor de 1,18 ce qui porte le revenu global [à] 11,18 F contre 11,09 F l'an passé. [Le] dividende sera payable à partir [du] 23 décembre 1977, à 12 heures, a[ux] guichets du Crédit industriel [et] commercial et des banques affilié[es] à son groupe.

Comme les années précédentes, [la] société offre temporairement à [ses] actionnaires la possibilité de réem[]ployer leurs dividendes en souscri[]vant de nouvelles actions, et ce, [en] franchise de tout droit d'entrée.

LOCATEL

L'assemblée générale ordinaire [de] Locatel, qui s'est réunie le 19 d[é]cembre 1977, a approuvé les comp[tes] de l'exercice clos le 31 août 1977. [Le] bilan arrêté à cette date tie[nt] compte de la réévaluation des bie[ns] non amortissables à laquelle il [a] été procédé conformément aux d[is]positions légales et qui a dég[agé] une plus-value de 15 000 000 francs.

Le bénéfice net de l'exercice, ap[rès] tous amortissements, impôts et pr[o]visions, s'établit à 9 432 772 F cont[re] au titre de l'exercice précéde[nt] 7 955 193 F.

L'assemblée a décidé d'attrib[uer] aux actions une somme de 4 millio[ns] 97 952 F contre 3 855 600 F, ce[tte] progression ayant été limitée [au] taux maximum recommandé par [les] directives gouvernementales.

Le revenu global afférent à ch[a]cune des 367 200 actions s'élèvera [de] ce fait à 11,16 F ; ce montant com[]prenant un dividende de 7,44 F [et] le droit à récupération de l'imp[ôt] déjà payé au Trésor (avoir fiscal) 3,72 F. Ce dividende sera mis [en] paiement dès le 27 décembre 19[77] ainsi qu'il en a été décidé par [le] conseil d'administration dans [sa] séance tenue à l'issue de l'assembl[ée].

Par ailleurs, l'assemblée générale [a] pris acte du lancement, confié à [sa] filiale Locatel Service, d'une no[u]velle activité de vente de matér[iel] haute fidélité sous la marq[ue] commerciale « Musique et Son ».

Enfin, elle a réélu administrateu[rs] pour une nouvelle période de [six] ans, M. Philippe Fargeaud [et] M. Gérard Fabry, administrateu[rs] sortants.

A l'issue de l'assemblée généra[le] le conseil d'administration de [la] société a renouvelé M. Jacques Gu[g]genheim dans ses fonctions de pr[é]sident-directeur général, M. Chr[is]tian Valensi dans ses fonctions [de] vice-président et M. Pierre Jugl[a] directeur général adjoint, da[ns] celles de secrétaire du conseil.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
20 DÉCEMBRE

Vif recul des cours

Suspendues lundi, les cotations ont débuté avec trois quarts d'heure de retard ce mardi à la Bourse de Paris, où s'est tenue une nouvelle assemblée générale du personnel. Ce dernier a été appelé à se prononcer par bulletin secret sur le principe d'une nouvelle semaine d'actions diversifiées, en excluant le principe d'une grève illimitée. Cette consultation, que beaucoup estiment devoir être positive, vise à obliger la Chambre syndicale à ouvrir immédiatement les négociations sur la « restructuration » de la grille des salaires, y compris ceux de province.

La poursuite du conflit social est sans aucun doute en grande partie à l'origine de la forte baisse des cours enregistrée durant cette séance consacrée à la réponse des primes. Après une heure de cotations, l'indicateur instantané enregistrait un repli de plus de 2 %, et la très grande majorité des valeurs françaises subissaient des pertes sévères. Les cotations de six d'entre elles — ce qui n'est guère fréquent durent même être retardées devant l'insuffisance des ordres d'achat. La liquidation de décembre sera donc largement perdante, les cours ayant reculé de près de 9 % en quatre semaines.

Du résultat du vote organisé ce mardi dépendra la tenue de la séance de mercredi. Quoi qu'il en soit, les agents de change ont d'ores et déjà décidé qu'ils appliqueraient la procédure dite du « service minimum », si le travail devait à nouveau cesser. Ainsi, toutes les valeurs françaises inscrites à terme seront cotées mercredi.

Baisse générale des valeurs étrangères, y compris les mines d'or.

Sur le marché de l'or, le lingot a cédé 85 francs à 25 410 francs et le napoléon est resté stable à 247,90 francs contre 248 francs. Le volume des transactions s'est établi à 5,49 millions de francs contre 6,40 millions.

LONDRES

Après sa récente progression, le marché se montre plus hésitant. Les industrielles et les Fonds d'État s'effritent. Bonne tenue des pétroles. Les mines d'or sont un peu mieux orientées.

OR (ouverture) (dollars) 159 90 contre 159 50

VALEURS	CLOTURE 20/12	COURS 21 12
Beecham	677 1/2	674 ..
British Petroleum	854	852 ...
Courtaulds	115	114 ...
De Beers	299 1 2	301 ...
Imperial Chemical	358	355 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	181	182 ..
Shell	529 1 2	535 ..
Vickers	177	177
War Loan 3 1/2 %	36 1/2	36 3/8
*West Driefontein	24 5/8	24 5/8
*Western Holdings	17 1/2	17 1 2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 31 déc 1976)

	16 déc.	20 déc.
Valeurs françaises ..	88,1	86,4
Valeurs étrangères ..	98,2	96,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc 1961.)

Indice général	59,9	58,4

NOUVELLES DES SOCIETES

EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON. Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 40,07 millions de francs contre 28,49 millions un an plus tôt. Le dividende global a été fixé à 35,94 francs par action contre 33,90 francs (soit une hausse de 27,22 % compte tenu d'une attribution gratuite d'une action pour cinq en mars 1977).

COMPAGNIE GENERALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS. — Les 3 700 000 actions composant le capital de la société seront cotées à la Bourse de Paris à partir du 22 décembre (comptant-terme, rubrique divers). Elles résultent, rappelons-le, de l'échange de quatre actions anciennes Marine-Wendel de 70 F contre une action nouvelle Marine-Wendel de 100 F, et une action Cie générale d'industrie et de participations.

MANURHIN. — Augmentation du capital de 49 millions de francs à 70 millions, par élévation du nominal des actions de 70 francs, qui passe à 100 francs.

I.B.M. — Relèvement du dividende trimestriel payable le 10 mars prochain, qui passe de 2,50 dollars à 2,88 dollars par action.

NEW-YORK

Nouveau repli

Amorcé à la veille du week-end dernier, le mouvement de baisse s'est poursuivi mardi à Wall Street. En dépit d'un redressement de dernière heure, l'indice Dow Jones a terminé la séance en repli de 1,73 point à 806,22. Le marché a été un peu plus actif, 23,25 millions d'actions ayant changé de mains, contre 21,15 millions la veille.

Sur 1 882 valeurs traitées, 938 ont fléchi, 446 ont progressé et 498 sont restées inchangées.

La reprise observée en fin de séance, qui a permis à l'indice Dow Jones de remonter un peu, a été en partie, favorisée par le léger redressement du dollar en fin de journée. L'annonce des relèvements de dividendes d'I.B.M. et Manufacturers Hanover a joué dans le même sens.

En revanche, la révision en hausse de la progression du P.N.B. au troisième trimestre (4,7 % au lieu de 3,8 %) est passée inaperçue. Les opérateurs restent préoccupés par les augmentations de prix décidées par les sidérurgistes et attendent, non sans quelque inquiétude, les résultats de la conférence de l'OPEP à Caracas.

VALEURS	COURS 19 12	COURS 20 12
Alcoa	43 5/8	43 5 8
A.T.T.	59 7 8	59 7 8
Boeing	28 1/4	27 1 8
Chase Manhattan Bank	28 3 4	28 3 8
Du Pont de Nemours	116 5 8	116 3 8
Eastman Kodak	49 3/8	49 1/2
Exxon	46 5 8	46 1 4
Ford	43 1 2	44 1 8
General Electric	47 7 8	47 3/4
General Foods	30 3/4	30 1 2
General Motors	61 1 4	61 7/8
Goodyear	17 1 8	16 7 8
I.B.M.	263 1 8	264 1/4
I.T.T.	30 3 8	30 1 4
Kennecott	20	20 1 2
Mobil Oil	62 7 8	62 5/8
Pfizer	26 5 8	26 ...
Schlumberger	70 1/4	69 7 8
Texaco	26 3/4	26 5 8
U.A.L. Inc.	19 3/4	19 3 4
Union Carbide	40 1 2	40 1/4
U.S. Steel	29 5/8	29 7/8
Westinghouse	17 1/2	17 5/8
Xerox	45 ...	45 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 12	21/12
1 dollar (en yens) .	240 75	240 71

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 20 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 90	0 686
5 %	50 75	4 425
5 % 1920-1960	150	4 425
3 % amort. 45-54	88 30	1 167
6 1/4 % 1963	102 50	2 503
4 1/4-4 3/4 % 63	91 50	1 054
Emp. N. Eq. 5%65	100 .	1 018
Emp. N. Eq.6%66	104 20	1 332
Emp. N. Eq.6%67	99 50	3 337
Emp. 7 % 1973	264 ..	6 501
Emp. 8,80 % 77	107 50	5 111
E.D.F. 6 ½ 1950		3 829
— 6 % 1960	103 70	4 219

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
.D.F. parts 1956	500	500
.D.F. parts 1960	484 .	484 50
h. France 3 %	146	148
beille I.A.R.D.	... .	507
beille (Vie)	...	201
.G.F. (Sté Cent.)	364	388
ss. Gr. Paris-Vie	1366	1375 ..
oncorde	...	322
pargne France	264	263
inanc. Victoire	192	c191 ..
one. I.A.R.D.	86 ..	85 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	172	172
France (La)	340	340
GAN (Sté) Centr.	622	620
Protectrice A.I.R.	252	250
U.A.P.	546	544
Alsacien. Banque	360	381
Banque Hervet	231 20	229 80
Bque Hypoth. Eur	229	229
Bque Nat. Paris	370	370
(Li) B. Scalb. Dup	89	89
Banque Worms	143 50	143 ..
C.G.I.B.	55 10	55 10
Cofica	. .	95
C.A.M.E.	46 50	45 50
Créditel	99 10	99 50
Créd. Gén. Indust	150	152
Gr. Ind. Als.-Lor.	127 .	127
(M.) Crédit Mod.	. ..	49 50
Electro-Banque	130 .	132
Eurobail	... ..	105
Financière Sofal	236 .	235
Fr. Cr. et B. (Cie)	42	41 10
France-Bail	207 .	204 80
Hydro-Energie	.. ..	19 80
Immobail B.T.P.	139 .	139 ..
Immobanque	182 50	182 ..
Immofice	153 .	150 ..
Interbail	164	162
Laffitte-Bail	112 .	112

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	195	195 10
Loca-Expansion	110	110
Locafinancière	122 20	120 10
Marseil. Crédit	282	232
Paris-Réescompt.	180 30	180 .
Séquanaise Banq.	150 20	151 ..
SLIMINCO	189	188 80
Sté Cent. Banq.	70	70 10
Sté Générale	201 50	201 30
SOFICOMI	... ..	183 90
Sovabail	219	219
UCIP-Bail	120	120
Unibail	191 50	192 40
Un. Ind. Crédit	125	126
Cie Foncière	79	79 50
C. G. V.	247 .	247
Fonc. Chât.-d'Eau	600 .	600
(M) S.O.F.I.P.	r. 75 .	69 .
Fonc. Lyonnaise	493	500
Immob. Marseille	822	802
Louvre	150	149
Midi	272 50	270
Rente foncière	285	277
SINVIM	146 .	146 50
Cogifi	115	115 50
Foncina	92 20	92 .
Gr. Fin. Constr.	112 90	112 60
Immobilo	108 10	108 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	82 10	84 50
Cie Lyon. Imm.	84	84 50
OFIMEG	77 60	77 60
U.E.I.M.O.	99 70	99 90
Union Habit.	138 50	138 ..
Un. Imm. France	117 50	117 50
Acter Investiss.	87	86 .
Gestion Sélect.	174	174 ..
Sefragi	222 80	223 .
Abeille (Cie Ind.)	160	161 ..
Applic. Hydraul.	576	570
Artois	92 20	91 40
Canton. Blanzy	273 .	269 50
(Ny) Centrest	110	108 .
(Ny) Champex	o112	110 .
Charg. Réun. (p.)	2400	2444 .
Comindus	314	318
(LI) Dév. R. Nord.	...	130
Electro-Financ.	238	235 10
Fin. Bretagne	38 60	39 ..
Gaz et Eaux	600	498
La Mure	20 30	19 50
Leben et Cie	134	129 ..
(Ny) Lordex	110	110
Cie Marocaine	..	25 60
OPB Paribas	98 10	98 10
Paris-Orléans	76 90	75 10

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
69	4,5 % 1973	674 60	674 10	674 10	674 10
930	C.N.E. 3 %	1920 .	1920 50	1920 20	1915 50
50	Afrique Occ.	340 .	339	336 ..	332 40
35	Air liquide	245 50	240 10	240 10	240 .
196 ..	E.J. Lefebvre	194 .	191	190 50	187 50
63 ..	Esso S.A.F.	60 20	58 90	58 90	58 15
179 .	Eurafrance	177 ..	154 ..	154 ..	154 70
530 .	Europe n° 1	526 ..	521 ..	520 ..	511 .
380 ..	Ferodo	376 .	371 50	371 50	364 10
130	Olida-Caby	118 50	115 5[illegible]		
95	Opfi-Paribas	91 50	90 8[illegible]		
78	Paris-France	68 90	67		
67	Pechelbronn	67 90	68 .		

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
585	Du Pont Nem	560	555	566	547
260	East Kodak	245 10	240	239 80	240 ..
25	East Rand.	23 45	20 90	20 40	20 60
107	Ericsson	132 50	130	130	129 ..
235	Exxon Corp.	224 50	221	221	224 50
215	Ford Motor	213	206 75	206 70	204 .
73	Free State	74 50	72 10	72 ..	73 10
250	Gen. Electric	236 .	231 80	231 80	233 80
250	Unilever	256	253 70	252 50	252 50
17	Union Corp.	16 20	15 70	15 80	15 55
104	U. Min. 1/10	101 50	100 80	100 90	100 10
116	West Drief.	120 20	115	116	113 80
44	West Deep	42 50	40 80	40 80	40 80
86	West Hold.	87 10	85 .	85	83 40
240	Xerox Corp.	222	218	217 50	218 30
0 86	Zambia Cop.	0 86	0 82	0 82	0 80

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours »

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 789	4 766	4 780
Allemagne (100 DM)	224 820	225 400	223
Belgique (100 F.)	14 276	14 325	14 175
Pays-Bas (100 fl.)	207 700	207 910	206 .
Danemark (100 krd)	81 200	81 660	80 000
Suède (100 krs)	101 200	101 100	101 ..
Norvège (100 k.)	92 300	92 450	91 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 939	8 991	8 950
Italie (1 000 lires)	5 474	5 452	5 800
Suisse (100 fr.)	234 400	236 700	232 .
Autriche (100 sch.)	31 390	31 330	31 350
Espagne (100 pes.)	5 824	5 865	5 650
Portugal (100 esc.)	11 825	11 940	11 500
Canada ($ can. 1)	4 371	4 380	4 335

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20 12
Or fin (kilo en barre)	25400	25350
Or fin (kilo en lingot)	25495	25410
Pièce française (20 fr.)	248	247 90
Pièce française (10 fr.)	219 80	220 50
Pièce suisse (20 fr.)	226 30	22[illegible] 80
Union latine (20 fr.)	220 30	220 60
Souverain	239 20	239
Pièce de 20 dollars	1125 20	1127 20
Pièce de 10 dollars	637	636
Pièce de 5 dollars	380 50	.
Pièce de 50 pesos	1042	1042 ..
Pièce de 10 florins	240	237 ..

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* doit recevoir, mardi 27 décembre, les membres du bureau de la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) pour faire le point sur les affaires paysannes après son discours de Vassy (*le Monde* daté 18-19 décembre)

● *« L'Œuf », de Félicien Marceau*, a été admis par le comité de lecture au répertoire de la Comédie-Française.

Le numéro du « Monde » daté 21 décembre 1977 a été tiré à 532 052 exemplaires.

A B C D E F G

Les conversations américano-vietnamiennes de Paris ont été « positives, cordiales et constructives »

La troisième série de conversations américano-vietnamiennes s'est achevée à Paris mardi 20 décembre ; ces conversations ont été qualifiées par les deux parties de *« positives, cordiales et constructives »*. Les prochains pourparlers auront lieu plus tard, à une date non précisée.

Deux résultats ont été obtenus au cours de cette rencontre entre le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Phan Hien, et le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Holbrooke : Hanoï va libérer avant la fin de l'année les trois Américains appréhendés en octobre dernier alors que leur yacht avait pénétré dans les eaux territoriales vietnamiennes ; d'autre part, une délégation vietnamienne se rendra bientôt aux Etats-Unis. Elle consultera les dossiers concernant les Américains disparus en Indochine.

Tout en se refusant à aborder le problème de fond de l'établissement de relations diplomatiques et la revendication par Hanoï d'une aide à la reconstruction en raison des dommages de guerre, le porte-parole de la délégation américaine, M. Cannon, a déclaré au *Monde* que les deux parties *« avaient eu un échange de vues utile sur la normalisation des relations »*. Il a ajouté : *« Après un long passé d'hostilité, tout pas en avant prendra du temps ; le fait que ces entretiens aient été très constructifs a déjà une valeur en soi. Nous n'avons aucune obligation d'aider le Vietnam ; mais nous sommes prêts à lever l'embargo commercial dès que des relations diplomatiques auront été établies et que des ambassadeurs auront été échangés. »*

● *Le Comité catholique contre la faim et pour le développement* a accordé au Vietnam une aide de 800 000 dollars pour 1978, a indiqué, mardi 20 décembre, Radio-Vatican. L'annonce de cette aide a été faite à Hanoï au cours de la visite qu'y a effectuée le secrétaire général de ce Comité, M. Bottazi. — *(U.P.I.)*

AMNESTY INTERNATIONAL SE FÉLICITE DE LA LIBÉRATION PARTIELLE DES DÉTENUS POLITIQUES EN INDONÉSIE

Différentes cérémonies ont marqué mardi 20 décembre la libération de dix mille prisonniers politiques accusés d'activités communistes (*le Monde* du 21 décembre). Des diplomates étrangers, dont certains de pays communistes, ont assisté à ces cérémonies, indique l'agence Reuter.

Contrairement à ce qu'on avait pu penser lors de l'annonce de ces libérations, les personnes qui sortent de prison n'iront pas dans des camps spéciaux. Elles seront cependant l'objet d'une certaine surveillance policière et se sont engagées à ne pas porter plainte pour internement abusif.

Amnesty International s'est félicitée, mardi, de ces libérations, mais elle souligne que plusieurs dizaines de milliers de personnes restent détenues sans procès dans des prisons ou dans des camps de travail.

LE TREMBLEMENT DE TERRE D'IRAN : CINQ CENTS MORTS

Téhéran *(Reuter, U.P.I.)*. — Il se confirme que le séisme survenu en Iran dans les toutes premières heures du 20 décembre (nos dernières éditions du 21 décembre) a tué cinq cents personnes. La région atteinte est celle de Zarand, située à 700 kilomètres au sud-est de Téhéran. Le tremblement de terre s'étant produit la nuit, les victimes ont été écrasées, pendant leur sommeil, sous les décombres de leurs maisons.

Près d'Aix-en-Provence

UNE JEUNE FEMME EST BLESSÉE PAR DES GENDARMES

A l'occasion d'un contrôle de gendarmerie, à Puyricard, près d'Aix-en-Provence, une jeune femme qui se trouvait, le mardi 20 décembre, vers 23 heures à bord d'un véhicule en compagnie d'un ami a reçu une balle dans le dos. Bien que la gendarmerie d'Aix-en-Provence se refuse à toute déclaration, il semble que la voiture ait démarré au moment où s'approchaient les gendarmes, ses occupants souhaitant, pour des raisons privées, ne pas être surpris. Les gendarmes ont fait feu et la jeune femme, fille d'un avocat de la région, a été blessée.

● *Un gendarme a été blessé* par des malfaiteurs près d'Ollioules (Var), au cours de la nuit du 19 au 20 décembre. Après avoir forcé un premier barrage routier établi par la gendarmerie, les malfaiteurs, à bord d'une voiture, en ont franchi un second, quelques kilomètres plus loin. Une fusillade a éclaté et un adjudant a été blessé à la main. La voiture a été découverte plus tard, abandonnée à proximité du barrage. Les malfaiteurs n'ont pas été retrouvés.

● *Un directeur d'école de Grenoble en conseil de discipline.* — Le directeur de l'école des Buttes, à la Villeneuve de Grenoble (Isère) a été convoqué lundi 19 décembre devant le conseil de discipline de l'académie après un conflit entre les enseignants de l'école et l'inspecteur départemental de l'éducation, M. Prospérini. Classée établissement expérimental de plein exercice depuis 1973, l'école des Buttes, comme les neuf autres écoles de la Villeneuve, jouit d'un statut particulier.

En Suisse

DEUX EXTRÉMISTES OUEST-ALLEMANDS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS APRÈS UNE FUSILLADE

Berne (A.F.P.). — Un homme et une femme ont été arrêtés, mardi 20 décembre, à Delémont, dans le Jura suisse, après avoir blessé deux douaniers helvétiques au poste-frontière franco-suisse de Fahy.

Ces deux personnes se sont présentées, vers 14 h. 30 mardi, à la frontière. Lorsque les douaniers les ont priés de descendre de leur voiture pour vérification d'identité, la jeune femme a ouvert le feu avec un pistolet. Les douaniers, dont un est grièvement blessé à la poitrine, ont riposté, touchant à la cheville le jeune homme. Les agresseurs, qui avaient eu le temps de s'enfuir, furent finalement interceptés par un barrage de police après qu'ils eurent emprunté un taxi pour brouiller leur piste.

On avait cru, dans la soirée de mardi, qu'il s'agissait de deux des seize terroristes ouest-allemands recherchés dans toute l'Europe occidentale depuis le meurtre de Hanns-Martin Schleyer, Juliane Plambeck et Willy Peter Stoll.

La police suisse devait cependant indiquer, ce mercredi en fin de matinée, qu'elle avait réussi à établir l'identité des deux personnes arrêtées, et qu'il s'agissait en réalité de Christian Möller et Gabrielle Kröcher-Tiedemann, dont les noms ne figurent pas sur la liste des terroristes recherchés. Tous les deux sont ouest-allemands. Gabrielle Kröcher-Tiedemann serait, selon la police, impliquée dans l'attentat commis, il y a deux ans, à Vienne contre le siège de l'OPEP.

En R.F.A.

DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Bonn *(A.F.P.)*. — Une nouvelle affaire d'espionnage a éclaté en République fédérale : on vient d'apprendre qu'une secrétaire à la chancellerie, arrêtée en mai dernier, était l'épouse d'un officier supérieur appartenant aux services de renseignement est-allemands, recherché depuis plusieurs années par le contre-espionnage. Dagmar Kahlig-Scheffler s'était, en effet, mariée clandestinement, le 26 mai 1976, avec Herbert Schroeter, qu'elle avait connu en Bulgarie, et à qui elle devait ensuite remettre la copie de tous les documents officiels qu'elle pouvait se procurer.

Dagmar Kahlig-Scheffler a ainsi fourni aux Allemands de l'Est des renseignements sur les préparatifs de Bonn avant la conférence de Belgrade, et sur la lutte menée par le gouvernement fédéral contre l'influence soviétique en Afrique noire.

Selon le quotidien à grand tirage *Bild Zeitung*, qui a révélé l'affaire, Herbert Schroeter n'était pas un inconnu pour le contre-espionnage ouest-allemand.

Les retombées des « exportations nucléaires »

Les Sud-Africains indésirables à L'Isle-d'Abeau (Isère)

De notre correspondant régional

Lyon. — Avec un retard sur la programmation initiale de douze à quinze mois, E.D.F. devrait faire diverger le second réacteur de sa centrale de Bugey (Ain) au mois de mars 1978 (1). Le chargement en combustible de Bugey-II qui devait, en effet, avoir lieu à la mi-décembre a été reporté au mois de janvier. En revanche, le démarrage de Bugey-III devrait suivre et intervenir avant la fin de l'année prochaine.

E.D.F. doit pourvoir à la formation du personnel de commande et d'entretien français, mais aussi étranger (des ingénieurs d'Afrique du Sud notamment). A cette fin, l'entreprise nationale a fait construire sur le site de Bugey un « simulateur » reproduisant très précisément la salle de commande telle qu'elle a été conçue jusqu'à présent pour une paire de réacteurs de 900 mégawatts. Un centre de calcul permet de reconstituer le fonctionnement normal de la centrale et de déclencher à volonté des incidents du plus bénin au plus grave.

Commandé en 1975 à la société Le Matériel téléphonique (L.M.T.), le simulateur de Bugey, le troisième en Europe après ceux de la Suède et de la République fédérale d'Allemagne, représente un investissement de 20 millions de francs. Un second simulateur a été commandé à L.M.T. E.D.F. n'a pas seulement la formation de ses cadres à assurer mais aussi celle des ingénieurs des pays auxquels la France a vendu des centrales : l'Iran et l'Afrique du Sud.

Mais l'annonce de la venue de techniciens d'Afrique du Sud — une quarantaine accompagnés pour la plupart de leurs familles — provoque des remous parmi une partie de la population de la région. Devant assurer à cette centaine de personnes un séjour d'environ dix-huit mois en France, les représentants de la société Escom (2) avaient envisagé initialement de les installer au château de Chapeau-Cornu (Isère), dont l'association gestionnaire aurait trouvé là un moyen de mettre fin à la crise financière qu'elle connaît. La campagne d'hostilité déclenchée notamment par les comités Outspan et par certains élus locaux a fait avorter ce projet (*le Monde* daté 4-5 décembre).

Les responsables de la société Escom se sont tournés depuis vers la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau. Là, si les contrats de location avec des sociétés immobilières privées ne peuvent être mis en cause, en revanche la décision de l'établissement public de L'Isle-d'Abeau (EPIDA) de louer un terrain de 5 hectares et des bâtiments préfabriqués — à des fins scolaires, dit-on — à la société en question soulève de vives protestations. Un comité de « non-accueil » s'est formé, regroupant sous la forme d'un collectif des représentants locaux des partis politiques (P.C.F., P.S., P.S.U.), des syndicats (C.G.T., C.F.D.T., Syndicat de médecine générale) et d'autres organismes. Des tracts nombreux dénonçant le régime de l'apartheid ont été distribués.

Une pétition circule depuis le 10 décembre, et une manifestation a même été envisagée devant le siège de l'EPIDA. *« Notre démarche est essentiellement préventive et non violente : nous garantissons la sécurité des personnes d'Afrique du Sud en luttant pour qu'elles ne s'installent pas à L'Isle-d'Abeau »*, ont déclaré, non sans ironie, au cours d'une conférence de presse, des porte-parole de ce collectif.

La direction de l'EPIDA ne conteste pas qu'un contrat a été signé, le 10 novembre avec la société Escom, mettant à la disposition de celle-ci « quelques bureaux ». *« Ce n'est pas*, dit-on, *à un aménageur public de faire une discrimination à l'encontre de ses clients. Aucun texte juridique ne le permet. Au contraire, toute distinction dans le traitement constituerait un acte illégal. Si le gouvernement estime qu'il n'est pas possible de traiter avec certains pays, c'est à lui de le dire. C'est là une affaire politique. »*

Comment sera assurée la sécurité des ingénieurs si ceux-ci débarquent comme prévu dans la première quinzaine de janvier ? Même s'ils affirment que *« ce ne sont pas les personnes, mais le régime raciste et fasciste qui est visé »*, les opposants, par leur attitude déterminée, aboutiront à faire vivre ces familles dans un « ghetto ».

BERNARD ELIE.

(1) Bugey-I, qui fonctionne depuis plusieurs années, est un réacteur de la filière Graphite-Gaz.

(2) ESCOM : Energy Supply Company, l'équivalent d'E.D.F. en Afrique du Sud.

UNE DÉCISION DU CONSEIL DES MINISTRES

La lutte contre le gaspillage de matières premières va être renforcée

M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, devait, au cours du conseil des ministres du 21 décembre 1977, faire le point sur les mesures prises dans le cadre de la lutte contre le gaspillage de matières premières, et annoncées lors d'une conférence de presse le 23 juin dernier.

La mise en place du « plan Verre » se poursuit, avec l'extension de la collecte aux fins de recyclage, le contrat passé avec les industriels à cet effet, devant, à partir du 1er janvier 1978, intéresser plus de sept cents communes et neuf millions d'habitants, contre sept millions il y a six mois et zéro il y a un an et demi.

Pour le papier, une série de décrets réglementant l'emploi de produits « contaminants » dans l'imprimerie va faciliter le désencrage et l'utilisation de papier recyclé : à titre d'application, le « Journal officiel » sera imprimé sur un tel support à partir du 1er janvier prochain. De même que toutes les normes AFNOR, un accord de branche a été signé pour la première fois avec les industriels concernés pour la fabrication et l'utilisation de pneumatiques rechapés.

En matière d'emballage, la révision de deux cents normes va permettre aux entreprises d'économiser 5 % des matières premières utilisées jusqu'à présent. Dans le domaine des matières plastiques, une nouvelle usine de recyclage, d'une capacité de 3 000 tonnes-an, va s'ajouter à celle de 1 200 tonnes-an mise en service cette année. Enfin, les avantages en matière de crédit (désencadrement et bonification d'intérêt) déjà accordés pour les investissements destinés à économiser l'énergie sont étendus à ceux effectués pour économiser ou recycler les matières premières.

Durant les fêtes

LES CONTROLEURS DE LA NAVIGATION AÉRIENNE FERONT UNE GRÈVE DU ZÈLE

Les aiguilleurs du ciel feront une « grève du zèle » du 22 décembre à midi jusqu'au 5 janvier prochain, annonce mardi le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien.

Le S.N.C.T.A. estime, dans un communiqué, que « les promesses faites le 19 septembre dernier lors de la suspension de la grève du zèle n'ont pas été tenues à ce jour ».

Ces grèves, s'ajoutant aux perturbations provoquées par le brouillard sur de nombreux aéroports européens, risquent de beaucoup gêner les voyageurs durant les fêtes de fin d'année.